



Thomas Cromwell et les ambassadeurs résidents : diplomatie, pratiques et poétique épistolaire (1534-1540)

Blandine Demotz

► To cite this version:

Blandine Demotz. Thomas Cromwell et les ambassadeurs résidents : diplomatie, pratiques et poétique épistolaire (1534-1540). Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03320875

HAL Id: dumas-03320875

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03320875>

Submitted on 16 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thomas Cromwell et les ambassadeurs résidents : diplomatie, pratiques et poétique épistolaire (1534-1540)

Blandine DEMOTZ

Mémoire de deuxième année de master

Sous la direction de madame Sophie LEMERCIER-GODDARD – MCF – IHRIM UMR 5317

Année universitaire 2020-2021

REMERCIEMENTS

Que soit ici remerciée madame Sophie Lemerrier-Goddard, Maîtresse de Conférence à l'École Normale Supérieure de Lyon, pour ses conseils et ses remarques qui m'ont guidée et m'ont permis d'envisager cette étude sereinement.

Que soit également remerciée madame Laurence Sterritt, Maîtresse de Conférence habilitée à l'Université d'Aix-Marseille et membre du LERMA, d'avoir accepté de participer à la soutenance de ce mémoire.

Que soient remerciés ici pour leurs relectures plus qu'attentives François Demotz et Adrien Bresson, dont les précieux commentaires ont eu une valeur inestimable.

Pour leur soutien inconditionnel et leurs encouragements, que soient remerciés Laurence Demotz, Claude et Nina Lévêque, Bernard et Jacqueline Demotz, Clara Voutaz, Benjamin Dufour et tous ceux que j'oublie sûrement.

Enfin, Adrien Bresson sait tout ce que je lui dois.

INTRODUCTION

Ces dernières années, des œuvres de fiction historiques ont largement contribué à familiariser le public avec le nom de Thomas Cromwell et à le réhabiliter. Dans *Wolf Hall*, un roman d'Hilary Mantel très documenté paru en 2009, Cromwell est ainsi présenté sous un jour favorable, au milieu de la cour dans laquelle il navigue parmi les factions et les intérêts individuels curiaux. Cette emphase mise sur le rôle personnel et sur les interactions diplomatiques du ministre principal d'Henri VIII de 1534 à 1540 témoigne d'un intérêt renouvelé pour ce personnage, sujet de nombreux débats en ce qu'il cristallise les changements de politique intérieure et extérieure de la Réforme dans les années 1530¹.

L'histoire de la Réforme est celle d'un processus complexe en termes sociaux, religieux, politiques, autant qu'en termes collectifs et individuels, qui nécessite dans un premier temps un rappel de la situation religieuse du royaume au début du XVI^e siècle. À ce moment-là, même si l'Angleterre est sous l'autorité du Pape, elle dispose déjà d'un statut particulier, hérité d'une histoire de relations conflictuelles avec la papauté remontant à la *Magna Carta*, qui faisait déjà de l'Angleterre une exception dans le domaine religieux². En ce sens, et contrairement à ce que les auteurs catholiques des XVI^e et XVII^e siècles ont affirmé, la Réforme anglaise n'est pas seulement le fruit du divorce entre Henri VIII et Catherine d'Aragon³. À partir de 1520, le problème principal qui émerge est celui d'une absence d'héritier légitime à la couronne : Catherine d'Aragon a déjà donné naissance à six enfants, mais seule Marie, future reine d'Angleterre, a survécu. Parmi ces enfants, il n'y avait eu qu'un seul garçon, Henri, qui n'avait pas vécu plus de quelques semaines. La situation est alors délicate pour le roi : le spectre de la guerre des Deux-Roses plane encore sur la monarchie et le clan York dispose d'un héritier –

¹ Diarmaid MacCulloch, Mary Laven, et Eamon Duffy, « Recent Trends in the Study of Christianity in Sixteenth-Century Europe », *Renaissance Quarterly*, 2006, n° 3, p. 697-98. Les auteurs de cet article soulignent que la Réforme est un processus très large, qui englobe plusieurs pays, en ce qu'elle se manifeste sous diverses formes, à travers la discussion du fait religieux. La Réforme doit donc être analysée comme un phénomène européen. Pour autant, par souci de clarté, toute mention de la Réforme fera ici référence à la Réforme anglaise.

² À ce sujet, voir Robin Griffith-Jones, et Mark Hill QC, *Magna Carta, Religion and the Rule of Law*, Cambridge : Cambridge University Press, 2015. La *Magna Carta* est une charte datée de 1215 et négociée entre le roi Jean d'Angleterre et ses barons, dans le but d'éviter une rébellion de ces derniers. La clause 61 stipule que le roi ne peut demander son aide au pape en cas de besoin, ce qui impliquait que le pape n'avait pas de pouvoir suprême sur le royaume d'Angleterre. Cette clause est contestée par le roi Jean, qui fait alors appel au pape. En réponse, Innocent III excommunie les barons.

³ Richard Rex, *Henry VIII and the English Reformation*, Londres : Macmillan International Higher Education, 2006, p. XIV-XVI. Le déroulé des événements qui suit est largement tiré de l'œuvre de Rex, qui est très complète à ce sujet.

Richard de la Pole – pour succéder à Henri si ce dernier devait décéder sans héritier légitime, ce qui force le roi à prendre des mesures rapides et inhabituelles⁴. Ainsi, en 1525, Henri VIII anoblit son fils bâtard issu de sa relation avec Élisabeth Blount, Henri Fitzroy – un nom fort à propos – et lui donne le titre de duc de Richmond, titre qui lui venait de sa grand-mère, Marguerite Beaufort⁵. Ce geste extrêmement symbolique et particulièrement inhabituel souligne les tensions autour de la question de la succession royale.

Pour Henri VIII, l'absence d'un héritier semble aussi avoir été la cause d'une profonde crise spirituelle, qui l'a conduit à interroger la loi canon. Cette crise devait trouver une réponse à la question suivante : épouser la veuve de son frère était-il un crime enfreignant le droit naturel⁶ ? En effet, suite à la mort de son frère aîné Arthur six mois après son mariage, Henri en avait épousé la veuve, Catherine. Dans l'Ancien Testament, et plus précisément dans le Lévitique (18:16 et 20:21), il est clairement indiqué qu'épouser la veuve de son frère est un terrible péché, qui aura pour conséquence de condamner le couple à rester sans enfant. Cet extrait fait partie du droit naturel et, ainsi, Henri et Catherine, en se mariant grâce à une dispensation papale, enfreignent la loi divine. Il semble qu'Henri VIII ait trouvé dans ces extraits une explication à son impossibilité d'avoir un héritier viable et il confie la question au Cardinal Wolsey dans un premier temps, afin de voir s'il était possible d'obtenir un divorce de Rome, en arguant que le pape était allé contre la volonté divine en leur permettant de se marier. Wolsey fait alors appel au cardinal Fisher, un des plus éminents théologiens du royaume, afin que ce dernier fasse des recherches sur la question. Fisher trouve alors dans le Deutéronome (25:5) une règle stipulant que si un homme devait mourir sans enfant, il était du devoir de son

⁴ À ce sujet, voir Michael Hicks, *The Wars of the Roses: 1455–1485*, Londres : Bloomsbury Publishing, 2014. Il s'agit d'un conflit qui se déroule entre 1455 et 1485 entre la maison royale d'York et celle de Lancastre, à la suite de la mort d'Édouard III. Lorsque le roi décède, son petit-fils lui succède, sous le nom de Richard II, de la maison d'York. Impopulaire, il est détrôné par son cousin germain, le duc de Lancastre et futur Henri IV, un changement de maison qui est aux origines du conflit. La guerre à proprement parler ne débute qu'en 1455, alors qu'Henri VI est un roi faible face au chef du Conseil Royal, Richard Plantagenêt, de la maison d'York, qui cherche à rétablir son influence. Dans un premier temps, Édouard, fils de Richard, semble triompher et, désigné héritier du trône pour apaiser le conflit, il est couronné en 1461, mais en 1471, Édouard IV revient sur le trône, profitant de troubles politiques intérieurs et extérieurs. À sa mort, ses deux fils sont envoyés à la tour de Londres, soi-disant pour leur protection, mais ils disparaissent la même année. La maison d'York place alors ses espoirs en Richard, frère d'Édouard IV, qui est couronné en 1483, tandis que la maison de Lancastre favorise Henri Tudor, cousin d'Henri VI par son père et qui peut donc légitimement réclamer le trône. Après une lutte armée, Henri Tudor met définitivement fin au conflit en se faisant couronner roi et en épousant Élisabeth d'York, fille d'Édouard IV, ce qui achève de réunir les deux maisons royales. Dans les années 1520, le conflit est encore très présent dans les esprits.

⁵ Le nom « Fitzroy » est en effet tiré du français « fils du roy. »

⁶ Richard Rex, *Henry VIII and the English Reformation*, op. cit., p.3. Le droit naturel est, d'après les mots de Rex « une ordonnance divine immuable », et on peut ainsi le définir comme la plus haute forme de loi, définie par Dieu lui-même. L'enfreindre est donc un crime autant qu'un péché.

frère de prendre soin de la veuve en l'épousant. Fisher en conclut que le Lévitique ne relève pas du droit naturel, puisque l'assertion est contredite au sein même de l'Ancien Testament, et ainsi, pour le théologien, la décision finale revient au pape. Henri VIII envoie donc en 1528 deux ambassadeurs à Rome pour défendre sa cause, Stephen Gardiner et Edward Foxe.

Cependant un an auparavant, l'empereur Charles Quint, neveu de Catherine d'Aragon, avait gagné une influence considérable sur le pape Clément VII en envahissant Rome, et il est très défavorable au divorce d'Henri VIII. Clément VIII tente alors de gagner du temps et envoie un émissaire en Angleterre, le cardinal Campeggio, afin d'analyser la situation et d'annuler le mariage s'il l'estime juste. Voyant cela comme un pas en direction du divorce, Catherine d'Aragon refuse toute proposition et en appelle directement au Pape, qui rappelle Campeggio. Ce dernier déclare les négociations arrêtées, ce qui constitue une véritable humiliation pour Henri VIII. Ce rappel a pour conséquence de précipiter la chute de Wolsey et d'entraîner une série de mesures religieuses contre le clergé, qui représentait le pouvoir du Pape⁷. Pour autant, ce temps d'incertitudes politiques n'est pas pensé par les contemporains comme un moment de réforme, au contraire, il s'agit davantage de favoriser la réflexion. Dans ce contexte, Thomas Cranmer, un prêtre, gagne en influence et propose de mener une campagne académique plus large sur la question du divorce d'un point de vue théologique. Toutefois, le champ académique des théologiens reste divisé, n'offrant pas à Henri VIII de soutien puissant.

À partir de 1530, une nouvelle idée commence à émerger : le Roi serait non seulement à la tête de l'Etat mais également à la tête de l'Église, car l'Église doit se soumettre à l'État là où elle est implantée. Une telle position est particulièrement inhabituelle, et ce même pour des dissidents comme Calvin et Luther, car elle est considérée comme une usurpation des pouvoirs pontificaux⁸. Ainsi, s'il est déjà admis que le Roi disposait d'un certain pouvoir religieux, il se doit pourtant de rester sous l'autorité papale. Pour autant, les années 1530 voient le renforcement de la mainmise royale sur l'Église d'Angleterre : suite aux *praemunire manoeuvres*, une proposition de loi au Parlement est introduite en 1532, la Supplication contre les Ordinaires, pour assurer la soumission du clergé au Roi, et cela est suivi en mai de la même année par l'abdication de son autonomie législative en faveur du Roi. Ce même mois, Sir Thomas More, chancelier du roi depuis 1529 et défenseur de la papauté, présente sa démission

⁷ Parmi ces mesures, on compte notamment les *praemunire manoeuvres*, qui ont permis au roi de se débarrasser de six membres du clergé trop favorables au pape, selon la règle du *praemunire*, qui stipule qu'une juridiction étrangère ne peut être opposée à celle du roi. En réalité, les cardinaux ont été accusés d'avoir fait prévaloir l'autorité du pape sur celle du roi, par l'intermédiaire de Wolsey. À ce sujet, voir J. A. Guy, « Henry VIII and the *Praemunire Manoeuvres* of 1530-1531 », *The English Historical Review*, 1982, n° 384, p. 481-503.

⁸ Richard Rex, *Henry VIII and the English Reformation*, op.cit., p. 8.

au roi, marquant un tournant dans la politique religieuse menée par l'Angleterre. En août 1532, à la faveur de la mort de William Warham, Thomas Cranmer est nommé archevêque de Canterbury, actant ce tournant religieux, puisque Cranmer soutient le divorce. En mars 1533, Thomas Cromwell, alors conseiller informel du Roi, rédige l'*Act of Appeals*, qui interdit de faire appel à Rome et fait donc du roi le décisionnaire ultime. La deuxième étape est de légitimer le divorce, à présent inéluctable : un synode de l'Église d'Angleterre est convoqué et fortement incité à déclarer la primauté du Lévitique sur le Deutéronome. Finalement, le 23 mai 1533, Cranmer déclare nul et non avenu le mariage entre Henri VIII et Catherine d'Aragon, et Anne Boleyn est alors couronnée le 1^{er} juin. En conséquence le roi et sa nouvelle reine sont excommuniés en septembre de la même année, concluant non pas la Réforme, mais l'épisode du divorce royal.

Le processus de réforme religieuse anglais est également au cœur d'intérêts politiques internationaux majeurs, qui trouvent en partie leurs origines dans les élections impériales de 1519, suite à la mort de l'Empereur Maximilien I^{er}. Se présentent à sa succession Charles Quint, son petit-fils et roi des Espagnes, François I^{er}, roi de France, et Henri VIII. On dispose de très peu d'informations sur la candidature d'Henri VIII et il semble qu'il n'ait pas mené le projet à terme. Les princes électeurs germaniques élisent finalement Charles à l'unanimité, dans un jeu d'alliances politiques et financières⁹. À partir de cette élection, les Habsbourg détiennent un ascendant certain, consolidé par le sac de Rome de 1527. Les relations entre l'Empire et la France restent très tumultueuses, notamment à propos du trône de Naples, aux mains de Charles Quint mais objet de prétention pour François I^{er}, qui la revendique au nom des droits de la maison d'Anjou. Ainsi, les deux monarques s'affrontent par trois fois entre l'élection impériale et 1540 : d'abord de 1521 à 1525, puis de 1526 à 1529 et enfin de 1535 à 1538, trois affrontements dans lesquels les Français sont battus¹⁰. De son côté, pour maintenir son influence, François I^{er} courtise les princes protestants contre Charles Quint¹¹. L'Angleterre, en théorie en dehors du conflit, tente de se replacer au centre de la diplomatie européenne, notamment en proposant sa médiation dans les conflits franco-impériaux, sans grand succès. En outre, Henri VIII a tout intérêt à se montrer du côté de Charles Quint, dans l'optique de récupérer les anciennes possessions anglaises qui se trouvent en territoire français, dont le duché

⁹ John M. Owen, « When Do Ideologies Produce Alliances ? The Holy Roman Empire, 1517-1555 », *International Studies Quarterly*, 2005, n° 1, p. 87.

¹⁰ David Loades, *Henry VIII : Church, Court and Conflict*, Londres : National Archives, 2007, p. 21-30.

¹¹ John M. Owen, « When Do Ideologies Produce Alliances ? », *op. cit.*, p. 92.

d'Aquitaine, passé aux mains des Français au siècle précédent. Henri VIII n'obtient cependant pas satisfaction¹².

Jusqu'au XX^e siècle, les historiens ont envisagé ce double divorce – de la papauté autant que de Catherine d'Aragon – comme le triomphe d'une religion sur l'autre, et la Réforme a donc été interprétée comme un mouvement unidirectionnel avec un résultat clair : la victoire du luthérianisme sur le catholicisme. Plus récemment, les historiens ont souligné le besoin de neutralité dans l'analyse du processus de la Réforme, remettant en question des interprétations idéologiques de la période¹³. À partir des années 1980, avec l'émergence du mouvement révisionniste, la Réforme a davantage été considérée comme un processus long et pluridirectionnel, sous la plume d'historiens comme Jack Scarisbrick et Christopher Haigh. Cette nouvelle interprétation a permis de mettre au jour de nouvelles questions, auxquelles le post-révisionnisme tente aujourd'hui de répondre¹⁴. La Réforme ne se limite plus à une transformation religieuse : elle s'accompagne de profonds changements politiques et sociaux, dont la littérature peut se faire le reflet.

Cromwell, en jouant un rôle clé dans le processus de la Réforme à travers ses interventions politiques, religieuses, économiques ou législatives, a subi le même sort historiographique que la période dont il était acteur et il a donc été largement instrumentalisé par les historiens. Son engagement en faveur de la Réforme a d'abord fait de lui un personnage éminemment luthérien, qui aurait servi ses intérêts religieux en favorisant le schisme avec Rome. Cette interprétation a, par la suite, été remise en question et il semble aujourd'hui qu'il puisse être considéré surtout comme un évangéliste qui croyait en la suprématie des écrits bibliques, davantage que comme un luthérien fanatique, ainsi que les historiens catholiques l'ont longtemps vu¹⁵. Cette interprétation d'un Cromwell fanatique a longtemps fait de lui le bouc émissaire des ennemis de la Réforme : à mesure qu'il gagnait en influence, il aurait manipulé Henri VIII afin de servir ses propres intérêts, notamment religieux et financiers.

¹² David Loades, *Henry VIII : Church, Court and Conflict*, op.cit., p. 67-70.

¹³ Diarmaid MacCulloch, *Reformation : Europe's House Divided 1490-1700*, Londres : Penguin UK, 2004, p. XXV. MacCulloch indique que la Réforme a longtemps été un outil idéologique opérant : pour les écrivains et historiens protestants, il s'agissait du triomphe de la religion luthérienne dans un royaume qui se libérait de ses chaînes, tandis que, pour les catholiques, cette Réforme était indicatrice du déclin de l'Angleterre.

¹⁴ Peter Marshall, « (Re)defining the English Reformation », *Journal of British Studies*, 2009, n° 3, p. 564-86. Marshall propose un tour d'horizon complet de l'historiographie concernant la Réforme et souligne le fait que la complexité du processus rejaillit sur la possibilité d'une étude : « *the collective problem faced by students of the Reformation, [...] is the challenge of maintaining order and coherence in a large and untidy garden, alive with luxuriant foliage, periodic colorful blooms, and a smattering of undesirable weeds* » (p. 564).

¹⁵ Geoffrey R. Elton, *Reform and Renewal : Thomas Cromwell and the Common Weal*, New York : Cambridge University Press, 1973, p. 33-36.

Ainsi, Thomas Cromwell a longtemps été vu comme un homme cynique et corrompu, une vision qui a perduré jusqu'au milieu du XX^e siècle¹⁶. À partir des années 1950, G.R. Elton a opéré une réhabilitation du personnage, désormais compris comme l'architecte de la Réforme et comme l'incarnation des changements majeurs de la période. En somme, pour Elton, Cromwell est la tête pensante du royaume entre 1532 et 1540, une idée qui a légèrement été nuancée par certains élèves d'Elton, comme Jack J. Scarisbrick, tout en restant sur la même ligne historiographique¹⁷. Des études plus récentes ont relativisé le rôle de Cromwell et ont permis de comprendre le personnage dans toute sa complexité, en s'attachant à comprendre la portée exacte de son action et ses implications : malgré son rôle de premier plan, Cromwell reste le ministre du roi, sous sa domination, et il n'est pas le personnage extrême que les historiens ont voulu faire de lui¹⁸.

Cromwell naît à Putney vers 1485, dans une famille relativement modeste¹⁹. Son père est un petit propriétaire terrien, qui voit dans l'école le moyen d'une ascension sociale pour son fils ; le petit est donc envoyé à l'école où il a probablement appris les bases de la lecture et de l'écriture, et peut-être un peu de grammaire latine. Au début du siècle suivant, l'adolescent quitte le Surrey pour l'Europe, notamment l'Italie, et des récits font alors de lui un héros picaresque, mourant de faim dans les rues de Florence²⁰. En réalité, sous la protection de Francesco Frescobaldi, membre d'une grande famille marchande florentine, il se lance dans le

¹⁶ Geoffrey R. Elton, « How Corrupt was Thomas Cromwell ? », *The Historical Journal*, 1993, n° 4, p. 905-8. Elton donne pour exemple Lawrence Stone qui, en observant les livres de compte de Cromwell, a trouvé de nombreux paiements sans indication de provenance, ce qu'il a interprété comme des preuves de la corruption du ministre. Elton explique qu'il est probable que ces sommes correspondent à des faveurs ou à des sommes reçues pour un travail effectué, ce qui était monnaie courante, dans la mesure où la notion de pot-de-vin est inadaptée, voire anachronique si elle est appliquée au XVI^e siècle. La recension de lettres de R.B. Merriman est également empreinte de l'idée d'un Cromwell corrompu, ce qu'on peut observer dans les notes introductives à chaque lettre qui peuvent être très subjectives.

¹⁷ G. W. Bernard, « Elton's Cromwell », *History*, 1998, n° 272, p. 588-589. Elton propose même que Cromwell ait été à la tête de ce qu'il nomme la « *Tudor Revolution* ». Voir Geoffrey R. Elton, *The Tudor Revolution in Government*, Cambridge : Cambridge University Press, 1953.

¹⁸ *Ibid.*, p. 606-607. Bernard fait partie de cette génération d'historiens qui a voulu dresser un portrait plus nuancé de Cromwell. On peut également citer les travaux de David Loades et de Diarmaid MacCulloch, qui indique dans sa récente biographie de Cromwell : « *the leading actor in the 1530s was not Cromwell but his king, Henry VIII, whose welfare and kaleidoscopic changes of mood would have occupied the thoughts of his minister for much of any day for an entire decade.* » Voir Diarmaid MacCulloch, *Thomas Cromwell : A Life*, *op. cit.*, p. 4.

¹⁹ Diarmaid MacCulloch, *Thomas Cromwell : A Life*, *op. cit.*, p. 17. MacCulloch souligne qu'il ne faut pas exagérer les origines modestes de Cromwell : sa mère, Katherine, venait d'une famille connue appartenant à la *gentry*. Il rappelle également que Walter Cromwell aurait pu venir d'Irlande, sans certitude. La description biographique de la vie de Cromwell que nous opérons ici est largement fondée sur l'œuvre de Diarmaid MacCulloch, l'étude la plus récente et la plus complète à son sujet.

²⁰ Il s'agit notamment de récits inspirés des *Nouvelles* de Bandello. On rappelle ici que Bandello est un Italien évêque d'Agén dont les *Nouvelles* sont de courtes histoires, souvent italiennes et inspirées de faits réels mais très romancées.

commerce, notamment de vin et de textile. Parallèlement, il commence à collectionner les livres et se familiarise avec l'humanisme et ses figures intellectuelles. On le retrouve par la suite à Londres en 1516, lorsqu'il proteste contre son emprisonnement pour dettes, puis en 1517, il est recruté par la guilde Notre Dame de Boston, une guilde commerciale teintée d'une dimension religieuse, qui l'emploie pour protester contre le contrôle des indulgences. En 1518 il est donc envoyé à Rome pour en référer directement au pape, duquel il obtient le maintien des indulgences de la guilde. Dans les années qui suivent, Cromwell se marie à Elizabeth Wykes, dont il aura trois enfants ; un seul survit, Grégory. En 1523, il se met pour un an au service du marquis Thomas Grey en tant que conseiller juridique et personnel. Au début de l'année 1524, il entre au service du cardinal Wolsey, qui l'embauche en tant qu'avocat, mais également pour superviser son projet de se faire construire une tombe grandiose ainsi que deux universités à sa mémoire, à Oxford et à Ipswich²¹. Pour cela, Cromwell est chargé par le cardinal de lever des fonds en fermant de petits monastères, au nom d'un projet de réforme. Dans les faits, il semble avoir été chargé de façon informelle de superviser les affaires monastiques pour le cardinal. En 1527, Cromwell devient membre du conseil personnel de Wolsey, et lors de la chute de ce dernier suite à son échec dans l'affaire du divorce, Cromwell est entraîné dans la catastrophe au point de rédiger son testament le 12 juin 1529²². Dans le même temps, il se fait élire à la Chambre des Communes, tout en restant au service d'un Wolsey déchu qui n'avait gardé que ses conseillers les plus proches. C'est ce maître déchu qui fait la fortune de Cromwell : en 1530, il émerge à la cour grâce à ceux qui avaient une dette envers le cardinal ou regrettaient son sort cruel, et ses opinions plaisent au Roi lorsqu'il affirme que ce dernier a raison de persévérer auprès du Pape, et que si rien ne pouvait être obtenu, alors le roi n'aurait aucune raison de craindre le jugement de l'autorité romaine. Par la suite, il est chargé de superviser diverses constructions royales, mais ses archives montrent qu'il continuait à travailler pour des clients privés, comme une garantie s'il devait échouer à la cour²³.

A partir de 1531, il est régulièrement fait mention de Cromwell en tant que conseiller, le Roi lui-même le nomme « *our trusty and well-beloved servant* » dans un document datant de juillet, et son expérience diplomatique avec les Italiens est mise à contribution²⁴. Pour autant, son rôle reste marginal et il est davantage investi au Parlement, notamment lors des *praemunire manoeuvres*. En cela, Cromwell peut s'avérer très utile pour le roi, qui avait besoin du soutien

²¹ Diarmaid MacCulloch, *Thomas Cromwell : A Life*, op. cit., p. 54. MacCulloch indique qu'on ne dispose pas d'information sur la façon dont Cromwell en est venu à travailler pour Wolsey et par quel intermédiaire.

²² *Ibid.*, p. 87.

²³ *Ibid.*, p. 119.

²⁴ *Ibid.*, p. 131. Il s'agit d'une lettre concernant le Cardinal College d'Oxford, LP 5 n°341.

du Parlement. À la fin de l'année 1531, son omniscience lui permet de renforcer encore sa position à la cour en se saisissant de la question délicate de l'Irlande. Le 1^{er} janvier 1532, les étrennes permettent à Cromwell de se distinguer : il fait partie de ceux désignés pour avoir l'insigne honneur d'offrir un cadeau au Roi à l'occasion de la nouvelle année, et il lui présente une bague sertie d'un rubis, ainsi qu'une boîte sur laquelle figurent les petits portraits des cinq enfants du roi de France, un cadeau à forte valeur diplomatique qui semble séduire le Roi.

Pourtant, c'est son succès au Parlement avec la Supplication contre les Ordinaires au cours de l'année 1532 qui scelle définitivement sa place auprès du roi, en poussant Thomas More à la démission de son poste de Chancelier. Cromwell peut alors hériter d'un poste discret mais d'une importance capitale, en devenant responsable des Coffres Privés, soit de la fortune personnelle du Roi. Par la suite, à la faveur de la disgrâce de Stephen Gardiner suite à des désaccords religieux avec le roi, Cromwell, qui disposait déjà du sceau du Roi de façon informelle lorsque Gardiner était à l'étranger, prend le poste de Secrétaire du roi. À l'automne 1532, Cromwell est chargé d'organiser à Calais une rencontre entre les rois de France et d'Angleterre afin d'obtenir explicitement le soutien de la France dans le nouveau mariage du roi, et le fait que Cromwell soit chargé d'une affaire si délicate montre la confiance du roi à son égard²⁵. À la Pâques 1533, il est nommé Chancelier de l'Échiquier, le 8 octobre 1534 il devient *Master of the Rolls*, et grâce à ses bons et loyaux services au cœur de la chancellerie, il est nommé Vice-Gérant des affaires spirituelles au début de l'année 1535²⁶. Durant cette période, Cromwell accumule donc pouvoir et charges, devenant le ministre principal du Roi, mais pour autant il ne dispose d'aucun titre ou office reluisant. À partir de l'exécution d'Anne Boleyn, cette question semble trouver une réponse, puisque Cromwell est nommé Lord du Sceau Privé, une promotion qui s'accompagne de son anoblissement : il devient alors baron.

La cristallisation de sa position au sein du gouvernement, permet dans le même temps aux critiques de se formaliser et de s'élever avec davantage d'efficacité²⁷. En 1537, Grégory Cromwell, le fils de Thomas, épouse Élisabeth Seymour, la sœur de Jeanne Seymour, et le ministre se retrouve donc *de facto* oncle du roi. Pour autant, l'année 1538 voit la chute de Cromwell dans l'estime du Roi, suite à une série d'échecs diplomatiques, et il est régulièrement tenu à l'écart des réunions avec le Roi. Le ministre reste cependant très impliqué dans la politique religieuse du royaume, afin de donner une ligne claire à la doctrine de l'Église

²⁵ Diarmaid MacCulloch, *Thomas Cromwell: A Life*, op. cit., p. 206.

²⁶ *Ibid.*, p. 269. Le titre indique en réalité que Cromwell était à la tête des affaires spirituelles *de facto*, puisque le Gérant en titre était le roi, et que ce dernier délégait toutes les affaires au Vice-Gérant.

²⁷ *Ibid.*, p. 398. Jusque-là, l'absence de clarté de sa position au gouvernement avait permis à Cromwell de laisser libre cours à ses capacités d'improvisation, tout en étant en partie préservé de la critique.

d'Angleterre, selon les souhaits du Roi. L'année 1539 voit une série de crises pour le ministre : le Roi s'avère déçu du mariage avec Anne de Clèves que Cromwell avait organisé, et les factions politiques se cristallisent encore davantage, forçant Cromwell à abandonner son poste de Secrétaire du roi pour devenir Secrétaire de la Chambre des Lords, fonction d'où il pouvait mieux observer les positions parlementaires. Au milieu de l'année 1539, le Roi se confie à son ministre sur ses misères maritales et sexuelles, mais malheureusement pour Cromwell, Henri VIII est convaincu que son ministre fait preuve d'indiscrétion à ce sujet à la cour. Cette accusation, ajoutée aux nombreuses initiatives religieuses individuelles entreprises par Cromwell, irrite le Roi qui commence à le soupçonner d'hérésie à mesure qu'il en apprend davantage sur les initiatives du ministre en territoire protestant, et le 10 mai 1540, Cromwell est arrêté et emmené à la Tour de Londres²⁸. Cette arrestation est l'occasion pour ses ennemis de se débarrasser de lui et ceux qui ont l'oreille du Roi en profitent²⁹. Le 29 juin, le Parlement déclare Cromwell hérétique, le relevant dans le même temps de toutes ses fonctions gouvernementales, et le 28 juillet, jour du mariage du roi avec Catherine Howard, Cromwell est exécuté, après un bref discours, comme le voulait la coutume, dans lequel il affirme : « *and it is not unknown to many of you that I have been a great traveller in this world, and being but of a base degree, was called to high estate, and sithence the time I came thereunto, I have offended my prince*³⁰. »

La complexité d'analyse du personnage de Cromwell s'explique ainsi par celle de sa position entre 1532 et 1540 : le ministre est au centre des questions diplomatiques anglaises, et ce dans une période décisive en ce qu'elle constitue un tournant dans la politique intérieure qui doit être négociée dans la politique extérieure, soit grâce à la diplomatie, ce dont les ambassadeurs se font l'écho.

En effet, suite à l'échec de la négociation avec la papauté, l'Angleterre cherche des alliés du côté des ennemis avérés du Pape, notamment dans l'espace germanique³¹. Pour autant, il paraît nécessaire de ne pas céder à la tentation du « *state building* » : la diplomatie n'est pas, à cette époque, l'outil de construction d'un État. Davantage, étudier les échanges diplomatiques est le moyen d'observer et d'analyser les stratégies et les implications internationales de la

²⁸ MacCulloch, Diarmaid. *Thomas Cromwell: A Life*, op. cit., p. 524-525.

²⁹ *Ibid.*, p. 526. Sir John Wallop, par exemple, rapporte au Roi tous les bruits qui courent concernant Cromwell, et notamment que le ministre aurait voulu se faire roi en épousant la Princesse Marie.

³⁰ *Ibid.*, p. 531.

³¹ *Ibid.*, p. 136-137.

politique intérieure menée durant la Réforme³². L'implication internationale d'un pays peut se mesurer à la présence de ses ambassadeurs en pays étranger, et on peut ainsi distinguer deux types d'ambassadeurs, les ambassadeurs résidents et les ambassadeurs ponctuels³³. Les ambassadeurs ponctuels sont des hommes envoyés en mission diplomatique afin de répondre à une affaire ou un problème spécifique ; ils ne sont pas destinés à s'installer véritablement en territoire étranger, contrairement aux ambassadeurs résidents, dont la présence continue acte la présence de relations diplomatiques entre le pays qui envoie son ambassadeur et le pays étranger qui l'accueille. Les ambassadeurs sont donc à la fois nombreux et investis de missions qui peuvent s'avérer complémentaires, et ils sont la trace d'une volonté de paix entre deux royaumes. Les ambassadeurs et leurs communications fondent une grande partie de la société diplomatique des premières modernités, en ce qu'ils jouent un rôle clé, et analyser leur façon de communiquer semble être le moyen de comprendre les tenants et les aboutissants de leur charge diplomatique, d'où la nécessité de s'intéresser à leur correspondance épistolaire.

On distingue tout d'abord deux types de lettres diplomatiques : celles qui sont échangées avec le Roi, et qui traitent d'affaires générales comme la ligne diplomatique à tenir ou la conduite à adopter, et celles qui sont échangées avec les conseillers du roi, qui abordent des questions plus précises, comme des considérations budgétaires par exemple³⁴. La différence entre ces deux types de lettres réside ainsi dans le fond de ce qui est évoqué mais également dans la forme : les lettres sont écrites d'une certaine façon, de sorte qu'elles représentent symboliquement la relation de verticalité rendue nécessaire par le rang du destinataire. Ainsi, certaines affaires – en général des considérations matérielles – n'ont pas leur place dans les lettres, en fonction du rang du destinataire. Si les lettres diplomatiques sont un outil d'une utilité

³² Jean-Louis Fournel, et Matteo Residori eds., *Ambassades et ambassadeurs en Europe (XVe-XVIIe siècles) : Pratiques, écritures, savoirs*, Paris : Librairie Droz, 2020, p. 16. Les auteurs citent l'exemple de Garrett Mattingly et de son ouvrage *Renaissance Diplomacy* (1955), qui voit dans la diplomatie ambassadoriale des premières modernités les prémices des États contemporains.

³³ Vincent Ilardi, « The first permanent embassy outside Italy : The Milanese embassy at the French court », in *Politics, Religion & Diplomacy in Early Modern Europe: Essays in Honor of DeLamar Jensen*, Malcolm R. Thorp, et Arthur Joseph Slavin, eds., Kirksville : Sixteenth Century Journal Publishers, 1994, p. 2. Ilardi insiste sur le fait que les ambassadeurs résidents sont encore une institution très récente au XVIe siècle. En outre, il distingue les ambassadeurs résidents des ambassadeurs permanents : « *[permanent embassy is a] continuous post or office that can remain vacant for a time, especially in periods of crisis, but with the expectation that it will be filled upon resumption of normal relations. This continuity in office distinguishes it from the mere resident embassy, a residency without fixed time limit which can be terminated by the principal or host state, but without expectation of being continued in the future.* » Toutefois, au vu de l'absence de conflit international et de la brièveté de la période entre 1534 et 1540, il n'a pas semblé pertinent d'appliquer cette distinction à cette étude.

³⁴ Christine Vogel, « Diplomatic Writing as Aristocratic Self-Fashioning », in *Cultures of Diplomacy and Literary Writing in the Early Modern World*, Tracey A. Sowerby, et Joanna Craigwood, eds., Oxford : Oxford University Press, 2019, p. 194.

inestimable dans l'analyse des relations diplomatiques, c'est qu'elles permettent un double niveau d'analyse : d'un côté, elles renseignent de façon factuelle sur des événements, elles permettent de dater certains épisodes et ont ainsi une utilité à la fois chronologique et biographique si l'on s'attache à l'étude des lettres d'un personnage en particulier. D'un autre côté, à travers un deuxième niveau de lecture, les lettres diplomatiques permettent d'envisager et de saisir les enjeux politiques et de représentation, grâce à la façon dont la lettre est construite, dont l'auteur s'adresse à son destinataire, et grâce au type d'information qui est partagé ou passé sous silence. La dynamique auctoriale est ainsi révélatrice des us diplomatiques et politiques de l'époque dans laquelle elle s'inscrit.

Il apparaît alors nécessaire de s'interroger sur la distinction entre la lettre privée et la lettre publique : peut-on analyser de la même façon une lettre destinée à être partagée et une lettre destinée à rester aux mains du destinataire ? Dans quelle catégorie se situent alors ces lettres diplomatiques ? Pour Minna Palander-Collin, cette interrogation repose sur une distinction qui n'est pas vraiment applicable au réel des premières modernités : pour elle, les individus qui peuplent la sphère aristocratique écrivent à la fois en tant que personnage public – puisqu'ils font mention de leur rang, de leur office, de leur charge – et en tant qu'individu privé, à travers une certaine forme de subjectivité³⁵. En outre, il est rare que des lettres traitent exclusivement de sujets privés ou de sujets publics, et Minna Palander-Collin propose ainsi de parler de lettres personnelles, afin d'évoquer les lettres qui portent la trace de la subjectivité de l'auteur. Les lettres ambassadoriales, si elles ne sont pas destinées à être partagées au plus grand nombre, peuvent circuler entre les mains des conseillers, de la même façon que les lettres des conseillers peuvent être échangées si plusieurs ambassadeurs résident en un même lieu simultanément. On se trouve donc bien ici dans ces lettres dites personnelles, en ce que les lettres sont porteuses d'un sens politique autant que d'une représentation diplomatique de leur auteur : ces lettres sont le moyen pour leur auteur de réfléchir sur sa propre capacité à représenter, d'où le fait que les diplomates sont, au XVI^e siècle, des gens particulièrement lettrés, donnant naissance à une culture diplomatique-littéraire³⁶.

Une telle résonance de la forme épistolaire n'est pas particulièrement étonnante à la Renaissance, une époque souvent évoquée par la critique sous le nom de République des Lettres. Ce nom désigne l'espace créé par les hommes et femmes de lettres humanistes grâce à

³⁵ Minna Palander-Collin, « Correspondence », in *Historical Pragmatics*, Andreas H. Jucker, et Irma Taavitsainen éd., Berlin : Walter de Gruyter, 2010, p. 652-653.

³⁶ Tracey A. Sowerby, et Joanna Craigwood, *Cultures of Diplomacy and Literary Writing in the Early Modern World*, *op. cit.*, p. 6.

la circulation intense de leurs lettres autour de valeurs intellectuelles et grâce à la langue latine, outil habituel à l'époque médiévale pour transcender la barrière de la langue³⁷. La lettre de la Renaissance est le fruit d'un double héritage épistolographique, de l'Antiquité et du Moyen-âge.

Si on a peu de certitudes concernant les débuts de la lettre, leur version antique pourrait trouver ses origines avec la civilisation grecque, et notamment Phalaris, un tyran sicilien du V^e siècle av. J.-C., avant d'être reprise par les philosophes et les scientifiques dans le but d'évoquer les nouvelles théories et découvertes, chez Archimède ou Denys d'Halicarnasse par exemple. La forme épistolaire était également pratiquée par les sophistes car elle avait l'avantage d'être une forme littéraire ouverte qui permettait le libre étalage des connaissances³⁸. Par la suite, Démétrios de Phalère en propose la première théorisation au III^e siècle av. J.-C., en insistant sur la nécessité d'un style simple, adapté au destinataire, et à la fin du II^e siècle, le rhéteur Hermogène proposa à son tour une première forme de critique de la forme épistolaire, en analysant la lettre à travers huit composantes rhétoriques (pensée, méthode, expression, figure, cōlon, assemblage, pause, et rythme) auxquelles viennent s'ajouter sept composantes stylistiques (beauté, vivacité, habileté, clarté – pureté, netteté –, grandeur – noblesse, rudesse, véhémence, éclat, vigueur, complication –, éthos – naïveté, saveur, piquant, modération –, et sincérité). D'autres, comme Philostrate de Lebnos ou Libanius, ont également préconisé un style simple, qui permettrait clarté et maîtrise, en fonction du sujet et du destinataire³⁹. La tradition épistolaire latine s'est par la suite largement inspirée de la tradition grecque, et dès le II^e siècle av. J.-C., des poètes composent des épîtres en vers avec des destinataires fictifs, la lettre devient alors véritablement un exercice de style, notamment avec les *Héroïdes* ovidiennes⁴⁰. La période cicéronienne marque un tournant : les lettres se politisent sous l'influence de l'avocat, et se teintent d'une véritable volonté d'influencer. L'importance des

³⁷ Marc Fumaroli, *L'Age de l'éloquence : Rhétorique et «res literaria» de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Paris : Librairie Droz, 2008, *passim*.

³⁸ Luc Vaillancourt, *La lettre familière au XVI^e siècle : rhétorique humaniste de l'épistolaire*, Paris : Champion, 2003, p. 40-41.

³⁹ *Ibid.*, p. 35.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 48. Les *Héroïdes* sont un recueil de lettres fictives composé par Ovide et regroupant surtout des lettres d'amour, dans lesquelles des femmes, des personnages tirés de la mythologie, se lamentent. Les femmes s'adressent ainsi par lettre à leurs bien aimés absents, et la forme épistolaire permet d'allier éloquence et sincérité. Pour en savoir plus à ce sujet, voir Sylvie Laigneau-Fontaine, *La représentation de la femme dans les Héroïdes d'Ovide : parole et mémoire dans les lettres XII, XX et XXI*, Paris : Université Paris-Sorbonne, 2011.

lettres ne faiblit pas avec la montée du christianisme, qui est dans un premier temps la *religio illicita* et qui a donc souvent recours à l'écriture⁴¹.

Les Pères de l'Eglise, comme Jérôme et Augustin, effectuent la transition vers la forme médiévale de la lettre, qui influence également la lettre de la Renaissance. Le Moyen-âge permet à la forme de se développer encore davantage, à travers d'un côté les figures des apologistes chrétiens, qui cultivent l'égotisme rhétorique, et de l'autre l'idéal missionnaire de la lettre patristique : la lettre devient l'espace réflexif par excellence, dans la lignée d'Augustin. Par la suite, la lettre ayant été mise à l'honneur par les grands ecclésiastiques des cours impériales carolingiennes et ottoniennes, les XI^e et XII^e siècles sont le théâtre du développement fulgurant des *artes dictaminis*, une forme épistolaire calquée sur le modèle des auteurs classiques mais qui est lue à voix haute. Le triomphe des *artes dictaminis* est également un moment de systématisation de la lettre, dans une optique théorique, à travers les écoles de Bologne et d'Orléans⁴². A partir du XIV^e siècle, un renouveau s'opère, notamment à travers l'essor des langues vernaculaires et de la querelle du cicéronianisme, et ainsi, la lettre de la Renaissance regroupe la souplesse du style des Anciens et l'égotisme rhétorique des apologistes chrétiens⁴³. Cela va de pair avec le développement de l'humanisme, et ainsi « l'essence de l'humanisme est l'idéal romain d'*eloquentia*, restauré dans la culture européenne avec une fonction analogue – mais polémique cette fois, à celle qu'elle avait occupée de Cicéron à Augustin, dans la culture de la Rome républicaine, impériale et chrétienne⁴⁴. » La lettre humaniste se veut donc souple, simple et élégante et pourtant dépouillée d'un excès de conventions, favorisant un style plus individuel. La figure de l'auteur est donc mise à l'honneur à travers une forme qui se complexifie du fait de ses différentes héritages rhétoriques.

La complexité formelle de la lettre fait écho à une complexité matérielle. À la Renaissance, la lettre est au cœur de nombreux progrès : si le parchemin médiéval est un matériau cher, il est progressivement remplacé par le papier, de plus ou moins haute qualité, à

⁴¹ Stanley K. Stowers, *Letter Writing in Greco-Roman Antiquity*, Louisville : Westminster John Knox Press, 1986, p. 15. La forme épistolaire permet aussi aux communautés chrétiennes dispersées de communiquer et de former une communauté globale et cohérente, en attestent les nombreuses épîtres de Paul de Tarse aux différentes congrégations réparties autour de la Méditerranée.

⁴² Luc Vaillancourt, *La lettre familière au XVI^e siècle*, op. cit., p. 80-103. Au XII^e siècle, l'école de Bologne devient un chef-lieu de la théorie épistolaire et recommande *elegantia* et *dignitas*, sans digression et sans excès rhétoriques. A sa suite, l'école d'Orléans propose une forme épistolaire davantage centrée sur la grammaire.

⁴³ *Ibid.*, p.79. Sur la querelle du cicéronianisme, on rappelle qu'il s'agit d'une division d'ordre rhétorique entre ceux qui se revendiquent comme les vrais héritiers de Cicéron à travers un style rigide et codifié, et ceux qui se réclament de Cicéron à travers un style plus libre. Les premiers, autoproclamés cicéroniens, s'éloignent en réalité du modèle antique par leur purisme.

⁴⁴ Marc Fumaroli, *L'Age de l'éloquence*, op. cit., p. 41.

partir du début du XVI^e siècle, permettant l'envoi de davantage de lettres, ce qui a favorisé le développement de la République des Lettres⁴⁵. En outre, à partir de 1500 environ, la rapidité d'écriture commence à primer sur la beauté de l'écriture et la *secretary hand*, sorte d'écriture cursive plus rapide à tracer que les italiques, s'impose. On peut donc écrire davantage de lettres et plus rapidement qu'avant. Pour autant, les délais de circulation restent relativement longs pour les lettres non diplomatiques, on peut compter environ dix jours pour que le messenger parcoure cent *miles* par la terre⁴⁶. Les lettres étaient d'ailleurs en grande majorité confiées à des transporteurs, mais cela dépendait de leur contenu : si la lettre contenait des informations sensibles, elle était confiée à des serviteurs ou à des messagers de confiance⁴⁷. En outre, la majorité des lettres dans les premières modernités sont échangées entre hommes de statut social élevé, pour des raisons autant de prix que d'alphabétisation : au début du XVI^e siècle, on estime que 10% des hommes savaient lire et écrire, contre 1% de femmes⁴⁸. La matérialité de la lettre elle-même met ainsi en évidence le fait qu'elle est un outil qui souligne la supériorité des classes dominantes.

Dès lors, une série de questions émerge : qui écrit quoi, et dans quel but ? La cour concentre déjà une grande partie des lettres : à cette époque, elle est un centre culturel, sous les influences italiennes et françaises de la Renaissance, et certains aristocrates et conseillers sont aussi des écrivains, comme par exemple Thomas More, Thomas Wyatt, ou encore Thomas Elyot⁴⁹. Ainsi, les lettres ont des usages plus ou moins proches de la sphère littéraire, elles peuvent autant donner des informations factuelles sur un point précis, que communiquer une opinion ou servir à l'auteur pour se définir comme un homme de science ou de lettres⁵⁰. Pour

⁴⁵ Paul Trolander, *Literary Sociability in Early Modern England : The Epistolary Record*, Newark : University of Delaware Press, 2014, p. 27-28. Trolander indique qu'au début du XIV^e siècle, le papier devait coûter seulement un quart de ce que coûtait le parchemin, et un seizième à la fin du siècle suivant.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 33. Notons toutefois que pour les lettres qui passaient par la mer, les délais pouvaient être différents. En outre, la topographie pouvait grandement augmenter ou réduire ces délais.

⁴⁷ James Daybell, « The Scribal Circulation of Early Modern Letters », *Huntington Library Quarterly*, 2016, n° 3, p. 375.

⁴⁸ Minna Palander-Collin, « Correspondence », *op. cit.*, p. 654. Palander-Collin souligne que l'alphabétisation et les qualités littéraires étaient un facteur de discrimination sociale : par ce biais, l'élite se distinguait des marchands et des propriétaires terriens, qui se distinguaient eux-mêmes des paysans. En outre, elle note que la population londonienne était plus alphabétisée que celle des campagnes anglaises, et que la proportion totale de femmes alphabétisées avoisinait le nombre d'hommes de basse extraction alphabétisés.

⁴⁹ Pascal Brioist, « L'Angleterre humaniste », in *L'Europe de la Renaissance, 1470-1560*, Géraud Chaix éd., Nantes : Editions du Temps, 2002, p. 263-264. Brioist liste également les thèmes littéraires les plus prisés, à savoir l'Angleterre – et la protection divine dont elle bénéficie –, le Roi – souvent mis en parallèle avec le Roi David –, la noblesse, la loi, et enfin l'aristotélisme et son application politique.

⁵⁰ Toon Van Houdt, Gilbert Tournoy, Constant Matheussen, et Jan Papy, *Self-Presentation and Social Identification: The Rhetoric and Pragmatics of Letter Writing in Early Modern Times*, Louvain : Leuven University Press, 2002, p. 3.

les hommes et femmes de cour, la lettre est donc nécessairement teintée de certaines préoccupations littéraires, qui peuvent également se révéler au travers du respect plus ou moins strict et subtil des normes épistolaires héritées de l'Antiquité et du Moyen-âge, soulignant la nécessité curiale d'une *recte loquendi scientia*, ce qui tendrait à indiquer que les auteurs de lettres étaient très conscients des mots qu'ils couchaient sur le papier et de leurs implications⁵¹. Dans le cas de Cromwell, ce ne serait pas particulièrement étonnant : son omniprésence au sein du gouvernement l'amène à traiter de beaucoup de questions difficiles, et parfois avec des interlocuteurs eux-mêmes difficiles, tout en manœuvrant au milieu de factions qui lui étaient défavorables, il serait donc relativement logique que le ministre ait porté une attention toute particulière au choix de ses mots.

Cela pose la question de la conscience de l'auteur de lettres : l'auteur pourrait choisir ses mots avec soin dans une optique stratégique, sans pour autant avoir conscience de construire par ce biais une figure auctoriale qui pourrait varier en fonction des destinataires. Un point de vue contemporain sur ces lettres permet de retracer, avec le recul, ces changements auctoriaux, mais l'auteur avait-il conscience de la valeur de représentation de ses lettres, quand celles-ci traitaient de sujets ordinaires ? Ces lettres, que Catherine Kerbrat-Orecchioni nomme « lettres ordinaires », ont très peu été étudiées à ce jour dans une optique littéraire, ce qui ouvre de nombreuses perspectives d'analyse⁵². Si la lettre dite ordinaire se trouve au carrefour du construit et du réel, on peut s'interroger sur sa part de réalité : dans les lettres cromwelliennes, on ne se départ jamais de la réalité des faits, pour des questions purement pratiques, les lettres ayant un but d'efficacité diplomatique, et s'éloigner de la réalité compromettrait cela. Pour autant, Cromwell ne s'adresse pas de la même façon à tous ses destinataires, manipulant parfois légèrement cette réalité des faits par des biais rhétoriques.

Cela interroge ainsi sur la notion même de vérité épistolaire : la lettre est un genre littéraire éminemment personnel, qui repose donc sur une forme de subjectivité qui se révèle avant tout dans le choix des mots, et ainsi, chaque auteur de lettres pourrait redéfinir les contours du concept de vérité, en fonction de sa subjectivité. Cela pose un véritable problème générique pour la forme épistolaire, dont la définition s'avère flottante. Ainsi, Lecointre propose que

⁵¹ Jane Griffiths, « The Grammarian as *Poeta* and *Vates* : Self-Presentation in the *Antibossicon* » in *Self-Presentation and Social Identification*, op. cit., p. 321. Cette expression latine de *recte loquendi scientia* est tirée de l'*Institutio Oratoria*, 1, 4, 2, de Quintilien, un pédagogue latin qui a défini et analysé l'art oratoire, en insistant sur la fonction interprétative de la grammaire.

⁵² Catherine Kerbrat-Orecchioni, « L'interaction épistolaire », in *La Lettre Entre Réel et Fiction / Textes de Jean-Michel Adam, Ruth Amossy, Michèle Bokobza Kahan... [et Al.]*. Jürgen Siess, éd., Paris : Sedes, 1998, p. 1. Cet ouvrage constitue un point de départ intéressant pour qui veut analyser la part fictive de la lettre. Pour autant, il traite avant tout de la forme du roman épistolaire, ce qui est fondamentalement différent de l'étude menée ici.

« toute correspondance [...] obéit à des règles de fonctionnement interne d'où [...] devrait se définir le genre⁵³. » La poétique épistolaire est donc par nature protéiforme, ce qui en complexifie l'approche⁵⁴. Au-delà de l'exploitation documentaire des lettres de Cromwell, cela pose la question du rapport entre invention et expression de soi dans les lettres du ministre. Il est ainsi difficile d'établir où le processus de représentation de soi commence et où il se termine.

La valeur biographique des lettres ordinaires cromwelliennes est indiscutable, mais dans la mesure où elles mettent en place un processus de représentation de soi, on peut questionner leur valeur littéraire et ainsi la légitimité de les envisager dans une étude littéraire ou générique. La forme épistolaire est par nature un genre à part en ce qu'elle se situe à mi-chemin entre la littérature traditionnelle et une forme de communication purement pragmatique, elle appartient donc à un espace littéraire spécifique fondé sur la question de l'ethos⁵⁵. On ignore si les lettres ordinaires de Cromwell reposaient sur un projet littéraire conscient, mais il est pourtant clair que le ministre sait négocier sa propre figure dans sa correspondance, grâce à l'exercice de constantes formelles et de motifs topiques. Le projet littéraire derrière la correspondance est ainsi double : écrire une lettre c'est à la fois mimer la communication – une communication rendue fictive par l'absence de l'autre – et se penser afin de se déterminer en tant que figure écrivante, même si le degré de conscience du scripteur est variable et difficile à déterminer⁵⁶. Dès lors, la valeur littéraire des lettres ordinaires repose moins sur la conscience du projet littéraire à l'origine de l'écriture que sur la maîtrise de l'art de la représentation par l'épistolier.

Le flou générique de la forme épistolaire fait écho au flou diplomatique entourant à la fois Cromwell et les ambassadeurs : si Cromwell était le ministre principal d'Henri VIII, sa position n'en était pas moins informelle en beaucoup d'aspects, comparé à ses homologues⁵⁷. De la même façon, la notion de diplomate est relativement floue, en ce qu'elle gravite autour de la notion de représentation diplomatique⁵⁸. Pour autant, la correspondance épistolaire permet de proposer une vision des relations diplomatiques centrée sur les acteurs et sur les tensions au

⁵³ Sophie Lecointre, « Pour une théorie du texte des correspondances », in *Écrire, lire, publier les correspondances. Problématique et économie d'un genre littéraire* (Actes du colloque international de Nantes, 4-7 octobre 1982), J.-L. Bonnat éd., Nantes : Presses de l'Université de Nantes, 1983, p. 195.

⁵⁴ Bernard Beugnot, « De l'invention épistolaire : à la manière de soi », in *L'Épistolarité à travers les siècles : geste de communication et/ou d'écriture*, Mireille Bossis éd., Stuttgart : Franz Steiner Verlag, 1990, p. 27.

⁵⁵ Ouidad Tebbaa, *Les genres textuels, une question d'interprétation?*, in Driss Ablali, Ayoub Bouhouhou, et Ouidad Tebbaa éd., Limoges : Lambert-Lucas, 2015, p. 93.

⁵⁶ Geneviève Haroche-Bouzinac, *L'épistolaire*, Paris : Hachette, 1995, p. 87.

⁵⁷ Diarmaid MacCulloch, *Thomas Cromwell : A Life*, op. cit., p. 398. McCulloch indique que la position de Cromwell se formalise davantage à partir de l'exécution d'Anne Boleyn, en 1536.

⁵⁸ Tracey A. Sowerby, et Jan Hennings, *Practices of Diplomacy in the Early Modern World c.1410-1800*, Oxford : Oxford University Press, 2019, p. 2.

cœur desquelles ils agissent, et ce de façon subjective⁵⁹. Dans cette optique, les ambassadeurs résidents sont des figures clés, tout comme Cromwell, en tant que ministre principal entre 1534 et 1540. Cela est d'autant plus intéressant qu'une grande partie des lettres de Cromwell ont pu être préservées, car la destruction systématique de ses papiers, entamée par ses serviteurs les plus loyaux après son exécution n'a pas pu être menée à son terme, et le reste des papiers – au demeurant très bien classé – a été confisqué par la couronne⁶⁰. Ces lettres ont notamment été compilées en 1902 par Robert Bigelow Merriman, un biographe du ministre, une entreprise colossale qui n'a pas été réitérée⁶¹. Parmi les lettres qui nous restent et que Cromwell a envoyées aux ambassadeurs résidents, on distingue deux catégories assez inégales en termes de volume : d'un côté, les lettres aux ambassadeurs non-anglais présents sur le sol anglais, soit trois lettres, et de l'autre celles aux ambassadeurs anglais présents sur le sol étranger, soit cinquante-trois lettres.

En ce qui concerne les ambassadeurs étrangers, les lettres se limitent à un destinataire, Eustache Chapuys, ambassadeur pour le compte de Charles Quint. Malgré ses échanges prolifiques qui ont permis d'en apprendre beaucoup sur la diplomatie anglaise, on dispose d'assez peu de détails à son propos : cet Annécien est né en 1499 et mort en 1556, et a d'abord servi le duc de Savoie Charles III, qui l'envoie en ambassade. Il y séduit Charles Quint par son éloquence et passe alors à son service en 1527. Deux ans plus tard, il est envoyé à la cour d'Henri VIII, en remplacement de Don Inigo de Mendoza, jusqu'en 1545. Se considérant comme un humaniste, il y écrit de très nombreuses lettres, autant à Charles Quint qu'à des hommes de lettres comme Érasme⁶². Il est également avéré que Chapuys entretenait avec Cromwell des relations cordiales, nourries par des conversations orales régulières autant que

⁵⁹ Tracey A. Sowerby, et Jan Hennings, *Practices of Diplomacy in the Early Modern World c.1410-1800*, op. cit. Cette façon d'envisager la diplomatie s'inscrit dans le courant de la *New Diplomatic History*, qui souligne avant tout le rôle des individus afin de comprendre les relations diplomatiques et l'histoire globale qui les entoure. En somme, il s'agit d'aller de l'individuel vers l'historique.

⁶⁰ Diarmaid MacCulloch, *Thomas Cromwell : A Life*, op. cit., p. 1-2. Les lettres de Cromwell sont aujourd'hui en partie détenue par les Archives Nationales, à Kew, l'autre partie appartenant à la British Library, à Londres.

⁶¹ Voir Roger B. Merriman, *Life and Letters of Thomas Cromwell*, Vol. 1 : *Life, Letters to 1535*, et *Life and Letters of Thomas Cromwell*, Vol. 2 : *Letters from 1536*, Londres : Oxford University Press, 1902. Ci-après, Merriman, I ou Merriman, II. Nous nous fonderons sur ces compilations de lettres pour mener cette étude. Pour autant, il ne faut pas ignorer la partialité de Merriman dans ses notes concernant les lettres, puisque ce dernier appartient à une génération de chercheurs qui a vu en Cromwell l'incarnation des maux du royaume, au point que MacCulloch le nomme « *[Cromwell's] most indefatigable and imperceptive of biographers.* » Diarmaid MacCulloch, *Thomas Cromwell : A Life*, op. cit., p. 72.

⁶² Garrett Mattingly, « A Humanist Ambassador », *The Journal of Modern History*, 1932, n° 2, p. 1-5.

franches⁶³. Le lien entre Chapuys et Cromwell rappelle la formation diplomatique internationale de Cromwell et souligne la position impériale vis-à-vis de l'Angleterre.

En ce qui concerne les ambassadeurs anglais, on en distingue six, à propos desquels on dispose de plus ou moins d'informations, en fonction du rôle qu'ils ont joué. On note tout d'abord la correspondance nourrie que Cromwell a échangé avec Gardiner durant l'ambassade de ce dernier en France, entre 1535 et 1538. Stephen Gardiner est un évêque catholique, entré au service du cardinal Wolsey en 1524, aux côtés de Cromwell. Relativement conservateur, il s'intègre rapidement à l'administration et fait partie des deux évêques envoyés à Rome dans l'affaire du divorce, malgré son profond ressentiment à l'égard d'Anne Boleyn. En 1529, il est nommé secrétaire du roi en récompense de ses services diplomatiques, et en 1531, il obtient l'évêché de Winchester, l'une des plus hautes distinctions. Pourtant, à partir de 1532, il se fait le défenseur des libertés de l'Église face aux attaques menées, entre autres, par Cromwell, et tombe ainsi en disgrâce⁶⁴. En 1535, il est envoyé en France et trois ans plus tard, il quitte son office d'ambassadeur résident en France, dans lequel il est remplacé par l'évêque Edmund Bonner, jusqu'au début de l'année 1540. Bonner n'est pas un inconnu pour Cromwell, au contraire, il est un ami de longue date puisque les deux hommes avaient tous deux travaillé pour le cardinal Wolsey, et ils étaient en outre liés par leur profonde inimitié envers Gardiner⁶⁵. Lorsque Bonner quitte la France, il est remplacé par John Wallop, sur lequel on sait peu de choses, si ce n'est qu'à partir de 1532, il a régulièrement été envoyé en mission diplomatique, notamment aux côtés de Gardiner durant son ambassade en France⁶⁶. Il semble que Cromwell ait entretenu des relations conflictuelles avec Wallop, qui est à la fois proche de Gardiner et, par l'intermédiaire de sa femme, d'Anne Boleyn, dont les relations avec Cromwell sont exécrables⁶⁷. Wallop est également conservateur en termes religieux, en opposition totale, donc, avec le ministre.

Dans les lettres de Cromwell, nombreuses sont celles adressées à Thomas Wyatt, qui a occupé le poste d'ambassadeur auprès de l'empereur Charles Quint entre 1537 et 1540. Wyatt est issu d'une famille éminente, son père est notamment Maître des Joyaux de la Couronne, un poste d'une grande importance en termes financiers⁶⁸. La figure de Wyatt est assez bien

⁶³ Diarmaid MacCulloch, *Thomas Cromwell : A Life*, op. cit., p. 292. MacCulloch désigne les relations entre les deux hommes comme des « *familiar terms*. »

⁶⁴ Diarmaid MacCulloch, « Two Dons in Politics : Thomas Cranmer and Stephen Gardiner, 1503-1533 », *The Historical Journal*, 1994, n° 1, p. 3-19.

⁶⁵ MacCulloch, Diarmaid, *Thomas Cromwell : A Life*, op. cit., p. 507.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 526.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 127.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 44.

documentée, ce qui découle du fait que Wyatt était également un poète reconnu dont les œuvres nous sont parvenues. Il a ainsi suivi la cour impériale, constamment mobile, pendant trois ans, une tâche délicate au vu des relations parfois houleuses entre l'Angleterre et l'Empire⁶⁹. Il semble que Wyatt ait été relativement proche de Cromwell, suffisamment pour qu'il assiste à l'exécution de ce dernier en 1540⁷⁰. Pour Diarmaid MacCulloch, on peut même voir Wyatt comme le protégé de Cromwell, ce qui expliquerait que Wyatt ait survécu à Anne Boleyn, malgré ses liens privilégiés avec elle. Par la suite, Wyatt est remplacé par Richard Pate, qui officie moins d'un an, ce qui n'est pas surprenant lorsqu'on sait qu'il avait lui-même choisi l'exil en 1539 pour cause de désaccord religieux avec le Roi, étant lui-même partisan de la papauté. Pate dispose de toutes les qualités requises pour un diplomate : il parle couramment latin, français, italien et peut-être espagnol et a étudié aux côtés de Jean-Louis Vivès. Il connaît également très bien la cour de Charles Quint, dans laquelle il a déjà servi de 1533 à 1537. Il n'est dès lors pas étonnant qu'il ait été envoyé en terres impériales malgré ses allégeances conservatrices : il pouvait servir un rapprochement stratégique entre l'Angleterre et le Saint-Empire⁷¹.

Enfin, Cromwell correspond avec Thomas Wriothesley, ambassadeur aux Pays-Bas (alors sous l'autorité de Charles Quint) jusqu'en 1539. Wriothesley est un personnage intéressant : ancien protégé de Gardiner, il change de camp et se met au service de Cromwell, dont il devient le secrétaire et à qui il reste fidèle au point de lui succéder en tant que secrétaire du roi en 1539, ce qui permet à Cromwell de garder une mainmise discrète sur le poste⁷². À partir de son ralliement à Cromwell, il occupe différentes charges diplomatiques, soit en étant envoyé en ambassade pour faire avancer la cause du Roi à l'étranger, soit en apaisant les dissensions internes au royaume. Il s'affirme donc comme un homme de confiance pour le Roi, notamment à partir de 1536⁷³.

Cromwell entretenait donc des liens relativement polarisés avec les ambassadeurs : certains sont proches de lui, tandis que d'autres s'en démarquent par leurs positions politiques

⁶⁹ Jason Powell, « Thomas Wyatt's Poetry in Embassy : Egerton 2711 and the Production of Literary Manuscripts Abroad », *Huntington Library Quarterly*, 2004, n° 2, p. 265. D'après Powell, les 32 lettres diplomatiques de Wyatt qui nous sont parvenues mentionnent la présence de l'ambassadeur à la suite de la cour impériale à Barbastro, Barcelone, Hythe, Valladolid, Tolède, Blois, Amboise, Paris, Bruxelles, and Gand.

⁷⁰ Diarmaid MacCulloch, *Thomas Cromwell: A Life*, op. cit., p. 531. D'après MacCulloch, Cromwell aurait parlé à Wyatt depuis l'échafaud, lui disant : « Farewell, Wyatt » et encore « Gentle Wyatt, pray for me. »

⁷¹ Tracey A. Sowerby, « Richard Pate, the Royal Supremacy and Reformation Diplomacy », *The Historical Journal*, 2011, n° 2, p. 268-270.

⁷² Diarmaid MacCulloch, *Thomas Cromwell: A Life*, op. cit., p. 519.

⁷³ A. L. Rowse, « Thomas Wriothesley, First Earl of Southampton », *Huntington Library Quarterly*, 1965, n° 2, p. 108-110.

et religieuses, causant des frictions. Les lettres de Cromwell n'en sont que plus révélatrices puisqu'elles renseignent non seulement sur les codes diplomatiques et littéraires mais également sur la façon dont ces codes pouvaient s'appliquer à des relations interpersonnelles. La lettre est alors véritablement ancrée dans une situation dont elle ne peut être isolée⁷⁴. Dès lors, la correspondance épistolaire devient un remarquable outil pour qui veut étudier la façon dont les individus se façonnent et interagissent à l'époque des premières modernités, à travers le prisme de la diplomatie. La figure auctoriale cromwellienne, loin d'être fixe, s'exprime et se réinvente à travers une maîtrise fine des normes diplomatiques et épistolaires, faisant émerger la figure de l'épistolier, aux côtés de celle du ministre, dans une correspondance résolument diplomatico-littéraire.

Analyser ce phénomène requiert d'étudier d'abord ce que le langage épistolaire dit du monde diplomatique : la forme épistolaire, qui navigue entre le dit et le non-dit, se révèle le relais de la parole performative royale et transmet ordres et informations sans déroger aux principes rhétoriques mis en place par la culture humaniste. Dès lors, pour Cromwell et dans un subtil jeu diplomatique, manier toute la palette du *je* épistolaire devient essentiel : le négociateur est le cœur d'une série de manœuvres visant à concilier étiquette et efficacité administrative dans le but d'apaiser les relations internationales, et la lettre ambassadoriale constitue ainsi un formidable outil à la disposition du roi et des ministres anglais dans la négociation avec les autres royaumes européens. Cette stratégie auctoriale réclame donc de mettre en scène le *je* et l'Autre avec une grande dextérité et au travers d'une série de rituels, dans un jeu de représentations que traduit la correspondance épistolaire de Thomas Cromwell.

⁷⁴ Catherine Kerbrat-Orecchioni, « L'interaction épistolaire », *op. cit.*, p. 19.

1 – L’acte performatif épistolaire : entre dit et non-dit

I – LOCUTOIRE, ILLOCUTOIRE, PERLOCUTOIRE

1 – Le discours comme langage et représentation

La lettre, si on choisit de la définir comme l’a fait Susan Fitzmaurice, peut se comprendre à l’époque moderne comme un acte littéraire qui répond à la fois à un acte le précédant, comme une autre lettre, un événement ou une pensée, et qui anticipe également un texte à venir, soit la réponse du destinataire de la lettre qui, à son tour, prendra la plume, comme le suggère le terme même de « correspondance »⁷⁵. Dès lors, on envisage la lettre comme une forme de discours répondant à des attentes précises, dans la mesure où elle fait toujours référence au passé tout en s’inscrivant dans la temporalité du destinataire, vers qui la lettre est tournée puisqu’elle lui est destinée. Alors, et dans la mesure où la lettre s’inscrit dans une temporalité bien définie, entre l’acte la précédant et la réponse qu’elle appelle, on se retrouve face à une forme de discours extrêmement codifiée, une codification renforcée par l’aspect écrit de la lettre : elle permet lecture et relecture, sans être cantonnée à l’instantanéité du discours oral, et la lettre, davantage qu’un discours, peut alors être définie comme un acte locutoire⁷⁶. La notion d’acte locutoire semble particulièrement intéressante ici car, à la différence du terme « discours », elle dénote fortement l’activité du sujet, qui dépend nécessairement du contexte dans lequel ce dernier se trouve. En effet, si on comprend ici le discours comme le langage mis en action par le sujet à un instant précis⁷⁷, alors on doit prendre en compte son contexte de

⁷⁵ Susan M. Fitzmaurice, *The Familiar Letter in Early Modern English : A Pragmatic Approach*, Amsterdam : John Benjamins Publishing, 2002, p. 1.

⁷⁶ Voir Julien Greimas Algirdas et Association suisse de sémiotique, *La lettre : approches sémiotiques : les actes du VI^e Colloque interdisciplinaire*, Fribourg : Editions universitaires, 1988.

⁷⁷ A ce sujet, voir Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Wiesbaden : Otto Harrassowitz Verlag, 1989. Saussure propose une analyse de ce que nous avons jusque-là nommé discours et qu’il nomme « parole », en affirmant son caractère hétérogène et systématique, à la différence de la langue, qui est homogène en ce qu’elle est un principe de classification et un tout autonome qui existe hors du locuteur et de son énoncé. Pour Saussure, le langage ne peut être un objet d’étude linguistique car il peut être étudié sous une multitude de points de vue et peut donc être revendiqué par d’autres sciences comme la sociologie ou l’histoire de façon légitime. Dès lors, il prend pour objet d’étude la langue, plus précise que le langage. La langue, qui relève du code linguistique, est l’élément qui permet l’échange entre les individus et elle est donc purement psychique, contrairement à la parole, qui fait référence à l’usage que les individus font de ce code. Par souci de clarté, on utilisera ici le terme de « discours » et non de « parole », afin de ne pas connoter de dimension orale, qui n’est pas présente dans les lettres.

production : un souverain en temps de guerre ne produira pas le même discours envers son ennemi qu'un souverain en temps de paix envers son allié. De la même façon, on ne pourra s'adresser de la même façon à un supérieur qu'à un égal. En outre, l'acte locutoire semble plus clairement défini comme un moment dans le temps que le discours et, à ce titre, il se distingue des fonctions illocutoires et perlocutoires, telles qu'il s'agit désormais de les définir.

L'acte locutoire a été expliqué par John Langshaw Austin comme le fait d'énoncer des faits, de formuler du contenu, et dans la mesure où il prend place dans un contexte défini par le locuteur lui-même, il ne peut être dissocié des fonctions illocutoires et perlocutoires d'un énoncé⁷⁸. En effet, la fonction illocutoire renvoie au message présent dans l'énoncé sans pour autant qu'il soit formulé : ainsi, lorsque Cromwell écrit à Gardiner et à Wallop le 7 décembre 1535 et remercie les deux hommes pour les nouvelles venant de France que ceux-ci lui ont communiquées, on en déduit que Cromwell désire que cette correspondance soutenue continue⁷⁹. Il s'agit donc d'un message que l'on peut qualifier de sous-entendu, qui peut aussi être une promesse ou une menace. Cette fonction illocutoire, si elle se rapproche de la notion d'implicite, n'en revêt pas exactement les contours : l'implicite peut se définir comme un énoncé qui est contenu dans une proposition sans pour autant être formellement exprimé, tandis que la fonction illocutoire correspond davantage au fait que dire a une certaine valeur, en rendant évidente la façon dont l'énoncé doit être compris par le co-locuteur⁸⁰. Cette fonction illocutoire va de pair avec une fonction perlocutoire, que l'on peut comprendre comme l'effet produit par l'énoncé sur le co-locuteur. La fonction perlocutoire est donc, à la différence de l'illocutoire, intentionnelle. Ainsi, lorsque Cromwell indique le 4 mai 1538 à Thomas Wyatt, ambassadeur auprès de Charles Quint, que ses lettres se font rares et que le Roi en est contrarié,

⁷⁸ John Langshaw Austin, *How to Do Things with Words: Second Edition*, Cambridge : Harvard University Press, 1975. Pour une analyse plus complète des fonctions illocutoires et perlocutoires, voir surtout les conférences n°8, 9 et 10. Austin problématise le rapport entre langage et action en se demandant dans quelle mesure dire quelque chose c'est aussi faire quelque chose. Puis, dans la onzième conférence, Austin différencie les énoncés constatifs qui, comme leur nom l'indique, constatent, sont vrais ou faux mais n'accomplissent rien (par exemple, « il fait beau »), des énoncés performatifs qui, au contraire, ne constatent rien mais accomplissent (par exemple, « je m'excuse »). Entre ces deux pôles énonciatifs, on retrouve tous les énoncés mixtes, qui ne peuvent pas être strictement catégorisés selon le principe de la tridistinction locutoire. Par souci de clarté, on utilisera ici le terme d'« acte locutoire » car il englobe à la fois le constatif, l'illocutoire et le perlocutoire, et plus ponctuellement celui d'« énoncé », qui se rapporte à la séquence réalisée par l'acte locutoire.

⁷⁹ Merriman, I, lettre 127, p. 435-436 : « *After my moost hartly commendacions with like thanks for your gentle letteres and aduertisements of the Occurrantes there, ye shal at this tyme receyve the kinges highnes letteres answering to yours of the xxviiiith of Nouembre* ».

⁸⁰ On utilisera ici le terme de « co-locuteur » lorsqu'on fera référence à un contexte linguistique non spécifique à la correspondance épistolaire. Lorsqu'il sera plus particulièrement question de lettres, on utilisera le terme de « destinataire », comme le fait déjà Erasme dans son *De conscribendis epistolis*. Voir aussi Luc Vaillancourt, « Topologie du registre conversationnel chez Érasme et Guazzo », *Tangence*, n° 79, 2006.

on peut lire derrière ces paroles une menace cachée qui devrait avoir pour effet de remettre Thomas Wyatt dans le droit chemin⁸¹. Ainsi, pour reprendre les termes austiniens, *dire quelque chose, c'est toujours faire quelque chose*, au-delà de l'énoncé constatif que constitue l'acte locutoire⁸².

Dès lors, on remarque que les notions d'illocutoire et de perlocutoire sont particulièrement utiles dans l'analyse des lettres : nous l'avons dit, la lettre est une forme littéraire qui ne s'inscrit pas exclusivement dans le présent, elle fait appel au passé en ce qu'elle répond à une lettre précédente ou réagit à des faits qui seront nécessairement passés au moment de la lecture par le destinataire, tout en se maintenant résolument dans le futur en s'adressant à un destinataire dont la temporalité appartient à l'avenir, puisqu'il ne peut lire la lettre qu'après que cette dernière a été écrite. La forme épistolaire est donc liée à une forme « d'historicité condensée » puisqu'elle dépasse ses propres implications présentes en direction du passé comme du futur⁸³. Ainsi, tout comme on peut difficilement comprendre l'acte locutoire comme un ensemble de mots détaché de tout contexte, la lettre apparaît comme un ensemble de signes dépendant du contexte et qui doivent être interprétés par le destinataire. L'acte épistolaire se situe donc au carrefour du dit et du non-dit, du locutoire et de l'illocutoire, entre ce qui est exprimé et ce qui doit être décrypté.

Cela est d'autant plus vrai que les lettres aux ambassadeurs sont des lettres qui interviennent dans l'urgence d'une situation précise, régie par la politique internationale, et une connaissance du contexte semble donc nécessaire pour comprendre ces lettres dans leur globalité. Il s'agit d'un échange entre personnes qui savent et qui ont conscience de leur savoir réciproque. Dès lors, de nombreux éléments sont passés sous silence car ils apparaissent évidents, ils n'ont donc pas besoin d'être rappelés et sont sous-entendus. Ainsi, dans une lettre de Cromwell à Eustache Chapuys datée du 10 septembre 1535, on peut lire :

« Le fait est que depuis la lecture de la victoire de sa Majesté votre maître dans les lettres de Granvelle qui décrivaient la prise d'assaut de Tunis, très salutaire

⁸¹ Merriman, II, lettre 257, p. 137 : « *Moche his Maiestie dothe mervil that you Maister Wiat is not more spedye in your aduertismentes considering the tyme and thimportaunce of affaires now in treatie amonges christien princes, It shal be good that you redubbe that negligence* ».

⁸² Voir John Langshaw Austin, *Quand dire, c'est faire*, traduit par Gilles Lanes, Paris : Editions du Seuil, 1991.

⁸³ Judith Butler, *Excitable Speech : A Politics of the Performative*, New York : Routledge, 2013, p. 3. La notion d'historicité condensée (« *condensed historicity* ») est proposée par Butler à partir des analyses d'Austin dans *How to Do Things With Words*. Austin analyse l'acte performatif comme un rituel qui dépasse sa propre temporalité grâce à son ancrage dans le passé, le présent et le futur ; ainsi, un acte locutoire performatif est un « moment » car il n'est pas seulement limité à la temporalité de l'énonciation. Il en va de même ici pour les lettres, qui ne se limitent pas temporellement au moment de l'écriture.

pour la totalité du monde chrétien et allouée par Dieu, mon roi, maître invaincu s'il en est, fut pris d'une joie si grande que, si sa Majesté elle-même n'avait rencontré cette glorieuse victoire, il n'aurait en aucun cas pu être davantage ennuyé, et autant depuis il ne se vit rien accorder de plus de la main de Dieu, autant il jurait régulièrement de la réussite de l'expédition, saintement couronnée par la victoire. Cette victoire, donc, digne de tous les éloges, il en félicite encore et encore sa Majesté victorieuse et il prie pour le salut du christianisme auquel il est profondément favorable, de même qu'à ce qu'il soit appliqué en toute occasion et par tous les moyens⁸⁴. »

Cette lettre adressée à l'ambassadeur de Charles Quint à la cour d'Angleterre fait état d'une victoire de l'Empereur à Tunis dont Cromwell a eu connaissance. La lettre ne détaille pas la victoire en elle-même ou le contexte militaire ; en tant qu'ambassadeur, il est certain que Chapuys, dont on sait qu'il échangeait abondamment avec l'Empereur, était parfaitement au courant de cette victoire⁸⁵. De même, Cromwell affirme ici avoir été mis au courant de la réussite impériale par un certain « *granuell* », que l'on a ici identifié à Nicolas Perrenot de Granvelle, homme de confiance de Charles Quint, qui en fait même son garde des Sceaux en 1532. Au vu de son statut dans l'Empire, il n'est pas particulièrement étonnant que ce soit Nicolas Perrenot de Granvelle qui ait informé les puissances étrangères des victoires impériales. La victoire dont il est question ici est la reconquête de Tunis par les troupes de Charles Quint, alors que la ville était sous contrôle ottoman depuis 1534, dans une stratégie générale de reconquête de la Méditerranée. Ainsi, entre le 16 juin et le 21 juillet 1535, les troupes de Charles Quint, composées de troupes impériales, espagnoles, portugaises, pontificales, génoises et d'Hospitaliers, assiègent la ville.⁸⁶ Or, aucun de ces éléments purement factuels ne sont présents

⁸⁴Merriman, I, lettre 117, p. 424, traduction personnelle inédite, : « *Ex lectione namque tum cesaree matis tum domini de granuell litterarum, que toti christiano orbi saluberrimam diuinitusque concessam Tunisii expugnationem describebant tam solido gaudio inuictissimus dominus meus rex affectus est, ut si sue ipsi mati gloriosa hec obuenuisset victoria, maiori neutiquam affici potuisset nec alium vllum quam qui a deo nunc concessus est, tam sancte a cesare suscepto expeditionis euentu sibi vnquam pollicebatur. Hanc igitur victoriam omni quidem dignam laude, cesaree mati iterum atque iterum gratulatur salutaremque rei publice christiane precatur, cui sic ex corde fauet, vt si vlla vnquam occasione, vllane sua opera.* » Les traductions des lettres en latin qui figurent ici sont personnelles, en l'absence de traduction officielle.

⁸⁵ Voir Biblioteca Digital Hispánica, « Correspondencia de Eustace Chapuys, embajador de España en Inglaterra (1529-1545) ». Une grande partie des lettres que Chapuys a adressées à Charles Quint pendant son ambassade à la cour d'Henri VIII ont été triées, répertoriées et recopiées avec soin au XIXe siècle, ce qui donne une idée du nombre de lettres échangées entre les deux hommes. Pour la période 1529-1530 par exemple, on ne compte pas moins de 52 lettres.

⁸⁶ Francisco López de Gómara, Miguel Angel de Bunes Ibarra, et Nora Edith Jiménez, *Guerras de mar del emperador Carlos V*, Madrid : Sociedad Estatal para la Conmemoración de los Centenarios de Felipe II y Carlos V, 2000, *passim*.

dans la lettre, certainement car les faits sont connus des deux locuteurs, et ce d'autant plus que la lettre date du 10 septembre 1535, c'est-à-dire moins de trois mois après la prise de Tunis, qui est donc encore fraîche dans les mémoires. Ainsi, la lettre de Cromwell est davantage construite sur l'éloge, dans l'optique de conserver des liens d'amitié entre le royaume d'Angleterre et le Saint-Empire, comme le suggèrent l'expression « *tam solido gaudio* » (« une joie si grande ») ou encore l'omniprésence de mentions chrétiennes, qui visent à réunir Charles Quint et Henri VIII sous la même bannière, malgré le fait que l'Acte de Suprématie avait fait d'Henri VIII le chef de l'Eglise d'Angleterre l'année précédente, et qu'ainsi les deux rois n'étaient théoriquement plus sur un pied d'égalité en termes de religion, puisque Charles Quint restait soumis à l'autorité du pape Paul III. Pour autant, on rappelle que puisque Charles Quint est à la tête du Saint-Empire, son rôle dispose d'une aura religieuse importante qui fait de lui un acteur prépondérant de la chrétienté, ainsi, en s'affranchissant de l'autorité papale, Henri VIII se rapproche de l'Empereur, qui dispose d'un pouvoir religieux étendu. La notion de « *rei publice Christiane* » est particulièrement révélatrice de cette volonté de réunir les deux rois : si la traduction vers le français impose le concept (« Christianisme », donc), la formulation latine n'en est pas moins intéressante. Le concept de « *res publica Christiana* », littéralement « la chose publique chrétienne », « la chose commune chrétienne », met en valeur l'aspect communautaire de la religion et donc l'union entre le royaume d'Angleterre et le Saint-Empire par le biais de la religion. Un second niveau de lecture permet cependant de saisir l'ambivalence de cette « *res publica Christiana* » : l'Empire est présenté comme le gardien de la Chrétienté, mais en mettant l'Angleterre au même niveau que l'Empire avec la notion de « publica », Cromwell place l'Angleterre et son roi en gardiens de l'unité chrétienne, une unité qu'ils brisent dans les faits en refusant de se soumettre à l'autorité papale. La lettre est donc ici davantage un lieu de communication à fonctions illocutoires et perlocutoires visant à renforcer les relations entre les deux rois que de l'ordre du constatif puisque Cromwell autant que Chapuys sont au courant des faits extérieurs auxquels il est fait référence.

Faire de la lettre un lieu de représentation comme c'est le cas ici à travers les fonctions illocutoire et perlocutoire plutôt qu'un lieu de constatation et d'énumération de faits n'est ni un concept de l'époque moderne né avec l'humanisme ni une projection contemporaine reflétée dans le XVI^e siècle. En effet, on retrouve cette idée dès le premier siècle avant notre ère : comme l'a souligné Luc Vaillancourt dans son étude de la lettre familière au XVI^e siècle, les lettres de Cicéron témoignent déjà d'un souci de représentation dans l'épistolaire⁸⁷. Ainsi, pour l'orateur,

⁸⁷ Luc Vaillancourt, *La lettre familière au XVI^e siècle*, op. cit, p. 53.

la lettre est le lieu par excellence de l'accomplissement des *officia* de la république romaine car elle permet de s'expliquer, de se justifier, mais également de converser dans un style adapté à chaque destinataire : on retrouve donc déjà l'idée que la lettre permet de se construire en tant que locuteur par le biais du locutoire, de l'illocutoire et du perlocutoire. Dans le cas d'auteurs antiques comme Cicéron (106 av. J.-C. – 43 av. J.-C.), Sénèque (vers 1 av. J.-C. – 65) et Pliny le Jeune (61 – vers 113), très prolifiques en termes de correspondance épistolaire personnelle, cette volonté de convaincre autant par la forme que par le fond peut déjà être perçue dans la mise en place d'une rhétorique argumentative précise en cinq étapes : *exordium*, *narratio*, *confirmatio*, *refutatio* et *peroratio*. Une lettre au style convaincant doit donc s'ouvrir sur l'*exordium*, qui informe brièvement le destinataire de la lettre du contenu de cette dernière, puis la *narratio* expose les faits, ce qui peut également permettre de justifier la raison de l'écriture la lettre. La *confirmatio* renforce ensuite les arguments exposés et en propose une analyse plus fine : il s'agit à cet instant de convaincre le destinataire avant la *refutatio*, qui fait apparaître une antithèse qui va à l'encontre de la pensée précédemment mise en place. Enfin, la lettre s'achève sur la *peroratio*, qui conclut l'argumentation et en rappelle les points principaux⁸⁸. Si on ne peut conclure de ce modèle que toutes les lettres ont strictement été composées ainsi, celui-ci met en valeur chez les auteurs antiques une conscience aigüe de la force et de l'importance de la représentation dans le langage.

Par la suite, on retrouve les mêmes préoccupations représentatives chez les Chrétiens, comme dans les épîtres de Paul aux Romains, des lettres dans lesquelles la normativité permet d'ériger l'auteur en connaisseur des règles et donc d'asseoir son autorité⁸⁹. Cela est d'autant plus intéressant qu'il est probable que toutes les épîtres n'aient pas été rédigées par Paul ; dès lors, il est d'autant plus important que la lettre le représente en soulignant ses savoirs et son autorité⁹⁰. La forme de la lettre est donc le moyen de mettre en valeur l'auteur qui se distingue comme celui qui sait, que cela soit relatif au contexte ou aux usages littéraires concernant la forme épistolaire. Écrire et correspondre sont donc de véritables actes de représentation du contexte et de la place de l'auteur des lettres dans son contexte.

⁸⁸ Pour une analyse plus détaillée de la structure des lettres antiques, voir J. Aguilar Chiu, *1 Cor 12-14 : Literary Structure and Theology*, Rome : Gregorian Biblical BookShop, 2007.

⁸⁹ Luc Vaillancourt, *La lettre familière au XVI^e siècle*, op. cit., p. 68.

⁹⁰ À ce propos, les notes de *The Jerusalem Bible*, 1966, rappellent que la question est au cœur d'un débat académique. S'il y semble y avoir consensus sur l'attribution à Paul de Tarse de sept groupements de lettres qui constituent ce que l'on nomme les épîtres proto-pauliniennes, les six épîtres restantes constituent les épîtres deutéro-pauliniennes (rédigées par des disciples directs de Paul de Tarse) et trito-pauliniennes (rédigées par des disciples plus tardifs encore), sans compter deux épîtres considérées perdues. L'importance des codes épistolaires n'en est donc que plus grande, puisque les épîtres doivent donner l'illusion d'être de la main de Paul de Tarse.

Même s'il est difficile de retrouver dans la correspondance personnelle de Cromwell avec les ambassadeurs résidents des normes rhétoriques aussi strictes que celles qui structurent les lettres cicéroniennes, on peut en remarquer des traces. En effet, malgré ce que Marc Fumaroli a nommé « [l']essor et [le] désastre de la première Renaissance cicéronienne⁹¹ », les lettres restent un lieu de représentation dont les normes littéraires peuvent être les garantes, et cela peut notamment être observé dans les lettres qui contiennent des passages narratifs, comme la lettre que Cromwell envoie à Gardiner et à Wallop le 14 mai 1536⁹². Celle-ci raconte de façon relativement détaillée le crime et l'arrestation d'Anne Boleyn suite à sa trahison, en répondant à certains des préceptes de rhétorique antique, sans strictement s'y conformer. Ainsi, on commence par y apprendre que sur les ordres du roi, Cromwell relaie un événement dont l'abomination dépasse l'entendement : « *Yet the kinges highnes thought convenient that I shuld aduertise you of a chaunce, as most detestably and abhomynably deuised contriued ymagined doon and contynued* », événement dont l'abomination est tout de suite contrebalancée par l'assertion du fait que cette découverte salvatrice relève d'un fait divin (« *soo most happely and graciously by thordenaunce of god reueled manifested and notoriously knowne to all men* »). On retrouve ici des traces d'une *confirmatio* suivie d'une *refutatio*, dans la mesure où le même fait est à la fois analysé de façon extrêmement critique et accueilli favorablement. Cromwell explique ensuite que cet acte odieux de la part de la reine a été démasqué par son entourage qui ne pouvait supporter la bassesse de ses agissements, avant de révéler qu'il s'agissait d'une conspiration visant à éliminer le roi. Finalement, Cromwell se range du côté de la vérité en affirmant qu'il sait que Gardiner et Wallop ne pourront que condamner les projets de la reine : « *I write noo particularities, the thinges be soo abhomynable, that I thinke the like was neuer harde, and therfor I doubt not but this shalbe sufficient for your Instruction to declare the truth if ye haue occasion soo to doo*⁹³. » Cette dernière phrase ressemble vivement à une *peroratio*

⁹¹ Marc Fumaroli, *L'Age de l'éloquence*, op. cit., p. 77-106. Fumaroli analyse les normes rhétoriques de la Renaissance comme des éléments fluctuants entre un style recherché et très élaboré et un retour à une simplicité, qui serait garante de vérité. En ce sens, des auteurs comme Pétrarque ont pris leurs distances avec le modèle cicéronien.

⁹² Merriman, II, lettre 147, p. 11-12.

⁹³ On rappellera ici que le terme de « vérité » fait uniquement référence à ce que Cromwell présente comme telle. En effet, il semblerait que les accusations formulées à l'encontre d'Anne Boleyn ait été montées de toutes pièces, peut-être à la demande du Roi lui-même. Selon Eric Ives, cette machination serait le fait de Cromwell et découlerait des désaccords politiques entre Anne Boleyn et le conseiller, en plus du fait qu'elle n'avait pas donné d'héritier mâle au roi et qu'elle était à cette époque largement impopulaire auprès de la cour et du peuple. Pour une analyse plus détaillée de ce point de vue, voir Eric Ives, *The Life and Death of Anne Boleyn*, New York : Wiley, 1986. Pour autant, ces affirmations sont discutées et pour d'autres historiens, notamment John Schofield, si l'idée d'une conspiration cromwellienne domine, elle est le fait d'une vision biaisée fondée sur une mauvaise compréhension de la *Chronique d'Henri VIII d'Angleterre* (ou *Chronique espagnole*), une chronique d'auteur anonyme probablement écrite sous les règnes d'Henri VIII et Édouard VI et dont la véracité et l'exactitude sont discutables.

dans la mesure où elle rappelle le caractère odieux de la trahison, qui est l'argument principal, et où elle invite les deux ambassadeurs en France non seulement à le croire sur parole mais également à faire circuler l'information. Cromwell se donne donc ici les moyens de transmettre la vérité que le roi veut répandre, dans la mesure où il se place en connaisseur des normes qu'il reprend en partie, afin de rendre son acte locutoire plus convaincant. Enfin, on remarque que cette lettre date du 14 mai 1536, et qu'elle s'inscrit ainsi au cœur de l'affaire qui est en cours, Anne Boleyn ayant été arrêtée et conduite à la Tour de Londres le 2 mai 1536, avant que son mariage avec Henri VIII ne soit déclaré nul et non avenue le 17 mai et qu'elle ne soit exécutée le 19 mai par décapitation, sous la surveillance du même Cromwell⁹⁴. En se montrant partisan de la vérité – et donc de l'accusation – le conseiller s'érige en juge avant l'heure, ce qui suggère que le sort d'Anne Boleyn était déjà scellé. En outre, au vu des délais postaux, il est certain que la lettre est parvenue aux ambassadeurs en France après la décapitation de l'ancienne reine, soit après le 19 mai. Si on ne peut affirmer avec certitude que Cromwell savait déjà que la reine serait exécutée sous cinq jours, on peut tout de même constater l'irrévocabilité de la situation d'Anne Boleyn car ce dernier écrit une lettre le 14 mai alors que le jugement et sa condamnation ne seront rendus que trois jours plus tard. Le contexte éclaire donc sur le rôle que se donne Cromwell, au-delà de la narration des faits. Le fait que cette lettre soit personnelle semble indiquer que la position que se donne Cromwell n'est pas officielle à cet instant : le conseiller pourrait donc être simplement en train de partager son point de vue sur la question. Pourtant, la lettre fait bien état du fait qu'il communique l'information à la demande du roi et invite à la partager, probablement à leurs cercles sociaux qui incluent la cour de François I^{er}. C'est par cette injonction que la chute d'Anne Boleyn devient un fait officiel sortant de l'ordre du subjectif et que Cromwell s'érige en juge de l'affaire. Ainsi l'illocutoire et le perlocutoire permettent-ils de construire une certaine représentation de l'auteur de la lettre, et le fait même que la correspondance soit un écrit donne plus d'importance encore à cette représentation puisqu'elle est destinée à durer dans le temps ainsi qu'à asseoir une hiérarchie.

Voir John Schofield, *The Rise and Fall of Thomas Cromwell : Henry VIII's Most Faithful Servant*, Stroud : The History Press, 2011.

⁹⁴ Retha M. Warnicke, *The Rise and Fall of Anne Boleyn : Family Politics at the Court of Henry VIII*, Cambridge : Cambridge University Press, 1991, p. 229-233.

2 – Réguler des comportements

À l'époque moderne, le rôle de l'ambassadeur est double : il doit non seulement représenter son souverain à l'étranger, mais également recueillir autant d'informations que possible concernant les royaumes rivaux ou alliés, et ce afin que son maître puisse agir et communiquer de façon adéquate avec les puissances qui l'entourent⁹⁵. Ce rôle est d'autant plus crucial que la politique internationale au XVI^e siècle a subi de nombreux bouleversements, notamment dus à la volonté des puissances catholiques de lutter contre le luthérianisme et le calvinisme mais aussi à la nécessité de créer et de conserver des sphères d'influence pour prévenir des alliances dangereuses. C'est notamment ce qui est en jeu lorsque Charles Quint envahit Rome en 1527⁹⁶. En effet, durant les années 1520, le pape Clément VII voit le pouvoir de Charles Quint se renforcer, notamment à partir de son couronnement en tant qu'empereur du Saint-Empire Romain Germanique, le 23 octobre 1520. Cette influence grandissante, jugée menaçante par le pape qui a pu y voir une volonté de dominer l'Italie et l'Eglise catholique, est le point de départ d'une alliance entre le Pape et François Ier – malheureux perdant de l'élection à la tête du Saint-Empire et grand rival de Charles Quint. En 1527, après une victoire contre les Français, les 34 000 soldats des troupes impériales marchent sur Rome et mettent la ville à sac, vainquant avec facilité les 5 000 hommes et 189 gardes suisses en charge de la sécurité de la ville. Assiégé au Château Saint Ange, Clément VII se rend le 6 juin et sa reddition est accompagnée du paiement d'un lourd tribut territorial et financier : il doit céder Parme, Plaisance, Civitavecchia, et Modène au Saint-Empire et négocier sa vie à hauteur de 400 000 florins. Dès lors, le pape n'est plus en position de s'opposer aux ambitions de Charles Quint et adopte une posture conciliante à son égard, ce qui sert grandement la politique italienne de l'Empereur et a un fort impact sur les politiques extérieures des royaumes voisins, notamment la France et l'Angleterre⁹⁷. Dans ce contexte de rapports fragiles et changeants, le rôle des ambassadeurs, et notamment des ambassadeurs résidents dont la présence même valide l'existence d'un dialogue politique entre deux puissances, est d'autant plus crucial.

⁹⁵ Sur ce point, voir l'introduction à Jean-Louis Fournel et Matteo Residori eds., *Ambassades et ambassadeurs en Europe (XVe-XVIIe siècles)*, *op. cit.*

⁹⁶ Voir E.R. Chamberlin, *The Sack of Rome*, New York : Dorset, 1979.

⁹⁷ Pour une analyse plus détaillée de la situation anglaise, voir Richard Rex, *Henry VIII and the English Reformation*, *op. cit.*, p. 5 et *passim*. Rex suggère que l'influence de Charles Quint sur le pape a fortement impacté les négociations concernant le divorce qu'Henri VIII avait engagé avec la papauté : en effet, Charles Quint étant le neveu de Catherine d'Aragon et un fervent catholique, il n'était pas favorable à ce qu'Henri obtienne gain de cause.

En termes de communication, l'ambassadeur résident joue sur deux tableaux simultanément : il communique avec la cour étrangère, son monarque et ses conseillers – comme Eustache Chapuys le fait avec Cromwell de façon régulière, que ce soit à travers des lettres ou des rencontres en personne – mais également avec la cour, le monarque et les conseillers de son propre royaume, avec lesquels il est en correspondance permanente afin de relayer l'information dont il est témoin en territoire étranger. Ainsi, la parole est véritablement constitutive de l'activité de diplomate, au point que Fournel et Residori parlent d'un « devoir de parole et d'écriture régulières »⁹⁸. » Cela signifie que le rôle de l'ambassadeur ne se limite pas à la représentation auprès des puissances étrangères : il s'agit avant tout de communiquer et de transmettre des informations. Ainsi, le nombre de lettres permet au roi et à ses conseillers de mesurer l'efficacité de l'ambassadeur, ce que l'on peut notamment voir au travers des nombreuses lettres dans lesquelles Cromwell tance les ambassadeurs à propos du peu d'informations qu'ils font parvenir à l'Angleterre ou les remercie pour leur diligence épistolaire. Cela est particulièrement vrai dans le cas de Thomas Wyatt, dépêché par Henri VIII auprès de Charles Quint : sur un total de 24 lettres répertoriées par Merriman comme étant envoyées par Cromwell, dix remercient l'ambassadeur pour ses lettres précédentes ou indiquent qu'elles ont bien été reçues, quatre rappellent plus ou moins sèchement à Wyatt qu'il est de son devoir d'écrire davantage au roi ou à Cromwell et dix ne font aucune mention de la correspondance entre les deux hommes dans le corps de la lettre⁹⁹. On remarque qu'en moyenne toutes les six lettres, Cromwell rappelle Wyatt à l'ordre, ce qui tend à montrer que Wyatt n'est pas aussi assidu dans sa correspondance qu'il devrait l'être. Deux de ces lettres qualifient la lenteur de Wyatt dans la communication des informations de négligence : « *ye have ben hitherto somewhat slak and negligent to write vnto me and aduertise me from tyme to tyme of your occurrences*¹⁰⁰ » mais également « *moche his Maiestie dothe mervil that you Maister Wiat is not more spedye in your aduertisements considering the tyme and thimportaune of affaires nowe in treatie amonges christien princes, It shal be good that you redubbe that negligence*¹⁰¹. » Le terme de « *negligence* » est particulièrement intéressant car il indique un manque par rapport à une norme, celle d'une communication régulière et fournie. En outre, si la lettre 189 date du 6 juin 1537 et peut donc passer pour un rappel des règles à l'ambassadeur nouvellement en fonction, la lettre 257 qui date du 4 mai 1538 ne peut pas être justifiée par un manque

⁹⁸ Jean-Louis Fournel et Matteo Residori eds., *Ambassades et ambassadeurs en Europe (XVe-XVIIe siècles, op. cit.*, p. 12.

⁹⁹ Merriman, II.

¹⁰⁰ Merriman, II, lettre 189, p. 58.

¹⁰¹ Merriman, II, lettre 257, p. 138.

d'expérience de la part de Wyatt, alors auprès de l'empereur depuis plus d'un an et donc déjà expérimenté en matière de diplomatie. Dans la lettre 189, le rappel reste évasif grâce à des termes comme « *somewhat* » ou « *from tyme to tyme* » qui ne donnent pas d'échéance stricte. Au contraire, dans la lettre 257, le rappel est incisif et sec, au travers d'expressions sarcastiques comme « *moche his Maiestie dothe mervil* », qui semblent suggérer que Wyatt n'est pas conscient de l'importance de son rôle (« *considering the tyme and thimportaune of affaires nowe in treatie amonges christien princes* ») ou qui sont teintées de menace, notamment grâce au modal « *shall* » qui prend ici une valeur impérative dans « *It shal be good that you redubbe that negligence* ». De plus, si dans la lettre 189 Cromwell rappelle lui-même Wyatt à l'ordre, il en appelle au roi dans la lettre 257 en affirmant que celui-ci s'étonne du peu de nouvelles communiquées par l'ambassadeur, ce qui indique une intensification du rappel, qui devient plus officiel, et de ce fait, plus menaçant. La lettre diplomatique est donc cruciale en ce qu'elle est le lien entre les deux royaumes, au-delà du discours oral de l'ambassadeur en pays étranger.

L'importance de la forme épistolaire ne correspond pas seulement à la transmission des informations dont dépend l'action politique ; elle trouve aussi son utilité dans l'acte qui précède la parole diplomatique de l'ambassadeur : l'ordre. En effet, la parole officielle de l'ambassadeur est un acte extrêmement encadré, fruit d'une série de directives communiquées par le royaume d'origine de l'ambassadeur, que ces ordres soient donnés par le monarque ou par ses conseillers, ici, Cromwell. L'ambassadeur n'est donc pas libre de ses mouvements et de ses mots, il doit suivre une ligne qui lui est clairement indiquée dans les nombreuses lettres qu'il reçoit¹⁰². Ainsi, les lettres de Cromwell aux ambassadeurs résidents indiquent pour la plupart une conduite à suivre : sur les 22 lettres envoyées par Cromwell à Gardiner entre le 19 novembre 1535 et le 24 avril 1538, 10 ont explicitement pour but de donner des directives relatives à la conduite à tenir vis-à-vis de la France et de François I^{er}. La lettre du 17 novembre 1536, par exemple, indique à Gardiner qu'il lui faut se montrer indifférent au souverain français lors de ses entrevues car l'ambassadeur français à la cour d'Henri VIII s'est montré peu enthousiaste (« *slendre* », dans les termes de Cromwell) à l'idée d'une alliance entre les deux pays qui passerait par le mariage de la princesse Marie :

¹⁰² Voir Stéphane Péquignot, Marie-Karine Schaub, Jean-Claude Waquet, et Christian Windler, *Paroles de négociateurs : l'entretien dans la pratique diplomatique de la fin du Moyen Âge à la fin du XIXe siècle*, Rome : École française de Rome, 2010. Cet ouvrage composé de dix-huit études s'intéresse plus particulièrement aux formes des pratiques diplomatiques du XV^e au XIX^e et aux dynamiques de ces pratiques, notamment dans des contextes de fractures politiques, sociales et religieuses, et met en évidence l'importance de cette parole multiforme soumise aux aléas diplomatiques autant qu'aux normes officielles et discursives et aux consignes reçues.

« his grace desireth you in your conferences with the French king to kepe yourself in such indifferent termes, as if he seme to note any slacknes on this side youe may rather turne it to him, and yet to pryck him nothing more forward in the acceleration of thende therof, thenne of himself he woll nedes vse¹⁰³. »

Dans cet extrait, Cromwell indique à Gardiner quelle conduite a été tenue par les ambassadeurs français afin que Gardiner puisse agir de la même façon en France. La lettre suggère que cette froideur française vis-à-vis de l'alliance serait le fait de François I^{er}, qui aurait communiqué ses directives, et qu'ainsi tant que celles-ci ne seraient pas plus favorables à l'Angleterre, l'Angleterre ne lui serait pas favorable, ce que l'on voit apparaître dans l'expression *« of himself he woll nedes vse »*.

La parole diplomatique de l'ambassadeur est donc extrêmement encadrée et elle répond à des directives précises, à l'image du « droit chemin » que les ambassadeurs se doivent de suivre et de respecter¹⁰⁴. La correspondance du roi et de ses conseillers à destination des ambassadeurs en territoire étranger joue un rôle normatif, et cette normativité peut prendre des formes diverses : une lettre peut réagir ponctuellement à un événement passé et donner des consignes afin de fournir une réponse diplomatiquement appropriée à cet événement en particulier – c'est le cas dans la lettre à Gardiner qui recommande de se montrer distant vis-à-vis de François I^{er} – ou bien donner une ligne de conduite plus générale qui va s'étendre sur une durée plus longue. C'est par exemple le cas dans une lettre adressée par Cromwell à Richard Pate, l'ambassadeur auprès de Charles Quint, le 11 mai 1540, dans laquelle il lui recommande dès le début de son ambassade de rester vigilant, de réunir autant d'informations qu'il le peut et de communiquer celles qui lui semblent pertinentes au roi :

« Euen soo youe woll vse at this tyme suche contynuel vigilancy and soo employe your wisdom and dexterite to get good intelligence and sure knowledge of al occurrences as you shall may be hable to signifye suche matyer from tyme to tyme to his Maiestie as shalbe to his contentacion or at the least necessary for his graces knowledge¹⁰⁵. »

Les expressions *« contynuel vigilancy »* et *« from tyme to tyme »* indiquent très clairement que cette directive est pensée dans le temps et qu'elle constitue donc une ligne de conduite générale,

¹⁰³ Merriman, II, lettre 170, p. 36.

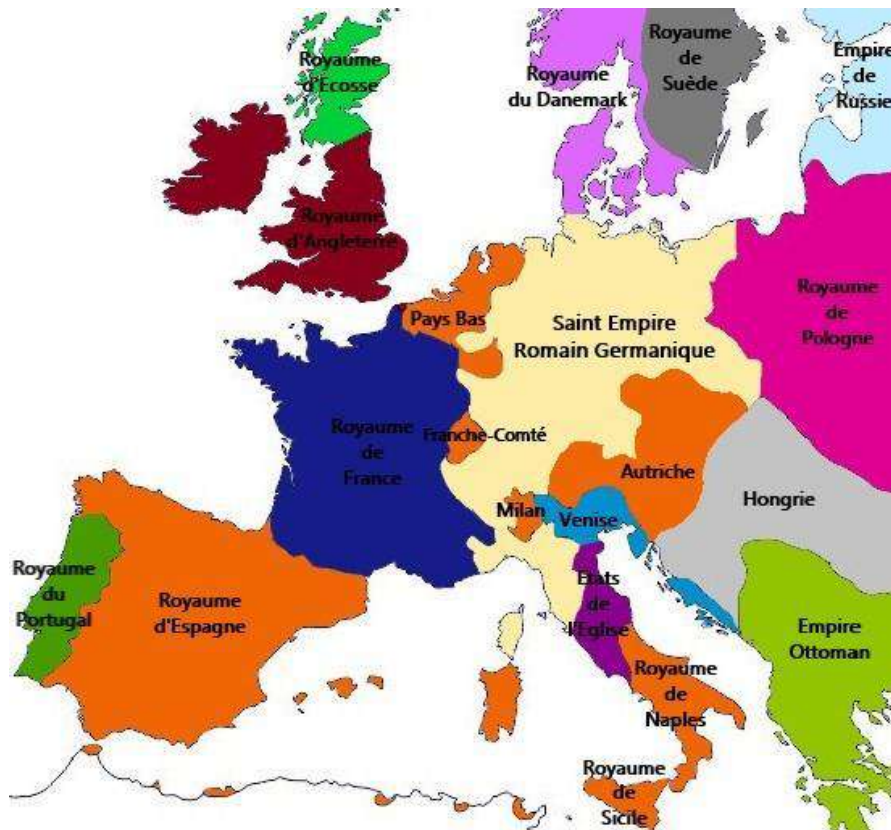
¹⁰⁴ Stéphane Péquignot, « Les journaux d'ambassade en Occident à la fin du Moyen-Age », in *Ambassades et ambassadeurs en Europe (XVe-XVIIe siècles)*, op. cit., p. 41.

¹⁰⁵ Merriman, II, lettre 345, p. 262.

ce qui coïncide par ailleurs avec l'apaisement des relations franco-espagnoles depuis 1537. En effet, François I^{er} et Charles Quint signent le 18 juin 1538 à Nice un traité de paix mettant fin à la huitième guerre d'Italie et les 14 et 15 juillet suivants, les deux souverains se réconcilient officiellement à Aigues-Mortes, avant de se retrouver à Loches le 12 décembre 1539. Cet apaisement général, s'il met fin à presque cinquante ans de conflits, n'est pas favorable à Henri VIII et au royaume d'Angleterre, puisque le roi peut désormais craindre une alliance des deux souverains contre lui. Dès lors, il devient d'autant plus crucial pour les ambassadeurs résidents d'être à l'affût de tout changement diplomatique et de toute nouvelle information qui pourraient indiquer un revirement contre l'Angleterre¹⁰⁶. En effet, dès l'élection de Charles Quint à la tête du Saint-Empire Romain Germanique, ce dernier s'est retrouvé maître d'une grande partie de l'Europe, notamment car le Saint-Empire fait le lien entre les provinces dont Charles Quint avait hérité du droit de ses parents puis en accédant au trône d'Espagne, c'est-à-dire Naples, la Sicile, les Pays Bas, l'Autriche et la Franche-Comté. Ainsi, en faisant la paix avec la France, le royaume de Charles Quint réunit un bloc catholique européen auparavant divisé sur la question italienne, et apparaît dès lors comme une menace pour l'Angleterre qui se retrouve isolée, comme l'indique la carte ci-dessous¹⁰⁷.

¹⁰⁶ D. M. Loades, *Henry VIII : Church, Court and Conflict*, op. cit., p. 72-73. Loades indique qu'à partir de l'apaisement des relations entre l'Espagne et la France, Henri VIII aurait développé une méfiance excessive concernant une potentielle alliance qui desservirait son royaume. Cela n'est pas entièrement infondé dans la mesure où les négociations d'Aigues-Mortes s'étaient tenues sans la présence de Wyatt, mettant résolument l'Angleterre à l'écart, et dans la mesure où, à la fin de l'année 1538, l'ambassadeur français en Angleterre, Louis de Perreau, seigneur de Castillon, exaspéré par le comportement du gouvernement anglais, avait écrit au connétable de France Anne de Montmorency une lettre détaillée contenant une proposition d'invasion jointe de l'Angleterre par la France et l'Empire. Dès lors, les consignes de Cromwell qui indiquent à Pate de seulement communiquer au roi les informations importantes peuvent être interprétées comme une tentative de limiter la méfiance du roi en ne la nourrissant pas d'éléments insignifiants. Sur le rafraîchissement des relations internationales de l'Angleterre, voir Diarmaid MacCulloch, *Thomas Cromwell : A Life*, op. cit., p 444-448.

¹⁰⁷ Cette carte est inspirée du webdossier accompagnant *L'Histoire : Moyen-Age, quoi de neuf ?*, n°428, octobre 2016, ainsi que de la carte « Cromwell's Europe », qui figure au début de l'ouvrage Diarmaid MacCulloch, *Thomas Cromwell : A Life*, op. cit.



Carte des puissances européennes en 1520

Si les lettres prescrivant des réactions diplomatiques ponctuelles peuvent être différenciées de celles recommandant un changement durable, il faut toutefois nuancer l'idée selon laquelle il y aurait une distinction stricte entre ces deux types de lettres. En effet, les délais postaux étaient importants, et ce d'autant plus si les lettres aux ambassadeurs résidents étaient à destination du continent et de villes particulièrement éloignées de l'Angleterre comme Barcelone¹⁰⁸. Ainsi, toute modification de comportement qui interviendrait à la suite d'un événement ponctuel ne pourrait prendre effet qu'après réception de la lettre. De la même façon, cette même modification ne pourrait prendre fin qu'à réception de la lettre suivante, après un délai pouvant varier. Dès lors, il apparaît que toute réaction diplomatique s'inscrit nécessairement dans une durée.

¹⁰⁸ Susan Brigden, « "The Shadow That You Know" : Sir Thomas Wyatt and Sir Francis Bryan at Court and in Embassy », *The Historical Journal*, n° 1, 1996, p.15. Bridgen indique que pour Wyatt, la notion d'ambassadeur résident est toute relative dans la mesure où la cour de Charles Quint était extrêmement mobile, résidant parfois en Espagne – à Barcelone ou encore à Grenade – et parfois dans le reste du Saint-Empire. Wyatt pouvait donc se trouver très loin de l'Angleterre et de sa cour.

Les lettres, si elles ont un rôle prescriptif, ne remplissent pas cette fonction seules. En effet, il existait de nombreux guides de conseils et de directives que tout bon ambassadeur se devait de suivre et qui recommandaient certains comportements et un vocabulaire particulier qui s'est standardisé au fil du temps¹⁰⁹. Il était donc conseillé aux diplomates anglais de tirer de ces guides des arguments formels et rhétoriques afin de constituer les fondements de leur art. D'après Sowerby, ces recommandations étaient surtout destinées à l'usage des ambassadeurs qui n'avaient pas suivi de formation en théologie et n'étaient pas issus du milieu clérical, car ceux-ci se devaient de pouvoir comprendre toutes les nuances en toute occasion, et la complexité du droit canonique comme civil pouvait constituer un obstacle¹¹⁰. En outre, standardiser les comportements est aussi un moyen pour le roi et ses conseillers de se prémunir contre toute déclaration compromettante ou contradictoire avec la politique menée par les ambassadeurs. Dans cette mesure, le cas de Wyatt interroge car, lorsqu'il est nommé ambassadeur auprès de Charles Quint en 1537 – un poste crucial au vu de l'importance de l'empire de ce dernier – il est loin d'être au-dessus de tout soupçon. Poète de cour et proche ami de la reine Anne, il est ravalé au rang de traître en 1536 en même temps que la reine, par association et parce qu'il est suspecté d'avoir entretenu – ou d'entretenir – une relation amoureuse avec la reine¹¹¹. Soupçonné de collusion avec la reine Anne et emprisonné à la Tour de Londres en mai 1536, il est finalement blanchi, puis libéré avant de se voir confier l'ambassade auprès de l'empereur en mars 1537. On peut alors comprendre la charge d'ambassadeur résident en pays étranger – surtout si ce dernier est aussi distant de l'Angleterre que l'étaient les possessions de Charles Quint – comme une façon de garder les potentiels opposants politiques à distance de la cour anglaise¹¹². Cette surveillance des ambassadeurs a même été documentée par Eustache Chapuys en décembre 1533, lorsqu'il commente dans l'une de ses lettres à Charles Quint la ligne diplomatique choisie par Henry VIII, à savoir que l'Angleterre enverrait du personnel diplomatique dans les royaumes étrangers en fonction des

¹⁰⁹ Tracey A. Sowerby, « “All Our Books Do Be Sent into Other Countreys and Translated” : Henrician Polemic in Its International Context », *The English Historical Review*, n° 494, 2006, p. 7. Sowerby utilise à plusieurs reprises le terme « standard », ce qui insiste sur une uniformisation des comportements qui pourrait être reliée à la nécessité pour un ambassadeur d'adopter les bons codes diplomatiques.

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ Susan Bridgen, « “The Shadow That You Know” : Sir Thomas Wyatt and Sir Francis Bryan at Court and in Embassy », *op. cit.* p. 4.

¹¹² Bridgen souligne l'incongruité de la situation et le fait que Wyatt en était tout à fait conscient : « *The king sent members of his privy chamber and court as ambassadors instead of himself, as pledges of the friendship promised to his brother monarchs. But the honour was, to Wyatt at least, unwelcome: 'I shulde wysshe the kynge had sent me to Newgate when he sent me Embassadoure.' Foreign embassy might be a kind of exile, a way of keeping political opponents away from court.* » *Ibid.*, p. 5.

nécessités du pays visé et en choisissant des hommes en fonction de leur rang et de leur capacité à répandre et à justifier les idées anglaises¹¹³. Cela montre bien que les contemporains eux-mêmes étaient conscients du contrôle exercé par le gouvernement sur ses ambassadeurs.

Ainsi, les lettres de Cromwell visaient autant à prévenir en amont qu'à réagir après un événement et la régulation des comportements diplomatiques constitue une grande partie de ses lettres aux ambassadeurs résidents. Certaines lettres donnent ouvertement des consignes et une ligne à suivre, comme la lettre à Edmund Bonner, datant du 1^{er} mars 1539 qui demande à l'ambassadeur en France de rassurer François I^{er} sur le fait que les bateaux français qui ont été arrêtés dans les ports anglais seront relâchés sans dommage car ils n'étaient pas la cible de l'opération, qui était une réponse diplomatique aux bateaux anglais arrêtés à Anvers¹¹⁴. D'autres lettres en revanche sont davantage informatives, comme la lettre que Cromwell envoie à Wyatt le 12 octobre 1537, dans laquelle il informe l'ambassadeur de la naissance d'un héritier mâle, Édouard¹¹⁵. Pour autant, ce second type de lettre garde une dimension normative : prévenir un ambassadeur de la situation intérieure du royaume lui permet à la fois d'en informer à son tour à l'étranger mais également de ne pas contrevenir par ses paroles ou ses actes aux actions ou aux discours en cours en Angleterre et ainsi d'adapter son discours. Cela est manifeste dans la lettre annonçant la naissance du prince Édouard : la phrase « *I have writen this lettere having thopportunitye of this present Curroure To thintent that ye shal aduertise Themperour Therof.* » Chaque nouvelle partagée avec les ambassadeurs doit avoir une utilité directe dans sa communication.

L'ambassadeur ayant pour devoir d'écrire le plus souvent possible, la parole est constitutive de son activité, et à ce titre, il n'est pas étonnant que la correspondance soit si fournie : les lettres sont un moyen de mesurer l'efficacité des individus. Toutefois, on rappelle que cette parole est extrêmement encadrée et est le fruit de séries de directives, souvent du fait de Cromwell. L'écriture de Cromwell est donc autant une écriture de réaction que d'anticipation.

¹¹³ Tracey A. Sowerby, « "All Our Books Do Be Sent into Other Countreys and Translated" », *op. cit.*, p. 8. Cette information a été retrouvée dans la lettre n°1158 du *Cal[endar of letters, despatches, state papers relating to the negotiations between England and] Spain [preserved in the archives at Vienna, Brussels Simancas and elsewhere] 1531-33*. Cet ouvrage rassemble les lettres concernant les négociations entre l'Angleterre et le Saint-Empire entre 1531 et 1533, il n'est donc pas étonnant d'y retrouver des lettres d'Eustache Chapuys.

¹¹⁴ Merriman, II, lettre 293, p. 183-185. En 1539, et pour répondre à des attaques de pirates au large des Pays-Bas, Charles Quint saisit des bateaux anglais. En réponse, Henri VIII saisit à son tour tous les bateaux dans ses ports, en précisant bien à la France, à l'Ecosse, aux Danemark et à Lübeck – dont les bateaux se trouvaient dans les ports anglais – que la mesure ne leur était pas destinée. Voir Anne F. Sutton, *The Mercery of London : Trade, Goods and People, 1130–1578*. New York : Routledge, 2016. p. 415.

¹¹⁵ Merriman, II, lettre 223, p. 94-95.

3 – Ambassadeurs et secrétaires : des interprètes ?

Si les ambassadeurs résidents anglais sont guidés et épaulés dans leur tâche par les lettres du roi et de Cromwell, ils bénéficient aussi du fait que la couronne anglaise fait circuler de nombreux ouvrages anglais qui visent à justifier les agissements et les choix de la couronne à l'étranger¹¹⁶. L'exemple le plus connu de ces ouvrages, grâce à sa circulation massive, est le *De Vera Obedientia*, composé par Gardiner en 1535 afin de défendre les choix et les actions d'Henri VIII et de répondre indirectement à la politique papale agressive vis-à-vis du roi. En effet, le 23 mars 1534, Clément VII excommunie Henri VIII, mais il meurt le 25 septembre 1534. Son successeur, Paul III, suit alors la même ligne : le 26 juillet 1535, en réaction aux exécutions de Sir Thomas More et du cardinal John Fisher, il envoie deux lettres, l'une à François I^{er} et l'autre à Ferdinand, roi des Romains et frère cadet de Charles Quint, dans lesquelles il condamne Henri VIII. Dans ces lettres, il accuse le roi d'Angleterre d'adultère, d'hérésie et de schisme, puis, dans un bref pontifical, il appelle François I^{er} à retirer sa couronne à Henri VIII, car ce dernier n'est à ses yeux plus digne d'être roi. François I^{er}, loin de répondre aux appels du pape, fait suivre le bref à Henri VIII, qui choisit Gardiner pour y répondre publiquement sous la houlette de Cromwell dans le *De Vera Obedientia*¹¹⁷. Gardiner rédige en outre une réponse plus courte pour justifier les exécutions de Fisher et de More, le *Se sedes illa Romana*, qui les présente comme des traîtres à la couronne, ridiculisant au passage l'Église et l'accusant d'hypocrisie. Au moins douze copies manuscrites sont envoyées en France à partir de novembre 1535¹¹⁸. Ainsi, les livres pouvaient jouer un grand rôle dans la diplomatie telle qu'elle était menée par les ambassadeurs car ils soutenaient leurs positions. Cela n'est pas inconnu des puissances étrangères : Sowerby rappelle que Chapuys fait des rapports sur des livres et des tracts anglais qu'il envoie vers le Saint-Empire accompagnés des documents originaux, et que Charles Quint aurait ainsi reçu entre autres *The glasse of the truthe* et le *De Vera Obedientia*¹¹⁹. Les ambassadeurs sont donc des hommes lettrés, soutenus par une culture

¹¹⁶ Tracey A. Sowerby, « “All Our Books Do Be Sent into Other Countreys and Translated », *op. cit.*, p. 10-11.

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ Tracey A. Sowerby, *Renaissance and Reform in Tudor England : The Careers of Sir Richard Morison C.1513-1556*, Oxford : Oxford University Press, 2010, p. 61.

¹¹⁹ Tracey A. Sowerby, « “All Our Books Do Be Sent into Other Countreys and Translated” », *op. cit.*, p. 23. On rappelle ici que le *Glasse of the truthe* est une publication anonyme qui date de 1532 et qui serait attribuée à Henri VIII, sans pour autant qu'il en soit le seul auteur. L'auteur y défend l'invalidité du mariage entre Henri VIII et Catherine

littéraire diplomatique qui doit les aider à accomplir leur mission. Cet aspect est particulièrement visible chez Eustache Chapuys : malgré le peu d'informations dont on dispose à son sujet, il se présentait comme un homme de lettres érudit, même si sa position l'a empêché de tisser et d'entretenir des liens intimes avec les humanistes anglais¹²⁰. Ses rapports et recensions sur les publications anglaises récentes, ses correspondances en latin avec Thomas Cromwell et la fondation de deux collèges l'un à Louvain – ville emblématique de l'humanisme depuis le début du siècle – et l'autre à Annecy, sa ville natale, en 1545 confirment ce statut d'érudit¹²¹. Les lettres que lui adresse Cromwell le 10 septembre et le 30 septembre 1535 en latin sont particulièrement révélatrices du fait que Chapuys s'intégrait à la sphère humaniste, le latin étant la langue par excellence de l'humanisme et nullement ici une langue de repli entre un Français et un Anglais qui ne pourraient pas se comprendre, dans la mesure où Cromwell parlait le français, comme on le voit dans sa lettre du 15 août 1536¹²². Dans cette dernière lettre, Cromwell informe Chapuys que des Anglais se font régulièrement attaquer et maltraiter par des sujets impériaux et demande à celui-ci d'intercéder en faveur de l'Angleterre afin de régler cette situation, sous peine de voir les relations anglo-impériales se dégrader :

« et jespore que ce faisant et veu la bonne inclination que lon rescript estre de par dela, que noz affaires sortiront et auront bon succes, honnorable a tous princes et prouffitable au bien vniuersel de la chrestiente¹²³ »

Cromwell semble donc suffisamment maîtriser le français pour régler des situations diplomatiques délicates comme c'est le cas ici, puisque la formulation invite à comprendre que les relations internationales pourraient le cas échéant fortement se dégrader : « noz affaires » fait référence aux relations que les deux puissances entretiennent, et l'expression « prouffitable au bien vniuersel de la chrestiente » sous-entend que ce « bien vniuersel » pourrait en pâtir si la situation n'était pas réglée. Dès lors, l'usage du latin peut être interprété comme un appel à l'humanisme et à ses codes, peut-être dans une optique de flatterie, notamment dans la mesure où les deux lettres envoyées par Cromwell en latin contiennent un refus d'accéder aux

d'Aragon en soutenant que le *Lévitique* interdisait d'épouser la femme de son frère et que le Pape n'avait pas le pouvoir de décider qu'un mariage ne se soumettait pas à cette loi. Voir Steven W. Haas, « Henry VIII's "Glaspe of Truthe" », *History*, 1979, n° 212.

¹²⁰ Garrett Mattingly, « A Humanist Ambassador », *op. cit.*, n° 2, p.179.

¹²¹ *Ibid.*, p. 180-182.

¹²² Merriman, II, lettre 158, p. 25.

¹²³ *Ibid.*

demandes de Chapuys d'obtenir une entrevue avec la princesse Marie¹²⁴. L'usage du latin permettrait alors pour Cromwell d'inscrire son destinataire dans la sphère humaniste en le reconnaissant comme érudit.

L'ambassadeur est un homme cultivé et s'exprimer auprès des puissances étrangères, est une tâche délicate qui demande une grande maîtrise des normes du discours diplomatique, au point que celui-ci devient « une sorte de seconde nature¹²⁵. » Dès lors, les livres envoyés par la couronne en territoire étranger servent surtout à soutenir l'ambassadeur dans son entreprise et à répandre les idées autant qu'il est possible de le faire.

En outre, le rôle de l'ambassadeur est double : s'il doit s'exprimer en lieu et place de son roi auprès d'un monarque étranger et de sa cour et s'il doit en référer à son roi et à ses conseillers, il doit également se faire l'interprète de ce qu'il voit, afin de comprendre dans quelles dispositions son interlocuteur se trouve. Cela lui permet de lui fournir une réponse qui se doit d'être appropriée afin d'éviter une crise diplomatique ou politique¹²⁶. En effet, un malentendu, une réponse anglaise inappropriée, peuvent créer des tensions entre les deux royaumes, et c'est pour cette raison que Bertrand Haan parle des ambassadeurs comme des « interprètes en amitié » : lors de leurs entrevues, les ambassadeurs doivent analyser finement les propos comme les gestes et les moindres attitudes de leur interlocuteur, afin de juger de sa volonté d'entretenir une relation amicale avec eux-mêmes, et par là même avec leur royaume¹²⁷. On note donc l'importance de la physiognomonie, qui devait permettre de ne manquer aucun détail et de comprendre un message qui n'était pas clairement exprimé. Les ambassadeurs devaient développer leurs capacités d'observation autant que leurs capacités analytiques afin de mener leur mission diplomatique à bien¹²⁸. Un exemple particulièrement explicite est fourni par une lettre envoyée par Cromwell à Wriothesley en mars 1539 :

¹²⁴ Merriman, I, lettres 117 et 121, p. 424 et p. 427. On rappelle cependant que le latin à cette époque n'est pas seulement la langue de l'humanisme, elle est aussi celle de la Bible et celle de la Justice. Or ici, il ne s'agit d'aucun de ces deux cas, on peut donc l'interpréter comme une marque de reconnaissance intellectuelle de la part de Cromwell et envers Chapuys, dans l'optique de flatter ce dernier.

¹²⁵ Judith Rice Henderson, « Humanist letter writing : private conversation or public forum ? » in *Self-Presentation and Social Identification*, op. cit., p. 24.

¹²⁶ Voir Jean-Louis Fournel et Matteo Residori eds., *Ambassades et ambassadeurs en Europe (XVe-XVIIe siècles)*, op. cit.

¹²⁷ Bertrand Haan, « Jeu diplomatique et lien amical au XVIe siècle », in *Ambassades et ambassadeurs en Europe (XVe-XVIIe siècles)*, op. cit., p. 226.

¹²⁸ Judith Rice Henderson, « Humanist letter writing : private conversation or public forum ? », op. cit. *passim*. Judith Rice Henderson n'analyse pas cet aspect interprétatif du rôle de l'ambassadeur mais se concentre davantage sur la maîtrise des normes diplomatiques et aristocratiques par les ambassadeurs, toutefois on remarque que le concept de « seconde nature » qu'elle met en avant fonctionne tout aussi bien pour proposer une analyse des qualités d'interprétation et d'observation développées et mises à profit par les ambassadeurs.

« Your letteres yesterdaye I declared to the kinges highnes whose maieste having the nyght afore receyved letteres from Mr. Wyat doth perceyve that in Spayne all thinges be waxen from colder to coldest and from sowr to bytter. Pole is lately arryved there In conclusion Themperour sayeth to the treties alleged agenst his reception that If he were his owne traytour commyng from that holy (scilicet) father of R^{<ome>} he can not refuse him audience¹²⁹. »

On retrouve dans ce passage tous les marqueurs constitutifs du rôle de l'ambassadeur, entre secrétaire et interprète : la correspondance avec le royaume d'origine (« *whose maieste having the nyght afore receyved letteres from Mr. Wyat* »), le travail d'observation (« *perceyve* »), l'interprétation de l'observation (« *in Spayne all thinges be waxen from colder to coldest and from sowr to bytter* ») et enfin les implications politiques de la situation et des observations qui ont été faites : « *In conclusion Themperour sayeth to the treties alleged agenst his reception that If he were his owne traytour commyng from that holy (scilicet) father of R^{<ome>} he can not refuse him audience* ». Le verbe « *perceyve* » est particulièrement révélateur car il en appelle au domaine du subjectif : il indique que rien n'a été explicitement indiqué dans le comportement de Charles Quint envers Wyatt lors de leurs entrevues, mais que l'ambassadeur – et à sa suite, le roi – a décelé de légers changements dans sa relation à l'empereur. En outre, cette conclusion semble être le fruit d'une observation à la fois longue et approfondie, ce qui est exprimé par la tournure « *from colder to coldest and from sowr to bytter* » qui indique que la situation est toujours en cours de dégradation. L'utilisation du passif « *be waxen* » souligne que les relations se détériorent à rythme régulier, sans améliorations ponctuelles, et que cette détérioration n'est pas du fait des Anglais, qui la subissent, mais bien une conséquence du comportement impérial. La diplomatie n'est donc pas seulement affaire de communication verbale, mais bien aussi d'interprétation. La lettre envoyée par Cromwell à Wyatt le 10 octobre 1537 est encore plus explicite à propos de cet art de l'observation diplomatique :

« You must in your conference with themperour take occasion to speake of all those matiers, and so frankely to speake of them as you may feale the depenes of his harte. [...] Contynue vigilant nowe in thensherching out of thinges mete to be knowen, and vse diligence in aduertisement whenne any suche thing shall occurre. And doubt you not but your seruice shalbe wel employed¹³⁰. »

¹²⁹ Merriman, II, lettre 301, p. 207.

¹³⁰ Merriman, II, lettre 222, p. 92-93.

Cette lettre indique explicitement la façon dont l'ambassadeur – ici, Wyatt – doit (obligation indiquée par le modal « *must* ») procéder afin d'obtenir un maximum d'informations au cours de ses entrevues avec le monarque étranger – ici, Charles Quint. Des termes comme « *diligence* » ou « *frankely* » dénotent l'attitude que l'ambassadeur doit avoir auprès du monarque étranger, il doit donc se mettre à son service et donner l'impression d'être transparent quant à ses futures actions et celles du royaume qu'il représente. On remarque également que si l'ambassadeur doit être à l'affût de la moindre information, il s'agit moins de vérifier un point particulier que de veiller à retranscrire l'état général des relations avec un royaume donné, comme le montre l'emploi de termes abstraits comme « *matiers* », « *things* » ou « *thing* ». L'ambassadeur n'est donc pas en quête d'un élément précis mais davantage de repères qui pourraient converger et indiquer un changement de comportement ou des plans secrets du côté de la puissance étrangère. En outre, Cromwell conseille à Wyatt de se montrer particulièrement franc, de sorte qu'en retour, l'empereur fasse de même (« *frankely to speake of them as you may feale the depenes of his harte* »). La diplomatie ambassadoriale est donc un jeu d'apparences qu'il faut décrypter. Il n'est pas étonnant que Wyatt reçoive tous ces conseils de la part de Cromwell au vu de sa position précaire à la cour. Cette lettre constitue une série de directives qui indiquent la façon dont un ambassadeur résident doit agir et se comporter¹³¹.

Ainsi, à la suite de Bertrand Haan, il apparaît justifié d'analyser le rôle de l'ambassadeur comme « savoir-faire »¹³². L'ambassadeur observe, analyse, retranscrit, et ajuste son comportement en fonction de ce qu'il a constaté et des directives qu'on lui a données en retour. Pour autant, si l'ambassadeur semble être l'un des points de départ de la politique extérieure en ce qu'il analyse les agissements, les paroles et les comportements des souverains étrangers, il n'en est pas la tête pensante : en effet, l'interprétation qu'il formule lui appartient, et s'il peut la proposer au roi et à ses conseillers, ceux-ci peuvent ne pas y souscrire. Toutefois, deux opinions divergentes ne sont pas envisagées par les acteurs diplomatiques comme le signe d'une multiplicité d'interprétations possibles : au contraire, celle du roi prévaut, et si celle de l'ambassadeur est différente, c'est que ce dernier a mal interprété les signes qui s'offraient à lui. L'interprétation formulée par l'ambassadeur ne saurait donc différer de ce à quoi son

¹³¹ Susan Brigden, « “The Shadow That You Know” », *op. cit.*, p. 4.

¹³² Bertrand Haan, « Jeu diplomatique et lien amical au XVI^e siècle », *op. cit.*, p. 221. Cette notion de « savoir-faire » est particulièrement intéressante en ce qu'elle souligne l'habileté et la compétence dans un domaine spécifique, sous-entendant en même temps que le savoir est mis au service d'un but particulier, comme c'est le cas dans le cadre diplomatique. Ainsi, l'expression ancre l'activité ambassadoriale dans un cadre pratique : la diplomatie n'est alors plus seulement une réflexion politique abstraite mais également la mise en application de cette réflexion par le biais de directives concrètes.

mandataire s'attend : si un roi se méfie de son homologue étranger, alors l'ambassadeur doit en trouver des indices. Ce ne sont pas les ambassadeurs qui font et défont la diplomatie internationale, ceux-ci épousent l'évolution des relations entre les monarques¹³³. La marge interprétative des ambassadeurs est donc limitée et questionne l'objectivité de leur regard, comme on le voit dans la lettre envoyée par Cromwell à Gardiner, alors en mission en France, le 7 décembre 1535 :

« Aftre my moost harty commendacions with like thankes for your gentle letteres and aduertisementes of the Occurrantes there, ye shal at this tyme receyve the kinges highnes letteres answering to yours of the xxviiith of Nouembre The contentes wherof as his highnes doubteth not but ye wil duely consider and accomlishe tempering neuertheles the same in suche sorte, as your wisdomes shall think maye best serue to thentertaynement of thamytie betwene his grace and the frenche king, and the conducing of his graces desire to effecte¹³⁴. »

Dans cette lettre, Cromwell demande à Gardiner de se conformer aux ordres d'Henri VIII, qui désire savoir si François I^{er} entretient des desseins cachés, malgré la bonne entente qui semble régner entre les deux rois¹³⁵. Cette lettre indique bien que l'avis du roi sur son homologue étranger – ici, François I^{er} – prévaut largement sur celui de l'ambassadeur : la formulation « *the kinges highnes letteres [...] The contentes wherof as his highnes doubteth not but ye wil duely consider and accomlishe* » insiste sur la primauté de l'ordre royal et sur l'impossibilité de formuler une idée différente de celle du roi, puisque l'adverbe « *duely* » invite à ne pas se détacher de ce que le roi pense. Cromwell indique donc à Gardiner quelles libertés il peut se permettre de prendre dans la réalisation de sa mission, libertés qui sont résumées dans l'expression « *tempering neuertheles the same in suche sorte, as your wisdomes shall think maye best serue to thentertaynement of thamytie betwene his grace and the frenche king, and the conducing of his graces desire to effecte* ». Gardiner est invité à ne laisser place à la subjectivité seulement dans le cadre que le roi et son conseiller lui donnent, et ce afin d'adapter au mieux son comportement à la situation, le roi attend donc l'obéissance de son ambassadeur tout en lui faisant confiance. Cela souligne l'importance du pragmatisme dans la diplomatie internationale.

¹³³ Bertrand Haan, « Jeu diplomatique et lien amical au XVI^e siècle », *op. cit.*, p. 229.

¹³⁴ Merriman, I, lettre 127, p. 435-436.

¹³⁵ On rappelle qu'en 1535, les deux rois s'entendaient suffisamment bien pour que François I^{er} préfère faire suivre le bref papal lui demandant de déposer Henry VIII à ce dernier plutôt que d'obéir aux ordres du Pape ou d'ignorer le bref.

On peut d'ailleurs s'interroger sur la place que Cromwell occupe et se demander si, en tant que secrétaire du roi, sa position n'est pas finalement proche de celle de l'ambassadeur qui appliquerait seulement les ordres royaux ou s'il a la possibilité de prendre des initiatives diplomatiques. Cromwell est à la fois le secrétaire et le principal ministre du Roi : il dispose d'un pouvoir réel et sa correspondance avec les ambassadeurs illustre bien le fait qu'il a la possibilité de donner des ordres et des directives. Même si celles-ci sont souvent données au nom du roi, son rôle l'élève au-dessus des autres conseillers, car il est chargé de faire exécuter les ordres royaux¹³⁶. Cromwell dispose en outre du pouvoir de régler les affaires du royaume qui sont davantage matérielles et ne sont pas dignes du Roi, notamment les questions financières. Cinq lettres parmi celles que Merriman a répertoriées comme envoyées par Cromwell aux ambassadeurs résidents traitent de petits arrangements financiers entre le conseiller et les ambassadeurs, que ce soit pour accéder à des demandes d'argent ou pour intimider de dépenser moins. Ainsi, dans une lettre datée du 8 avril 1538, Cromwell indique à Wyatt qu'il accepte d'augmenter la somme qui lui est versée pour ses services (« *according to my promise I haue obteyned your warrant for thaugmentacion of your diettes a merk by the day*¹³⁷ »), mais il lui rappelle également dans une lettre du 19 janvier 1539 qu'il se doit de dépenser son argent avec parcimonie et précaution :

« *Advising you nevertheles, that I thinke your gentil franck hert doth moche empovrishe you whan ye have money ye are content to departe with it and lende it as ye did lately ii^{oo} dz to Mr Hobby the which I thinke had no nede of them for he had large furnishment of money at his departure hens and likewise at his Retourn We acoustume not to sende men disprovided so ferre. Take hede therfore howe ye departe of such portion as ye nede. And forsee, rather to be provided yourself then for the prouision of other to leave yourself naked, politike charitie procedeth not that waye*¹³⁸. »

Cette lettre souligne l'importance de Cromwell à bien des égards : non seulement elle montre qu'il est extrêmement bien informé – il connaît la somme prêtée et sait également que Philip

¹³⁶ Diarmaid MacCulloch, *Thomas Cromwell : A Life*, op. cit., p. 251.

¹³⁷ Merriman, II, lettre 253, p. 135.

¹³⁸ Merriman, II, lettre 285, p. 167. Merriman indique dans les notes que la somme écrite «ii^{oo} dz » est deux cent ducats, monnaie d'or utilisée en Espagne et dans le Saint-Empire. La somme de deux cents ducats était donc une somme importante.

Hoby, ambassadeur ponctuel en Flandres, n'avait nul besoin de ladite somme¹³⁹ – mais également que sa position lui permet de donner des leçons de politique et de diplomatie, à travers une réflexion à valeur presque proverbiale, « *politike charitie procedeth not that waye* ». Dans cette même lettre, Cromwell manifeste également sa supériorité hiérarchique incontestable sur les ambassadeurs, avec des tournures comme « *I Require you to sollicite an answeare of Themperour* ». De plus, Cromwell semble également avoir le pouvoir d'indiquer aux ambassadeurs quelles nouvelles doivent atteindre l'oreille du Roi, comme lorsqu'il écrit à Pate le 11 mai 1540 :

« *Euen soo youe woll vse at this tyme suche contynuel vigilancy and soo employe your wisdom and dexterite to get good intelligence and sure knowledge of al occurrences as you shall may be hable to signifye suche matyer from tyme to tyme to his Maiestie as shalbe to his contentacion or at the least necessary for his graces knowledge*¹⁴⁰. »

La notion de nécessité (« *necessary* ») est particulièrement intéressante ici, car elle semble inviter Pate à ne pas écrire au roi inutilement, afin peut-être de ne pas l'inquiéter dans un contexte de tensions grandissantes avec l'Empire¹⁴¹. Cromwell joue donc un rôle de médiation. Enfin, le ministre demande régulièrement à ce que les ambassadeurs l'informent par lettre autant qu'ils informent le roi, ce qui montre bien que le ministre appartient aux plus hautes sphères du pouvoir et que sa position lui permet de requérir toutes les informations qui pourraient lui sembler utiles. Cela apparaît clairement dans une lettre à Bonner datant du 24 juillet 1539 :

« *I am assured ye shall endevour yourself to thuttermost to accomplish his Maiesties pleasure in that behalf written vnto you by his letteres of this present date I pray you tadvertise me asson as ye may of your procedinges and successes herin and in other thinges wherof I wrote vnto your lordship on Mondaye last and aduertise of that thing besides wherin ye woll have me to stande you in any stede and ye may be assured of my good and ernest will therto*¹⁴². »

¹³⁹ Philip Hoby était un homme proche du pouvoir et notamment de Cromwell. Ainsi, il accomplit une série de missions diplomatiques dans les années 1535, avant d'être envoyé en tant qu'ambassadeur résident auprès de l'empereur en 1548, bien après la chute de Cromwell. Voir History of Parliament Online. « HOBYS, Sir Philip (1504/5-58), of Leominster, Herefs., Bisham, Berks. and the Blackfriars, London. ».

¹⁴⁰ Merriman, II, lettre 345, p. 262.

¹⁴¹ Sur les tensions entre l'Angleterre et l'Empire, voir *supra*, note 106, p. 39.

¹⁴² Merriman, II, lettre 316, p. 232.

Ici, Cromwell insiste sur le fait qu'il veut être mis au courant de toutes les avancées de Bonner : « *procedinges* » indique que les tentatives doivent être documentées, comme leurs résultats (« *successes* »), et enfin l'imprécision dans « *in other thinges wherof I wrote vnto your lordship on Mondaye* » met l'emphasis sur l'impatience de Cromwell, qui souhaite être mis au courant du moindre élément dont Bonner dispose¹⁴³. Il semble donc indiquer à Bonner que tout ce qui concerne sa charge ambassadoriale doit lui être rapporté, et ce le plus vite possible (« *asson as ye may* »). Cromwell veut être au courant de tout ce qui concerne la politique extérieure. Toutefois, et malgré sa supériorité hiérarchique sur les ambassadeurs, sa position reste celle d'un rôle de médiation au service du Roi. Les impulsions politiques sont données par le roi, car ce dernier écrit et répond lui-même aux ambassadeurs et on en trouve une trace dans la lettre de Cromwell à Wyatt datée du 28 novembre 1538 :

« Mr. Wyat after my very herty comendacions I have receyved by this bearer Nicolas the Curroure your letteres directed to the kinges highnes signed by you and my freende Hoby and also an other lettere in Siphre the whiche have been both delyvred vnto his Maieste like as by thanswere his grace sendeth vnto you ye may amply knowe¹⁴⁴. »

Cromwell assure ainsi Wyatt que ses lettres sont parvenues à leur destinataire et que le roi y répondra directement, tout en s'interposant dans la relation entre l'ambassadeur et le Roi, ce qui pourrait indiquer que Cromwell craint de ne pas recevoir toutes les informations nécessaires.

La position de Cromwell est donc double, signe de son rôle de médiation : il se présente à la fois comme très bien informé du courrier du Roi, en précisant que l'une des lettres était codée (« *an other lettere in Siphre* »), mais également comme à distance de ces échanges, en affirmant que les lettres ont été remises au roi qui y répondra, sans mention du contenu des lettres.

Ainsi, Cromwell et ses interlocuteurs peuvent, dans une certaine mesure, être considérés comme des interprètes des têtes couronnées. Ils sont en effet porteurs d'un véritable savoir-faire qui relève de l'analyse fine et de la retranscription des attitudes qu'ils observent. On peut alors

¹⁴³ On note ici que la lettre datant du lundi précédent et qui est mentionnée explicitement (« *other thinges wherof I wrote vnto your lordship on Mondaye last* ») n'apparaît pas dans les lettres que Merriman répertorie. On ne sait donc pas exactement quelles sont les choses (« *other thinges* ») auxquelles il fait référence. Ainsi, il est difficile de savoir si l'imprécision du terme « *thinges* » vient du fait que ces choses ont déjà été développées récemment et ne méritent donc pas d'être rappelées ou si elles ne sont pas mentionnées par souci de discrétion, puisqu'on sait que les lettres pouvaient être interceptées facilement. Sur ce point, voir James Daybell, « The Scribal Circulation of Early Modern Letters », *op. cit.*, n° 3.

¹⁴⁴ Merriman, II, lettre 281, p. 161.

comprendre ce type de discours aristocratique comme une sorte de seconde nature. Cependant, l'analyse de l'attitude des rois ne peut en aucun cas différer de l'avis du souverain sur ses homologues étrangers et, dès lors, la notion d'interprète doit être nuancée : l'ambassadeur est autant le reflet de la volonté de son roi que le miroir des signes que laissent voir les monarques étrangers, tout en restant soumis aux impératifs imposés par son pays et ses serviteurs.

II – ENTRE IMPÉRATIF ET PERFORMATIF, DE L'ORDRE À LA DISCUSSION

1 – Performativité tacite et discours souverain

Cromwell occupe un poste d'une grande importance auprès d'Henri VIII, au point que des historiens comme Elton ou Scarisbrick voient en lui, à des degrés différents, l'acteur majeur de toute la politique durant les années 1530¹⁴⁵. Chancelier de l'Echiquier, Secrétaire du Roi, *Master of the Rolls*, Lord du Sceau Privé, Cromwell semble être à la tête du législatif et du politique autant que du financier¹⁴⁶. La question du rôle réel de Cromwell a beaucoup agité l'historiographie et les années 1990 ont vu une remise en question des thèses selon lesquelles Cromwell serait le marionnettiste derrière la politique henricienne durant la Réforme. Dès lors, il apparaît crucial non pas de trancher ce débat mais d'analyser la façon dont Cromwell se représente dans ses lettres, à savoir s'il se perçoit et se présente en décideur ou en accomplisseur¹⁴⁷. En effet, n'étant pas roi, Cromwell n'est pas habilité à réaliser des actes de parole performatifs¹⁴⁸. Ainsi, lorsqu'il écrit à Gardiner le 25 février 1536 « *ordre is taken that*

¹⁴⁵ Voir J. J. Scarisbrick, *Henry VIII*, Berkeley: University of California Press, 1968, p. 303-304 et p. 383. Scarisbrick opère, après Elton, une réévaluation du rôle de Cromwell et voit en lui l'exécutant de la politique d'Henri VIII davantage que l'instigateur. Pour autant, il considère Cromwell comme un acteur décisif, le décrivant ainsi : « *a genius, perhaps the most accomplished servant any English monarch had enjoyed, a royal minister who cut a deeper mark on the history of England than have many of her monarchs.* » Ainsi, Scarisbrick ne souscrit pas entièrement à l'interprétation eltonienne selon laquelle Cromwell serait la tête pensante de la politique de la Réforme. Sur cette seconde interprétation, voir Geoffrey R. Elton, « Thomas Cromwell: Aspects of his Administrative Work », *op. cit.*, p. 258. La thèse d'Elton peut être résumée dans l'affirmation qu'il propose : « *While it may be doubtful how far the policy of those years was his or Henry's, it is quite certain that the administration and detailed government of the country were in his hands alone.* »

¹⁴⁶ Pour une vision plus détaillée des postes occupés par Cromwell, voir Geoffrey R. Elton, « Thomas Cromwell: Aspects of his Administrative Work », *op. cit.*, p. 63-156. Elton analyse de façon très détaillée tous les postes occupés par Cromwell dans le deuxième chapitre de sa thèse, intitulé « Cromwell's Offices ».

¹⁴⁷ Voir G. W. Bernard, « Elton's Cromwell », *op. cit.* Bernard analyse point par point la théorie eltonienne et la remet en question sur les plans historique et historiographique, en proposant de nouvelles analyses : si les analyses d'Elton se sont centrées autour de la relation entre un roi et son loyal ministre, d'autres études plus tardives ont proposé d'analyser les années de services de Cromwell sous un angle plus administratif, afin de voir si les relations interpersonnelles qui régissent les années 1530 sont la conséquence d'une certaine organisation d'un gouvernement ou des personnalités qui occupent des fonctions dans ce gouvernement. Les études les plus récentes soulignent le rôle des factions (entre autres, les soutiens de Catherine d'Aragon, les soutiens de Wolsey, les soutiens d'Anne Boleyn), qui se développent et prennent une place grandissante en politique à partir de l'émergence de la question du divorce puis par la suite après la chute du cardinal Wolsey.

¹⁴⁸ John Langshaw Austin, *How to Do Things with Words*, *op. cit.*, *passim*. Austin définit l'acte de parole performatif comme une action, comme une énonciation visant à faire quelque chose, à la différence d'une affirmation – ou énoncé constatif – qui décrit quelque chose qui peut être constaté et qui est donc nécessairement soit vraie, soit

this daye peter lark shall receyve C^{li} towards your post money defrayd », on constate que l'ordre (« *ordre is taken* ») correspond à la réalisation, clairement indiquée par le modal « *shall* », ce qui semble montrer que l'acte performatif est ici heureux¹⁴⁹. Dans ce cas, Cromwell détient le pouvoir de prendre des décisions financières en tant que Chancelier de l'Echiquier. Pour autant, Cromwell relaie parfois la parole performative du Roi, et on peut alors se demander comment cela s'inscrit dans la notion d'acte performatif telle qu'elle est définie par Austin. En effet, lorsque Cromwell relaie la parole performative du roi sur le mode de la narration, il n'est plus question de performatif, mais il s'agit d'un énoncé constatatif dont on peut affirmer ou infirmer la véracité. La lettre de Cromwell à Gardiner datée du 30 décembre 1535 en fournit un exemple :

« Thise shalbe taduertise youe that vndoubtedly the kinges highnes doth in soo thankfull sorte accepte your seruice there doon vnto his maiestie, and in euery condicion soo allowe approve and commende your wise substanciall and discreete proceeding, as like as ye haue moche cause to reioyse therin, soo shall the same be certain meane and occasion, that ye shall assuredlye what ende soeuer your busines there shall take, returne to his highnes as hartely welcom and in as greate reputacion as youe could yourself desire, wherof for my parte I am euen for many respectes as gladde as ye canne be yourself¹⁵⁰. »

Dans cette lettre, Cromwell assure l'amitié et la confiance royales à Gardiner, alors que ce dernier est ambassadeur résident en France depuis moins d'un an et il réaffirme par ce biais que Gardiner est bien serviteur du Roi. La formulation « *the kinges highnes doth in soo thankfull sorte accepte your seruice there doon vnto his maiestie* » est particulièrement instructive ici : il s'agit d'un acte performatif car le roi accepte que Gardiner soit à son service et par là même officialise la charge de Gardiner, ce que, en tant que roi, il a le pouvoir de faire car il lui appartient de nommer les ambassadeurs. On assiste donc bien à un acte locutoire performatif entre Henri VIII et Gardiner. Toutefois, on peut se poser la question du rôle de Cromwell : il n'accomplit pas l'acte performatif, car ce n'est pas lui qui nomme Gardiner ni lui réitère sa confiance, et il n'est pas non plus objet de ce performatif car il n'est pas concerné par l'action

fausse car elle est empiriquement vérifiable. L'acte performatif, dans la mesure où il réalise quelque chose, n'appartient pas aux domaines du vrai et du faux, mais il doit être exécuté, exécution qui repose à la fois sur la prononciation des mots et sur le contexte qui permet ou non l'exécution. Il doit donc y avoir adéquation entre les mots et le contexte. Si les mots ou les circonstances ne sont pas en accord avec l'acte qui va être exécuté, on ne parle pas d'énoncé performatif faux mais d'acte malheureux (« *infelicitous act* »). Ainsi, cela met davantage l'accent sur la notion d'efficacité et non sur celle de vérité, qui ne correspond pas à la notion d'acte performatif tel que le définit Austin.

¹⁴⁹ Merriman, II, lettre 139, p. 5.

¹⁵⁰ Merriman, I, lettre 131, p. 439.

réalisée, il en est seulement le messenger. Dans ce cas précis, on note que Cromwell se joint aux vœux du roi en transmettant ses paroles (« *Thise shalbe taduertise youe that vndoubtedly* »), tout en se plaçant du côté de Gardiner en faisant référence à ses émotions putatives à la lecture de la lettre (« *wherof for my parte I am euen for many respectes as gladde as ye canne be yourself* »). Ainsi, il se place au cœur de l'acte performatif qu'il relaie, et n'est en aucun cas le spectateur. Cromwell actualise la volonté du roi, et relayer cet acte performatif lui donne une position particulière : l'énoncé ne fait certes pas de lui un roi, mais il lui confère une position qui lui donne le droit d'exprimer cet acte performatif. La fonction illocutoire est donc primordiale ici, puisque c'est le statut de Cromwell qui permet à l'acte de rester performatif, celui-ci étant autorisé par le roi à prendre cette position et à exprimer l'énoncé performatif.

Cet exemple souligne la question du performatif par procuration et du statut de celui qui transmet l'acte performatif. On peut aussi se demander si l'acte performatif perd sa dimension performative en étant transmis par quelqu'un d'autre. En s'appuyant sur la théorie du performatif telle qu'il a été défini par Austin, Judith Butler a théorisé la notion de « performativité tacite¹⁵¹. » Un acte de performativité tacite est, d'après Butler, un acte de discours qui exerce une certaine autorité dans la mesure où cet acte a été autorisé auparavant. Ainsi, si un roi autorise son serviteur à formuler une parole performative en son nom, la dimension performative n'est pas altérée par le changement de locuteur¹⁵². Dans le cas de Cromwell par exemple, l'acte locutoire ne perd pas sa performativité en passant par lui car Henri VIII l'a autorisé à le relayer. La notion de performativité tacite devient alors particulièrement intéressante : l'acte locutoire performatif n'est tacite que si l'autorité est conférée au préalable au locuteur, et non rappelée dans la lettre. En effet, si l'acte performatif est formulé au style indirect, il perd de sa puissance locutoire, comme dans la lettre à Gardiner dont il a été question plus haut. La performativité tacite intervient au début de la lettre, dans la formule « *Thise shalbe taduertise youe that vndoubtedly the kinges highnes doth in soo thankfull sorte accepte your seruice there doon vnto his maiestie*¹⁵³. » Cromwell n'y fait pas mention de sa personne, ni de la mission qui lui a été conférée par le Roi, ce qui laisse la

¹⁵¹ Judith Butler, *Excitable Speech : A Politics of the Performative*, op. cit., p. 159. Cette notion, identifiée par Butler sous le nom de « *tacit performativity of power* » est développée dans la quatrième partie, « *Implicit censorship and discursive agency* », partie dans laquelle Butler s'interroge sur la façon dont les normes sont perçues par les locuteurs comme normatives, lorsqu'elles sont seulement perçues. Pour elle, suivre les normes qui gouvernent l'acte locutoire n'est pas nécessairement un processus conscient.

¹⁵² *Ibid.* Butler note également qu'un discours dont la dimension performative n'a pas été autorisée peut tout de même gagner cette autorisation pendant le déroulement de l'acte locutoire, mais que cela dépendra nécessairement du contexte et de ses répercussions sur la fonction illocutoire du discours.

¹⁵³ Merriman, I, lettre 131, p. 439-440.

puissance performative de l'acte intacte, puisque ce dernier reste le sujet du verbe qui accomplit l'acte performatif. Lorsque Cromwell formule un acte de parole performatif au nom du Roi sans que la dimension performative ne soit perdue, il se retrouve investi d'une mission particulière dont le prestige rejaillit sur sa personne. L'acte performatif tacite indique que les interlocuteurs de Cromwell savent déjà que ce dernier est dépositaire de l'autorité royale, et c'est pour cela que Cromwell n'a pas besoin de rappeler qu'il est investi d'une mission royale avant de communiquer l'acte de parole performatif. Cet acte, par sa dimension tacite, confère donc un certain pouvoir à celui qui le relaie. La position de Cromwell en tant qu'homme de pouvoir s'en trouve donc renforcée. Cet aspect est particulièrement visible dans une lettre à Wyatt datant du 11 février 1538 :

« Master Wyat This shall be tad[u]ertyse yow that the kyng having sene and perused your letteres of the eighteenth of th[e] last monethe addressed to me, dothe thankfully accept themperours gratuyte, in the same declared towa[rds] hym, and conseideyng how the matier of peax betwene themper[our] and the frenche kyng is not concluded for a declaration bothe of his zeale to the quiete of Christendom, and of a Juste Corresponde[nce] of kyndness towards themperour [...]»¹⁵⁴. »

Dans cette lettre, Cromwell indique à Wyatt qu'il doit se montrer très amical avec Charles Quint, dans le but de former une alliance, mentionnée par la suite lorsqu'il est question d'un rapprochement entre le royaume d'Angleterre et l'Empire grâce aux mariages de la princesse Marie et du prince Édouard en Espagne. Ainsi, cette lettre indique à Wyatt la marche à suivre et donne instantanément une nouvelle impulsion à la diplomatie anglaise. Il est bien question de performativité tacite ici : le Roi étant toujours sujet du verbe (« *dothe thankfully accept themperours gratuyte* »), la performativité royale est bien présente à travers la parole de Cromwell et, de plus, le ministre utilise l'honneur que relayer la parole royale représente pour consolider sa propre image d'homme de pouvoir sans porter atteinte à la performativité royale, grâce à la formule « *your letteres of the eighteenth of th[e] last monethe addressed to me* ». Par cette mention, Cromwell se présente comme l'interlocuteur privilégié du Roi : les lettres lui sont adressées avant d'être lues par le Roi, et la parole royale est mise sur papier et relayée par le ministre. Ainsi, la performativité royale n'est pas remise en question puisque le roi a formé la pensée lui-même à la lecture de la lettre de Wyatt puis a pris la décision et l'a communiquée.

¹⁵⁴ Merriman, II, lettre 238, p. 113.

En outre, la présence de Cromwell est minime puisqu'elle est contenue dans le pronom « *me* », un mot court, complément de « *addressed* » et donc objet plutôt que sujet, et encadré par deux actions royales, « *having sene and perused* » et « *dothe thankfully accept* ». Cromwell limite donc son intervention, afin que l'acte performatif ne perde pas de sa force locutoire et que le roi reste bien le décideur principal, tout en prenant soin de se présenter comme un homme puissant.

Le concept de performativité tacite tel qu'il est défini par Butler permet aussi de comprendre comment le performatif peut fonctionner avec la forme épistolaire. En effet, la question qui se pose est celle du moment où le performatif se réalise comme action : l'écriture pourrait être considérée comme le moment où la parole réalise l'action, puisque c'est le moment où la parole est formulée, sur le modèle du discours oral. Cependant, l'action ne pourra être réalisée qu'à la lecture de la lettre, puisque c'est à ce moment-là qu'elle sera reconnue et respectée par le destinataire¹⁵⁵. On peut se demander si le délai imposé par la forme épistolaire ne retire pas à l'acte de parole performatif sa puissance locutoire, puisque la parole – ici, écrite – ne coïncide pas avec le temps de l'action, et ce d'autant plus que les délais postaux pouvaient être conséquents. L'acte performatif perdrait donc l'immédiateté qui lui est constitutive. Toutefois, on rappelle que l'acte est rendu performatif grâce à la fonction illocutoire du langage utilisé : c'est parce que le co-locuteur sait que le locuteur est dépositaire de l'autorité que les paroles vont garder leur dimension performative, et ainsi, c'est bien la perception du co-locuteur qui est garante de la performativité. Dès lors, c'est à la réception de la lettre que la parole va devenir performative, puisqu'elle est lue, comprise comme dépositaire d'une autorité, et ainsi entre en action. Le délai n'a donc pas d'impact sur la performativité de l'énoncé¹⁵⁶.

Le fait que Cromwell puisse imposer des directives ou des marches à suivre aux ambassadeurs résidents n'est pas seulement fondé sur la performativité tacite qu'il tire des instructions et des ordres donnés par Henri VIII. En effet, en tant que Chancelier de l'Echiquier, Secrétaire du Roi, *Master of the Rolls* et Lord du Sceau Privé, Cromwell occupe une place très élevée au sein du gouvernement, ce qui fait de lui l'un des hommes les plus puissants du

¹⁵⁵ Voir John Langshaw Austin, *How to Do Things with Words*, op. cit.. Dans la conférence n°3, Austin indique que l'une des conditions pour que l'acte de parole performatif soit heureux est que la procédure performative soit exécutée par tous les participants ; ainsi, si le Roi donne un ordre mais que son serviteur n'y obéit pas, l'acte performatif échoue. La réaction du co-locuteur est donc cruciale dans un acte de parole performatif.

¹⁵⁶ Bernard Beugnot, « De l'invention épistolaire : à la manière de soi », op. cit., p. 34. Beugnot souligne l'impossibilité pour le destinataire de croire à l'exacte spontanéité de ce qui était indiqué dans la lettre avec sa lecture, ce qui crée une sorte d'illusion qui pourrait permettre au performatif de se développer dans les lettres sans échouer.

royaume¹⁵⁷. Le fait que ses ordres soient mis à exécution par les ambassadeurs et ce parfois malgré leurs divergences est une conséquence de sa position hiérarchique. Le pouvoir exercé par Cromwell n'est pas absolu – car il n'est pas roi – mais bien relatif, car il dépend de la personne à laquelle il s'adresse¹⁵⁸.

L'exemple de la relation entre Cromwell et Gardiner est tout à fait révélateur de cet aspect. Dès 1532, il est clair que les deux hommes ne sont pas en bons termes, malgré des apparences cordiales. En effet, alors que Gardiner, en froid avec la couronne et notamment avec Anne Boleyn pour des raisons religieuses, est envoyé en ambassade en France entre décembre 1531 et mars 1532, Cromwell lance une attaque parlementaire contre l'Eglise, la Supplication contre les Ordinaires. Ce texte de loi, qui doit empêcher une trop grande division entre le clergé et les laïcs, est le fruit de nombreuses plaintes concernant le clergé et les prélats d'Angleterre, accusant ces derniers d'abus de pouvoir sous prétexte de combattre l'hérésie¹⁵⁹. Il est ainsi conclu que le clergé et les prélats doivent avant tout répondre au Roi, et non au Pape, et le 15 mai, il est voté que le Roi doit donner son accord pour la nomination de tout chanoine et que ce dernier doit passer devant une commission qui décidera de sa capacité à remplir son office selon les lois divines et royales. Dès son retour, Gardiner, évêque de profession, s'était imposé comme chef de la contestation, allant jusqu'à épingler le roi concernant les opinions qu'il avait

¹⁵⁷ Voir David Starkey, *The Reign of Henry VIII : Personalities and Politics*, Londres : Vintage, 2002, p. 6-18. Starkey rappelle que le roi ne prenait pas les décisions importantes seul, et qu'il était davantage au cœur d'une lutte d'influences. En effet, au-delà du roi, Starkey identifie deux foyers de pouvoir, l'un étant l'administration – ou *council* – dont Cromwell faisait partie, et l'autre étant la cour – dont la Chambre Privée – qui fonctionnait par réseaux d'influence. Contrairement à la cour, le *Council* ne suivait pas nécessairement le Roi dans ses déplacements, et il voit par ailleurs son rôle décliner à la fin du XV^e siècle au profit d'un plus grand pouvoir royal. La Chambre Privée au contraire garde l'oreille du roi : elle est composée de six hommes qui s'occupent du Roi en privé et lui tiennent compagnie, et cette position privilégiée attise les convoitises. Ainsi, pour Starkey, la Chambre Privée « concentre le pouvoir de la cour » (p. 14). Pour autant, le *Council* garde un rôle de conseil important, d'autant plus que sa composition varie selon les rois et les périodes.

¹⁵⁸ Minna Nevala, « Family First : Address and subscription formulae in English family correspondence from the fifteenth to the seventeenth century », in *Historical Pragmatics*, op. cit., p. 151. Nevala se fonde sur les analyses de Brown et de Levinson dans leur ouvrage fondateur *The Politeness Theory* (1987). La notion de pouvoir relatif, est fondée sur le fait qu'une personne peut imposer ses idées et ses projets même si ces derniers vont à l'encontre des intérêts de l'autre personne impliquée dans la relation, ce qui indique bien que la notion de pouvoir relatif dépend de la nature de la relation entre deux individus autant que du statut des deux individus concernés. Nevala explique le concept de pouvoir relatif en ces termes : « *Brown and Levinson's definition of relative power in a relationship is based on the degree to which one person can impose their plans and evaluations at the expense of other people* ».

¹⁵⁹ Pour une vision plus complète de la Supplication contre les Ordinaires, voir George. R. Elton, « The Commons' Supplication of 1532 : Parliamentary Manoeuvres in the Reign of Henry VIII », in *Studies in Tudor and Stuart Politics and Government : Papers and Reviews 1946–1972 : Volume 2 : Parliament Political Thought*, Cambridge : Cambridge University Press, 1974.

exprimées dans l'*Assertio Septem Sacramentorum*¹⁶⁰. Cette forte divergence d'opinions entre Cromwell, qui cherche à mettre la loi en application, et Gardiner, qui la refuse, pose les fondations d'une relation qui ne repose pas sur la confiance, comme on peut le voir dans les quelques lettres qui évoquent l'état de leur amitié¹⁶¹. La notion de hiérarchie est donc d'autant plus importante que les hommes ne s'entendent pas en privé et ont des opinions politiques divergentes. Ainsi, alors même que dans une lettre du 4 février 1536 à Gardiner, Cromwell signe « *Your lordshippis louyng assuryd Frend* », ce qui semble indiquer que les deux hommes sont en théorie sur un pied d'égalité, garanti par la notion d'amitié, le ton de la lettre reste résolument impératif :

« *After my moost harty commendacions to your lordship ye shal by this berer receive the kinges highnes letteres answering to yours sent by Maister Brian And with the same certain copies conteyning aswel my lord of Herfordes procedinges in Germany as thaffections of the princes there towards the kinges highnes the frenche king, the bisshop of Rome, the Counsail and otherwise, whiche as his maiestie thought convenient to communicate vnto youe, with desire and request to haue the same vsed and setfurthe in suche a temperature, as by your wisdom ye shall thinke may conduce to thadvancement of his affayres there. Soo his*

¹⁶⁰ Diarmaid MacCulloch, « Two Dons in Politics : Thomas Cranmer and Stephen Gardiner, 1503-1533 », *op. cit.*, p. 19-20. On rappellera ici que l'*Assertio Septem Sacramentorum* est un livre écrit par Henri VIII – et peut-être partiellement par Thomas More – en 1521. Ce livre est composé de treize chapitres : les deux premiers traitent de l'autorité du pape et défendent son pouvoir suprême, à un moment où les idées luthériennes commencent à se développer et à se diffuser. Le chapitre 3 opère la transition entre la question de l'autorité papale et l'analyse des sept sacrements, analyse qui occupe les dix chapitres restants. Le livre est souvent envisagé comme une réponse aux écrits de Luther, et notamment au *Disputatio pro declaratione virtutis indulgentiarum*, plus connu sous le nom des 95 thèses, dans lesquelles Luther décrit ce qu'il considère comme des abus de la part du clergé, notamment la vente d'indulgences pour acheter la repentance et les arrangements financiers du pape. En 1520, Luther publie également le *De captivitate Babylonica ecclesiae*, ouvrage dans lequel le théologien analyse les sept sacrements de l'Église catholique à la lumière de sa propre interprétation de la Bible. Ces deux traités visaient directement l'Église et l'autorité pontificale. La publication de l'*Assertio Septem Sacramentorum* intervient comme une réponse à ces écrits, ce qui vaut à Henri VIII le titre de Défenseur de la foi, décerné par Léon X en récompense de son action contre le luthéranisme. Voir Henri VIII, *Defence of the Seven Sacraments*, D.P. Curtin éd., Louis O'Donovan trad., Lexington : Dalcassian Publishing Company, 2017.

¹⁶¹ Voir Merriman, II, lettres 153, 156, et 255, p. 19, 23 et 186. Dans ces lettres, Cromwell insiste sur la notion d'amitié et sur son affection pour Gardiner, sur fond de politique. Par ce biais, il semble s'assurer de conserver une bonne relation avec l'ambassadeur, ce qui garantit également que ce dernier va effectuer son office avec efficacité. À ce propos, voir également MacCulloch, Diarmaid, « Two Dons in Politics : Thomas Cranmer and Stephen Gardiner, 1503-1533 ». *The Historical Journal*, 1994, n° 1, p. 20. Cet ouvrage rappelle que si Gardiner a été envoyé en ambassade, ce n'était pas le fruit du hasard car suite à la mobilisation de Gardiner contre la Supplication contre les Ordinaires, la confiance du roi et de Cromwell en l'ambassadeur n'a jamais été complètement restaurée. L'ambassade apparaît donc encore une fois comme une forme d'exil.

*pleasure is ye shall in your next letteres signifie what ye shall doo therin, and what your opinion is touching euery parte of the same*¹⁶². »

Dans cette lettre, Cromwell fait parvenir à Gardiner la réponse du Roi à une précédente lettre ainsi que d'autres éléments qui peuvent être utiles à sa charge et fait le point sur la situation européenne, afin que Gardiner puisse en tirer des conclusions pour son office. Dans la suite de la lettre, le ministre invite Gardiner à faire bon usage de ces informations et à informer le Roi, une invitation aux tonalités autoritaires grâce au modal « *shall* ». Ainsi, et malgré l'apparence d'égalité suggérée par la notion d'amitié et la protection que le ministre peut apporter, Cromwell reste bien hiérarchiquement supérieur aux ambassadeurs et par ce biais, impose ses directives.

Si Cromwell n'est pas roi, il n'en reste pas moins investi du pouvoir royal, ce qui ressort dans son écriture : l'aspect performatif de son discours est un marqueur de sa position au sein du royaume, position qui régit ses relations avec les ambassadeurs et a un impact sur la façon dont il interagit avec eux. Cromwell est donc le dépositaire d'une autorité qui lui est conférée par l'État mais également par la façon dont il s'exprime, teintée des influences humanistes.

2 – L'autorité du savoir : une influence humaniste ?

Le XVI^e siècle anglais voit la culture humaniste se développer, notamment grâce à la correspondance épistolaire fournie échangée entre les figures intellectuelles de l'époque, tels Érasme aux Pays-Bas, Thomas More en Angleterre, ou Guillaume Budé en France¹⁶³. Si les humanistes ne s'intéressent pas tous aux mêmes domaines intellectuels, certains ont en commun de graviter autour des sphères du pouvoir ou de discuter de politique, à l'instar de Thomas More, qui avait d'abord mis sa formation en droit et ses connaissances théologiques au service du royaume en étant élu au Parlement en 1504, avant d'entreprendre des missions diplomatiques aux côtés du cardinal Wolsey et de devenir le secrétaire et conseiller privilégié d'Henri VIII, puis chancelier en 1529¹⁶⁴. Si les lettres de More aux autres humanistes traitent régulièrement de religion, cette question ne peut pas être séparée de la question politique, et ce pour deux

¹⁶² Merriman, II, lettre 137, p. 3.

¹⁶³ Pour plus de détails sur la formation et le développement de l'humanisme, voir Marc Fumaroli, *L'Age de l'éloquence : op. cit.* Fumaroli propose une analyse très détaillée de la culture littéraire qui sous-tend l'humanisme, la République des lettres.

¹⁶⁴ Jonathan Arnold, *The Great Humanists : European Thought on the Eve of the Reformation*, Londres : I.B.Tauris, 2011. p. 183.

raisons¹⁶⁵ : More est un homme d'État qui ne peut pas faire abstraction de sa position qui nourrit nécessairement sa réflexion et c'est un catholique, fidèle au pape et opposé au divorce entre Henri VIII et Catherine d'Aragon. More est donc au cœur des questions qui sous-tendent la politique menée par le royaume d'Angleterre entre 1528 – date à laquelle les cardinaux Gardiner et Foxe sont envoyés à Rome pour négocier avec le pape – et le 23 mai 1533 – date à laquelle l'archevêque Thomas Cranmer prononce le divorce royal¹⁶⁶. Ainsi, la période humaniste, en unissant intellectualité et politique, propose de nouvelles théories de gouvernance et clarifie les plus anciennes. L'humanisme permet en effet de réunir des idées et des aspirations qui gravitaient autour de la notion d'âge d'or et de celle de communauté¹⁶⁷. Cela a aussi permis de repenser l'action politique et le rôle des citoyens et serviteurs de l'État en mettant en avant l'idée que ce personnel avait pour devoir de mettre son expertise au service de l'État, selon le principe d'humanisme civique, une idée directement héritée des principes machiavéliens¹⁶⁸. L'humanisme civique permet donc à la littérature – et plus généralement au savoir – de se mettre au service de l'État à travers un personnel politique cultivé, et Cromwell n'y fait pas exception.

Si Cromwell n'est pas un humaniste au sens où il n'est pas de ces figures intellectuelles de son temps qui ont avant tout des priorités littéraires et éducatives, il est tout de même un homme éduqué, savant dans certains domaines : d'après Elton, Cromwell n'a pas bénéficié d'une longue formation scolaire ou universitaire, mais il a avant tout gagné en expérience à la lecture de manuscrits savants, et il semble qu'il ait possédé et étudié de nombreuses études concernant les lois et leur mise en application, des chroniques de l'histoire d'Angleterre ou

¹⁶⁵ Les lettres de Thomas More ont été répertoriées, dans *The English Correspondence of Sir Thomas More*, Elizabeth F. Rogers éd., 2^e édition, Princeton : Princeton University Press, 1971. Cette édition regroupe les lettres que More a envoyées autant à sa famille, et notamment à sa fille Margaret Roper, qu'au roi, la veille de son exécution.

¹⁶⁶ Sur la question du divorce et de son déroulement, voir Richard Rex, *Henry VIII and the English Reformation*, op. cit., p. 10-12.

¹⁶⁷ Geoffrey R. Elton, *Reform and Renewal : Thomas Cromwell and the Common Weal*, New York : Cambridge University Press, 1973, p.1. Dans cet article, Elton analyse la notion de « commonwealth » dans la politique de Cromwell et voit dans l'humanisme la source de cette notion de commonwealth : « *this very general complex of ideas and aspirations gathered round the notion of the commonwealth and we have learned increasingly what this meant and how pervasively it coloured all political thinking and practice* ». Elton indique également que l'humanisme s'appuie sur la notion d'âge d'or, avec l'idée qu'il faudrait revenir à une époque antérieure (l'âge d'or), qui serait une époque de paix et de prospérité.

¹⁶⁸ Pascal Briot, « L'Angleterre humaniste », op. cit., p. 272-273. On rappellera ici que l'humanisme civique est un concept développé par Hans Baron à partir de 1928 et qu'il a codifié plus avant en 1955 dans sa *Crise de la première Renaissance italienne*. Si au départ cette idée fait référence à un renouvellement politique à Florence à partir de 1402 appuyé sur un changement culturel, le concept s'est élargi depuis les années 1990 et fait aujourd'hui davantage référence à l'utilisation d'une culture savante en politique à la Renaissance. Pour aller plus loin, voir J.G.A. Pocock, *The Machiavellian Moment : Florentine Political Thought and the Atlantic Republican Tradition*, Princeton : Princeton University Press, 1975, et David Norbrook, *Poetry and Politics in the English Renaissance*, Oxford : Oxford University Press, 2002.

encore une grande collection de projets de lois traitant de questions économiques¹⁶⁹. Cela montre bien que si Cromwell n'était pas une figure intellectuelle publique, il était un lecteur, comme le rappelle Elton : « Thomas Cromwell était tout sauf un philistin, formé ou non, il se préoccupait des choses de l'esprit¹⁷⁰ », et c'est cette préoccupation, assortie d'une vaste culture basée sur ses lectures, qui lui ont permis de développer ses connaissances rhétoriques, au point même de pouvoir occasionnellement battre les figures intellectuelles de l'humanisme à leur propre jeu¹⁷¹. Cromwell était d'ailleurs reconnu comme un homme érudit, qui croyait en l'idéal humaniste d'une éducation littéraire solide pour la classe dirigeante, comme le souligne Érasme Schetz dans une lettre à Érasme : « On me dit qu'il est un homme bon et sincère, appréciant les savants, et qu'il t'est dévoué¹⁷² ». Ici, le fait d'être dévoué à Érasme fait davantage référence à une philosophie générale qu'à une dévotion hiérarchique, ce qui illustre bien la façon dont Cromwell était perçu dans le monde intellectuel.

Les lettres aux ambassadeurs résidents ont un usage politique explicite et ne sont donc pas conçues comme une conversation épistolaire humaniste. En outre, Cromwell échange avec des ambassadeurs qui, s'ils sont versés dans le domaine des lettres – c'est le cas de Thomas Wyatt, poète de son état en plus de son activité diplomatique et curiale – ne sont pas pour autant des figures intellectuelles gravitant autour de l'humanisme. On peut cependant identifier dans certaines lettres une forme d'appétence pour le savoir dans le style même de Cromwell, comme dans la lettre qu'il fait parvenir à Chapuys le 30 septembre 1535. Dans cette lettre, très similaire à celle déjà envoyée le 10 septembre de la même année, Cromwell félicite à nouveau l'Empereur pour sa victoire à Tunis et raconte l'intérêt avec laquelle Henri VIII a écouté le récit de la victoire :

¹⁶⁹ Geoffrey R. Elton, *Reform and Renewal: Thomas Cromwell and the Common Weal*, op. cit., p. 10-13.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 14. « Thomas Cromwell was no philistine; trained or not, he cared about the concerns of the mind ».

¹⁷¹ Voir Elizabeth F. Rogers éd., *The English Correspondence of Sir Thomas More*, op. cit., lettre 164, p. 551. Cette lettre, adressée par Thomas More à sa fille Margaret Roper, raconte la visite de Cromwell en prison, alors que ce dernier tente d'obtenir de More qu'il soutienne le divorce et reconnaisse le roi comme chef de l'Église d'Angleterre. À cette occasion, Cromwell ne manque pas de rappeler à More que si ce dernier dénonce la persécution de ceux qui reconnaissent l'autorité du Pape, il n'en a pas moins persécuté ceux qui ne le reconnaissaient pas lorsqu'il était chancelier : « *To this Master Secretary said that I had ere this when I was Chancellor examined heretics and thieves and other malefactors and gave me a great praise above my deserving in that behalf. And he said that I then, [...] did used to examine heretics, whether they believed the Pope to be head of the Church and used to compel them to make a precise answer thereto. And why should not then the King since it is a law made here that his Grace is Head of the Church here compel men to answer precisely to the law here as they did than concerning the Pope.* »

¹⁷² Érasme, *Opus Epistolarum Des. Erasmi Roterodami : Volume XI: 1534-1536*, Oxford : Clarendon Press, 1992, lettre 300. Érasme Schetz est un noble flamand qui résidait à Anvers et qui était investi dans les pratiques humanistes, selon les principes desquelles il a éduqué ses enfants. À ce titre, il n'est pas étonnant qu'il ait correspondu avec Érasme.

« Les lettres que votre Grâce m’adressa auparavant, je les ai toujours reçues d’un esprit aimable et joyeux, et surtout elles apportèrent toujours à mon esprit une joie bien loin d’être médiocre pour cette raison : elles annonçaient dans une longue prose, parmi les victorieuses réussites de sa Majesté, celle qui était à espérer, et celles qui sont salutaires pour le monde chrétien ; celles plus récemment reçues, en son nom, illustrèrent de manière plus aimable et plus agréable encore que l’entière succession des événements s’est déroulée rapidement et sans encombre, et elles décrivent depuis le commencement lui-même, et ce jusqu’à ce jour, la chronologie, la succession des lieux et les événements, et elles les dépeignent devant ces mêmes yeux de telle sorte qu’il me semblera presque que ces faits de guerres qui sont donnés à lire s’y trouvent pour de vrai, et le roi, mon très Sérénissime maître, m’écoutait tant, avec un esprit attentif, rapporter ce qu’il en est à leur sujet qu’il lui fut d’autant plus facile d’exprimer à l’égard de sa fraternelle Majesté victorieuse quelque engouement important et affecté, face au calme général¹⁷³. »

Cette lettre met en évidence plusieurs aspects : tout d’abord, Cromwell a une très bonne maîtrise du latin, qu’il choisit d’utiliser ici alors même qu’il a suffisamment de connaissances en français pour s’adresser à Chapuys dans sa langue natale¹⁷⁴. Le choix du latin n’est pas ici anodin : alors que dans la lettre qu’il écrit en français le 15 août 1536, Cromwell est assez ferme avec Chapuys afin de régler ce qu’il considère être une injustice faite aux Anglais en territoire impérial, cette lettre en latin vise à apaiser l’ambassadeur puisqu’une fois de plus, il ne compte pas accéder à sa demande de voir la princesse Marie. Ainsi, le latin peut ici être interprété comme un élément permettant de créer une communauté intellectuelle entre Cromwell et Chapuys, afin que ce dernier se ne froisse pas du nouveau refus anglais. En effet, le latin fait partie de l’apprentissage fondamental des enfants nobles tout en étant au cœur des préoccupations humanistes qui visaient à faire renaître les langues anciennes. C’est la langue de l’humanisme, non seulement par souci intellectuel mais également par souci pratique, celui de faciliter la communication

¹⁷³ Merriman, I, lettre 121, p. 427, traduction personnelle inédite. « *Litteras quas vestra D. antea ad me dedit grato hilarique semper animo accepi, non mediocremque animi letitiam ob id presertim semper attulerunt, quod cesaree matis successus vt sperandum et christiano reipublice salutiferos, vberime nunciabant; recentiores vero iste eo nomine gratiores acceptioresque extitere quod succinte atque distincte totius expeditionis rerum, temporum atque locorum seriem et euentum ab ipso initio in hunc vsque diem sic describunt et ob ipsos oculos ponunt vt eas legendo rebus gestis prope modum mihi videar interfuisse, tantaque Serenissimus dominus meus rex animi attentione de hiis me referentem audiebat vt fraternum eius erga cesaream matem affectum et propensum quoddam erga publicam quietem Studium quam facile fuerit agnovisse.* »

¹⁷⁴ Merriman, II, lettre 158, p. 25.

entre les figures humanistes européennes ne parlant pas la même langue¹⁷⁵. Dès lors, l'écriture de cette lettre en latin permet de donner à la lettre une tonalité humaniste, qui se révèle aussi dans la dimension conversationnelle. Alors que la lettre en français du 15 août 1536 est très factuelle puisqu'elle vise à régler un problème, la lettre en latin du 30 septembre 1535 prend des allures de conversation : on peut comparer des formules comme « Par ce present porteur que j'ay faict despescher au plus tost quil ma este possible sans longuement le retarder », formule qui ouvre la lettre du 15 août 1536 et insiste avant tout sur l'urgence d'une situation qui doit trouver une solution, et « Monsieur, vous qui êtes grand et respecté, le député qui vous écrit vous adresse nombre de salutations et de recommandations. Les lettres que votre Grâce m'adressa auparavant, je les ai toujours reçues d'un esprit aimable et joyeux », formule qui ouvre la lettre du 30 septembre 1535 et qui insiste avant tout sur le respect que Cromwell porte à Chapuys¹⁷⁶. Si on ne peut pas interpréter la référence à une correspondance passée comme la trace d'une norme humaniste – une telle mention est extrêmement courante dans les lettres de l'époque – elle attire tout de même l'attention sur la préexistence d'une correspondance épistolaire entre les deux hommes, ce qui contribue à faire des deux hommes des correspondants et des figures épistolaires. Cela interroge sur la littérarité de cet échange : dans la lettre du 30 septembre, le terme « *uberrime* » (traduit ici par « longue prose ») dénote la longueur des lettres de Chapuys annonçant la victoire de l'Empereur. Si cette longueur peut s'expliquer du côté impérial par la volonté de présenter l'Empereur sous son meilleur jour de façon extrêmement détaillée afin d'en ériger une image glorieuse et précise aux yeux des royaumes étrangers, on peut également y voir de la part du Cromwell un compliment destiné à Chapuys concernant ses capacités littéraires. Cela est également visible dans la suite de la lettre : Cromwell complimente le sens de la narration de Chapuys en mettant en valeur la qualité et l'intensité des descriptions fournies, avec des formules telles que « *ob ipsos oculos ponunt vt eas legendo rebus gestis prope modum mihi videar interfuisse* » (« elles les dépeignent devant ces mêmes yeux de telle sorte qu'il me semblera presque que ces faits de guerres qui sont donnés à lire s'y trouvent pour

¹⁷⁵ Certains humanistes parlaient plusieurs langues, surtout s'ils avaient des charges gouvernementales, mais la maîtrise du latin permettait de ne pas être limité par la question linguistique, que ce soit du côté de l'auteur ou du destinataire. Le latin était donc à la fois un souci intellectuel et l'assurance de pouvoir échanger massivement. Thomas More par exemple échange régulièrement en latin avec Jean Cochlée, un théoricien de la musique allemand, et en grec avec Guillaume Budé, un français spécialiste des langues de l'Antiquité. Voir Elizabeth F. Rogers éd., *The English Correspondence of Sir Thomas More*, op. cit. Les lettres d'Érasme sont aussi un excellent exemple de l'importance du latin, puisque la plus grande part de ses lettres sont rédigées dans cette langue. Voir Érasme, *Opus Epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, op. cit. Sur l'importance du latin dans la culture humaniste, voir également Walter J. Ong, *Ramus, Method, and the Decay of Dialogue : From the Art of Discourse to the Art of Reason*, Chicago : University of Chicago Press, 1958.

¹⁷⁶ Merriman, I et II, lettres 121 et 158, p. 427 et p. 25.

de vrai ») ou encore « *Serenissimus dominus meus rex animi attentione de hiis me referentem audiebat* » (« le roi, mon très Sérénissime maître, m'écoutait tant, avec un esprit attentif, rapporter ce qu'il en est à leur sujet »). Ces formules visent à faire de Chapuys une figure auctoriale dont la maîtrise littéraire n'est plus à prouver. Cromwell se présente donc comme un interlocuteur de choix pour Eustache Chapuys et pour sa maîtrise des normes littéraires, ce qui dénote ses connaissances quant aux attendus des lettres humanistes, qu'il utilise ici à des fins de flatterie de l'ambassadeur impérial.

Les connaissances dont Cromwell dispose illustrent sa position en haut de l'appareil étatique et le développement d'un personnel diplomatique aux connaissances nombreuses, ce qu'il partage avec les ambassadeurs avec lesquels il correspond. En effet, avec ce renouvellement qui s'inscrit dans le développement de l'humanisme civique, il est de plus en plus attendu des ambassadeurs que ces derniers possèdent une culture importante, qui va sous-tendre leur exercice de la diplomatie. Ainsi, de nombreux manuels de diplomatie font leur apparition afin de délimiter les connaissances indispensables à tout bon ambassadeur¹⁷⁷. Celles-ci doivent à la fois garantir leur bonne compréhension de ce qui les entoure en termes historiques et politiques et permettre une bonne insertion dans la cour dans laquelle ils sont envoyés. Cette culture grandissante des ambassadeurs est notamment rendue visible dans les textes et lettres écrits par les ambassadeurs eux-mêmes, textes dans lesquels les parallèles littéraires ont une importance grandissante : ces textes se multiplient, tout comme les hommes de lettres au service des princes européens, ce qui a également pour conséquence de remettre la culture rhétorique humaniste au centre de l'exercice diplomatique. Diplomatie et culture sont donc indissociables¹⁷⁸. Ainsi, pour Cromwell, l'humanisme s'affirme comme une compétence politique avec une forme dimension pratique¹⁷⁹. Pour autant, il paraît essentiel de rappeler que le lien entre ces deux domaines n'est pas né avec le XVI^e siècle : durant l'Antiquité déjà, les émissaires étaient parfois qualifiés d'orateurs, soulignant par là même que l'éloquence – et donc la connaissance approfondie des codes qui la sous-tendent – faisait partie intégrante

¹⁷⁷ Tracey A. Sowerby et Joanna Craigwood. *Cultures of Diplomacy and Literary Writing in the Early Modern World*, op. cit., p. 2. Sowerby et Craigwood donnent pour exemple dans leur introduction le cas de Jean Hotman, qui publia en 1603 un opuscule intitulé *L'Ambassadeur*. Dans cet ouvrage, l'ambassadeur d'Henri IV donne un certain nombre de recommandations linguistiques qui doivent permettre de mieux comprendre l'art de la diplomatie et insiste sur le fait que cet art repose sur la performance et la dissimulation. Pour plus d'informations sur Jean Hotman, voir Lucien Bély, « La polémique autour de *L'Ambassadeur* de Jean Hotman : culture et diplomatie au temps de la paix de Lyon », *Cahiers d'histoire*, 2001, n° 46-2.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 4.

¹⁷⁹ Diarmaid MacCulloch, *Thomas Cromwell: A Life*, op. cit., p. 28.

compétences attendues des ambassadeurs¹⁸⁰. Ainsi, Cicéron, maître de la rhétorique de son époque s'il en est, indique clairement que les lettres doivent être régies par des règles de formulation assez précises : ce sont les choix stylistiques qui permettent à une négociation interpersonnelle de se mettre en place, et les formules sont un moyen de traiter de questions délicates et de faire preuve de tact sans pour autant donner à son interlocuteur une impression d'infériorité¹⁸¹. Le type d'expression qui est mis à l'honneur est donc empreint de spontanéité en ce qu'elle doit correspondre à la situation d'écriture de la lettre, pour autant, l'expression reste normée. En effet, Kristeller a montré que les premiers humanistes italiens étaient d'abord des rhéteurs, à cause de leurs fonctions officielles, et que cela avait laissé des traces dans la correspondance épistolaire au début du XV^e siècle, même si ces principes ont par la suite périclité avec le déclin de la lettre néo-latine¹⁸². En outre, le XV^e siècle avait maintenu l'habitude médiévale de faire recopier des lettres modèles, afin d'initier au beau style italien des maîtres en la matière. Dès lors, le beau style devient aussi une affaire d'efficacité : s'exprimer avec élégance, c'est bien s'exprimer et donc s'assurer d'être compris avec précision.

Si l'appui de la diplomatie ambassadoriale sur le savoir n'est pas toujours explicitement observable dans toutes les lettres de Cromwell aux ambassadeurs résidents, il a été documenté par Hans Holbein lorsque ce dernier a peint *Les Ambassadeurs* en 1533. Ce tableau, exposé à la *National Gallery* à Londres, est un double portrait de Jean de Dinteville et de Georges de Selves en bas duquel figure un crâne sous forme d'anamorphose.

¹⁸⁰ Tracey A. Sowerby et Joanna Craigwood, *Cultures of Diplomacy and Literary Writing in the Early Modern World*, *op. cit.*, p. 4.

¹⁸¹ Jon Hall, *Politeness and Politics in Cicero's Letters*, Oxford : Oxford University Press, 2009, p. 134. Il est d'autant plus intéressant de rappeler l'importance de Cicéron dans le contexte humaniste que le retour aux lettres anciennes – et ce dès Pétrarque – a vu le retour de la rhétorique cicéronienne après un détour par les rigides *artes dictaminis* médiévaux. La deuxième moitié du *quattrocento* est donc associée à un triomphe du cicéronianisme qui va ensuite pedurer, favorisant une expression plus personnelle des auteurs de lettres. Voir Luc Vaillancourt, *La lettre familière au XVI^e siècle*, *op. cit.*, p. 109-146.

¹⁸² Paul O. Kristeller, « The Humanist Movement », *The Classics and Renaissance Thoughts*, 1955, p. 23-24.



Les Ambassadeurs, Hans Holbein le Jeune, 1533, National Gallery, 207x209,5cm

Les deux personnages représentés sur ce tableau, Jean de Dinteville, seigneur de Polisy, à gauche sur le tableau, et Georges de Selve, évêque de Lavaur, à droite, sont représentés en qualité d'ambassadeurs. Dinteville a en effet été envoyé en tant qu'ambassadeur de France en Angleterre de février à novembre 1533, et il semble qu'à l'occasion de la Pâques, Selve ait rendu une visite privée à son ami. Selve était également ambassadeur, mais il n'était pas en mission diplomatique aux côtés de Dinteville au moment où le tableau a été peint¹⁸³. En 1533,

¹⁸³ Jean-Louis Ferrier, *Holbein, « Les Ambassadeurs »*, Paris : Denoël, 1977, p. 6-8.

Dinteville avait été chargé d'une mission importante : offrir à Henri VIII les services de son roi dans son divorce avec Catherine d'Aragon, dans le but de renforcer les liens entre la France et l'Angleterre, alors même que la France se retrouvait encerclée par les possessions de Charles Quint, entre les Pays-Bas au nord, l'Espagne au sud et le Saint-Empire Romain Germanique à l'est¹⁸⁴. Dinteville, chargé des liens entre la France et l'Angleterre, correspond donc exactement à la figure de l'ambassadeur résident, et plusieurs éléments picturaux dépeints par Holbein tendent à montrer que les ambassadeurs sont secondés dans leur tâche par une solide culture préliminaire, conformément aux codes humanistes¹⁸⁵. En effet, entre les deux hommes, se situent deux étagères où s'amoncellent différents objets de la culture matérielle humaniste.



Détail de l'étagère inférieure, *Les Ambassadeurs*, Hans Holbein le Jeune

Sur l'étagère inférieure, on remarque la présence d'un globe terrestre orienté sur l'Europe qui contient de nombreux détails, de la ligne de Tordesillas aux capitales européennes. Ce globe illustre donc à la fois l'importance de l'Europe – au centre du monde – et les enjeux

¹⁸⁴ Jean-Louis Ferrier, *Holbein, « Les Ambassadeurs », op. cit.*, p. 10.

¹⁸⁵ Voir Jane Roberts et Reto Niggli, *Holbein and the Court of Henry VIII : Drawings and Miniatures from the Royal Library, Windsor Castle*, Edimbourg : National Galleries of Scotland, 1993. Hans Holbein était proche du cercle humaniste : son premier voyage en Angleterre s'était accompli sous l'égide d'Érasme, et à son arrivée, il avait été accueilli et intégré par le cercle humaniste qui gravitait autour de Thomas More. Par la suite, après quelques années à Bâle, il était revenu en Angleterre, avec pour patrons Anne Boleyn et Cromwell, ce qui lui permit de devenir le peintre officiel du roi, pour le compte duquel il réalisa portraits royaux et portraits de cour, dont les plus célèbres sont indubitablement son *Portrait d'Henri VIII*, issu d'une grande peinture murale datant de 1536 perdue dans un incendie mais dont une copie subsiste au palais de Hampton Court ; son *Thomas More*, peint en 1527, détenu par la Frick Collection (New-York) ; et ses nombreux portraits des femmes du roi, notamment celui d'Anne de Clèves, détenu par le musée du Louvre, peint en 1539 pour permettre au roi de mettre un visage sur le nom de celle qu'on lui proposait pour être sa quatrième femme..

diplomatiques du siècle¹⁸⁶. Devant le globe sont posés des outils de géométrie, dont une équerre et un livre d'arithmétique, symboles de connaissance mais également de diffusion de ce savoir grâce à l'imprimerie. Cela pourrait être une nouvelle référence au savoir humaniste, dont les adeptes souhaitaient la diffusion. Cependant, d'après Susan Foister, on peut déchiffrer dans les pages du livre entrouvert le mot « *dividirt* », qui pourrait faire écho à la division grandissante entre les nations européennes du fait de la Réforme¹⁸⁷. A droite du globe, on peut voir un luth et des flûtes, qui peuvent être interprétés comme un symbole d'harmonie et de culture à la fois, puisque certains humanistes comme Jean Cochlée étaient spécialisés dans la théorie musicale¹⁸⁸. Sur les pages d'un livre de chant ouvert sur le devant de l'étagère, on peut lire « *Komm heiliger Geyse Heeregott* » (« Viens Saint Esprit Seigneur Dieu »), qui est la première phrase de la première strophe du choral de Luther. Dinteville et Selve étant tous deux catholiques, la présence d'un chant luthérien paraît donc étonnante, mais pour Ferrier, cela illustre le catholicisme libéral des deux ambassadeurs, qui voyaient dans l'hérésie luthérienne les conséquences des fautes commises et accumulées par l'Église, et surtout par sa hiérarchie romaine¹⁸⁹. L'étagère inférieure fait donc clairement référence à des éléments chers à l'humanisme tout en liant ces derniers à la politique des puissances européennes semée de divisions, même si la figure des ambassadeurs insiste sur le dialogue qui permet l'union entre les puissances.

¹⁸⁶ Le traité de Tordesillas est un traité de partage de terres établi par le pape Alexandre VI en 1494 pour déterminer quelles seraient les zones d'influences portugaises et espagnoles, alors que les deux royaumes se disputent la possession d'îles Atlantiques et du Nouveau Monde durant la période des Grandes Découvertes. Voir Michel Balard et Alain Ducellier éd., *Le partage du monde : échanges et colonisation dans la Méditerranée médiévale : actes du 3e Congrès sur la colonisation médiévale*, Centre national de la recherche scientifique et Groupement de recherche 0555, Paris : Publications de la Sorbonne, 1998.

¹⁸⁷ Susan Foister, Ashok Roy, Martin Wyld, et National Gallery, *Holbein's Ambassadors*, Londres : National Gallery Publications, 1997, p. 14. Foister voit en ces motifs de division – qui sont assez nombreux dans le tableau bien qu'ils apparaissent dans des éléments de détail – la clé de la lecture de ce tableau, dont le sens général reste assez mystérieux.

¹⁸⁸ Ferrier note cependant qu'une des cordes du luth est cassée, rendant impossible toute harmonie musicale. Peut-être cela fait-il écho aux tensions diplomatiques dont les ambassadeurs sont témoins et dont on a déjà eu un aperçu avec le détail de la ligne de Tordesillas. Voir Jean-Louis, *Holbein, « Les Ambassadeurs », op. cit.* En ce qui concerne Jean Cochlée, voir *supra* note 175, p. 63.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 15.



Détail de l'étagère supérieure, *Les Ambassadeurs*, Hans Holbein le Jeune

L'étagère supérieure est quant à elle consacrée à des outils d'astronomie et de mesure : on distingue un globe céleste, avec le détail des constellations, trois horloges solaires et deux quadrants, et enfin un torquetum qui est l'instrument de mesure astronomique qui permettait de calculer l'heure et la date grâce aux positions des corps célestes. Tous ces éléments font bien évidemment référence au rapide développement du savoir scientifique à la Renaissance. Le fait que Dinteville et Selve aient tous les deux le coude posé sur cette étagère supérieure donne l'image d'une puissance ambassadoriale littéralement appuyée sur le savoir¹⁹⁰. Le savoir – et notamment le savoir humaniste qui est en plein essor au XVI^e siècle – est au cœur de la formation des ambassadeurs, et par la suite au cœur de la diplomatie qu'ils mettent en action durant leurs missions en royaume étranger, et Hans Holbein le Jeune en fait une représentation presque littérale. En outre, le tableau était une commande passée par Dinteville à Holbein : le portrait se doit donc nécessairement de représenter le commanditaire de façon flatteuse, ce qui montre bien que l'appui de l'office diplomatique sur le savoir est un élément valorisant pour l'ambassadeur. Signe de leur distinction sociale et intellectuelle mais aussi de leur capacité à remplir leur office, le savoir est donc un élément diplomatique important, constitutif de l'image que se donnent les ambassadeurs.

Ce savoir humaniste dont les ambassadeurs se font les porteurs à travers leurs connaissances et l'usage qu'ils en font répond également à des marqueurs rhétoriques, directement issus de l'héritage classique. En effet, Fumaroli rappelle qu'en 1421, l'évêque de

¹⁹⁰ Ferrier, Jean-Louis, *Holbein, « Les Ambassadeurs », op. cit.*, p. 25.

Lodi redécouvre les manuscrits complets du *De Oratore*, du *Brutus* et de l'*Orator ad Brutum*, trois traités de rhétorique cicéroniens. Le *De Oratore* notamment met en scène un débat entre Crassus et Antoine : pour Antoine, l'orateur se doit d'être juste assez cultivé pour exercer le métier d'avocat, tandis que pour Crassus, il est nécessaire pour l'orateur de détenir une culture encyclopédique – et donc exceptionnelle – afin d'être à la hauteur de l'éloquence requise par la cité¹⁹¹. Ainsi, le début du XV^e siècle voit la redécouverte de certaines œuvres qui redéfinissent les critères requis pour servir son royaume. Les ambassadeurs doivent faire preuve d'éloquence, une éloquence qui indique le niveau culturel de leur pays d'origine et de la cour de leur souverain¹⁹². Ainsi, la réémergence de Cicéron offre un renouveau du modèle oratoire ainsi qu'une conscience de ce modèle : non seulement le modèle existe, mais on se doit de tendre vers ce dernier, et en conséquence, l'élocution se développe, rendant indissociables *sapienter dicendi* (le savoir-dire) et *ornate dicendi scientia* (le savoir bien dire)¹⁹³. Ces deux notions, si elles sont valables pour les figures humanistes intellectuelles, le sont aussi pour ceux qui servent leur royaume, et ils doivent le représenter au mieux. Si on ne peut voir dans les lettres de Cromwell aux ambassadeurs résidents des traités de rhétorique, on peut toutefois trouver des indices de cette *ornate dicendi scientia*, comme dans la longue lettre destinée à Wyatt et écrite le 10 mars 1539, dans laquelle Cromwell indique à l'ambassadeur qu'il doit découvrir les intentions de l'Empereur, notamment concernant François I^{er} et le Pape :

« And chifely amonges other thinges to be earnestly done his grace woll that ye shall inculcate and persuade vnto the said duke and landisgrave the moment & Importance of that grudge, which themperour doth beire [...] »¹⁹⁴.

Dans cette lettre, Wyatt reçoit l'ordre d'enquêter de façon subtile, mais convaincante, comme l'indiquent les deux verbes coordonnés « *inculcate* » et « *persuade* ». Si « *inculcate* » semble souligner que Wyatt doit convaincre le duc à tout prix, cela est immédiatement nuancé et adouci par « *persuade* » qui met davantage en valeur la façon dont l'information doit être communiquée, et elle doit l'être de façon habile. Ainsi, ce qui est dit est absolument crucial

¹⁹¹ Marc Fumaroli, *L'Age de l'éloquence*, op. cit., p. 47. On rappelle qu'historiquement, Antoine et Crassus sont deux consuls qui ont chacun pris part à une alliance politique (le triumvirat) afin d'apaiser les tensions et d'éviter une guerre civile, respectivement en 43 av. J.-C. et en 60 av. J.-C. Voir Marcel Le Glay, Jean-Louis Voisin, et Yann Le Bohec, *Histoire romaine*, Paris : Presses Universitaires de France, 2011.

¹⁹² *Ibid.*, p.37. Fumaroli insiste sur le fait que l'éloquence est à la fois un principe de culture et de civilisation : « L'essence de l'humanisme est l'idéal romain d'*eloquentia*, restauré dans la culture européenne avec une fonction analogue – mais polémique cette fois, à celle qu'elle avait occupée de Cicéron à saint Augustin, dans la culture de la Rome républicaine, impériale et chrétienne. » L'*eloquentia* romaine est donc un idéal culturel.

¹⁹³ *Ibid.*, p.49. L'adverbe « *ornate* » indique l'importance de l'élégance dans le renouveau de la rhétorique cicéronienne.

¹⁹⁴ Merriman, II, lettre 294, p. 189.

pour le royaume – il s’agit d’avoir un coup d’avance sur Charles Quint alors que ce dernier se fait menaçant – mais la façon dont cela est dit ne l’est pas moins : au contraire, elle soutient le contenu rhétorique et garantit que celui-ci atteigne son but. Ainsi, une rhétorique élégante est une rhétorique efficace, et cela apparaît à nouveau comme un trait distinctif de l’office ambassadorial : ce qui est dit doit être bien dit afin de ne pas être exprimé en vain.

Avec la redécouverte des traités cicéroniens, on redécouvre non seulement des modèles rhétoriques mais également des modèles relationnels : les relations sont un moyen de mener son office à bien, et par là même un outil d’efficacité. Ainsi, lorsque les figures humanistes européennes échangent au sein de la République des lettres, ces échanges ont aussi une portée utilitaire, car en échangeant avec leurs homologues, les humanistes peuvent développer leur pensée plus avant, dans une conversation¹⁹⁵. Dès lors, la notion d’amitié devient primordiale et le *De Amicitia* cicéronien devient une référence dans le domaine épistolaire¹⁹⁶. La diplomatie de la Renaissance voit ainsi le développement des notions d’amitiés et de la façon dont ces différentes formes d’amitié se révèlent dans la correspondance épistolaire.

Les lettres de Cromwell sont empreintes de cette notion d’efficacité qui repose sur le style autant que sur une amitié solide, ce qu’on peut voir de façon explicite dans la lettre que le ministre envoie à Gardiner le 5 juillet 1536 :

« Truly my lord though my talent be not soo precious as yours, yet I trust with his help that gave me it, to vse it soo as it shall doo his office without gathering suche suspitions vppon freendship. I repete that worde again bicause I ment freendely in the writing of it, or the adhering soo fast to the ymaginacion therof, that I should doo nothing without expresse commaundementes at his request whose only inclynacion shuld of congruence bowe thaffections of suche men as we be. who hathe received all that we haue at his hande [...]»¹⁹⁷.

Dans cette lettre, le ministre reproche à l’ambassadeur de ne le contacter que lorsqu’il est en manque d’argent et de ne pas se soumettre aux consignes données par le Roi, et cette lettre de reproches s’appuie sur deux arguments principaux. Tout d’abord, les deux hommes sont amis, ce qu’on voit clairement grâce au champ sémantique de l’amitié (« *freendship* », « *freendely* »

¹⁹⁵ Sur ce point, voir Jonathan Arnold, *The Great Humanists*, op. cit., 2011.

¹⁹⁶ Luc Vaillancourt, *La lettre familière au XVI^e siècle*, op. cit., p. 121. On rappelle que le *De Amicitia* (*Sur l’amitié*) est un traité philosophique constitué de dialogues et rédigé en 44 avant J.-C. Ce traité analyse les relations interpersonnelles et notamment leur rôle en politique et fait de la pratique romaine de l’amitié un véritable programme politique, car l’« *amicitia* » romaine est un concept qui mêle le personnel et le politique.

¹⁹⁷ Merriman, II, lettre 153, p. 20.

« *thaffections* ») mais également à travers l'invocation des qualités qui sous-tendent cette amitié : l'estime (« *Truly my lord though my talent be not soo precious as yours* »), l'honnêteté (« *without gathering suche suspitions* »), la franchise (« *I repete that worde again bicause I ment freendely* ») et enfin la réciprocité (« *thaffections of suche men as we be* »). Ensuite, les deux hommes sont soumis aux ordres du roi, qui doivent être respectés avant tout (« *I should doo nothing without expresse commaundementes at his request* »), par principe mais également parce qu'ils doivent leur position au roi, qui ne saurait donc être remercié pour ses dons par des querelles intestines (« *who hathe received all that we haue at his hande* »). Une amitié solide semble donc être garante d'une efficacité politique, au service du roi. Ainsi, si la correspondance entre Gardiner et Cromwell est de nature diplomatique – comme on le voit dans le reste de la lettre, dans laquelle Cromwell apprend par exemple à Gardiner que le roi s'est remarié à Jeanne Seymour – elle est sous-tendue par des considérations affectives et loyales, héritées de la culture humaniste¹⁹⁸.

L'humanisme met au jour de nouvelles théories de la gouvernance, tirées de la redécouverte et d'une nouvelle analyse des œuvres antiques, et notamment de Cicéron. L'intérêt renouvelé pour ces ouvrages conduit à redéfinir des notions telles que le savoir, l'amitié et l'efficacité en passant par des outils rhétoriques, une redéfinition dans laquelle Cromwell, malgré ses origines relativement modestes, s'inscrit pleinement. Ainsi, les attendus ambassadeurs changent : le personnel diplomatique doit désormais disposer d'une large culture qui lui permet de mener son office à bien, ce dont Cromwell semble avoir une conscience aigüe au vu des directives qu'il communique et impose.

3 – Au-delà de la discussion épistolaire

La correspondance épistolaire a souvent été analysée en regard du *topos* de la discussion : correspondre, ce serait discuter avec un absent. Ainsi, Vivès, à son époque, voit en

¹⁹⁸ Voir Alison Weir, *Henry VIII : King and Court*. Londres : Vintage, 2011, p. 383-389. Au chapitre 48, Alison Weir rappelle comment Jeanne Seymour est passée de dame de compagnie de la reine Anne à épouse royale en seulement un mois, puisque le mariage a été célébré le 4 juin 1536, et qu'Anne Boleyn avait été déchue de ses droits de reine le 17 mai 1536, peu avant son exécution, le 19 mai. Alison Weir remarque également que Jeanne Seymour a gardé l'image de la femme préférée du roi, probablement car ce dernier a été enterré auprès d'elle, choix certainement influencé par le fait que Jeanne Seymour a été la seule des six femmes du roi à lui donner un héritier mâle.

la lettre un « *sermo absentium per litteras* » (une parole en absence à travers les lettres), ou encore une « *collocutio scripta* » (conversation écrite), ce qui souligne l'importance de la notion d'échange dans la lettre : on écrit dans le but de créer une discussion¹⁹⁹. La lettre s'affirme donc comme un substitut à la conversation orale, et dans la mesure où elle suppose une réponse, elle est pensée et conçue comme une discussion. On distingue alors deux types de lettres, directement inspirés des recommandations de Quintilien : d'un côté, il y a le « *sermo* », qui est une lettre conversationnelle, donnant souvent des conseils, et de l'autre, la « *contentio* », c'est-à-dire une lettre à portée argumentative. La première se rapproche davantage de la lettre dite « personnelle » tandis que l'autre correspond à une lettre « publique », qui peut être recopiée, transmise et diffusée²⁰⁰.

À première vue, les lettres de Cromwell, bien que diplomatiques et non personnelles, s'inscrivent dans la première catégorie : elles indiquent la marche à suivre, conseillent la conduite à tenir et elles ne sont pas destinées à être diffusées. Cela est particulièrement évident dans la mesure où certaines des lettres sont codées, comme celle envoyée à Wyatt le 1^{er} mars 1538, dans laquelle il presse l'ambassadeur d'obtenir l'appui de Charles Quint pour l'Angleterre²⁰¹. Dans les lettres de Cromwell aux ambassadeurs, l'échange d'informations et de directives n'a pas pour but de mener à une conversation au sens étymologique du terme (l'intimité, la fréquentation, ou le fait de retourner quelque chose, souvent, l'esprit²⁰²). Les lettres diplomatiques ne sont en effet pas des lettres intimes entre deux amis qui visent à donner leur opinion personnelle ou leur point de vue sur un sujet, dans le but de convaincre. La notion de discussion semble moins pertinente, et la nature de la lettre remise en question.

D'un point de vue plus matériel, la longueur des délais postaux interroge également sur la possibilité d'une discussion. Trolander indique en effet qu'avant 1555, les routes n'étaient pas entretenues, leur état ne permettait donc pas une grande rapidité dans la transmission des lettres ordinaires. Ce n'est qu'à partir de cette date que les paroisses sont responsables de l'état

¹⁹⁹ Toon Van Houdt, Gilbert Tournoy, Constant Matheeußen, et Jan Papy, *Self-Presentation and Social Identification: op. cit.*, p. 4. On rappellera ici également que Jean-Louis Vivès est un humaniste espagnol, penseur social et pédagogue, dont les études se sont surtout centrées sur la morale et sur l'application de celle-ci dans la pédagogie et en politique. Vivès a œuvré pour que tous ceux qui montraient une disposition pour l'apprentissage puissent y accéder, et ce quel que soit leur sexe, à condition que cet enseignement ne corrompe pas la vertu des élèves. Admirateur d'Erasmus, Vivès a beaucoup correspondu avec les humanistes de son temps, en plus de son rôle politique. Il a par ailleurs décliné l'offre de Catherine d'Aragon lorsque celle-ci lui avait proposé de venir à la cour d'Angleterre, après le divorce. Voir Charles Fantazzi, *A Companion to Juan Luis Vives*, Leyde : Brill, 2008.

²⁰⁰ Judith Rice Henderson, « Humanist letter writing, private conversation or public forum ? », *op. cit.*, 2002, p. 22.

²⁰¹ Merriman, II, lettre 244, p. 122-125.

²⁰² On rappelle ici que le terme « conversation » vient du latin « *conversatio* », mot lui-même dérivé de « *cum* » (avec) et « *verto* » (tourner). Ainsi, une conversation relève du domaine de l'intime (avec « *cum* ») autant que du domaine intellectuel, puisqu'on retourne les idées dans son esprit.

des routes, ce qui permet une amélioration²⁰³. Pour autant, ces délais de transmission de lettres étaient grandement réduits dans le cas de lettres diplomatiques et royales, ce qui est le cas de Cromwell et de tous ses interlocuteurs²⁰⁴. Les échanges entre Cromwell et Chapuys constituent un cas particulier puisque les deux hommes résidaient au même endroit, et pouvaient donc converser oralement plutôt que de devoir faire systématiquement appel aux lettres. Certaines lettres de Cromwell indiquent que le ministre recevait les ambassadeurs étrangers, ainsi que l'indique la lettre à Chapuys datée du 30 septembre 1535:

« C'est pourquoi, puisse votre Souveraineté ne pas être peinée de cette réponse qui est la mienne, formulée avec bienveillance et amitié, ainsi qu'il est coutume de la lire, comme il apparaîtra que je n'ai rien omis, ce qui, en plus d'une grande considération pour sa Majesté royale, pourra être un honneur pour l'Empereur Charles-Quint et assurer le salut de la Dame Marie. Mais nous parlerons de cela plus longuement lors d'une rencontre prochaine, et puisse votre Souveraineté, à qui s'adressent ces paroles venues du cœur, se porter merveilleusement, je souhaite que le meilleur se produise pour vous²⁰⁵. »

Cromwell évoque ici une rencontre non seulement prochaine, avec « *in proximum congressum* », mais également certaine, notamment grâce au futur de « *colloquemur* ». Le verbe dans « *in proximum congressum colloquemur* » est particulièrement intéressant ici, puisqu'il a ensuite donné le terme de « *collocutio* » dans la « *collocutio scripta* » de Vivès et dénote clairement la discussion : il semble donc y avoir au moins l'apparence d'une discussion entre Chapuys et Cromwell, même si les deux hommes ont avant tout des relations curiales et diplomatiques. Le contexte diplomatique et sa normativité ne semblent donc pas être un

²⁰³ Paul Trolander, *Literary Sociability in Early Modern England*, op. cit., p. 33. On note également qu'au moment où Cromwell écrit, soit entre 1534 et 1540, l'office de « *Master of the Posts* » existait déjà depuis 1517, fondé par Henri VIII et confié à Brian Tuke, secrétaire du roi et du cardinal Wolsey en 1517. Tuke était alors chargé de nommer les messagers et postiers et était tenu responsable du bon déroulement de leur office. Toutes les lettres transportées par les postiers royaux lui étaient remises pour qu'il les trie personnellement avant de les confier à des messagers de la cour. Voir Joseph Clarence Hemmeon, *The History of the British Post Office*, Cambridge : Harvard University Press, 1912, p. 17. Pour autant, ce système manquait d'efficacité, selon les dires de Brian Tuke, qui écrit à Cromwell concernant l'état du système postal le 17 août 1533, voir SP, I, 2, XVI.

²⁰⁴ Éva Pibiri, *En voyage pour Monseigneur - Ambassadeurs, officiers et messagers à la cour de Savoie (XIVe-XVe siècles)*, Lausanne : Société d'Histoire de la Suisse Romande, 2011, p. 459. Pibiri indique que les messagers étaient des « professionnels de la route », et que certains pouvaient parcourir jusqu'à 120 kilomètres en vingt-quatre heures, soit jour et nuit. La tâche des messagers était évidemment d'aller le plus vite possible, sous peine de voir leurs frais de voyage non remboursés.

²⁰⁵ Merriman, I, lettre 121, p. 427, traduction personnelle inédite. « *Non grauetur itaque dominatio vestra hoc meum responsum benigne amiceque, vt solet interpretari nilque a me prospiciet pretermisum, quod ex huius regie matris dignitate, Cesaris honore et domine marie conseruatione esse potuerit. Sed de hiis in proximum congressum colloquemur vberius, et felix valeat vestra dominatio cui ex animi sententia, optima queque euenire precor.* »

obstacle en soi à la possibilité d'une discussion. Cependant, cette relation entre Cromwell et Chapuys s'explique par statut de Chapuys : l'ambassadeur – et donc le représentant – de l'Empereur en terre étrangère. Il n'est donc pas, contrairement aux ambassadeurs anglais, sous les ordres de Cromwell, ce qui crée une relation qui n'est pas sous le signe de l'impératif. En outre, l'expression « *in proximum congressum colloquemur* » inscrit explicitement la discussion dans le contexte d'une rencontre prochaine, et non dans un prochain échange épistolaire.

Exclure le cas de Chapuys, qui n'est donc pas sous les ordres directs de Cromwell, fait émerger la question de la cohabitation entre parole performative et discussion : si les ambassadeurs résidents reçoivent ordres et instructions de la part du ministre à travers des actes locutoires performatifs, alors ces lettres sont teintées d'une dimension unilatérale²⁰⁶. Pour autant, il paraît difficile de concilier le concept de lettre, qui s'inscrit dans un échange épistolaire fondé sur l'attente d'une réponse avec la notion d'unilatéralité, qui dénote l'absence de réciprocité, puisque cette réciprocité est contenue dans l'idée même de la lettre. La question qui se pose alors est celle de la possibilité d'établir une discussion dans des lettres performatives, ou bien encore de la possibilité même de faire de la lettre une discussion. On trouve quelques éléments de réponse chez Butler : pour elle, un acte locutoire performatif est bidimensionnel, c'est-à-dire qu'il peut ne pas sembler performatif en termes grammaticaux mais l'être grâce aux fonctions illocutoires et perlocutoires²⁰⁷. Ainsi, ce serait davantage le

²⁰⁶ Judith Butler, *Excitable Speech*, op. cit., p. 74-77. Butler développe en effet l'idée que l'acte locutoire performatif est une forme de discours souverain qui indique comment le discours doit être reçu par le locuteur, et elle isole deux caractéristiques de ce type de discours : l'unilatéralité et l'efficacité. Le performatif est donc un acte locutoire qui a le pouvoir de faire ce qu'il dit, sans être contré. Butler s'appuie sur les théories d'Austin pour développer la notion de « *sovereign performative* », qui souligne la toute-puissance de l'acte performatif heureux, qui ne rencontre aucune résistance dans la mise en place de l'action. Le concept de performatif souverain est particulièrement adapté ici puisque dans le cas des directives d'Henri VIII relayées par Cromwell, c'est bien du souverain que le performatif émane, et dans le cas de directives données par Cromwell, même si ce dernier n'est pas souverain, il reste au service de la couronne, pour laquelle il œuvre dans le domaine diplomatique. Le terme de « souverain » prend donc une double connotation intéressante ici.

²⁰⁷ Judith Butler, *Excitable Speech*, op. cit., p. 11. Butler prend l'exemple de la menace pour illustrer la dimension double de l'acte locutoire performatif. Une menace peut être composée de mots grammaticalement inoffensifs : l'expression « je vais passer à l'action », par exemple, ne semble pas, déconnectée de tout contexte, menaçante, pourtant, si elle est accompagnée d'un langage corporel menaçant et d'un ton menaçant et qu'elle s'inscrit dans un contexte de désaccord profond entre deux personnes, elle devient particulièrement inquiétante pour le co-locuteur. De la même façon, lorsque Cromwell indique à Chapuys dans la lettre du 15 août 1536 que les relations diplomatiques pourraient se tendre considérablement si l'empereur ne réglait pas l'injustice faite aux Anglais (« *et j'espère que ce faisant et veu la bonne inclination que lon rescript estre de par dela, que noz affaires sortiront et auront bon succes, honnorable à tous princes et prouffitable au bien vniuersel de la chrestiente* »), ce n'est pas la formulation qui est menaçante car une menace ouverte pourrait avoir des conséquences diplomatiques désastreuses, mais bien ce qu'indique la fonction illocutoire, c'est-à-dire une réponse forte de l'Angleterre, qui pourrait aller à l'encontre de la paix évoquée dans la formule de Cromwell.

contexte de la lettre que son contenu qui serait performatif, ce qui pourrait ouvrir la voie à un maintien de l'aspect conversationnel de la lettre. Cependant, il paraît difficile d'ignorer le discours en lui-même dans le déroulement d'un acte locutoire performatif, puisque si la réussite de l'acte locutoire dépend du contexte matériel et interpersonnel, elle dépend aussi de la façon dont l'acte de parole performatif est exprimé : si le discours est incompréhensible, l'acte performatif ne pourra pas être réalisé et sera donc un acte malheureux. En outre, il paraît nécessaire de rappeler que l'acte locutoire performatif repose aussi sur des déictiques discursifs qui présentent le locuteur du performatif comme un locuteur souverain par rapport à son co-locuteur²⁰⁸. Ainsi, les actes locutoires performatifs reposent sur certaines formes déictiques qui construisent la possibilité même du performatif, comme dans une lettre que Cromwell écrit à Wriothesley le 25 février 1539 :

« Mr. Wrythesley after my right herty commendacions, After the aduertisement of the receipt of your letteres directed to me of the date of xix and xxi of this present, And of your letteres directed to the Kinges Maiestye of the xxijth of the same. Ye shall vnderstond that I haue shewed the hole tenour and purport therof to his maiestye Who hathe seen and perved the same. Assurydly it is not litle straunge to see and marke their procedinges ther and the Ingrate fashon they vse in effect (though the wordes and Countenaunces be contrary) towardes his majestye, And his maiestye moche mervailleth at it [...]»²⁰⁹.

Dans cette lettre, Cromwell indique à Wriothesley la marche à suivre concernant la complexification des relations entre l'Angleterre et l'Empire. En 1539, Chapuys est rappelé par l'Empereur, mais sa femme, Isabelle du Portugal (la régente dont il est question dans la lettre) persiste à vouloir renvoyer Chapuys à la cour d'Angleterre, perspective qui ne ravit pas Henri VIII²¹⁰. Cromwell demande alors à Wriothesley de faire comprendre à la régente que si elle persiste dans son vœu de renvoyer Chapuys en Angleterre, Wriothesley se retirera de son

²⁰⁸ Maria José Lopez-Couso, « Subjectification and intersubjectification », in *Historical Pragmatics*, op. cit., p. 133. Lopez-Couso indique que le performatif peut être lié au sens même du verbe, comme c'est le cas d'un verbe comme « promettre », qui va nécessairement actualiser l'action au moment où il est prononcé, mais qu'il peut également être lié à des déictiques qui donnent des indices sur la position du locuteur et sur le contexte d'énonciation, comme « apparemment ».

²⁰⁹ Merriman, II, lettre 291, p. 180.

²¹⁰ Tracey A. Sowerby, « "All Our Books Do Be Sent into Other Countreys and Translated" », op. cit., p. 18. Sowerby indique que Chapuys est un ambassadeur particulièrement investi dans sa charge, ce qui le mène à rassembler beaucoup d'informations, qu'il communique dûment à l'Empire. En outre, Chapuys est le conseiller et ami de la princesse Marie, fervente catholique, maintenant le lien entre la princesse et Charles Quint, son cousin par sa mère Catherine d'Aragon. De tels intérêts auraient pu déplaire à la couronne anglaise.

ambassade aux Pays-Bas en réponse²¹¹. Il s'agit donc d'une décision diplomatique d'importance, et d'une négociation menée directement avec une tête couronnée, et Wriothesley doit donc se conformer à l'avis qui est donné dans la lettre, c'est-à-dire voir en l'Empereur et sa femme des ingrats (« *the Ingrate fashon they vse in effect* »). Ainsi, c'est la lettre qui actualise le comportement diplomatique, elle porte donc ici une valeur performative, d'autant plus qu'il est bien indiqué que le roi est à l'origine de cette considération (« *his maiestye Who hathe seen and pervsed the same* »). Trois éléments de langage créent ici les conditions d'un acte de langage performatif : l'adverbe « *Assurydly* », qui indique que la logique même est à l'origine des conclusions tirées par le roi et son ministre, tout comme l'expression « *it is not litle straunge* », qui souligne un processus réflexif gouverné par le bon sens, et enfin l'observation, sens qui ne peut pas être contesté grâce à son objectivité, avec des formules comme « *to see and marke* » et « *in effect* ». Ces expressions, si elles ne sont pas performatives en tant que telles, induisent le performatif en mettant en place l'impossibilité pour l'ambassadeur de contester ces propos, ramenant à la notion d'unilatéralité : la logique implacable des arguments qui lui sont présentés comme le respect de la hiérarchie appelle Wriothesley à ne pas discuter la lettre, mais bien à appliquer les instructions qu'il reçoit. Le performatif semble donc bien unilatéral, sans possibilité d'ouvrir une discussion qui mettrait en péril les conditions de l'acte locutoire performatif.

En réalité, il semble que le « *sermo amicorum absentium* » humaniste trouve ses limites dans sa rencontre avec la lettre diplomatique²¹². En effet, voir dans la lettre une discussion entre deux absents semble être une entreprise teintée d'idéalisme, puisque la définition érasmienne de la lettre, bien qu'efficace en termes d'analyse du contenu des lettres humanistes et largement

²¹¹ James D. Tracy, *Emperor Charles V, Impresario of War : Campaign Strategy, International Finance, and Domestic Politics*, Cambridge : Cambridge University Press, 2002, p. 114-117. Isabelle du Portugal et Charles Quint, tous deux petits-enfants d'Isabelle de Castille, s'étaient mariés en 1526, et Selon Tracy, Charles Quint cherchait par son mariage à assurer sa lignée autant qu'à trouver une régente pour gouverner les royaumes espagnols, en paix, pendant qu'il se préoccupait de la situation en Europe centrale, bien plus complexe du fait des guerres, et notamment des guerres d'Italie. Isabelle est donc chargée de la régence entre 1529 et 1533, puis entre 1537 et 1539, année de sa mort. Fervente catholique et très investie dans son rôle politique, elle meurt en mai 1539. La lettre de Cromwell datant du 7 février, c'est donc bien d'elle qu'il est question lorsqu'il est fait mention d'une régente.

²¹² La formule est tirée d'une expression de Cicéron, qu'on retrouve dans les *Philippiques*, II, 7 : « *Quid est aliud tollere e uita uitae societatem, tollere amicorum colloquia absentium ?* » (« n'est-ce pas ôter la vie à la vie de la société que d'ôter toute conversation entre des amis absents ? »). Cette formule souligne donc l'importance de la correspondance épistolaire pour le bon fonctionnement de la société, ce qui correspond particulièrement bien aux préoccupations humanistes, puisque ces derniers échangeaient sur des préoccupations culturelles ou politiques, commentant par là même la société dans laquelle ils vivaient. À cet égard, les « conversations entre des amis absents » constituaient bien « la vie de la société ». Voir Laurent Gavoille, « Contentio et les noms latins de la polémique dans l'épistolaire », in *Conflits et polémiques dans l'épistolaire*, Élisabeth Gavoille et François Guillaumont éd., Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2018.

répandue à l'époque, ne permet pas d'envisager la lettre dans toute sa complexité matérielle, une complexité bien différente des conditions d'une discussion orale²¹³. En effet, alors qu'une discussion orale requiert avant tout deux interlocuteurs situés à portée de voix l'un de l'autre, les conditions matérielles entourant la production, la remise, la lecture, et enfin la potentielle diffusion de la lettre sont relativement complexes. Daybell note qu'une lettre est un objet collaboratif non pas car elle nécessite la lecture – et donc en un sens la collaboration – du destinataire, mais parce qu'elle est parfois copiée par un secrétaire, ou même plusieurs si la lettre doit être envoyée à plusieurs destinataires, elle est ensuite scellée, puis transportée par un messager, remise à la personne chargée de centraliser puis de redistribuer les lettres à la cour, parfois lue à haute voix, puis copiée et transmise²¹⁴. On retrouve la trace de tous ces éléments dans les lettres de Cromwell aux ambassadeurs résidents : dans sa lettre à Chapuys le 30 septembre 1535, le ministre indique que son roi « l'écoutait rapporter les faits »²¹⁵, ce qui indique bien que la lettre est partagée. Il en va de même dans la lettre envoyée à Wriothesley le 25 février 1539, dans laquelle on peut lire « *Ye shall vnderstond that I haue shewed the hole tenour and purport therof to his maiestye* ». La lettre n'est pas un objet strictement personnel. D'ailleurs, une même lettre peut avoir plusieurs destinataires, sans que la teneur de la lettre en soit modifiée : un ambassadeur peut donc envoyer la même lettre à peu de choses près à Cromwell et à Henri VIII²¹⁶. Si on sait que Cromwell écrit la majorité de ses lettres lui-même, ce n'est pas le cas de tous, et l'emploi de secrétaires est courant pour ceux dont la conversation est abondante²¹⁷. De la même façon, les lettres de Cromwell fournissent de nombreuses informations sur les messagers chargés de transporter les lettres, qui sont fréquemment

²¹³ James Daybell, « The Scribal Circulation of Early Modern Letters », *op. cit.*, n° 3.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 365.

²¹⁵ Merriman, I, lettre 121, p. 427, « *me referentem audiebat* ».

²¹⁶ James Daybell, « The Scribal Circulation of Early Modern Letters », *op. cit.*, p. 371. Daybell donne l'exemple de Sir Nicholas Throckmorton, ambassadeur résident en France de mai 1559 au début des années 1560. Il semble que l'ambassadeur ait envoyé la même lettre en trois exemplaires à chaque fois, l'une étant destinée à la reine Élisabeth, les autres au Conseil Privé et à William Cecil, le secrétaire d'Etat et Lord du Sceau Privé. Les structures de ces lettres étaient identiques, avec seulement des formulations différentes et parfois des niveaux de détail différents en fonction du rôle des interlocuteurs.

²¹⁷ Geoffrey R. Elton, « How Corrupt was Thomas Cromwell? », *op. cit.*, p. 3. Elton indique que Cromwell écrivait une grande partie de ses lettres lui-même, et il en veut pour preuve le fait qu'une bonne partie des lettres sont écrites d'une même main. Elton répond également dans cet article à une remarque faite par Merriman dans les notes introductives aux lettres de Cromwell. D'après Merriman, les lettres 163 et 180 constitueraient la preuve de la corruption du ministre, puisqu'il y propose à un prieuré sur le point d'être dissous d'y échapper contre une somme d'argent (la lettre 180 indique qu'il s'agirait de quarante livres). Elton fait cependant remarquer que si les deux lettres sont bien signées de la main de Cromwell, elles sont rédigées d'une écriture qui ne correspond pas à celle de Cromwell ni à aucune autre retrouvée dans les archives, et écrites, à la différence des autres, à l'encre verte et dans un style qu'Elton qualifie d'« inculte » (« *illiterate* »). Elton en déduit donc que ces lettres ont été envoyées à Cromwell par les victimes d'une fraude afin de l'informer qu'on se faisait passer pour lui, mais qu'elles ne sont nullement de sa main, contrairement aux autres lettres.

mentionnés – et parfois nommément – en début de lettre, comme dans la lettre envoyée à Wyatt le 10 mars 1539 :

« *Mr. Wyat after my right affectuouse commendations. I have receyved not onely your letteres sent hither by Nicolas the Curroure and by your seruaunt Rudston but also all other conteyned in your cataloge at the later ende of my letteres sent by the said Nicolas*²¹⁸. »

Cette lettre informe Wyatt de la façon dont ses lettres sont parvenues à Cromwell et à la cour d'Angleterre, c'est-à-dire par le biais de deux messagers, Nicolas et Rudston. Si l'identité des deux hommes n'est pas entièrement claire, on sait que Rudston était le serviteur personnel de Wyatt, et on peut supposer que Nicolas était l'un des messagers de Cromwell, car il est mentionné à plusieurs reprises dans différentes lettres du ministre. Cela indique que les lettres diplomatiques entre la cour et les ambassadeurs résidents étaient considérées comme des lettres dont le contenu était trop important pour être confiées à n'importe quel messager, et qu'il fallait donc qu'elles soient transportées par des hommes de confiance²¹⁹. On note également que les messagers sont parfois partagés entre les royaumes, pour des questions de rapidité, et la lettre envoyée par Cromwell à Gardiner le 4 mai 1538 l'indique de façon explicite :

« *wheras the Frenshe ambassadour did very gentilly offre to have conveyed the kinges highnes letteres to you by his Curroure, which he intendeth to despatche at this tyme, the said offre being so gentilly and after suche a kynde fashon made could not be refused withoute significacion of som maner of diffidence or mistrust [...]*²²⁰. »

Le messager a également un rôle diplomatique dans la mesure où il peut être le symbole de la confiance régnant entre deux royaumes. L'acte de confier une lettre va bien au-delà du simple souci de transport.

Ainsi, les lettres passent de main en main et la correspondance diplomatique doit être soumise à des précautions spéciales, du fait de son contenu qui peut traiter de questions politiques sensibles. Cela est d'autant plus vrai que dans les lettres de Cromwell, ce dernier demande régulièrement aux ambassadeurs anglais de découvrir les desseins cachés des têtes couronnées à la cour desquelles il se trouve, intercepter une lettre pourrait s'avérer être un instrument politique crucial.

²¹⁸ Merriman, II, lettre 294, p. 185.

²¹⁹ James Daybell, « The Scribal Circulation of Early Modern Letters », *op. cit.*, p. 375.

²²⁰ Merriman, II, lettre 258, p. 138.

Ainsi, même si la lettre humaniste influence les lettres diplomatiques à travers le motif du « *sermo amicorum absentium* » et propose un modèle opérant dans la mesure où il est reconnu et appliqué, elle semble ne pas vraiment proposer de conversation, et ce d'autant plus dans le cadre de lettres diplomatiques. L'unilatéralité de la lettre diplomatique se retrouve donc dans les conditions de son écriture et de son envoi autant que dans ce qu'elle exprime, ce qui peut également trouver ses origines dans le fait que le temps linguistique de la lettre apparaît différent de celui de la discussion orale. Si on se fie à l'analyse que fait Benveniste des systèmes temporels dans la langue, il paraît difficile de comprendre la lettre comme une vraie conversation²²¹. En effet, pour Benveniste, l'acte locutoire est égocentrique, dans la mesure où il s'inscrit nécessairement dans la temporalité propre du locuteur, et c'est au co-locuteur d'accepter que cette temporalité ne soit pas la sienne mais celle de l'autre, et cela agit comme une condition d'intelligibilité. La conversation et l'échange sont alors garantis et rendus possibles par le fait que le co-locuteur accepte cette temporalité qui lui est étrangère, afin qu'il puisse en retour faire accepter sa temporalité dans la discussion lorsqu'il deviendra locuteur. Cependant, Benveniste présente la lettre comme une exception à cet accord temporel entre les deux locuteurs : en effet, dans le cas d'un échange épistolaire, production et réception ne sont pas simultanées, certains déictiques perdent ainsi de leur sens puisqu'ils ne peuvent plus faire référence à un passé, à un présent ou à un futur communs aux deux locuteurs²²². Afin de surmonter cet obstacle et de garantir que le destinataire va pouvoir comprendre ce dont il est question, il est nécessaire de passer non par des déictiques mais par une division chronique du temps, en faisant référence à des marqueurs spatio-temporels communs, comme la date. C'est le cas des lettres de Cromwell, puisque ce dernier indique toujours en haut des lettres la date, et en bas le lieu de rédaction, ce qui donne davantage d'informations à son destinataire et lui permet de saisir le « ici et maintenant ». Ainsi, il est possible pour le destinataire de se replacer dans le contexte de production de la lettre²²³. Pour autant, dans le cas des lettres cromwelliennes,

²²¹ Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard, 1974, p. 74-77. D'après Benveniste, lorsqu'un « je » prend la parole, l'organisation linguistique du temps tourne autour de lui, et c'est cette temporalité que le co-locuteur doit respecter afin de pouvoir devenir à son tour énonciateur, dans une optique conversationnelle. Ainsi, le temps du discours – du moins oral – n'est pas refermé sur un solipsisme, malgré le fait que l'organisation temporelle de l'acte locutoire semble égocentrique.

²²² *Ibid.*, p. 74-77. Un adverbe comme « aujourd'hui » aura le même sens pour les deux locuteurs dans une conversation orale, mais dans le cas d'un échange épistolaire, il fera référence à deux moments différents étant donné que l'échange épistolaire implique un délai, et que le destinataire ne peut pas avec certitude se replacer dans le contexte de production de la lettre. Voir également José Luiz Fiorin, « Temps : entre la langue et le discours », *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, 1998, n° 10.

²²³ Cette solution n'est pas entièrement satisfaisante dans la mesure où certaines informations vont tout de même manquer au destinataire, comme ce sera le cas avec des locutions adverbiales comme « à l'instant », « tout de suite », ou encore « tout à l'heure ».

certaines locutions traduisent un certain solipsisme de la pensée, ce qui indique à nouveau que la lettre n'est pas perçue comme une discussion, et on en trouve un exemple dans une lettre à Gardiner datant du 30 décembre 1535 :

« *And as concernyng your money I haue taken ordre with your servaunt peter lark, soo as ye shall I doubt <not> be shortly therin satisfied. And thus beseching god to sende youe a good newe yere, I bid youe as well to fare as I wold myself. From the Rulles the penultime of Decembre*²²⁴. »

Cette lettre est ici doublement intéressante : non seulement elle indique que Cromwell a recours à des repères spatio-temporels communs afin de faciliter la communication, mais elle s'en détache également par moments, rendant ces repères flous. Le ministre indique en effet la date à laquelle la lettre a été écrite, « *the penultime of Decembre* », c'est-à-dire le 30 décembre. L'année semble être un repère suffisamment commun et un délai suffisamment long pour qu'il n'y ait pas d'erreur possible pour le destinataire, celle-ci n'est donc pas mentionnée. Pour autant, Cromwell utilise des formules qui n'appartiennent pas à ces repères spatio-temporels communs, telles que « *I haue taken ordre* », ou encore « *shortly* » : la première ne donne aucun indice de temps, si ce n'est que l'ordre appartient au passé, et la seconde est un adverbe déictique, dont on ignore s'il fait référence à la temporalité de l'auteur ou à celle du destinataire. Il est cependant probable qu'il soit ici question de la temporalité de l'auteur, puisque seul ce dernier sait exactement quand l'ordre a été donné et peut donc estimer le moment désigné par « *shortly* ». En outre, « *shortly* » apparaît comme une estimation et donc du ressort du subjectif, ce qui renvoie là aussi à la temporalité de Cromwell.

Ainsi, si la lettre comme conversation semble être un modèle opérant et largement appliqué à la Renaissance, à tel point que la lettre semble se définir avant tout comme un échange avec l'autre, il semble tout de même que les lettres diplomatiques ne s'inscrivent pas complètement dans ce sillage humaniste dont elles portent la trace. La lettre diplomatique, par sa fonction même, semble ne pas pouvoir obéir à la totalité des règles entourant la lettre humaniste, car elle reste avant tout une lettre d'ordre politique, dans laquelle la figure de l'épistolier est au cœur d'un jeu diplomatique.

²²⁴ Merriman, I, lettre 131, p. 439-440.

2 – Le je épistolaire comme jeu diplomatique

I – LA POLITIQUE DE L'ÉPISTOLAIRE

1 – Un art du calcul

La Renaissance voit l'avènement d'une société fondée sur une forme de fidélité, en partie hérité des impératifs moraux qui ont pris leur essor au Moyen-âge : il s'agit ainsi de faire preuve de bonne foi, à la fois dans une optique morale et d'efficacité²²⁵. Cette notion de fidélité est si importante qu'elle conduit Roland Mousnier à décrire la société de l'époque sous le nom de « société des fidèles²²⁶ », c'est-à-dire une société dans laquelle le lien tissé par la loyauté est le moteur du gouvernement et de la société. Cette idée de loyauté et d'honnêteté envahit la société tout entière, et le milieu épistolaire ne fait pas exception, à l'image d'Érasme, qui utilise ses lettres comme une preuve de bonne foi, de loyauté, comme la trace écrite d'une attitude honnête²²⁷. Dans cet esprit, ce même Érasme, considéré en son temps comme un « polémiste modèle », donne les codes de la lettre de la Renaissance : les lettres ne doivent pas contenir de langage agressif et elles doivent avoir des pour origine des motifs au-dessus de tout reproche²²⁸. Il s'agit donc d'être fidèle aux autres dans ses relations, à l'État en étant à son service, ainsi qu'à soi-même, en faisant preuve de cohérence dans ses paroles et ses actions, ce qui a une incidence directe sur la façon dont la diplomatie est menée par les individus et entre eux. Le récit diplomatique trouve, à l'époque des premières modernités, son origine dans des récits mythiques coïncidant avec les débuts de la rhétorique, ce qui donne une forme de connotation morale à l'art de la diplomatie, qui est censé avoir introduit l'ordre dans des sociétés bestiales, incivilisées et amoraux. La diplomatie est ainsi présentée comme un soutien des structures

²²⁵ Arthur L. Herman, « The Language of Fidelity in Early Modern France », *The Journal of Modern History*, 1995, n° 1, p. 1. Herman identifie le fait que les relations de l'époque sont fondées sur la fidélité, l'amitié, la gratitude ainsi que sur une dévotion désintéressée, à laquelle la notion de morale se rattache directement, puisque l'action gratuite se rapproche du concept de charité tel qu'il est envisagé par le christianisme à ce moment-là.

²²⁶ Roland Mousnier, « Les fidélités et les clientèles en France Aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles » *Histoire Sociale*, 1982, n° 29.

²²⁷ Christine Bénévent, « Érasme et sa correspondance : conquête(s) et défaite(s) du langage », in *Self-Presentation and Social Identification*, op. cit., p. 80.

²²⁸ Erika Rummel, « Argumentis, Non Contumeliis : The Humanistic Model for Religious Debate », in *Self-Presentation and Social Identification*, op. cit., p. 305. Rummel souligne également que, en ce qui concerne les débats d'ordre religieux, les lettres doivent aussi trouver leur origine dans un désir profond de s'améliorer en tant qu'individu.

sociales garantissant la moralité des sociétés, elle est donc elle-même fondée sur cette moralité²²⁹.

La diplomatie telle qu'on la retrouve dans les lettres échangées au XVI^e siècle est donc triplement soutenue par un impératif de moralité, ou du moins de fidélité. Pour autant, il est difficile de conclure à une société et à une diplomatie à la loyauté sans faille : pour Herman, une telle interprétation serait naïve, et ce notamment car les relations étaient fondées sur le clientélisme, qui permettait la construction d'un large réseau²³⁰. Dès lors, les déclarations de fidélité et les promesses d'une dévotion sans faille pouvaient être sous-tendues par des intérêts personnels qu'Herman qualifie « d'obséquieux » de tous ordres, financiers ou non²³¹. C'est à la lumière de ces intérêts personnels que Cromwell a longtemps été interprété, notamment par Merriman, ce qui peut s'expliquer par le fait que Cromwell avait la charge de nombreuses transactions financières en tant que Chancelier de l'Echiquier²³². En effet, Cromwell, qui avait sous ses ordres environ quatre cents personnes, manipule des sommes d'argent – parfois très importantes – de façon régulière et il n'est donc pas étonnant que cela soit mentionné dans les lettres aux ambassadeurs résidents, qui s'adressent à lui en ce qui concerne leurs affaires financières²³³. Pour autant, ces questions financières se doivent d'être gouvernées, du moins en apparence, par une fidélité désintéressée, dès lors, il apparaît nécessaire d'identifier la nature

²²⁹ Joanna Craigwood, «The Place of the Literary in European Diplomacy, Origin Myths in Ambassadorial Handbooks », in *Cultures of Diplomacy and Literary Writing in the Early Modern World*, op. cit., p. 25-27. Dans les manuels diplomatiques, les mythes sont présentés comme une forme d'Antiquité qui serait la fondation même de la diplomatie. Ainsi, en 1585, Alberico Gentili rappelle, dans *Three Books on Embassies*, que Flavius Josèphe (un historiographe latin du 1^{er} siècle ap. J.-C.) désigne les anges comme étant les ambassadeurs de Dieu. Ainsi, la diplomatie est justifiée et soutenue par des origines mythiques et divines qui lui donnent une autorité à la fois morale et religieuse.

²³⁰ Arthur L. Herman, « The Language of Fidelity in Early Modern France », op. cit., p. 3.

²³¹ *Ibid.* Cette assertion pose la question de la posture de l'historien qui étudie le phénomène, puisque si on reconnaît que les apparences peuvent différer des motifs cachés, on ne peut pas pour autant en déduire que le langage est nécessairement trompeur dans tous les cas étudiés, et dès lors, il est difficile de proposer une analyse globale du langage et de la situation qui entoure ce langage. En outre, même si on envisage le langage comme nécessairement trompeur, cela ne permet pas pour autant de déchiffrer les motifs cachés. Herman remarque cependant que cette rhétorique de la fidélité et d'un service désintéressé de l'Etat ou d'un individu reste intéressante à analyser puisque c'est bien autour d'elle que s'organisaient les relations. Pour une vision plus complète de ce débat, voir la notion de « *hidden transcript* » dans James C. Scott, *Domination and the Arts of Resistance : Hidden Transcripts*, Londres : Yale University Press, 2008.

²³² Voir Merriman, I et II. Les quelques lignes d'introduction et de contextualisation que Merriman propose avant chaque lettre incluse dans ses ouvrages révèlent assez clairement son point de vue sur Cromwell, un point de vue qui est loin d'être unique : l'historiographie a en effet longtemps vu en Cromwell un arriviste dont la duplicité et la malhonnêteté ont eu pour conséquence de considérablement l'enrichir tout en manipulant le roi. Cette idée a par la suite été revue, et notamment par George R. Elton, qui a opéré une réhabilitation du ministre : « *Cromwell profited from his place in Court and Council, but so far as the evidence goes he does not seem to have exploited that place in any manner that would justify those age-old accusations.* » Voir Geoffrey R. Elton, « How Corrupt was Thomas Cromwell ? », op. cit., p. 4-5.

²³³ Geoffrey R. Elton, « How Corrupt was Thomas Cromwell ? », op. cit., p. 4.

des relations qui unissent les différents interlocuteurs, entre clientélisme et amitié. Les lettres de Cromwell reflètent bien cette tension constante, et on en trouve un exemple dans la lettre à Gardiner datant du 25 décembre 1535 :

« I shall in the meane tyme so satisfie peter lark your seruaunt touching your request for money that ye shall by the next post perceyve ye be not forgotten, but sufficiently and soo furnished as ye shall haue cause to be contented. Your doinges be no lesse thankfully accepted, thenne your wisdom travail and diligence therin do require and for my parte if there be anything elles here that I may doo your pleasure in, vppon your aduertisement I shalbe glad with al my harte to satisfie youe in the same And thus most hartely fare youe wel, from the Rulles the xxiiijth of Decembre

Your lordshippis assuryd freend

Thomas Crumwell²³⁴. »

Cette lettre souligne la relation étroite qui existe entre l'amitié et le clientélisme à l'époque des premières modernités : la question financière semble bien être au cœur de la lettre, puisque la réponse favorable à une demande d'argent (« *your request for money* ») en est la raison principale. Ce thème est par ailleurs relativement développé, car Cromwell non seulement assure Gardiner que sa demande sera traitée (« *I shall in the meane tyme so satisfie* »), mais également qu'elle le sera de façon suffisante (« *sufficiently and soo furnished* ») et que ce traitement répond aux bons services fournis par Gardiner ; la formule « *Your doinges be no lesse thankfully accepted, thenne your wisdom travail and diligence therin do require* » sert de justification à la réponse positive de Cromwell. Ainsi, la question financière est immédiatement justifiée et placée sous le signe de l'amitié, qui est développée par la suite et jusqu'à la fin de la lettre, d'abord à travers une reconnaissance des qualités de Gardiner – sa sagesse, ses efforts et son assiduité – puis à travers les bonnes dispositions de Cromwell vis-à-vis de l'ambassadeur, avec la formule « *I shalbe glad with al my harte to satisfie youe* ». Celle-ci est particulièrement intéressante en ce qu'elle introduit la notion d'amitié grâce au terme « *harte* », issu du champ sémantique des sentiments et renforcé par la formule « *Your lordshippis assuryd freend* » qui conclut la lettre.

Il semble ainsi que les apparences d'une amitié fidèle et désintéressée soient garantes d'un équilibre relationnel qui vise à maintenir l'équilibre politique : en teintant de moralité les

²³⁴ Merriman, I, lettre 130, p. 439.

charges politiques et diplomatiques, on garantit le bon fonctionnement de l'Etat, qui repose sur les individus. En outre, comme cet équilibre doit pouvoir être bénéfique à tous les individus, la notion d'« *amicitia utilis* » se développe²³⁵. Cette notion d'amitié utile repose sur le fait que les individus ont des intérêts communs et crée la possibilité d'une union dans le but de voir ces intérêts communs réalisés. Dans le cas de Cromwell et des ambassadeurs résidents, il s'agit tout d'abord du bon fonctionnement de l'Etat et du maintien des relations diplomatiques avec les royaumes voisins. On en trouve un exemple dans une série de lettres envoyées par Cromwell à Gardiner dans laquelle il est question de maintenir leur amitié alors que celle-ci s'est considérablement refroidie. Dans les deux lettres, qui datent de 1536, Cromwell reproche d'abord le 5 juillet à Gardiner sa froideur, avant de le rassurer le 23 juillet sur le maintien de leur amitié. Ensuite, une troisième lettre datant du 24 avril 1538 exprime une volonté de voir leurs désaccords oubliés, pour le bien du royaume :

« *Bicause the repeticion of such contencyous matier as hathe been writen between vs shuld be but displeasant and noisome to bothe parties, I shall laye the same aparte, and for an entre to our former facions of writing, only aduertise youe that howsoever you haue taken me, I haue shewed myself your freende whenne the tyme and owwasion hathe serued, and haue not writen more at any season vnto you in any matier thenne the kinges highness hathe before the sending of it furthe perused, And therfor I thought meself the more touched, that for all my gentleness I shuld receyve suche vnkinde answers*²³⁶. »

Le fait que Cromwell articule autour de leur dispute des motifs diplomatiques, tels que l'envoi de lettres de façon régulière ou les instructions royales, indique bien que les intérêts de l'Etat sont au cœur de l'amitié entre les deux hommes. Dès lors, on comprend bien l'aspect moral qui sous-tend cette amitié utile. Pour autant, on ne peut limiter la notion d'« *amicitia utilis* » à des intérêts publics, comme ceux de l'Etat, et ce car l'amitié reste un concept éminemment personnel, de l'ordre des sentiments²³⁷. Ainsi, le fait de servir l'Etat et de maintenir l'amitié entre les serviteurs de ce dernier peut aussi trouver ses origines dans des motifs personnels, dont l'exemple le plus fréquent apparaît dans les motifs financiers, qui peuplent les lettres. En effet,

²³⁵ Toon Van Houdt, Gilbert Tournoy, Constant Matheeussen et Jan Papy, *Self-Presentation and Social Identification op. cit.*, p. 6.

²³⁶ Merriman, II, lettre 255, p. 136.

²³⁷ Cromwell l'indique lui-même lorsqu'il dit ouvertement qu'il investit des sentiments dans sa relation avec Gardiner, (« *I shalbe glad with al my harte to satisfie youe* »). Que cette amitié soit vraiment fondée sur les sentiments de Cromwell importe peu, puisque l'essentiel est que ses interlocuteurs croient et agissent en fonction de cette amitié. C'est cette interprétation des apparences d'amitié qui est étudiée ici. Voir Merriman, I, lettre 130, p. 439.

être en ambassade en royaume étranger peut être particulièrement lucratif, si le monarque est satisfait des services fournis. On sait par exemple que Chapuys dispose de revenus substantiels, constitués de dix livres tournois par jour pour couvrir ses dépenses quotidiennes, auxquelles venait s'ajouter la somme de cinq cents livres par an²³⁸. Prendre soin de ses amitiés au sein du royaume afin de donner pleine satisfaction au monarque pouvait répondre à des intérêts financiers, et donc purement personnels. Dès lors, la rhétorique de la lettre a souvent été présentée comme indissociable d'une forme de fidélité, une fidélité qui correspond aussi à la relation censée unir deux serviteurs du gouvernement, afin que ce dernier fonctionne de façon efficace. Cependant, on ne peut ignorer l'importance des motifs personnels, des acteurs de la société henricienne. Les lettres échangées se doivent de refléter cet impératif de fidélité tout en servant les intérêts personnels, et la lettre devient alors un savant calcul.

2 – Langage et étiquette

L'art épistolaire, par son ancienneté et son extrême codification, apparaît comme un exercice particulièrement complexe, avec des enjeux bien spécifiques à la diplomatie : l'ambassadeur représente le Roi d'un pays étranger, il n'est pas envisageable de le froisser sans froisser le royaume au complet ; de la même façon, il serait malvenu d'entretenir des relations houleuses avec ceux qui représentent le royaume hors de ce dernier²³⁹. Les relations entre ministres et ambassadeurs ou entre rois et ambassadeurs se doivent donc d'être apaisées, ce qui ne manque pas de se refléter dans les lettres. Cromwell utilise par exemple de nombreuses circonvolutions langagières pour informer Chapuys qu'il n'accèdera pas à sa demande de voir la princesse Marie :

« Quant à ce que sa Grâce ajouta à la fin de ses lettres, sans doute de telle sorte que, autant que je comprenne, à la demande de votre excellente Majesté, de rang royal, il lui soit permis de rendre visite chez elle à la Dame Marie, je demande avec empressement à sa Grâce, en respect des convenances royales, de bien

²³⁸ Garrett Mattingly, « A Humanist Ambassador », *op. cit.*, p. 7. Par la suite, Chapuys a également touché mille ducats sur les revenus napolitains, puis en 1545, juste avant qu'il ne se retire des affaires diplomatiques, il a reçu l'Abbaye Sant' Angelo di Brolo, en Sicile. Mattingly insiste sur le fait que cela a permis à Chapuys de faire des économies considérables, qu'il a ensuite placées dans l'ouverture de ses établissements à Annecy et à Louvain.

²³⁹ Vincent Ilardi, « The first permanent embassy outside Italy : the Milanese embassy at the French court, 1464-1494 », *op. cit.* Ilardi insiste sur le fait qu'un ambassadeur résident indiquait des relations diplomatiques apaisées, sans tensions, puisqu'il y a une continuité dans la charge ambassadoriale, à la différence des ambassadeurs non-résidents, qui pouvaient se retirer ou être renvoyés dans leur pays d'origine sans préavis.

vouloir reporter cette demande qui est la sienne à mon retour, et j'espère que, dans les temps à venir, soit en cela soit en tout autre requête, il puisse être donné pleine satisfaction à l'attente du votre seigneur triomphateur par le biais de mes écrits d'alors, mais également que sa grâce se porte bien et demeure dans la joie²⁴⁰. »

On remarque la longueur de la phrase, mais également les nombreuses propositions enchâssées, délimitées par les deux conjonctions de subordination « vt », qui introduisent des propositions subordonnées. Le refus est modalisé à l'extrême, grâce à des formules comme « en respect des convenances royales » ou « de bien vouloir », qui dénotent le respect porté à Chapuys, et par son biais, à l'Empereur. La hiérarchie est clairement établie : Cromwell se fait petit, afin que son interlocuteur n'en soit que plus grand (« autant que je comprenne », « avec empressement », « pleine satisfaction à l'attente du votre seigneur triomphateur »). Cromwell semble donc se mettre au service de l'ambassadeur ici, afin de contrebalancer le refus qui vient de lui être fait, et qui lui sera réitéré vingt jours plus tard²⁴¹.

Il semble alors que le choix des termes soit fondé sur les normes de politesse, qui dépendent elles-mêmes du statut du destinataire de la lettre. Pour Minna Nevala, le choix d'une forme particulière serait un choix conscient et même calculé qui reposerait sur une analyse fine d'éléments comme les attitudes ou la situation propres à l'interaction²⁴². Ainsi faut-il observer les différentes formules d'adresse et de souscription utilisées par Cromwell dans les lettres telles qu'elles ont été compilées par Merriman²⁴³.

²⁴⁰ Merriman, I, lettre 117, p. 424, traduction personnelle inédite. « *Ad id vero quod in suarum litterarum calce vestra D. addidit, vt scilicet, quantum intelligo, bona regia Mat^{is} venia, sibi liceat illic Dominam mariam inuisere iuxta regia pollicita impense rogo D. vestram, vt istud suum desiderium velit in meum reditum defferre, tuncque futurum spero quod tum hac in re, tum aliis omnibus presenti meo sermone vestre do^{is} expectationi plurimum satisfiet siue feliciter valeat.* » La traduction française réalisée ici a été reponctuée, et ce afin de rendre le texte plus intelligible, mais on rappelle que l'usage de la ponctuation n'était ni systématique, ni organisé au XVI^e siècle, et il n'est donc pas étonnant que le texte original soit peu ponctué. On ne peut donc pas y voir la trace d'une volonté délibérée de compliquer le langage afin de faire oublier le refus. En outre, le choix de faire apparaître ou non de la ponctuation là où elle n'est pas présente relève du domaine de la paléographie, et donc de la façon dont Merriman a choisi de retranscrire et de faire apparaître les textes. Pour plus de détails sur la transcription des lettres, voir le tutoriel de paléographie proposé par les Archives Nationales de Kew : <https://www.nationalarchives.gov.uk/latinpalaeography/>

²⁴¹ Merriman, I, lettre 121, p. 427.

²⁴² Minna Nevala, « Politeness », *op. cit.*, p. 428.

²⁴³ Merriman, I et II. On rappelle ici que les lettres compilées par Merriman ne constituent certainement pas la totalité des lettres qui ont été envoyées. Ainsi, il n'est possible d'étudier les formules de souscription de façon exhaustive que pour les lettres qui ont été retrouvées et compilées, et il n'est pas possible de tirer des conclusions qui s'appliqueraient de façon générale à toutes les lettres.

On peut déjà différencier les lettres dont la formule d'adresse reconnaît le statut du destinataire de celles qui équivalent à une salutation : ainsi, 36 lettres rappellent le statut ou le nom du destinataire, tandis que 19 s'en dispensent. Dans le premier cas, on peut encore distinguer deux catégories : d'un côté, celles qui mentionnent le statut (« *My Lord*²⁴⁴ », « *Monseigneur*²⁴⁵ », « *Aftre my right harty commendacions to your lordshipp*²⁴⁶ »), de l'autre celles qui s'adressent nommément au destinataire (« *Mr. Pate*²⁴⁷ », « *Mr. Wallop*²⁴⁸ », « *Mr. Wrythesley*²⁴⁹ », « *Maister Wiat*²⁵⁰ »), et cette distinction s'explique aisément. En effet, ceux dont le statut est mentionné dans la formule d'adresse sont ceux qui disposent d'un titre : Bonner et Gardiner sont évêques, et Chapuys, s'il est abbé, est également le représentant de l'empereur en Angleterre, ce qui lui octroie un statut quasi royal. Dans ces trois cas, c'est le statut qui prime sur le nom, qui n'apparaît donc pas dans la formule d'adresse, comme une marque de respect. En revanche, Pate, Wyatt, Wallop et Wriothesley ne disposent pas de titre nobiliaire ou ecclésiastique, ils sont donc désignés sous le nom « *Maister* », abrégé en « *Mr.* » dans certaines lettres : cette forme se rapproche sémantiquement d'un simple « monsieur », qui doit donc être suivi du nom afin de garantir une identification précise du destinataire²⁵¹. Il est donc clair que l'analyse du statut du destinataire faisait partie intégrante du processus d'écriture de la lettre.

En ce qui concerne les formules de souscription finales, celles-ci semblent transmettre davantage d'informations sur la relation qui unit auteur et destinataire²⁵². Dans un premier temps, on distingue à nouveau les lettres adressées à des individus titrés (« *Your Lorships assured*²⁵³ », « *Your lordshippis assuryd Freend*²⁵⁴ ») de celles adressées à des individus non

²⁴⁴ Merriman, II, lettre 293, p. 183.

²⁴⁵ Merriman, II, lettre 158, p. 25.

²⁴⁶ Merriman, II, lettre 240, p. 115.

²⁴⁷ Merriman, II, lettre 345, p. 261.

²⁴⁸ Merriman, II, lettre 338, p. 250.

²⁴⁹ Merriman, II, lettre 291, p. 180.

²⁵⁰ Merriman, II, lettre 224, p. 95.

²⁵¹ On note par ailleurs ici que les noms ne sont pas toujours orthographiés de la même façon, conformément au fait qu'au XVI^e siècle, les règles d'orthographe n'étaient pas définies avec précision. Il semble donc que ce soit la prononciation qui prime, d'où les orthographes divergentes pour un même nom : Wyatt pourra donc s'écrire indifféremment « Wiat » (lettre 222) ou « Wyat » (lettre 238), et Wriothesley « Wrythesley » (lettre 291) ou « Wrothesley » (lettre 301), puisque dans le second cas, la prononciation reçue est /'rɪzli/. En outre, ce dernier n'étant fait baron que plus tard, en 1544, il ne dispose pas encore d'un titre de noblesse en 1539.

²⁵² Geneviève Haroche-Bouzinac, *L'épistolaire*, op. cit., p. 1. Les termes « adresse » et « souscription » sont les termes le plus souvent utilisés par la critique pour évoquer l'indication du destinataire et l'apposition finale.

²⁵³ Merriman, II, lettre 316, p. 233.

²⁵⁴ Merriman, I, lettre 126, p. 434-435.

titrés (« *To Mr. Pate*²⁵⁵ », « *Thus fare you hertely well*²⁵⁶ »), à une seule exception près, constituée d'une lettre à Wyatt dans laquelle on peut lire « *Your lordshippes assuryd louyng Freend*²⁵⁷ ». Toutefois, cette distinction est moins opérante et plus floue que dans le cas des formules d'adresse. Les lettres à Chapuys ne font ainsi aucune mention de son statut, mais invoquent davantage l'amitié ou une religion commune (« *Ex animo amicissimus*²⁵⁸ », « Je prie a nre createur vous auoir en sa très sainte et digne garde²⁵⁹ »). On remarque également le cas singulier de la lettre destinée à Bonner datant du 1^{er} mars 1539, qui se conclut ainsi : « *Thus Far ye right hertely well From London the first of marche I praye you to addulce and mitigate the thinges and leste Irritat them that ye can*²⁶⁰. » Cette formule fait véritablement figure d'exception, puisqu'elle souligne dans la formule de souscription le contenu urgent et le caractère pressant de la lettre, tout en omettant le titre de Bonner. La situation semble donc primer sur le destinataire. Une autre lettre fait figure d'exception en ce qui concerne les formules finales, il s'agit de celle destinée à Wriothesley et écrite en mars 1539, puisqu'elle ne comporte aucune forme de salutation finale²⁶¹. Pour autant, il paraît difficile d'en tirer des conclusions certaines, voire systématiques : cette lettre ne semble pas inachevée, puisque la dernière phrase est conclusive (« *I thinke that your retourne wolbe with all celerite yet nevertheles I doubt not but If the case shal require ye will aduertise vs of alle notable occurrences that in the meane tyme may chaunce and that shuld be provided for* ») et Merriman n'indique pas que celle-ci le soit. Il semblerait plutôt que la lettre ait été rédigée dans une certaine urgence, puisqu'elle demande à Wriothesley de revenir en Angleterre alors que l'attitude de l'Empereur se fait menaçante, et cette menace grandissante se fait sentir dans la lettre au travers de formules comme « *in all aduersities* ». En outre, la lettre comporte de nombreuses ratures, indicatives d'erreurs de la part de l'auteur, ce qui peut accréditer la thèse d'une lettre écrite dans l'urgence et qui devait être envoyée au plus vite²⁶². Enfin, en ce qui

²⁵⁵ Merriman, II, lettre 345, p. 262.

²⁵⁶ Merriman, II, lettre 338, p. 253.

²⁵⁷ Merriman, II, lettre 276, p. 158.

²⁵⁸ Merriman, I, lettre 117, p. 424.

²⁵⁹ Merriman, II, lettre 158, p. 25.

²⁶⁰ On rappelle ici que cette lettre demande à Bonner d'informer François I^{er} que les bateaux français bloqués dans les ports anglais en réponse aux bateaux retenus à Anvers ne constituent pas une attaque contre lui mais une erreur, puisqu'il s'agit de retenir les bateaux impériaux. Si Bonner manquait de communiquer cette information, les conséquences diplomatiques pourraient être désastreuses car les relations franco-anglaises pourraient s'en trouver considérablement refroidies.

²⁶¹ Merriman, II, lettre 301, p. 209.

²⁶² Dans l'apparat critique de cette lettre, Merriman fait figurer 31 notes classées sous le sigle « *c.o.* », ou « *crossed out* », c'est-à-dire bien plus que pour les autres lettres en moyenne. À ce sujet, Merriman indique dans la préface au premier volume de ces lettres que « *Sentences and words crossed out or underlined in the manuscript have been*

concerne les formules d'adresse des autres lettres, on remarque que ces dernières font presque systématiquement référence à la relation unissant auteur et destinataire, soit à travers l'adjectif « *assuryd* » et son dérivé adverbial, soit à travers l'adjectif « *louyng* », qui qualifient le nom « *freend* » (ou « *Freend* » ou « *freende* »), indiquant que l'amitié invoquée par Cromwell est à la fois profonde et durable. Ainsi, les formules d'adresse et de souscription révèlent la nature des relations mais également de la situation personnelle de chaque ambassadeur avec lequel il correspond. Une telle idée correspond à celle qu'Audrey Le Lièvre a mis en avant lorsqu'elle a souligné que Cromwell avait non seulement une excellente maîtrise de l'anglais, mais également un style impeccable, qui pouvait passer par un usage inventif du langage et qui reflétait une vraie conscience des normes langagières qui l'entouraient²⁶³.

À la Renaissance, avec l'intensification de la correspondance épistolaire, la lettre se libère du carcan des *artes dictaminis* et de l'*oratio* médiévaux, pour laisser place à un décorum dont l'importance croissante va de pair avec le renforcement du même décorum dans les relations curiales et sociales²⁶⁴. Ce changement est souligné dans l'*Opus de conscribendis epistolis*, un traité d'art épistolaire publié en 1522, dans lequel Érasme dit à propos de la lettre que : « la meilleure est [...] celle qui est le plus en harmonie avec le sujet, le lieu, le moment, la personne²⁶⁵. » Ainsi, une nouvelle tension émerge : la lettre à la Renaissance se veut plus libre que la lettre médiévale, moins codifiée sur le plan rhétorique, et pourtant, l'importance grandissante du décorum met l'accent sur une plus grande prise en compte du destinataire par

set below, except when evident mistakes of the writer. The letters 'c.o.' signify that the passage against which they are written was crossed out or underlined in the original. » Voir Merriman, I, p. 312.

²⁶³ Audrey Le Lièvre, *Linguistic Activity among Statesmen at the Court of Henry VIII : With Reference to Contemporary Letters, and Especially to Those of Thomas Cromwell*, thèse non publiée, Cambridge, 1979, p. 169. Cromwell ne disposait pas d'une longue formation, et pour Le Lièvre, il ne faisait donc pas montre d'arrogance théorique, à la différence de certaines figures intellectuelles. Pour autant, il parlait couramment français et italien, écrivait aisément en latin, et correctement en grec. Il semble qu'il ait également compris l'espagnol. Il disposait donc de tous les outils nécessaires à sa bonne intégration dans l'étiquette langagière.

²⁶⁴ Christine Bénévent, « Érasme et sa correspondance : conquête(s) et défaite(s) du langage », *op. cit.*, p. 81.

²⁶⁵ L'*Opus de conscribendis epistolis* est une reprise d'un autre traité antérieur, le *Libellus de conscribendis epistolis*, daté de 1521. Dans ce dernier, Érasme divise tout d'abord les différentes catégories de lettres en deux, entre celles qui ont un objet unique et les « *mixtae* », qui en ont plusieurs. Ensuite, les lettres à objets uniques sont réparties en trois sous-catégories, les « *deliberativum* », ou délibératives, (parmi lesquelles *exhortatio*, *dehortatio*, *suasio*, *dissuasio*, *consolatio*, *petitio*, *commendatio*, *monitio*, *amatorial*), les « *demonstrativum* », ou démonstratives, (dont les *descriptiones personarum*, *urbium*, *agrorum*, *animalium*, *aedificiorum*, *temporum*, *montium*) et enfin les « *judicialis* », judiciaires, donc (c'est-à-dire *criminatio*, *defensio*, *expostulatio*, *purgatio*, *exprobatio*, *purgatio*, *exprobatio*, *invectiva*, *deprecatio*). Ainsi, ces deux ouvrages ne proposent pas des modèles à recopier mais constituent bien les ébauches d'un manuel d'épistolographie, et ils critiquent donc un formalisme excessif et rigide, proposant davantage une imitation qu'une copie des modèles précédents. Voir Luc Vaillancourt, « Les manuels d'épistolographie à la Renaissance : quand la familiarité devient le masque de la rhétorique », *La lettre familière au XVIe siècle*, *op. cit.*

l'auteur²⁶⁶. Dès lors, dans ces relations épistolaires gouvernées par la notion d'étiquette, les échanges doivent se fonder sur la raison et observer la règle de « l'*aptum* » telle qu'elle est définie par Erika Rummel, c'est-à-dire ce qui est approprié, que ce soit à la situation, au lieu ou au destinataire visé²⁶⁷. L'écriture épistolaire à l'époque des premières modernités est donc régie par le décorum.

Ce décorum épistolaire, puisqu'il ne repose que sur l'écrit et ne peut faire appel aux signaux corporels ou déictiques, ne peut s'ancrer que dans un choix soigné des mots et des expressions qui, selon Watts, aident à la régulation des comportements : le décorum est préexistant, mais il est ancré dans les habitudes épistolaires grâce au fait qu'il est mis en application, ce qui renforce par la suite la position dominante des groupes maîtrisant les normes et les règles²⁶⁸. Cromwell ne semble pas faire exception, puisque ses lettres indiquent une maîtrise linguistique fine de ce décorum complexe.

3 – La manœuvre linguistique de la politesse

Dans une société comme celle des premières modernités dans laquelle le décorum prend une place si importante, la question de la politesse devient essentielle, dans la pratique épistolaire comme dans l'art de la diplomatie : c'est elle qui détermine la façon dont la lettre sera reçue, et dont l'auteur sera par la suite perçu par son interlocuteur. Ce soin apporté à la politesse est d'autant plus crucial que si dans une conversation orale le locuteur dispose du langage corporel pour ajouter à la dimension illocutoire, il n'en est pas de même dans les lettres. En outre, le support écrit et la distance entre les deux interlocuteurs ne permet pas au locuteur de revenir sur ses propos pour les corriger ou les justifier rapidement : la lettre correspond à une trace écrite, sur laquelle on ne peut pas revenir. La notion de politesse prend ainsi une place de premier plan, d'où la nécessité d'analyser les formules qui la composent²⁶⁹. Pour Brown et

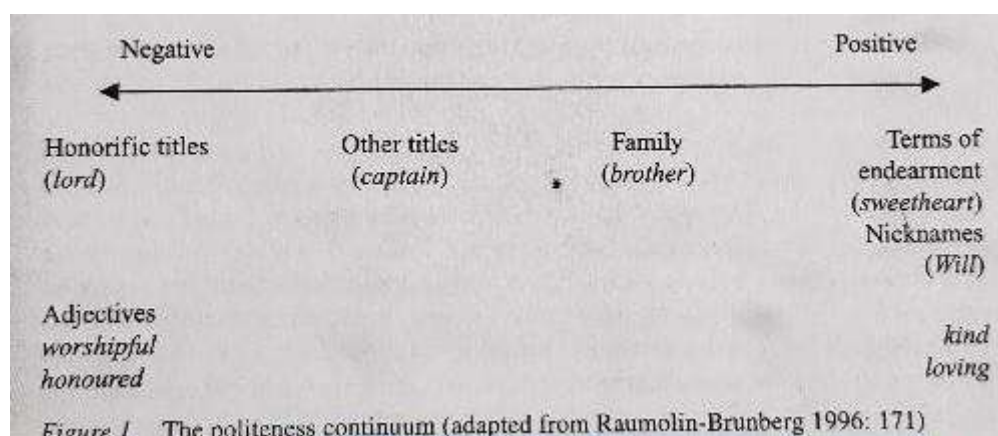
²⁶⁶ Christine Bénévent, « Érasme et sa correspondance : conquête(s) et défaite(s) du langage », *op. cit.*, p. 81. Bénévent cite Érasme : « La meilleure forme d'éloquence est celle qui est la mieux adaptée au sujet, au lieu, au moment, à la qualité des auditeurs » et en ce qui concerne les lettres « la meilleure est [...] celle qui est le plus en harmonie avec le sujet, le lieu, le moment, la personne. »

²⁶⁷ Erika Rummel, « Argumentis, Non Contumeliis : The Humanistic Model for Religious Debate », *op. cit.*, p. 309.

²⁶⁸ Richard J. Watts, « Relevance and relational work : linguistic politeness as politic behavior », *Multilingua*, 1989, n° 8, p. 135.

²⁶⁹ Voir le tableau récapitulatif des formules d'adresse et de souscription, annexe 10, p. 173-175. Il semble difficile pourtant de conclure à un ensemble de règles immuables qui constitueraient la notion de politesse. D'après Jucker et Taavistainen : « *sociolinguistic research over the last four decades has taught us that usage is always susceptible to synchronic and diachronic variation* » Voir Jucker, Andreas H., et Irma Taavitsainen, *Historical Pragmatics*, Berlin : Walter de Gruyter, 2010, p. 10.

Levinson, il existe deux types de politesse : la politesse positive, qui met en valeur ce que les interlocuteurs ont en commun afin de réduire la distance entre eux, et la politesse négative, qui agrandit la distance entre les deux interlocuteurs afin de ne pas s'imposer dans l'espace privé du locuteur qu'il ne serait pas convenable d'envahir²⁷⁰. Ces deux formes de politesse peuvent par exemple se retrouver dans le terme choisi pour s'adresser à son interlocuteur, et Minna Nevala propose de l'illustrer par ce qu'elle appelle un « continuum de la politesse²⁷¹ » :



« Continuum de la politesse », Minna Nevala

On voit donc clairement que les choix linguistiques faits dans les formules de politesse jouent sur la distance entre les deux interlocuteurs. Ainsi, l'usage des titres connote une politesse négative, tandis que des termes donnant des indications sur les relations qui unissent les interlocuteurs (souvent « freende » dans le cas des lettres de Cromwell), tendent à indiquer une politesse positive. Pour autant, ces deux formes de politesse ne se limitent pas aux termes utilisés dans les formules d'adresse et dans les formules de souscription, elles sont également observables dans la façon dont le locuteur se positionne par rapport au destinataire. On peut trouver un exemple de politesse négative dans la lettre à Chapuys datée du 30 septembre 1535 :

« C'est pourquoi j'implore autant que je le peux et de bon cœur votre Souveraineté de ne pas être peinée de reporter le désir qui est le sien, formulé davantage selon la volonté d'un doux ami que pour quelque nécessité, de rendre visite à la très illustre Dame Marie en un autre temps plus commode, et en effet

²⁷⁰ Minna Nevala, "Politeness", *op. cit.*, p. 423. Nevala indique également qu'il existe deux approches pour comprendre et analyser la politesse : il est possible de passer par une approche sociale et de voir la politesse comme le résultat de la description de l'identité sociale de l'auteur et du destinataire, mais on peut également adopter une approche dite fonctionnelle, plus pragmatique, qui se rapproche d'une analyse des émotions et des situations à un moment donné.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 431.

il peut facilement arriver que, au cours d'une indisposition dont on n'aurait pris soin, en ce qui concerne notre très illustre Princesse, quelque information vous soit révélée à tort, ainsi je demande à votre Souveraineté de consentir à m'accorder une confiance certaine lorsque j'affirme qu'il n'y a en aucun cas d'inquiétude à avoir, et de reporter avec diligence ce qui semble pouvoir avantager le bien-être de la très illustre Dame Marie²⁷². »

Cette lettre met en valeur la grande distance que Cromwell s'applique à mettre entre Chapuys et lui, et ce dans un souci de déférence. La distance repose tout d'abord sur la hiérarchie créée entre Cromwell et Chapuys, grâce à des verbes comme « j'implore » ou « je demande » et grâce à la formule « votre Souveraineté ». Cette distance est également renforcée par le fait que Cromwell se présente comme un homme faillible (« au cours d'une indisposition dont on n'aurait pris soin »), et donc loin de la perfection imputée par l'auteur à son interlocuteur. Cromwell se tient donc figurativement très à distance de l'ambassadeur impérial, dans un souci de politesse, ici négative. À l'inverse, la fin de la lettre envoyée à Gardiner le 16 décembre 1536 fournit un exemple de politesse positive :

« And thus having non other matier at this tyme worthy Writing but that our Maister and Mastras and all your freends here be mery and in health, desiring youe to make myn harty commendacions to Maister Wallop, I pray god sende youe wel to fare and as good an ende in your busines, as I wold wishe and desire if I were in your place²⁷³. »

Les deux interlocuteurs se trouvent ici unis par leur appartenance commune au royaume d'Angleterre, à travers le pronom « *our* », qui fait référence au roi et à la reine, mais également grâce au comparatif « *as* » qui crée un parallélisme entre la pensée de Cromwell et celle de Gardiner, alors que le ministre clôt sa lettre à l'ambassadeur. La distance entre les deux interlocuteurs se trouve réduite par leur attachement commun à l'Angleterre, rappelée par le déictique « *here* ». S'ils ne sont pas unis géographiquement, ils le sont par le cœur. Pour autant, les deux formes de politesse jusque-là identifiées ne sont ni mutuellement exclusives ni

²⁷² Merriman, I, lettre 121, p. 427, traduction personnelle inédite. « *Itaque quam possum ex animo dominationem vestram obsecro, vt suum istud illustrissimam dominam mariam inuisendi desiderium ab amico pectore potius quam vlla necessitate profectum in aliud commodius tempus defferre non grauetur, et enim vt fieri facile potest de huius illustrissime domine neglecta valetudine falso aliquid ad vos deferri, ita a dominatione vestra peto, vt affirmanti mihi velit certam habere fidem nihil scilicet cure studii, atque diligentie omitti quod ad illustrissime domine Marie conseruationem expedire posse videatur.* »

²⁷³ Merriman, II, lettre 173, p. 39.

incompatibles, puisque certaines lettres utilisent les deux modes. C'est notamment le cas des lettres destinées à Chapuys, dans lesquelles Cromwell mentionne régulièrement la religion, ce qui agit comme un facteur de rapprochement. Ainsi, une lettre du 10 septembre 1535 présente des éléments de politesse négative et positive :

« Monsieur, vous qui êtes grand et respecté, le député qui vous écrit vous adresse nombre de salutations et de recommandations, au moins autant que sa Grâce me les adressa. La réussite de sa Majesté ne déçoit pas les heureuses victoires également espérées par chaque chrétien. Par ses nombreuses lettres à mon roi, le très sérénissime maître, sa Grâce elle-même ne manqua pas souvent auparavant de signifier plusieurs fois la joie que fit naître en son cœur la puissance de sa Majesté, et maintenant encore dans ses récentes lettres : un tel sentiment crut encore autant qu'il est possible. Le fait est que depuis la lecture de la victoire de sa Majesté votre maître dans les lettres de Granvelle qui décrivaient la prise d'assaut de Tunis, très salutaire pour la totalité du monde chrétien et allouée par Dieu, mon roi, maître invaincu s'il en est, fut pris d'une joie si grande que, si sa Majesté elle-même n'avait rencontré cette glorieuse victoire, il n'aurait en aucun cas pu être davantage ennuyé, et autant depuis il ne se vit rien accorder de plus de la main de Dieu, autant il jurait régulièrement de la réussite de l'expédition, saintement couronnée par la victoire²⁷⁴. »

On note la présence des marqueurs de politesse négative (la distance impliquée par les longues salutations et par l'énallage de la personne, la hiérarchie qui apparaît avec le terme « *domine* »), mais pour autant, les trois références qui sont faites à Dieu et à un monde chrétien uni concourent ici à rapprocher Cromwell et Chapuys – et par ce biais, leurs souverains et leurs pays. La religion agit donc comme un marqueur de politesse positive. L'observation de ces deux formes de politesse confirme que, comme l'indique Minna Nevala, la politesse est davantage un continuum qu'un ensemble de cases. Si Eustache Chapuys se trouve régulièrement à divers endroits du continuum dans les lettres de Cromwell, il n'en va pas

²⁷⁴ Merriman, I, lettre 117, p. 424, traduction personnelle inédite. « *Magnifice atque observande Domine orator plurimam salutem et commendationem. Quem admodum D. vestra, felices et christiano cuique principi speratos cesaree matris successus non grauat crebris suis litteris Serenissimo domino meo regi significare ita sepe antea ab eius regia matris conceptam toto pectore letitiam, suis nunc recentioribus litteris eadem vestra D. ingeminavit et quam pulcherrime adauxit. Ex lectione namque tum cesaree matris tum domini de granuell litterarum, que toti christiano orbi saluberrimam diuinitusque concessam Tunisi expugnationem describebant tam solido gaudio inuictissimus dominus meus rex affectus est, ut si sue ipsi matris gloriosa hec obuenisset victoria, maiori neutiquam affici potuisset nec alium vllum quam qui a deo nunc concessus est, tam sancte a cesare suscepto expeditionis euentu sibi vnquam pollicebatur.* »

nécessairement de même pour les ambassadeurs anglais en pays étranger, dont la place est relativement fixe, comme le montre l'analyse des formules de politesse des lettres. Les formules varient peu en fonction des destinataires, et il est donc tentant de proposer un traitement uniforme des ambassadeurs, qui correspondrait à leurs places respectives dans la société des premières modernités et à leur position hiérarchique, davantage qu'à leur positionnement affectif vis-à-vis de Cromwell.

Dans la mesure où la politesse définit la relation entre deux interlocuteurs en les positionnant l'un par rapport à l'autre, elle s'affirme comme un levier stratégique, afin de manipuler la conception que le destinataire peut avoir de la relation qui l'unit à l'auteur. Ainsi, si l'auteur se présente ouvertement comme l'ami du destinataire, ce dernier devra se comporter de la même façon s'il veut respecter les règles imposées par la bienséance, qu'il soit dupe ou non²⁷⁵. Similairement, si l'auteur s'adresse avec déférence à son destinataire, cela peut l'amener à se présenter, dans certains cas, comme quelqu'un en position d'infériorité hiérarchique, laissant place à de la flatterie. Pour autant, le destinataire n'était pas nécessairement dupe de cette stratégie, mais comme le montre Dawn Archer, ce destinataire ne peut pas violer en apparence la maxime de l'accord des cœurs, et ainsi, la flatterie et la déférence ne peuvent être contredits²⁷⁶. La politesse constitue donc une stratégie indirecte, au point que le champ de recherche de la micropragmatique voit en elle une « manœuvre linguistique²⁷⁷ ». Il s'agit de manipuler les représentations à son avantage par le biais des possibilités offertes par le langage, et la politesse s'affirme alors comme une forme de contrôle émotionnel, qui relève directement de la stratégie, ce qui n'est pas étranger au monde diplomatique à l'époque de la première modernité²⁷⁸. La notion d'allié politique est en effet d'une grande importance dans les sphères du pouvoir, et ainsi, avoir les bons soutiens politiques au bon moment peut être la clé d'une

²⁷⁵ On note la place spécifique qu'occupe le compliment ici : le destinataire doit décider comment recevoir ce compliment en termes d'étiquette, car en l'acceptant, il peut violer la modestie demandée par la politesse, mais en le refusant, il viole la notion d'accord des cœurs nécessaire à la politesse. Ainsi, le compliment met en valeur autant qu'il met en danger le destinataire, qui est alors à la merci du locuteur. Voir Dawn Archer, « Speech Acts », in *Historical Pragmatics*, op. cit., p. 400.

²⁷⁶ Dawn Archer, « Speech Acts », op. cit., p. 400

²⁷⁷ Minna Nevala, « Politeness », op. cit., p. 421. Nevala parle de « *linguistic gambit* » et l'utilisation d'un terme relatif aux échecs correspond particulièrement bien au XVI^e siècle et à la cour d'Henri VIII, qui est divisée en factions qui se déchirent pour gagner l'oreille du roi.

²⁷⁸ Juliane House et Gabriele Kasper, « Interlanguage pragmatics : Requesting in a foreign language », in *Perspectives on language in performance*, Wolfgang Lörcher et Leonhard Schultze eds., Tübingue : Narr Francke Attempto Verlag, 1987, p. 157. La politesse est une forme de contrôle émotionnel, mais House et Kasper insistent sur le fait que ce contrôle émotionnel prend une forme particulièrement « urbaine », autrement dit il reste gouverné par le décorum et les normes sociales.

carrière diplomatique réussie²⁷⁹. Pour Starkey, la politique de l'époque est affaire de manipulation et d'influence, et la clé du succès réside dans un discours persuasif, particulièrement efficace dans le cas de Cromwell puisqu'il avait nombre d'alliés au sein du gouvernement et du pays²⁸⁰. Les lettres de Cromwell apportent d'ailleurs un soin particulier aux relations que ce dernier entretient avec ses interlocuteurs en accédant par exemple aux demandes des ambassadeurs, et cela est particulièrement vrai des lettres à Wyatt, notamment de celle datant du 22 février 1538 :

« *And as concernyng thadvancement of your diettes I shall travail for the newe Signature of your warraunt for the same as sone as any oportunyte shall occurred for the same*²⁸¹. »

Cromwell promet dans cette lettre de s'atteler à la tâche d'obtenir une augmentation de la somme allouée à Wyatt pour son office diplomatique et il insiste grâce au verbe « *travail* » sur la difficulté de la tâche, qui nécessite des efforts qu'il fournit volontiers. Par ailleurs, Cromwell ne revient pas sur sa parole, puisque dans une lettre postérieure destinée à Wyatt et datée du 8 avril de la même année, le ministre annonce à l'ambassadeur que sa requête a été acceptée et qu'il percevra désormais davantage d'argent. Cromwell soigne donc ses relations, ce qui lui permet d'être de façon effective au cœur des intérêts politiques curiaux, en plaçant ses hommes avec habileté. Cromwell a par exemple pu trouver une place à la cour à Stephen Vaughan, un de ses amis – par ailleurs accusé d'hérésie en 1529 et donc loin d'être dans les bonnes grâces du Roi –, qui écrivait en effet des rapports au Roi sur des sujets qui lui étaient familiers, comme l'exportation et le commerce de tissus à Anvers²⁸².

²⁷⁹ David Starkey, *The Reign of Henry VIII : Personalities and Politics*, op. cit., p. 53 et p. 78-99. Starkey insiste sur le fait que le Roi était au centre d'un « réseau de pressions » : au début de son règne, il se retrouve à la tête d'une cour vieillissante qui ne partage pas les envies de grandeur du jeune roi, et c'est en partageant ces idéaux que le cardinal Wolsey accède aux plus hautes sphères du pouvoir. Par la suite, dans l'affaire du divorce, Henri VIII est entouré d'individus aux points de vue différents et qui cherchent à avoir son approbation, entre les partisans des Aragon, du cardinal Wolsey et des Boleyn. La politique qui émerge est donc une politique de factions et d'alliances.

²⁸⁰ David Starkey, *The Reign of Henry VIII : Personalities and Politics*, op. cit., p. 20-21. Starkey parle de « *politics of manipulation and influence*. » Ce discours persuasif est en partie l'objet du *Livre du courtisan*, de Balthazar Castiglione, livre à succès publié en 1528. Dans cet ouvrage, Castiglione met en place des discours fictifs afin de définir l'étiquette et ses usages et il y indique comment chacun doit s'exprimer en fonction de la situation dans laquelle il se trouve, grâce à la notion de tact, particulièrement utile dans des situations délicates. Sur Castiglione, voir Burke, Peter, *The Fortunes of the Courtier : The European Reception of Castiglione's Cortegiano*, University Park : Pennsylvania State University Press, 1996.

²⁸¹ Merriman, II, lettre 241, p. 117.

²⁸² Geoffrey R. Elton, *Reform and Renewal: Thomas Cromwell and the Common Weal*, op. cit., p. 38-45. Pour Elton, Cromwell était particulièrement investi dans les affaires des autres, ce qui lui a permis de se constituer un cercle

Ainsi, ces stratégies de négociation interpersonnelle font émerger un modèle diplomatique qui repose sur les individus, sur leurs intérêts et sur leurs relations, au point qu'Elton a qualifié ce modèle de « politique de l'individu », c'est-à-dire fondé sur l'individu, en particulier sur Cromwell²⁸³. Cette expression permet de saisir la prégnance des individus sur la politique, et ainsi l'importance des choix linguistiques qui définissent les relations. La lettre de Cromwell à Wyatt datée du 8 avril 1538 en donne une description assez précise, puisque Cromwell y recommande à l'ambassadeur de prendre soin de ses relations en Angleterre durant son absence :

« Your Agentes here if you haue any be very slack to call vppon any man for you, your brother hawte was not thries here sithens you went, and the rest I here nothing of onles it be whenne nothing is to be doon. I neuer sawe man that had soo manye Freendes here, leave soo fewe perfite freends behinde him. Quycken them with your letteres and in the meane season as I haue been soo shall I be bothe your Freende and your sollicitour²⁸⁴. »

Cromwell insiste ici sur le fait que si Wyatt dispose de nombreux amis, ces derniers ne sont pas présents à la cour et ne sont donc d'aucun intérêt pour Wyatt alors que ce dernier est à l'étranger et ne peut prendre soin de ses propres affaires en Angleterre. Cette situation est alors l'occasion pour Cromwell de rappeler qu'il est lui-même non seulement un ami mais un allié pour l'ambassadeur (*« as I haue been soo shall I be bothe your Freende and your sollicitour »*). Le terme de « *sollicitour* » est ici très révélateur : Cromwell se place en défenseur des intérêts d'un Wyatt incapable de le faire par lui-même. Cela fait ressortir l'importance de la lettre dans le maintien des relations avec les diplomates, puisque c'est seulement par le biais de la lettre que les intérêts peuvent converger, en créant des factions et en fortifiant des alliances. La manœuvre linguistique est bien au cœur de la politique de la première modernité.

Les lettres envoyées par Cromwell aux ambassadeurs résidents relaient également une posture diplomatique, qui est fondée sur l'épistolier comme représentation de l'autorité, autant

d'alliés (*« Cromwell was assiduously involved in people's private business »*). Cela est si prégnant qu'Elton intitule un chapitre de son livre « Cromwell and his men », et qu'il consacre ce chapitre à l'analyse des proches relations de Cromwell ainsi que de leur rôle dans les affaires du ministre. Dans ce chapitre, Elton présente le personnage de Stephen Vaughan, un marchand et luthérien convaincu à qui Cromwell a, par amitié, confié de nombreuses petites missions diplomatiques en lien avec le commerce. Il n'est pas étonnant que Cromwell ait chargé un homme de confiance des affaires textiles, dans la mesure où cela constituait une part non-négligeable des exportations anglaises à l'époque. Voir Diarmaid MacCulloch, *Thomas Cromwell : A Life*, op. cit., p. 24.

²⁸³ Warren Boutcher, « Literature, Thought or Fact ? Past and Present Directions in the Study of the Early-Modern Letter », in *Self-Presentation and Social Identification* op. cit., p. 144. Elton parle de « *politics of the individual*. »

²⁸⁴ Merriman, II, lettre 258, p. 135.

grâce à sa charge politique et diplomatique qu'à sa position d'auteur de lettres. En cela, la correspondance de Cromwell porte en elle la notion de contrôle diplomatique.

II – LA DIPLOMATIE DE L’*AMICITIA*²⁸⁵

1 – Un outil de contrôle diplomatique

La politique du XVI^e siècle est placée sous le signe de l’amitié : les princes, plus que des alliés, sont avant tout des amis, qui se doivent bienveillance et respect mutuels, selon un idéal de concorde absolue. Les princes sont donc unis – et ce dès le Moyen-âge – par un lien naturel, fondé d’abord sur leur appartenance commune à la chrétienté mais également sur la bienveillance qui doit unir deux individus de même rang²⁸⁶. Ainsi, il ne s’agit pas ici d’une alliance, dans laquelle les princes sont unis par la dynastie grâce à un mariage entre deux héritiers, mais bien d’une amitié, fondée sur la religion et donc sous-tendue d’une dimension morale²⁸⁷. Dès lors, l’ambassadeur résident matérialise cette amitié, en ce qu’il acte par sa présence les bons rapports entre deux royaumes, tout en étant un outil de dialogue entre les têtes

²⁸⁵ La notion d’*amicitia* appartient à la tradition philosophique et politique de l’Antiquité, et elle est particulièrement appropriée à la description de la relation entre les princes à la Renaissance. Durant l’Antiquité, le terme d’*amicitia* a un sens plus large que celui qu’on connaît, c’est avant tout un élément de cohésion, que ce soit des hommes comme chez Cicéron, de la communauté politique comme chez Aristote ou bien même des atomes, comme chez les physiciens épicuriens. L’amitié est donc au cœur de la vie politique du groupe civique. Voir Arnaud Suspène, « De l’amitié républicaine à l’amitié du Prince : une approche politique de l’*amicitia* romaine (fin de la République-Haut Empire) », *Parlement[s], Revue d’histoire politique* n°3, 2016.

²⁸⁶ Bertrand Haan, « Jeu diplomatique et lien amical au XVI^e siècle *op. cit.*, p. 219. Haan remarque que le motif de la chrétienté joue un rôle particulièrement important : en effet, la religion chrétienne étant fondée sur la *caritas* (l’amour, l’estime), elle appelle au développement d’une bienveillance mutuelle avec tout individu de même religion. Si Henri VIII est excommunié le 23 mars 1534 et se décharge de l’autorité papale grâce à l’Acte de Suprématie datant du 3 novembre 1534, le monarque se considère toujours comme un roi chrétien, au même titre que ses homologues étrangers François I^{er} et Charles Quint. Par ailleurs, la question de la foi d’Henri VIII et de son alignement avec la doctrine catholique antipapiste ou luthérienne n’est pas neuve et, même s’il semble y avoir un relatif consensus sur l’existence de sa foi, son appartenance religieuse est moins tranchée. Le roi est certes très attaché à la bible mais hostile à l’idée qu’un salut soit possible sans les œuvres, il a mis en place la Dissolution des monastères à partir de 1534, mais fait tout de même dire des centaines de messes pour ses proches après son excommunication. À ce propos, que soit remerciée ici Aude de Mézerac-Zanetti (Université de Lille) pour sa visioconférence « “Ceci n’est pas une Réforme” : les changements liturgiques sous le règne d’Henri VIII », qui a eu lieu le 3 décembre 2020 et qui apporte un éclairage sur l’impact de la Réforme sur la liturgie dans les premières années après la rupture avec Rome.

²⁸⁷ Au Moyen-âge, la paix est un état de fait, une solution pour éviter un conflit, tandis que l’amitié est une paix qui va plus loin en ce qu’elle manifeste sensiblement une entente et une volonté de collaboration. En outre, il existe une différence entre alliance et amitié, qui repose sur le caractère non officiel de l’amitié : une alliance est une manœuvre ouvertement politique, dans le but soit de sécuriser ses intérêts face à une menace soit d’étendre son royaume par le biais dynastique. On remarque d’ailleurs que certaines lettres font référence à une alliance potentielle entre Charles Quint et Henri VIII, lorsque le roi anglais indique être prêt à marier tous ses enfants – dont l’héritier, Édouard – à des princes et princesses espagnols et portugais afin de créer un lien fort entre l’empire et l’Angleterre. Cromwell indique ainsi dans sa lettre du 11 février 1538 : « *the kinges Ma[ieste] wold I doubt not but go through out of hande with the mariage of my lady Marys grace and coople his only sonne the prin[ce] with themperours daughter borne or to be born.* » Voir Merriman, II, lettre 238, p. 114.

couronnées, qui échangent par son biais²⁸⁸. Les ambassadeurs résidents constituent donc le moyen d'une communication constante, ininterrompue, et ce d'autant plus qu'ils avaient le privilège d'avoir des entrevues privées avec le souverain étranger et d'en référer directement à leur souverain, soit par lettre soit oralement. Ainsi, la communication – et donc l'amitié – entre deux souverains pouvait ne passer que par un seul intermédiaire, l'ambassadeur. Cette amitié entre les princes est en partie décrite par Cromwell dans une lettre à Wriothesley datant du 25 février 1539, et dans laquelle le ministre évoque la relation entre Charles Quint et Henri VIII :

« if they vse no francklyer ner spedyer despeche of thaffaires then they haue accustomed hitherto, what preiudice it might be to the common affaires of bothe his grace and themperour, yf he without the residence of an other in his sted shuld be absent, And what the world might thinke thereupon and coniecte, Assurydly it should not synk into many mens brayne, but his absence shuld be a token in maner evident of the dyminucion & decreace of that Ancien fraternall Amyte bitwen them²⁸⁹. »

Cette lettre discute ouvertement les conséquences que le rappel de Chapuys par l'Empereur – sans que ce dernier n'envoie de nouvel ambassadeur résident – pourrait avoir sur les relations anglo-impériales et plus largement sur la diplomatie européenne, puisque comme le fait remarquer Cromwell, certains pourraient trouver un intérêt à l'affaiblissement des relations entre l'Angleterre et le Saint-Empire Romain Germanique (*« And what the world might thinke thereupon and coniecte »*). Ainsi, la lettre illustre le fonctionnement de la diplomatie lorsque deux royaumes ne sont pas unis par une alliance politique, comme c'est le cas de l'Empire et de l'Angleterre, et ce fonctionnement repose sur deux facteurs : d'abord, les deux souverains entretiennent une relation d'amitié, comme l'indique la formule *« that Ancien fraternall Amyte bitwen them »*, et celle-ci est renforcée par sa durabilité (*« Ancien »*) ainsi que par son caractère naturel (*« fraternall »*). Ces éléments dénotent la caractère éternel et inébranlable des relations entre les deux souverains, qui sont frères par leur statut autant que par leur religion, au-delà de leur parenté parfois réelle. La diplomatie repose également sur une administration efficace, d'où l'importance d'un ambassadeur résident comme lien presque direct entre les princes ; l'expression *« no francklyer ner spedyer despeche of thaffaires »* souligne clairement cet impératif d'efficacité qui avait jusque-là été respecté par Chapuys (*« then they haue accustomed*

²⁸⁸ Vincent Ilardi, « The first permanent embassy outside Italy : the Milanese embassy at the French court, 1464-1494 », *op. cit.*, p. 5.

²⁸⁹ Merriman, II, lettre 291, p. 181.

hitherto ») dans ses rencontres fréquentes avec Cromwell, avec Henri VIII mais également et dans une mesure moins politique, avec la princesse Marie. La lettre présente aussi la diplomatie comme le lieu privilégié de la relation entre les souverains, qualifiée par le ministre de « *the common affaires of bothe his grace and themperour*. » Cette union des souverains par l'amitié est donc aussi une convergence des préoccupations.

Cette notion d'amitié entre les princes trouve ses racines dans une sorte d'âge d'or, qui se caractérise par un idéal originel de concorde et de paix entre les royaumes voisins vers lequel il faudrait tendre à nouveau²⁹⁰. C'est cet état d'amitié naturelle qui est invoqué dans les tractations entre les souverains, et il est d'autant moins contestable que l'amitié entre les princes est considérée comme providentielle et donc comme le fruit d'une volonté divine, selon le sens donné à la question de la Providence à la Renaissance²⁹¹. Ainsi, les princes ont pour devoir de respecter cette volonté divine qui fait d'eux des frères dans la religion. Le fait d'invoquer cette religion commune s'affirme comme le moyen par excellence de rappeler l'unité providentielle des souverains en tant que devoir. La lettre écrite par Cromwell à Wyatt le 11 février 1538 en fournit un exemple :

« *Master Wyat This shall be thad[u]ertyse yow that the kyng having sene and perused your letteres of the eighteneth of last monethe addressed to me, dothe thankfully accept themperours gratuyte, in the same declared. towa[rds] hym, and conseideryng how the matier of peax betwene themper[our] and the frenche kyng is not concluded for a declaration bothe of his zeale to the quiete in Christendom, and of a Juste Corresponde[nce] of kindness ageyne towards themperour if the same cowled be content to commit the manying of the peace to his magestye<s> wise and resonable ordre for the duchie of Milan*²⁹². »

²⁹⁰ Bertrand Haan, « Jeu diplomatique et lien amical au XVI^e siècle », *op. cit.*, p. 220. La notion d'âge d'or est extrêmement prégnante à la Renaissance, dans une société nostalgique d'un temps passé et d'un bonheur originel tel qu'on peut le lire dans les œuvres d'Ovide et de Virgile. Pourtant, et sur le modèle virgilien, cet âge d'or devient rapidement un outil politique, aussi efficace que facile à utiliser, puisque les contours de ce mythe sont flous, faisant appel à un temps meilleur et blâmant la décadence contemporaine. Dès lors, l'âge d'or est un formidable outil d'éloge et de justification du pouvoir à la Renaissance, et grâce aux valeurs qu'il articule, il finit par se réduire à un ensemble abstrait de concepts positifs que l'on peut invoquer à loisir pour évoquer l'archétype d'un idéal passé et dont on attendrait le retour. Pour une étude plus détaillée de l'âge d'or à la Renaissance, voir Élinor Myara Kelif, *L'imaginaire de l'âge d'or à la Renaissance*, Turnhout : Brepols, 2017.

²⁹¹ *Ibid.*, p. 224. À propos de la Providence, le dictionnaire du CNRTL indique que le terme fait, à l'époque des premières modernités, avant tout référence à la Divine Providence, c'est-à-dire à la sagesse suprême de Dieu lorsqu'il gouverne le monde et veille sur les individus. La Providence est donc une preuve du soin porté par Dieu aux hommes, ainsi, une amitié providentielle s'affirme comme indéfectible, non seulement car elle est d'origine divine mais également par respect à l'égard de l'entité divine.

²⁹² Merriman, II, lettre 238, p. 113.

Cette lettre articule clairement le lien entre Chrétienté et amitié, dans la mesure où la Chrétienté est mise sur le même plan grammatical que la bienveillance à l'égard d'un souverain étranger, ici l'Empereur. L'expression « *bothe of his zeale to the quiete in Christendom, and of a Juste Corresponde[nce] of kindness* » souligne le fait que l'amitié entre les princes est sous-tendue par l'union des cœurs entre individus de même religion. Par ailleurs, Merriman inclut une note indiquant qu'un mot avait été barré, et qu'il faudrait normalement lire « *a Juste Corresponde[nce] of kindness ageyne towards themperour if the same ~~amyeall~~ cowled be content to commit the manying of the peace to his magestye<s> wise and resonable ordre for the duchie of Milan* ». Ici, la notion d'amitié est donc appliquée à l'Empereur, qui doit rendre à Henri VIII ses preuves d'amitié (« *kindness ageyne towards themperour* »), dans une logique d'égalité. En effet, les deux souverains étant égaux sur le plan hiérarchique comme sur le plan religieux – ils dépendent tous deux de la Providence Divine et appartiennent au même titre à la Chrétienté – les preuves d'amitié doivent être égales des deux côtés, afin de ne pas créer d'asymétrie qui pourrait menacer la paix européenne²⁹³. Cette amitié chrétienne permet de créer les conditions d'un dialogue idéal en plaçant les deux interlocuteurs royaux sur un pied d'égalité.

L'amitié devient un véritable outil de négociation, qui permet de justifier sollicitations et protestations ou de sous-tendre des négociations. Invoquer l'amitié, c'est invoquer un lien qui ne peut pas être contesté, et ce d'autant plus dans une société marquée par les exigences du décorum. Pour autant, le fait de qualifier la relation politique entre les princes d'amitié donne une forte dimension émotionnelle à ce lien avant tout politique, et l'amitié telle qu'elle est exercée dans la diplomatie des premières modernités peut alors être comprise comme l'exercice constant d'un équilibre entre raison et émotions autant qu'un jeu entre intérêts personnels et sensibilité de l'interlocuteur²⁹⁴. Il s'agit de manipuler l'interlocuteur royal au moyen de biais qui ne peuvent pas être contestés, dans le but d'arriver à ses fins politiques. Pour autant, il s'agit bien d'un équilibre, car il ne peut être question d'invoquer cette amitié de façon incessante, dans la mesure où celle-ci relève d'une union providentielle : teintée de Divine Providence, cette amitié ne saurait être ouvertement utilitaire. Aussi, dans une lettre à Wyatt datée du 6 juin

²⁹³ Henri VIII est certes déjà chef de l'Église d'Angleterre depuis quatre ans en 1538, le plaçant théoriquement au-dessus de Charles Quint en termes religieux puisque ce dernier reste soumis à l'autorité papale, mais pour autant, il est soumis à l'autorité divine au même titre que l'Empereur. En outre, ce dernier est le seul prince à détenir, par son titre, une *auctoritas* universelle, d'où la rivalité avec le Pape.

²⁹⁴ Bertrand Haan, « Jeu diplomatique et lien amical au XVI^e siècle », *op. cit.*, p. 231.

1537, Cromwell souligne la dimension utilitaire de l'amitié entre les princes tout en recommandant à Wyatt d'en faire bon usage :

« *Taking hede evermore to the entretenement and norrishing of the good amyte bitwene them asmoche as ye shall convenyently may and in all thinges requisite keping yourself as close as shalbe expedient vsing in this your charge such good dexterite and circumspection as ye knewe our good opinion and expectacion was and endureth yet ye shuld*²⁹⁵. »

Dans cette lettre, Cromwell informe Wyatt d'une entrevue qui a eu lieu à la cour avec Don Diego de Mendoza, ambassadeur de passage à la cour d'Angleterre durant l'année 1537²⁹⁶. Ce dernier avait été envoyé par l'Empereur afin de négocier un possible mariage entre la princesse Marie et l'infant du Portugal, Louis²⁹⁷. Le bilan que fait Cromwell de cette entrevue semble mitigé – le mariage n'eut d'ailleurs jamais lieu – puisque s'il présente l'accueil anglais comme irréprochable et propice au bon déroulement des négociations, il indique que Mendoza n'a pas souhaité négocier avec les anglais (« *they seme to make som difficulte in suche thinges as on our behalf be proposed* ») et qu'il s'inquiète de la réaction que le Pape pourrait avoir concernant ce mariage²⁹⁸. Ainsi, la rencontre se termine sans qu'une décision ait été prise, et Cromwell écrit que les Anglais sont dans l'attente d'une réponse d'un certain « Monsieur de Vauldray », qui scellera l'avenir de ce mariage en transmettant la décision de l'Empereur²⁹⁹. Ainsi, dans

²⁹⁵ Merriman, II, lettre 189, p. 59-60.

²⁹⁶ Il semble que Mendoza, de son nom complet Diego Hurtado de Mendoza y Pacheco, ait été un homme de confiance de Charles Quint, dans la mesure où il a plus tard représenté ce dernier au concile de Trente, à partir de 1545, avant d'être nommé ambassadeur à Rome. Pour une vision plus détaillée de ce personnage, voir José Ignacio Díez Fernández, « Introducción a Diego Hurtado de Mendoza », *Poesía completa*, Barcelone : Planeta, 1989.

²⁹⁷ Pour des raisons dynastiques, il n'est pas étonnant que ce soit un ambassadeur de Charles Quint qui se soit occupé de la négociation de ce mariage : l'infant Louis était le fils de Manuel I^{er} du Portugal et de sa femme Marie d'Aragon, la tante de Charles Quint. En effet, Marie d'Aragon était fille d'Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon dits les Rois Catholiques, tout comme Jeanne I^{ère} de Castille, dite Jeanne la Folle, qui était la princesse héritière et mère de Charles Quint. Ce dernier était également marié à Isabelle du Portugal, la sœur aînée de Louis. Ainsi, comme en 1537, au moment de la négociation du mariage de Louis, son père Manuel I^{er} et sa mère étaient déjà décédés, son cousin germain disposait de la possibilité de négocier ce mariage, peut-être à travers l'intervention d'Isabelle du Portugal, à qui revenait la tâche de marier ses frères et sœurs plus jeunes, avec l'accord de son frère le roi Jean III du Portugal. Voir Pierre Chaunu et Michèle Escamilla., *Charles Quint*, Paris : Fayard, 2000.

²⁹⁸ On rappelle en effet que Charles Quint et Isabelle du Portugal descendent des Rois Catholiques et que Charles Quint avait été nommé Défenseur de la Foi en 1530. La question de la réaction du Pape à une alliance entre un empereur catholique, défenseur du Saint-Empire Romain, et un hérétique excommunié pour s'être affranchi de l'autorité pontificale ne pouvait donc pas être éludée, même si Marie restait une princesse catholique.

²⁹⁹ Malgré le peu d'éléments disponibles à ce propos, il semble que ce « Monsieur de Vauldray » soit en réalité le comte Maximilien de Vaudrey, un bourguignon chambellan de Charles Quint jusqu'à sa mort en 1545. On rappelle qu'une partie de la Bourgogne était alors sous domination impériale. Voir Xavier Brun, *Renseignements sur l'illustre maison de Vaudrey et sur les villages de Vaudrey et de Mont-sous-Vaudrey*, Lons-le-Saunier : Maurice Declume, 1943.

l'attente de cette réponse, Cromwell recommande à Wyatt de jouer les ignorants en ce qui concerne l'affaire tout en entretenant l'amitié entre Charles Quint et Henri VIII, afin de favoriser l'aboutissement du mariage, et donc d'une alliance. L'amitié providentielle des princes est donc utilisée dans une manœuvre politique, et Cromwell attend de Wyatt qu'il s'investisse avec diligence, comme le montrent les nombreuses formes gérondives (« *taking* », « *norrishing* », « *keping* », « *vsing* »), qui dénotent une activité de tous les instants, même si le ministre conseille à l'ambassadeur de ne pas sembler trop affairé à la tâche (« *as ye shall conveyently may* »).

On note ainsi que les manœuvres en amitié reposent sur un équilibre : on peut invoquer l'*amicitia principum*, mais cette invocation ne doit pas, par son excès ou son absence, provoquer un changement dans la nature de la relation qui unit les deux interlocuteurs. En d'autres termes, la relation ne doit pas être déséquilibrée au point de changer de nature, et cela se rapproche de ce que Watts nomme « l'attitude politique³⁰⁰. » Pour cette raison, l'amitié doit être invoquée avec parcimonie, tout en étant un travail de chaque instant, même si l'ambassadeur peut affecter le contraire. De nombreuses lettres envoyées par Cromwell demandent aux ambassadeurs d'assurer un monarque étranger de l'amitié d'Henri VIII à son égard, qu'il s'agisse de François I^{er} par le biais de Gardiner et, plus tard, de Wallop, ou de l'Empereur, par le biais de Wyatt notamment. L'entretien de cette amitié passe donc par les paroles des ambassadeurs, qui sont chargés de maintenir l'équilibre des relations, mais également par les signes que ces derniers produisent et qu'ils reçoivent en réponse et sont chargés d'interpréter. Ainsi la culture diplomatique des premières modernités est à la fois sémiotique et symbolique, car elle est investie d'échanges communicatifs autant qu'interprétatifs : il faut produire les signes d'une amitié durable tout en respectant ses marqueurs dans le langage³⁰¹. Ainsi, les princes se doivent d'être conscients du fait que si leur règne suppose une souveraineté absolue, ils doivent composer avec les autres monarques européens, formant ce que Lucien Bély nomme une « société des princes³⁰² ». Une telle société est régie par les codes de l'amitié princière et dans

³⁰⁰ Richard J. Watts, « Relevance and relational work: linguistic politeness as politic behavior », *Multilingua*, 1989, n°8, p. 135. Watts définit cette attitude politique ainsi : « *a socio-culturally determined behavior directed towards the goal of establishing and/or maintaining in a state of equilibrium the personal relationships between the individuals of a social group, whether open or closed, during the ongoing process of interaction.* » Ainsi, les interlocuteurs travaillent constamment au maintien de cet équilibre, et cet équilibre est maintenu en fonction de la façon dont les individus conçoivent et perçoivent leur contribution à l'interaction.

³⁰¹ Tracey A. Sowerby, et Joanna Craigwood, *Cultures of Diplomacy and Literary Writing in the Early Modern World*, *op. cit.*, p. 6.

³⁰² Voir Lucien Bély, *La société des princes: XVIe - XVIIIe siècle*, Paris : Fayard, 2014. Bély propose une étude détaillée de ce concept de « société des princes », en mettant en relief le fait que, si les têtes couronnées gouvernent seules

laquelle le lien passe par les ambassadeurs, comme Cromwell l'indique à Wallop le 2 mars 1540 :

« *The Kinges Maieste desireth you at this conference with the said Frenche King on his graces behalf to saye vnto him that [...] His Maiestie knowing how muche this affaire toucheth not only himself whose most noble progenitours have euer worn a close crown and neuer knowleged any superiour neyther King nor Emperour, But also how muche it toucheth his good brother and al other kinges and princes cannot soo passe it ouer in a clowde but most earnestly desireth his good Brother aforsaid whom he most entyerly loveth and in whom he hath a speciall trust and confydens depely to waye it with him and frankely and playnely to signifye his aduise what were mete to be aunswered in it*³⁰³. »

Cette lettre, qui indique à Wallop la marche à suivre dans sa nouvelle tâche d'ambassadeur, donne des directives très précises concernant la façon dont il doit assurer François I^{er} de l'amitié d'Henri VIII tout en sapant l'estime que le monarque français pourrait avoir de l'Empereur, afin de prévenir toute alliance qui irait à l'encontre des intérêts anglais. L'ambassadeur tient ici un rôle de transmission et de répétition : Henri VIII exprime clairement ce qu'il veut voir communiqué à François I^{er} et l'indique à Cromwell, qui le transmet à son tour à Wallop afin que l'information arrive à destination. La formule « *The Kinges Maieste desireth you at this conference with the said Frenche King on his graces behalf to saye vnto him that* » manifeste clairement cette logique de transmission. En outre, la double présence du terme « *brother* » ainsi que du champ sémantique de la confiance est particulièrement éclairante des signaux envoyés à François I^{er}, au-delà de la teneur du message : le Roi, qui s'adresse directement à son homologue (« *on his graces behalf to saye vnto him* »), construit une relation entre deux égaux entre lesquels le dialogue est possible.

La relation diplomatique entre les souverains est donc peuplée de symboles et les lettres pouvaient être épaulées dans leur dimension symbolique par des portraits, destinés à renforcer les liens entre les princes dans la culture diplomatique³⁰⁴. À la Renaissance, les portraits

sur leur propre royaume, elles ne gouvernent pas seules dans la mesure où elles sont entourées d'homologues étrangers. En outre, chaque roi dispose de sa société propre, répartie en deux catégories, entre ceux qui assurent la vie quotidienne du roi (des besoins matériels aux questions sociales, religieuses et culturelles) et ceux qui l'aident dans sa tâche politique (les ministres et les conseillers). Ainsi, les devoirs du roi sont doubles, entre les intérêts domestiques et internationaux.

³⁰³ Merriman, II, lettre 338, p. 252-253.

³⁰⁴ Tracey A. Sowerby, « "A Memorial and a Pledge of Faith" : Portraiture and Early Modern Diplomatic Culture », *The English Historical Review*, 2014, n° 537, p. 4-6.

pouvaient avoir divers usages : ils pouvaient donner une idée du physique de quelqu'un lorsqu'une rencontre était impossible, ils pouvaient servir d'allégorie, ou bien encore être donnés en cadeau lors d'une rencontre diplomatique³⁰⁵. Il était ainsi courant que les ambassadeurs anglais emportent avec eux dans leur ambassade un portrait de leur roi, ce qui permettait au roi étranger de savoir à quoi ressemblait son homologue et à l'ambassadeur d'affirmer son lien et sa fidélité envers son roi. Ce portrait pouvait donc être le symbole de la puissance mais surtout de la présence d'un roi en territoire étranger, asseyant la légitimité de son ambassadeur et renforçant les liens symboliques. Ainsi, ces symboles pouvaient avoir un impact sur les relations entre les princes : François I^{er} baisant une lettre d'Henri VIII avant de la lire en décembre 1518 est un exemple du rôle prépondérant que pouvaient revêtir les symboles dans la diplomatie des premières modernités, de sorte qu'on ne peut ignorer les intérêts se trouvant derrière l'amitié providentielle qui unit les princes³⁰⁶.

2 – Neutraliser le danger

L'*amicitia principum* trouve une utilité directe dans la neutralisation du danger que peuvent représenter un prince étranger et son royaume : en effet, le début de l'âge moderne voit un renouvellement du système de relations politiques, à travers une « acclimatation des sociétés à un système de relations politiques fait de paix et de guerre »³⁰⁷. Le paysage politique s'en trouve donc modifié, puisqu'on peut l'envisager non plus comme une succession de périodes de guerre et de paix mais comme un système, un ensemble cohérent de phénomènes interétatiques. Le développement de ce système donne un rôle primordial à la diplomatie

³⁰⁵ Tracey A. Sowerby, « “A Memorial and a Pledge of Faith” : Portraiture and Early Modern Diplomatic Culture », *op. cit.*, p. 14. Sowerby indique qu'à cette époque, les rencontres entre les rois se faisaient de plus en plus rares au vu des moyens matériels mais surtout financiers qui devaient être déployés pour faire déplacer un monarque et sa cour. En outre, les rencontres se devant de refléter la grandeur des monarques présents, il était donc nécessaire qu'elles soient fastueuses. À titre d'exemple, certes exceptionnel, Philippe Hamon estime que la rencontre du Camp du Drap d'or entre Henri VIII et François I^{er} en 1520 a dû coûter au total aux alentours de 400 000 livres tournois, dont au moins 200 000 ont été empruntées et ne sont pas encore intégralement remboursées en 1543. Voir Aurélie Massie, « Les artisans du Camp du Drap d'Or (1520) : culture matérielle et représentation du pouvoir. » *Encyclo. Revue de l'école doctorale ED 382*, Paris : Université Sorbonne Paris Cité, 2013, p. 3.

³⁰⁶ Tracey A. Sowerby, « Negotiating with the Material Text : Royal Correspondence between England and the Wider World », in *Cultures of Diplomacy and Literary Writing in the Early Modern World*, *op. cit.*, p. 210-211.

³⁰⁷ Jean-Louis Fournel et Matteo Residori eds., *Ambassades et ambassadeurs en Europe (XVe-XVIIe siècles)*, *op. cit.*, p. 9.

comme forme première de communication, et ce afin de s'intégrer dans ce système³⁰⁸. Mettre en place des pratiques diplomatiques est donc plus encore qu'auparavant un moyen de constituer des alliances et de renforcer les liens amicaux entre deux royaumes en temps de paix afin de conjurer le danger d'une potentielle guerre. Envoyer un ambassadeur résident – dont l'office est donc destiné à durer dans le temps, comme le symbolise son installation en territoire étranger – c'est signifier une volonté de rapprochement entre des puissances potentiellement ennemies, et si l'ambassadeur est bien l'émissaire de l'amitié entre les princes, alors l'amitié est un outil de neutralisation du rival³⁰⁹. La lettre que Cromwell à Gardiner le 16 décembre 1536 donne un exemple de la façon dont l'amitié pouvait neutraliser des dangers politiques :

« *Touching the kinges affayres in thise private letteres I shal write nothing being the same sufficient[ly] treated in myn other letteres nowe by his graces commaundement addressed vnto youe, whiche ye shal receyve herwith theeffect wherof his grace doubtethe not but ye wil setfurthe with such dexteritie as shal both nurishe and entretayn thamytie, and conduce thaffayres to his highnes desire*³¹⁰. »

Cette lettre fait partie d'une série faisant référence à des tractations en cours entre la France et l'Angleterre par l'intermédiaire d'un diplomate français, Gilles de la Pommeraie³¹¹. L'affaire qui doit être conclue n'est pas clairement expliquée, il semble qu'il aurait pu s'agir de discuter d'un mariage pour achever l'alliance entre la France et l'Angleterre, mais les négociations semblent avoir tourné court. En effet, de précédentes lettres indiquent que les tractations n'avancent pas car François I^{er}, par l'intermédiaire de Gilles de la Pommeraie, se montre peu

³⁰⁸ Jean-Louis Fournel et Matteo Residori eds., *Ambassades et ambassadeurs en Europe (XVe-XVIIe siècles)*, op. cit., p. 9.

³⁰⁹ Bertrand Haan, « Jeu diplomatique et lien amical au XVIe siècle, op. cit., p. 236. Haan insiste sur l'aspect utilitaire de la notion d'amitié entre les princes, et il note que le XVI^e siècle ne portait pas un regard naïf sur cette dernière, qui était déjà analysée comme un outil, au-delà des apparences providentielles et morales. Il cite ainsi Antoine Hotman, qui, dans son *Traicté de l'amitié par forme de paradoxe*, paru en 1583, écrit : « il n'y a rien qui soit cause de plus de divisions et de mescontentements des uns envers les autres que l'amitié. » L'amitié est donc un concept éminemment paradoxal en ce qu'elle est envisagée pour son utilité, un paradoxe qui était déjà envisagé comme tel au XVI^e siècle, et ce malgré son usage courant dans l'analyse des relations entre les princes. Voir Antoine Hotman, *Traicté de l'amitié par forme de paradoxe*, Paris : Abel l'Angelier, 1583, fol. 2v.

³¹⁰ Merriman, II, lettre 173, p. 39.

³¹¹ Merriman, II, lettre 170, p. 36. « *Thise shalbe taduertise you that Monsieur Pomeray with the Ambassadour here resident haue sythens the dispeche of the kinges Last Letteres vnto youe, entreated styll the matier of the marriage [...]*. » On dispose de peu de renseignements sur Gilles de la Pommeraie : il était maître d'hôtel de François I^{er} et qu'il a été chargé de missions importantes dans les années 1520 et 1530, préparant notamment l'entrevue du Camp du Drap d'Or. Ici, il semble qu'il était chargé de négocier un mariage, peut-être celui de la princesse Marie. Pour quelques détails concernant le rôle politique de Gilles de la Pommeraie, voir Victor-Louis Bourrilly, « François I^{er} et Henri VIII. L'intervention de la France dans l'affaire du divorce, à propos de travaux récents », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 1899, n° 3.

enthousiaste et peu enclin à régler l'affaire au plus vite. Crowmell envoie donc des directives à Gardiner sur la façon dont ce dernier doit se conduire en réaction à l'attitude française : « *nurishe and entretayn thamytie, and conduce thaffayres to his highnes desire.* » Ici, la rhétorique paratactique en « *and* » prend une valeur de conséquence : nourrir l'amitié franco-anglaise aura pour effet de conduire les affaires anglaises au mieux car cela favorisera les tractations et la négociation d'une alliance.

La parole amicale de l'ambassadeur peut ainsi revêtir une importance cruciale dans la neutralisation du danger que peut représenter un autre royaume, et la diplomatie devient donc un véritable art de la fraternité fondé sur une rhétorique sans tache. Cette idée, si elle est prégnante à la Renaissance, n'est pas nouvelle, elle peut au contraire être reliée à ce que Cicéron préconisait déjà dans son *De Inventione*³¹². Ce traité illustre l'importance de l'éloquence en matière de diplomatie, à des fins de civilisation et de concorde entre les hommes : d'après Cicéron, ce sont la rhétorique et l'éloquence qui ont permis à l'homme de sortir de son état de sauvage afin d'embrasser les arts de la civilisation et l'état de paix, et ainsi, la négociation diplomatique s'affirme comme la fondation du système politique et judiciaire³¹³. La diplomatie trouve donc en partie sa raison d'être dans les notions de civilisation et de concorde, une idée qui est largement illustrée par le rôle de l'ambassadeur à la Renaissance, et elle s'affirme comme une forme première de communication qui doit pouvoir unir les peuples. Dans le cas d'un non-respect de cette *amicitia*, le prince étranger se retrouve hors de la sphère créée par la diplomatie. Cela est illustré dans la lettre écrite par Cromwell à Wriothesley en mars 1539 et dans laquelle le ministre déplore l'attitude de l'empereur vis-à-vis de l'Angleterre qui conduit au rappel de Wriothesley :

« *Pole is lately arryved there In conclusion Themperour sayeth to the treties alleged agenst his reception that If he were his owne traytour commyng from that holy (scilicet) father of Rome he can not refuse him audience. [...] We have ben their old unfeyned freendes and it semeth that for a Reward they wolbe faine towardes vs. God is above vs all Tak your leave as honestly and and with*

³¹² Joanna Craigwood, « The Place of the Literary in European Diplomacy, Origin Myths in Ambassadorial Handbooks », *op. cit.*, p. 29.

³¹³ Le *De Inventione*, dont seulement deux livres nous sont parvenus, est un écrit de jeunesse de Cicéron, et dont ce dernier a plus tard regretté le côté trop normatif. Pour autant, malgré les regrets de l'auteur, le traité semble avoir eu une importance considérable au Moyen-âge et encore jusqu'au XVIII^e siècle, notamment car il faisait partie des trois grands traités rhétoriques antiques, avec la *Rhétorique à Herennius*, également attribuée à Cicéron, et l'*Institution oratoire* de Quintilien, mais également car il a été recopié de nombreuses fois durant le Moyen-âge. Voir Cicéron, *De l'invention*, Guy Achard trad., Paris : Les Belles Lettres, 1994.

*as good protestacions to all persones there as ye can according to your former letteres*³¹⁴. »

Cette lettre permet de comprendre l'importance de la rhétorique diplomatique dans le maintien de relations cordiales avec un royaume voisin : la formule « *he can not refuse him audience* » indique avec clarté la prééminence de la parole diplomatique. La lettre indique également que si les relations entre l'Angleterre et le Saint-Empire se détériorent, ce n'est en aucune cas du fait des Anglais, qui se sont montrés honnêtes (« *as honestly* »), friands de sociabilité et donc désireux de tisser un lien avec l'empereur et sa cour (« *to all persones there as ye can* »), et qui se sont comportés en amis de longue date (« *We have ben their old unfeyned freendes* »). Le parallélisme entre « *their old unfeyned freendes* » et « *faine towardes vs* » indique avec beaucoup de clarté l'asymétrie de la relation qui s'est tissée aux yeux de Cromwell. Pour le ministre, les Anglais ont eu un comportement diplomatique irréprochable afin d'entretenir une amitié qui les garderait du danger d'avoir le Saint-Empire pour ennemi. Le terme « d'ennemi » apparaît par ailleurs dans la lettre, même s'il semble avoir été barré par Cromwell, on devrait ainsi pouvoir lire : « *it semeth that for a Reward they wolbe ~~our newe enemyes~~ faine towardes vs*³¹⁵. » Le fait que cette formule ait été barrée indique deux éléments : tout d'abord, le terme « d'ennemi » souligne la façon dont l'Empereur est perçu par Cromwell, qui constate l'échec de la diplomatie de façon suffisamment claire pour que cela ait mérité dans un premier temps d'être écrit. La rature indique également que coucher cet échec sur le papier est peut-être prématuré, voire dangereux, notamment si la lettre devait tomber entre de mauvaises mains. Cette lettre montre ainsi le Saint-Empire sous un mauvais jour, comme un royaume qui refuse la diplomatie et ses codes d'honneur, violant par là l'impératif de concorde voulu par la Divine Providence et rappelé par la formule « *God is above vs all* ».

La parole diplomatique devient alors une parole presque sacrée car elle est l'outil privilégié du maintien de la paix recommandée par la volonté divine. La parole de l'ambassadeur est donc doublement précieuse en ce qu'elle transmet des informations nécessaires au positionnement international du pays en plus de neutraliser un possible danger.

³¹⁴ Merriman, II, lettre 301, p. 207-208.

³¹⁵ Cette remarque s'appuie uniquement sur la lecture des manuscrits qu'en a fait Merriman, jugée correcte par la majorité des chercheurs. Voir Audrey Le Lièvre. *Linguistic Activity among Statesmen at the Court of Henry VIII*, op. cit., p. 26.

Il n'est dès lors pas surprenant que, sur le plan symbolique, l'ambassadeur doive être traité comme le roi lui-même en territoire étranger, puisque sa parole est si précieuse³¹⁶.

L'aspect précieux de cette parole peut se comprendre sur le plan linguistique, grâce à la notion de pouvoir discursif. Le pouvoir discursif est le lien entre la capacité d'un sujet à s'exprimer et sa survie dans le monde linguistique ; autrement dit prendre la parole et s'affirmer comme un sujet discursif permet d'assurer son pouvoir dans la sphère sociale : s'exprimer c'est, dans une certaine mesure, exister en tant que sujet et se positionner par rapport aux autres sujets³¹⁷. La parole de l'ambassadeur permet donc d'actualiser la puissance d'un souverain auprès d'un autre souverain et de le faire exister. Échanger avec un autre monarque par le biais d'un ambassadeur résident prend alors une autre dimension : avoir un ambassadeur résident dans un autre pays, c'est effectuer un rappel permanent de son pouvoir auprès d'un autre souverain, d'autant que l'ambassadeur tient un rôle important à la cour, à travers sa présence lors des événements ou à travers ses nombreuses entrevues avec le roi ou ses ministres et conseillers. Ce pouvoir discursif de l'ambassadeur apparaît dans la lettre de Cromwell écrite le 12 mars 1540 et destinée à Wallop. Dans cette lettre, Cromwell donne des instructions à l'ambassadeur, afin que ce dernier discrédite l'Empereur auprès de Marguerite de Navarre tout en montrant la bonne volonté d'Henri VIII vis-à-vis de la France³¹⁸ :

³¹⁶ Christine Vogel, « Diplomatic Writing as Aristocratic Self-Fashioning », *op. cit.*, p. 198. Pour autant, cette assertion doit être nuancée, car le protocole s'avère avoir été bien plus complexe en termes pratiques : l'historien et conseiller du roi Denis Godefroy documente les usages de ses contemporains à la cour de France au XVII^e siècle dans son *Cérémonial français*, qui date de 1649. Il indique ainsi que les princes et les ambassadeurs étaient parfois distingués dans les réceptions et il fait la synthèse des dix-neuf facteurs de distinction, parmi lesquels on trouve : parler au roi couvert ou découvert, avoir le titre d'Excellence, être envoyé au-devant puis reconduit après une audience, être mené à l'audience par des princes ou des Maréchaux de France, recevoir des cadeaux de valeur différente, avoir des sièges divers, voir le roi se lever ou rester assis, avoir le carrosse du roi, baiser les princesses, être servi par un maître d'hôtel du roi, baiser le roi et la reine, être le premier à visiter quelqu'un ou le recevoir en premier. Pour Godefroy, s'il y a des différences dans le cérémonial, en termes symboliques, princes et ambassadeurs appartenaient tout de même à la même catégorie. Voir Lucien Bély, *La société des princes : XVI^e - XVIII^e siècle*, *op. cit.*

³¹⁷ Judith Butler, *Excitable Speech : A Politics of the Performative*, *op. cit.*, p. 136. Pour Butler, la production d'un discours et la production d'un sujet sont inextricablement liés : afin d'exister en tant que sujet, le locuteur doit produire un discours, et similairement, produire un discours fait nécessairement émerger un sujet.

³¹⁸ On rappelle ici que Marguerite de Navarre, née Marguerite d'Angoulême, est la sœur aînée de François I^{er}. Au-delà de son lien familial avec le roi, elle a parfois tenu le rôle de diplomate pour le compte de la couronne française, comme en 1525, lorsqu'elle négocie la libération de son frère après que ce dernier a été capturé par Charles Quint à Pavie. Si son influence politique décline à partir des années 1535 à la suite d'affaires de politique intérieure comme extérieure, elle garde tout de même l'oreille du Roi. Il n'est donc pas étonnant qu'en 1540, lorsque Cromwell écrit à Wallop, ce dernier s'entretienne avec Marguerite de Navarre, qui constitue un accès indirect au roi. Pour une vision plus détaillée du rôle de Marguerite de Navarre, voir Patricia Francis Cholakian et Rouben Charles Cholakian, *Marguerite de Navarre : mother of the Renaissance*, New York : Columbia University Press, 2006.

« Mr. Wallop after my right hartie commendations where the Kinges Maiestie hath receyved certain aduertisementes from a very good place which his Maieste thinketh dothe much touche his good brother the Frenche King. And that it were very expedyent he had knowlege of the same. [...] Nowe you may require Madame de Navarre to consider what these things doo saver and in case she shal think that the knowledge of them maiye anything conferre to the Frenche Kinges Benefyt she may open the same at her pleasure³¹⁹. »

Dans cette lettre, Wallop est chargé de faire circuler un type de discours particulier : il doit alerter Marguerite de Navarre pour le compte du roi d'Angleterre afin que celle-ci transmette le message à son frère, si elle le juge bon. Cromwell semble par ailleurs penser qu'au vu de la teneur quelque peu alarmiste du message, Marguerite de Navarre communiquera ces informations à son frère. Le fait que Wallop passe par la sœur du Roi n'est pas étonnant, tout d'abord parce que les plans secrets de Charles Quint allégués par les Anglais ne reposent pas sur des preuves, il serait donc délicat de s'en ouvrir au roi de façon officielle, et ensuite parce qu'à partir de 1539, la santé de François I^{er} décline, notamment à cause d'épisodes de fièvre, l'empêchant parfois de régner³²⁰. Ainsi, confier ses inquiétudes à Marguerite de Navarre est un moyen pour la couronne anglaise d'exister sur le plan international sans avoir nécessairement l'oreille du roi. En outre, on remarque que Wallop est chargé de communiquer l'information à l'initiative des Anglais : il ne semble pas qu'elle ait été activement demandée par François I^{er} ou par ses proches. La formule « *where the Kinges Maiestie hath receyved certain aduertisementes from a very good place which his Maieste thinketh dothe much touche his good brother the Frenche King* » indique que l'information est venue aux oreilles du roi, qui a voulu en faire bénéficier le Roi de France, à travers la parole de l'ambassadeur. Le fait que la parole de l'ambassadeur anglais n'ait pas été requise par les Français montre que l'Angleterre, à travers son roi, construit son rôle dans la politique européenne : le royaume se présente comme un allié indispensable et de premier plan et maintient ainsi sa place dans le paysage politique international.

Si le discours de l'ambassadeur est si précieux, alors la question de la façon dont ce discours circule émerge. Du fait de son importance diplomatique, ce discours ne doit pas tomber entre de mauvaises mains. Ce problème d'une importance cruciale semble déjà pensé comme

³¹⁹ Merriman, II, lettre 340, p. 253-254.

³²⁰ D'après les études faites au sujet de la santé de François I^{er}, il semblerait qu'il soit mort en 1547 d'une septicémie, à cause d'un grand nombre d'abcès infectés. La fin de son règne a donc été marquée par des périodes de maladie. Voir Pascal Brioiist, *François I^{er}*, Paris : Presses Universitaires de France, 2020.

tel par Cromwell, car il est régulièrement fait mention dans ses lettres aux ambassadeurs résidents de la façon dont les lettres vont parvenir aux destinataires ou dont les réponses vont lui revenir. On apprend ainsi que les messagers à qui ces lettres sont confiées sont des serviteurs de confiance (la lettre à Wyatt datée du 10 mars 1539 donne les noms de Rudston et de Nicolas³²¹), mais ce n'est pas toujours le cas. Une lettre du 10 octobre 1537 destinée à Wyatt évoque le messenger ainsi :

« *By this berer Rougecroix you shall receyve the Kinges highness Letteres conteyning his pleasure for an ouerture to be setfurth for a mediacion of peax Betwene Themperour and the Frenche King [...]*³²². »

La lettre dont il est question semble contenir des informations d'importance, puisqu'elle concerne la possibilité de conclure une paix entre Charles Quint et François I^{er} par le biais de l'ambassadeur³²³. Ainsi, il n'est pas étonnant qu'elle soit confiée à un « *berer Rougecroix* », puisque le terme de « Rougecroix » désigne un officier subalterne du Collège des Hérauts, une autorité héraldique soumise à la couronne et qui peut parfois avoir un rôle de conseil auprès du gouvernement³²⁴. Ainsi, certaines lettres, peut-être considérées comme plus sensibles si elles venaient à tomber entre de mauvaises mains, sont confiées à des individus investis d'une mission officielle, ce qui tend à renforcer l'idée d'un discours diplomatique très précieux.

L'amitié entre les princes trouve une utilité directe dans la neutralisation du danger international, et la diplomatie s'affirme alors comme une forme première de communication, qui aurait pour but la concorde entre les États, comme cela avait déjà été proposé par Cicéron. Dès lors, le rôle d'ambassadeur est primordial, et sa façon de communiquer l'est plus encore, cependant, l'ambassadeur n'est pas que l'interprète de l'amitié des princes : il doit lui-même développer des amitiés politiques, entre apparences et réalités.

³²¹ Merriman, II, lettre 294, p. 185.

³²² Merriman, II, lettre 222, p. 92.

³²³ Il s'agit ici d'une paix pour mettre fin à la huitième guerre d'Italie, paix qui est finalement conclue l'année suivante et qui ne dure que quatre ans. Voir *supra*, note 106, p. 39.

³²⁴ Cette institution a été créée en 1484, et sa devise est « *Diligent and secret* », ce qui semble parfaitement convenir à la tâche qui leur est ici confiée. Le poursuivant Rougecroix est seul à porter ce titre, et le titre est unique, et il semblerait qu'en 1537, il se soit agi de Thomas Stevenson. Le nom de « Rougecroix » est en lui-même intéressant, puisqu'il fait référence au blason de l'individu concerné, sur lequel figure une croix rouge qui est une référence directe à la croix de saint George, emblème du royaume d'Angleterre. Cela tend à souligner que ce « Rougecroix » est bien au service de la couronne. Voir Walter H. Godfrey, *The College of Arms, Queen Victoria Street : being the sixteenth and final monograph of the London Survey Committee*, Londres : H. Stanford, 1963.

3 – L'amitié politique

Si l'*amicitia principum* repose sur l'amitié providentielle et désintéressée, celle-ci est autant un outil, voire un prétexte, qu'un principe, ce qui questionne la possibilité de parler d'une amitié désintéressée et providentielle, et interroge plus largement la notion d'amitié dans le monde curial. Cette interrogation n'est pas nouvelle, et elle est d'autant plus fondamentale que la cour d'Henri VIII est divisée en factions qui se disputent l'oreille du roi pour l'avancement de leurs intérêts et de leurs causes³²⁵. Réfléchir au sujet de l'amitié dans le monde curial est donc déjà une préoccupation à la Renaissance, et l'idée que l'*amicitia* serait incompatible avec ce monde semble déjà émerger³²⁶. Ainsi William Thomas, membre du Conseil Privé sous Édouard VI, écrit dans son troisième discours politique intitulé *What princes amity is best* que les hommes du XVI^e siècle sont indignes de la relation amicale vertueuse louée par Cicéron dans son *Laelius*, car l'amitié politique chez ses contemporains ne peut défendre que ses intérêts propres, interdisant toute dimension morale et désintéressée³²⁷. De la même façon, et même si la *caritas* chrétienne mise en avant par les princes catholiques et protestants sous-tend le droit international et est censée garantir que l'office ambassadorial se place au-dessus des intérêts personnels, il semble que les royaumes ignorent régulièrement et avec facilité ce droit international³²⁸. En effet, l'Europe n'étant pas dominée par une autorité

³²⁵ La notion d'amitié était déjà une préoccupation intellectuelle et sociale au Moyen-âge et à la Renaissance : en effet, de nombreux ouvrages antiques concernant l'amitié – parmi lesquels *L'Éthique à Nicomaque*, analysée par Thomas d'Aquin – ont été longuement commentés, et ces commentaires s'affirment comme le lieu par excellence d'une discussion sur l'amitié et plus précisément sur la possibilité d'une amitié dans le monde curial. Ainsi, on remarque que l'interprétation que les acteurs de la cour faisaient de l'amitié dépendait fortement du contexte dans lequel ces acteurs s'inscrivaient. Il n'est par exemple pas aisé de concilier la notion de réciprocité proportionnelle des échanges dans l'amitié proposée par Aristote avec la société fortement hiérarchisée qui se développe au Moyen-âge et se poursuit à la Renaissance. Il y a donc des contraintes politiques concrètes à l'analyse de l'amitié dans les premières modernités. Pour autant, la réflexion sur l'amitié à partir des auteurs antiques telle qu'elle était pratiquée ne pouvait pas être élargie indéfiniment, et ainsi, on note tout de même que cette notion interdit au Moyen-âge et à la Renaissance de séparer le moral du social, et à partir de la Renaissance, cette *amicitia* est de plus en plus subordonnée à la *caritas* chrétienne. Voir Bénédicte Sère, *Penser l'amitié au Moyen Âge : étude historique des commentaires sur les livres VIII et IX de l'Éthique à Nicomaque (XIIIe-XVe siècle)*, Turnhout : Brepols, 2007.

³²⁶ Bertrand Haan, « Jeu diplomatique et lien amical au XVI^e siècle, *op. cit.*, p. 221. On note ainsi que Le Tasse, dans ses *Dialoghi*, décrit la mission de l'ambassadeur, qui consisterait en l'union des princes par l'amitié.

³²⁷ John Strype, *Ecclesiastical Memorials Relating Chiefly to Religion and the Reformation of it, and the Emergencies of the Church of England under King Henry VIII, King Edward VI and Queen Mary I*, Oxford : Clarendon Press, 1822, Vol. 2, p. 377. William Thomas fut une figure intellectuelle et politique importante et influente, notamment sous Édouard VI, après la mort de son père Henri VIII. Il fut exécuté par la suite pour trahison, ayant participé à un complot contre Marie I^{ère}.

³²⁸ John Watkins, « Diplomatic Pathos », in *Cultures of Diplomacy and Literary Writing in the Early Modern World*, *op. cit.*, p. 72-73. William Gouge, figure politique et théologien protestant, écrivait ainsi en 1619 dans son traité *The whole armour of God, or, A Christians spiritual furniture to keep him safe from all the assaults of Satan* : « It is

puissante et coercitive qui aurait été au-dessus des princes en termes politiques, les diplomates et les princes peuvent mettre en avant leurs intérêts personnels sans craindre de représailles venues d'une hiérarchie à laquelle ils seraient soumis. Il n'y a donc pas de véritable obligation de respecter sa parole dans le domaine diplomatique³²⁹. Une lettre de Cromwell à Wyatt datée du 10 mai 1538 en fournit un exemple :

« *the Kinges Maieste is aduertised of your discourse had with themperour vpon tharrival of the dispeche by Francisco and to be playn with you the Kinges Maieste and al we of his counsel finde suche a coldness in it that we be muche sory to remembre that so many good wordes showld bring furthe dead and be and besides his Maieste is aduertised from sundry parties how all this meeting the counseil and all thynges don for the benefit and glory of rome be set furth and avanced by Themperour that he dothe but to dyvise to mocke al the world by practises with faire wordes for his owne purpos I pray god those newes and aduertisements may be by his good dedes shewed fals it were grete ruthes that a prince of his honour shal entende so corruptly whereof I give you knowledge that you may eyther bring thinges a better steve or discifre thuntruth that the malice thereof may be better prevented*³³⁰. »

Dans cette lettre figurent tous les marqueurs d'une amitié bafouée par un interlocuteur qui ignore les impératifs moraux inhérents à la relation. La lettre évoque ce que Cromwell semble voir comme un fossé entre la qualité d'empereur et le mépris de ce dernier pour l'honnêteté et la franchise, au profit de ses propres intérêts. La formule « *all this meeting the counseil and all thynges don for the benefit and glory of rome be set furth and avanced by Themperour that he dothe but to dyvise to mocke al the world by practises with faire wordes for his owne purpos* » semble particulièrement éclairante à ce propos : d'un côté se trouvent le bien commun, la religion et « le monde entier », résolument du côté d'une pratique morale de la diplomatie, et de l'autre se trouvent la moquerie (« *mocke* »), le mensonge (« *faire wordes* ») et les intérêts personnels (« *for his owne purpos* »). À la fin de la lettre, l'opposition devient plus manichéenne encore par le biais d'une simplification : du côté des Anglais et du reste du monde se trouve

against the law of Nations to imprison an Ambassador, however distasteful his message ». Il semble donc bien que les contemporains aient compris les intérêts qui jalonnaient le parcours diplomatique et la protection dont ces diplomates disposaient au vu de leur statut.

³²⁹ John Watkins, « Diplomatic Pathos », *op. cit.*, p. 72-73.

³³⁰ Merriman, II, lettre 261, p. 140-141. Deux mots semblent manquants dans la formule « *showld bring furthe dead and be* », et Merriman s'en étonne par ailleurs dans les notes sans proposer de réponse ni d'explication.

l'honneur, puisque la formule « *a prince of his honour* » invite à penser que c'est la hiérarchie qui impose la qualité et qu'Henri VIII n'est donc pas d'une qualité inférieure ; du côté de l'Empereur se trouve la malhonnêteté, à travers son champ sémantique (« *corruptly* », « *thuntruth* », « *malice* »). Le terme de « *malice* » est d'ailleurs particulièrement intéressant en ce qu'on peut le relier par l'étymologie au mal, qui serait la nature profonde de l'Empereur, alors que ce dernier se donne les apparences d'un homme pieux (« *all thynges don for the benefit and glory of rome be set furth and avanced by Themperour* »). Dès lors, il ne suffit plus de voir, il faut déchiffrer (« *discifre* ») le comportement de ce dernier et Cromwell insiste donc particulièrement sur le jeu des apparences. Outre les trois mentions d'Henri VIII qui sont faites, Cromwell – et à travers eux, son roi – se présente comme pieux (« *I pray* »), honnête (« *to be playn with you* »), et du côté du bien (« *the malice thereof may be better prevented* »), en d'autres termes, il est l'exact opposé de l'Empereur, élargissant le fossé entre les deux royaumes. La diplomatie des premières modernités semble donc bien être au carrefour des intérêts personnels et des apparences morales, mais pour autant, on peut aisément imaginer que Charles Quint ne conçoive – ou ne présente – pas son action de la façon dont Cromwell l'analyse, et ainsi, articuler les deux notions d'intérêt et de moralité souligne l'importance des représentations pour les diplomates.

L'ambassadeur, du fait de sa fonction diplomatique, « vit justement *dans* la représentation et *de* représentation » en ce qu'il vit dans un monde de conflit potentiel ou actualisé³³¹. Il représente son pays sur la scène internationale et concentre dans sa personne une forte symbolique politique : il est son pays et son souverain. Dès lors, la façon dont il s'entend individuellement avec le roi mais aussi avec les membres de la cour illustre la façon dont le pays d'origine de l'ambassadeur s'entend avec le pays dans lequel il officie. Ainsi, le fait qu'Eustache Chapuys soit très proche de la princesse Marie – qui est une princesse catholique par sa mère, Catherine d'Aragon – donne des indices sur les liens entretenus par le Saint-Empire avec l'Angleterre. Le Saint-Empire, en restant proche de la princesse Marie, la soutient dans sa décision de ne pas reconnaître son père comme chef de l'Église d'Angleterre, lui redonne une certaine importance dynastique et réaffirme ses liens avec le catholicisme, contre la couronne anglaise, sans que cela aboutisse réellement à un conflit³³². Pour autant, il semble bien que la

³³¹ Jean-Louis Fournel et Matteo Residori, édés., *Ambassades et ambassadeurs en Europe (XVe-XVIIe siècles)*, op. cit., p. 11.

³³² Lorsque le roi répudie sa première femme, Catherine d'Aragon, en 1532, Marie se place résolument du côté de sa mère, qu'elle n'a par ailleurs pas le droit de voir malgré sa maladie. Il semble que cela ait suscité chez elle une certaine défiance – voir une certaine haine – à l'égard de son père. Cet état d'esprit a par la suite été renforcé

couronne anglaise et ses ministres aient été conscients de la symbolique représentée par la relation de confiance établie entre Chapuys et la princesse Marie, dans la mesure où au mois de septembre 1535, il lui est refusé par deux fois de voir la princesse³³³. L'insistance de Chapuys autant que le refus de Cromwell témoignent de l'importance du lien entre la princesse Marie et l'ambassadeur. Le lien amical revêt donc une dimension bien particulière : s'il est une relation, il est également un discours et sa représentation symbolique, au point que pour Bertrand Haan, l'amitié s'affirme à cette époque comme « un état de relation, un principe d'action et un objet de négociation³³⁴. » Le lien amical, plus qu'un discours, s'affirme aussi comme un engagement, fondé sur des actes et dont il faut préserver l'équilibre en donnant des gages d'amitié, et ce basculement du discours à l'engagement s'effectue à travers la dimension symbolique que revêt le lien amical dans la diplomatie de la première modernité. Cette symbolique doit donc être constamment entretenue, ce qui fait de l'amitié un engagement contractuel³³⁵. Cet engagement dépend largement du discours de l'ambassadeur, qui se doit de rappeler au souverain étranger l'amitié que son souverain lui porte. Si l'*amicitia principum* est en apparence providentielle, elle n'en est pas moins le fruit d'un travail constant, et les discours tenus sont toujours finement contrôlés et analysés. Une lettre envoyée par Cromwell à Gardiner en date du 12 juin 1536 en fournit un exemple :

« *Albeit by my Last Letteres I signifieds vnto youe the kinges highness answer thenne determined and delyuered to the baylie of Troys vppon theeffecte of his message yet forasmoche as sithens the said baylie hathe instantly sued to haue certain wordes in the same answer altered, as rather gathered of his general communication thane by him soo precisely ment as he wold haue it in the same sorte it was expressed conveyed to his Maisters eares, and that his grace hath*

lorsque Marie a été déclarée illégitime, un changement en cohérence politique (mais non juridique) avec le fait que sa mère n'était plus reine mais bien princesse douairière de Galles, un titre qu'elle avait brièvement porté entre 1502 et 1509, c'est-à-dire entre la mort d'Arthur Tudor, son premier époux, et son mariage avec Henri VIII, le frère de son premier époux. La portée symbolique de ce titre est donc grande. Peu après, Marie se voit retirer sa suite et ses privilèges et elle est envoyée auprès de sa demi-sœur, Élisabeth, née en 1533 de l'union entre Henri VIII et Anne Boleyn. Dès cette période, elle n'est plus libre de ses mouvements et reste confinée dans le comté de Hetford, même lorsque sa mère décède en 1536. Dépouillée de son statut, Marie ne bénéficie plus du titre de Princesse, mais devient « *The Lady Mary* », un titre que l'on retrouve dans les lettres de Cromwell qui la mentionnent, et ce qui indique très clairement la position de Cromwell à son sujet. Pour autant, par souci de clarté, on a ici conservé son titre initial, celui de princesse, lorsqu'il en est fait mention, dans la mesure où elle devient reine par la suite. À propos de la princesse Marie, voir Linda Porter, *Mary Tudor : The First Queen*, Londres : Hachette UK, 2010.

³³³ Voir Merriman, I, lettres 117 et 121, p. 424 et p. 427.

³³⁴ Bertrand Haan, « Jeu diplomatique et lien amical au XVI^e siècle », in *Ambassades et ambassadeurs en Europe (XV^e-XVII^e siècles)*, op. cit., p. 222.

³³⁵ *Ibid.*

*been contented to satisfie his request in that behaulf, for avoyding of all errorrs ye shal herwith receyve the very double in frenche of that whiche is delyuered vnto him, wherein ye shall fynde the worde of Invasion supposed to be spoken by them left out, and the certain inclynacion in the frenche king to compromytt into the kinges highnes handes, thoughe indede their wordes before in effecte conteyned as moche as is expressed in myn other Letteres [...]*³³⁶»

Dans cette lettre, il est question d'un dialogue diplomatique entre la France et l'Angleterre au cours duquel l'Angleterre fournit une réponse à la France par le biais du Bailli de Troyes, un homme familier des relations franco-anglaises puisque le poste est occupé par Jean de Dinteville entre 1522 et 1554³³⁷. Cette réponse concerne la possible création d'un conseil général qui pourrait assurer la médiation entre la France et l'Espagne dans la résolution de leur conflit, et dans lequel l'Angleterre pourrait jouer un rôle³³⁸. La lettre, retranscrite ici dans sa quasi-intégralité, est relativement expéditive, et repose ainsi sur une grande précision. La précision joue un rôle important, puisqu'elle garantit une bonne compréhension des conditions de l'accord par les deux parties (« *soo precisely ment as he wold haue it in the same sorte it was expressed conveyed to his Maisters eares* »), et cette compréhension est également garantie par la traduction de l'accord (« *the very double in frenche* »). Cet impératif de précision est évoqué avec beaucoup de transparence, signe que la compréhension entre les deux royaumes doit être première (« *for avoyding of all errorrs* »). Le soin apporté à la réponse au roi de France se retrouve aussi dans un choix méticuleux des mots : Cromwell indique ainsi qu'un mot en particulier, « *Invasion* », a finalement été retiré de la réponse aux Français, alors qu'il était bien présent dans la précédente lettre à Gardiner, qui indiquait dans les grandes lignes ce qui serait dit aux Français³³⁹. Si l'on peut supposer que cette modification permet de rendre l'Empereur

³³⁶ Merriman, II, lettre 151, p. 18.

³³⁷ On rappelle ici que Jean de Dinteville n'était plus ambassadeur résident auprès de la couronne anglaise en 1536, puisqu'il n'a occupé cette charge qu'en 1531. Il n'est pas étonnant qu'il ait occupé la charge de bailli de Troyes, dans la mesure où il est seigneur de Polisy, une commune située à une quarantaine de kilomètres de Troyes. C'est certainement sa familiarité avec la diplomatie anglaise qui a fondé le fait qu'il soit chargé de communiquer la réponse. Pour en savoir plus sur le bailliage de Troyes, voir Alphonse Roserot, *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale (Aube), des origines à 1790*, Langres : Impression champenoise, 1945, t. II.

³³⁸ Voir Merriman, II, lettre 149, p. 14-17. Cette lettre fournit davantage de détails concernant le conseil général en cours de négociation, et elle indique notamment que pour l'Angleterre, le conseil devra être convoqué en territoire neutre et sûr afin que chacune des parties puisse s'exprimer librement, mais également qu'Henri VIII, malgré sa profonde amitié pour François I^{er}, refuse de faire la moindre promesse, afin de ne pas compromettre la neutralité de son jugement si le conseil général devait se tenir, comme cela est suggéré.

³³⁹ *Ibid.* « *[The King] hath thought it requisite and necessary to put ouer the certain determynacion of the said ayde and contribucion vntil such tyme, as he shall see an Actuel Invasion of themperour in the domynions of his good brother [...]* »

moins agressif aux yeux du destinataire, si jamais Charles Quint devait être mis au courant de cette lettre, ce changement montre l'importance que revêt un choix méticuleux des mots, un souci du détail souligné par Cromwell à travers la formule « *the said baylie hathe instantly sued to haue certain wordes in the same answer altered* ». L'adjectif « *certain* » illustre bien que la lettre a seulement été modifiée dans les détails et non sur le fond. Le maintien d'un lien entre deux royaumes est donc bien un travail de chaque instant – puisque ce qui avait été conclu peut perpétuellement être remis en question, et ce travail repose sur un usage méticuleux des mots. La rhétorique diplomatique est donc un exercice complexe, en tension perpétuelle avec les relations entretenues par les deux royaumes en contact.

Le fait qu'un tel soin soit accordé à la formulation en dit long sur l'état de l'*amicitia principum* à la Renaissance : malgré les grandes démonstrations d'amitié entre les princes – François I^{er} est presque systématiquement qualifié par Henri VIII de frère, si on se réfère à ce que dit Cromwell dans ses lettres – les princes ne s'accordent pas une confiance sans limites. En effet, l'amitié entre les princes est fragilisée par la peur constante que cette amitié soit un masque, ce qui indique une conscience aiguë du fait que cette amitié providentielle cache des intérêts personnels³⁴⁰. Dès lors, le choix des mots se doit d'être méticuleux, puisqu'on s'en méfie. Pour autant, le langage se veut aussi le plus clair et le plus naturel possible, afin de ne pas laisser entrevoir de quelconque calcul, et la réalisation de ce langage se rapproche du langage de la lettre tel qu'il est défini par les humanistes, c'est-à-dire comme un langage qui se veut libre et simple mais qui est en fait régi par des conventions, notamment d'élégance³⁴¹. Le langage épistolaire peut ainsi être envisagé comme le reflet d'une amitié fragile qui se veut morale et providentielle mais qui ne peut cacher les intérêts personnels qui la pavent, et cette méfiance à l'égard de l'*amicitia* est justifiée³⁴². On voit donc bien que les liens d'amitié invoqués par les princes sont assez fragiles en comparaison des intérêts qui animent les relations diplomatiques, ce qui génère une méfiance que la lettre écrite par Cromwell à Gardiner le 8 décembre 1535 illustre :

³⁴⁰ Haan, Bertrand, « Jeu diplomatique et lien amical au XVI^e siècle », in *Ambassades et ambassadeurs en Europe (XV^e-XVII^e siècles) : Pratiques, écritures, savoirs*, Fournel, Jean-Louis, et Residori, Matteo édés., Paris : Librairie Droz, 2020, p. 234.

³⁴¹ Luc Vaillancourt, *La lettre familière au XVI^e siècle*, op. cit., p. 183-186. Pour Vaillancourt, la rhétorique épistolaire avance masquée à la Renaissance, et si elle semble dépourvue de tout souci formel, elle reste pourtant un exercice qui repose sur des règles précises.

³⁴² Aude de Mézerac-Zanetti note par exemple que le contexte diplomatique pouvait avoir une forte influence sur les comportements, et que la couronne anglaise pouvait osciller davantage du côté catholique ou du côté protestant en fonction de ce qu'elle souhaitait obtenir des princes étrangers. Cet exemple a été proposé par Aude de Mézerac-Zanetti (Université de Lille) dans sa visioconférence « “Ceci n'est pas une Réforme” : les changements liturgiques sous le règne d'Henri VIII » qui a eu lieu le 3 décembre 2020.

« *Soo his highnes specially desireth youe to endeuour yourselves by all the meanes ye canne possibly deuise and excogitate to explore serche and knowe the veray inclynacion of the frenche king and whither the frenchemen haue any pryvie practises in hande, and of the lightlywod of the successes of the same with suche other occurrantes as shall chaunce to comme to your knowlege to aduertise his highnes, as I shal for my parte desire youe to doo to me the semblable as the tyme and hast of your dispeches wil give you leave*³⁴³. »

Dans cette lettre, Cromwell transmet ses instructions à Gardiner et lui demande de faire son possible pour découvrir si, malgré l'apparente bonne relation entre les deux rois, François I^{er} prépare en secret d'autres plans que ceux dont il a fait part aux Anglais. La mission de Gardiner est donc triple : il doit découvrir si le roi de France entretient un secret, et si tel est bien le cas, en apprendre davantage sur ce secret, et enfin déterminer si ces plans secrets ont une chance d'aboutir. Toutefois, la méfiance est déjà installée : la formule « *knowe the veray inclynacion of the frenche king* » sous-entend que le roi cache bien des informations ou des inclinations, grâce à l'usage de l'article défini « *the* », qui présente la potentialité comme une certitude en la construisant comme telle linguistiquement. En outre, le fait que Cromwell indique déjà la marche à suivre dans le cas où un plan secret serait découvert semble indiquer que le ministre envisage cette possibilité comme crédible, et peut-être même certaine. Loin du lien providentiel qui inspire l'amitié entre les princes, l'amitié politique repose avant tout sur le calcul afin de se préserver du danger que représente un homologue couronné. Dans cette mesure, les lettres qui indiquent aux ambassadeurs la conduite à tenir permettent de faire tomber ce masque et de mener une réflexion sur l'importance d'un langage curial caractérisé par un choix des mots méticuleux, fondé sur le lien avec le destinataire.

³⁴³ Merriman, I, lettre 127, p. 435-436.

3 – La correspondance comme mise en scène du *je* et de l'Autre

I – UN RITUEL DE L'AUTRE

1 – La cérémonie du dialogue

L'ambassadeur, à travers la place qu'il occupe dans la hiérarchie diplomatique, est au cœur d'une relation entre une structure et des individus : il est un individu qui représente symboliquement une structure et qui s'entretient avec un autre individu, lui-même symbole d'une autre structure. L'acte de parole est donc extrêmement ritualisé, afin que la dimension symbolique soit préservée, et ainsi, le dialogue entre deux diplomates est ritualisé³⁴⁴. En d'autres termes, il semble que les circonstances du dialogue se retrouvent encodées dans les normes épistolaires³⁴⁵. La condition diplomatique des ambassadeurs imprègne leurs échanges, à travers la fonction illocutoire de leur discours : c'est leur statut d'ambassadeur qui rend leurs échanges symboliques et qui fait du dialogue une véritable cérémonie³⁴⁶. Dès lors, il n'est pas étonnant que Cromwell s'adresse à chaque ambassadeur selon des codes précis : une partie des lettres répertoriées par Merriman fait mention en fin de lettre du titre complet du destinataire³⁴⁷. Dans le cas des lettres à Chapuys par exemple, deux des trois lettres dont on dispose font figurer clairement ses titres, avec la même formule³⁴⁸ :

³⁴⁴ Jean-Louis Fournel et Matteo Residori eds., *Ambassades et ambassadeurs en Europe (XVe-XVIIe siècles)*, *op. cit.*, p. 11.

³⁴⁵ Paul Trolander, *Literary Sociability in Early Modern England*, *op. cit.*, p. 97. D'après Trolander, cet encodage de la situation dans les normes épistolaires est si prégnant que les normes en question n'offrent à ceux qui échangent des lettres qu'une gamme limitée de modèles de destinataires auxquels s'identifier. Ainsi, les lettres sont si codifiées qu'elles créent des catégories de destinataires, parmi lesquelles le destinataire de la lettre peut choisir, sans pour autant être complètement libre. Les représentations sont donc encodées dans la lettre.

³⁴⁶ Austin indique par ailleurs que la part illocutoire du langage est cérémonielle, ou rituelle, soulignant ainsi que si l'illocutoire a un impact sur le destinataire, c'est parce qu'il est formulé comme un rituel. Ainsi, il semble que la ritualisation de l'acte de langage diplomatique dérive directement de la situation et du statut du locuteur, ici, un ambassadeur ou celui avec qui lesdits ambassadeurs correspondent. Voir John Langshaw Austin, *How to Do Things with Words*, *op. cit.*

³⁴⁷ Voir le tableau des formules de politesse, annexe 10, p. 173-175.

³⁴⁸ Merriman indique dans une note préliminaire que si certaines lettres disposent de cette indication supplémentaire, d'autres indiquent le destinataire avec moins de clarté. Dans ces cas, le destinataire a été identifié grâce à des

« *Lettre adressée à Monsieur Eustache Chapuys, homme grand et très respecté, député de l'Empereur Charles-Quint*³⁴⁹. »

Cromwell fait non seulement figurer le titre de Chapuys – c'est-à-dire ambassadeur pour Charles Quint – mais également sa qualité (« homme grand et très respecté »). Ce faisant, Cromwell rappelle dans sa lettre les codes habituellement oraux des audiences publiques entre les ambassadeurs et le Roi, au cours desquelles l'ambassadeur était annoncé, et qui étaient des moments diplomatiques clés, et donc extrêmement ritualisés³⁵⁰. La lettre retrouve une partie de ces codes cérémoniels.

Dès lors, il convient d'interroger la notion du rituel convoquée par les codes cérémoniels. D'après Walter Burkert, le rite est avant tout une question de communication, il est réalisé dans le but d'exprimer tout en amplifiant l'ordre des choses³⁵¹. Ici, l'aspect rituel qui entoure la relation épistolaire avec l'autre souligne la symbolique diplomatique, afin de conjurer une agression politique. Insister sur le titre et le statut de son interlocuteur n'a donc pas seulement une valeur pragmatique, qui viserait à être certain que la lettre arrive à bon port ; il s'agirait également de reconnaître le statut de l'autre, et par là, de lui montrer une certaine forme de respect. Le rite pourrait donc être envisagé comme un canevas théorique permettant d'appréhender les relations diplomatiques au temps des premières modernités³⁵². Dans le cas d'un échange entre Cromwell et un ambassadeur anglais, l'aspect rituel du rappel des titres semble moins flagrant que si on envisage le dialogue entre Cromwell et un ambassadeur étranger, qui représente son roi et qui bénéficie donc symboliquement de son statut. Pour autant, l'aspect rituel reste bien présent : rappeler les titres et le lien qui unit auteur et destinataire permet de mettre en relief la nature de la relation qui unit les deux individus, ce qui est très présent dans la lettre écrite par Cromwell à Wyatt le 16 avril 1539, qui se conclut ainsi :

éléments extérieurs à la lettre, comme des éléments de contexte. Ces lettres sont alors clairement indiquées. Voir Merriman, I.

³⁴⁹ Merriman, I, lettres 117 et 121, p. 424 et p. 427, traduction personnelle inédite. « *Add. Magnifico Domino Eustachio Chapuysio Cesaree maiestatis oratori plurimum observando.* »

³⁵⁰ Lucien Bély, *La société des princes*, op. cit., p. 552.

³⁵¹ Walter Burkert, *Structure and History in Greek Mythology and Ritual*, University of California Press, 1982, p. 51. Si l'étude de Walter Burkert porte avant tout sur la Grèce antique, il propose tout de même une définition intéressante du rite. Ainsi, il indique que si le rite a d'abord des origines apotropaïques, il est ensuite réalisé par réflexe, par habitude, ce qui le fait persister dans le temps malgré des changements dans les croyances. Pour autant, il insiste sur le fait que le rite n'en est pas vidé de sa substance : au contraire, il garde toute sa dimension communicative.

³⁵² Joanna Craigwood, « The Place of the Literary in European Diplomacy, Origin Myths in Ambassadorial Handbooks », op. cit., p. 32.

« Add. *To my veray loving freend Sir Thomas Wyatt Knight gentilman of the kinges prive chambre and his graces ambassadour with Themperour*³⁵³. »

La formule se déroule en trois étapes successives : l'accent est d'abord mis sur la relation qui unit Cromwell et Wyatt, puis sur son titre, et enfin sur sa charge ambassadoriale. On note que pour chacun des ambassadeurs pour lesquels on dispose d'une telle formule, celle-ci reste relativement inchangée : malgré quelques variations, l'ordre de présentation reste le même³⁵⁴. Les trois étapes semblent se succéder selon un ordre allant du plus proche de l'auteur au plus distant : l'amitié dans la formule « *my veray loving freend* » est de l'ordre de la sphère intime, elle est suivie du rôle tenu par l'ambassadeur en Angleterre, « *Knight gentilman of the kinges prive chambre* », qui appartient certes à la sphère du public mais reste très proche de Cromwell par la mention du service du roi, qui rapproche auteur et destinataire, et enfin la mention de la charge ambassadoriale « *his graces ambassadour with Themperour* » – qui relève également de la sphère publique – s'éloigne davantage de l'auteur puisqu'on passe du roi (« *his graces* ») à l'empereur (« *Themperour* »). Cette organisation stricte de la formule n'est pas étonnante, en ce qu'elle reproduit le mouvement de la lettre envoyée, de l'auteur vers le destinataire. Le destinataire semble ainsi être la destination finale du mouvement initié par l'auteur, un auteur qui doit alors mettre en place des procédés spécifiques pour prendre en compte son interlocuteur. Une telle préoccupation n'est pas nouvelle à la Renaissance, puisqu'on la retrouve déjà dans les lettres cicéroniennes qui ont eu une forte influence sur les échanges épistolaires des humanistes puis des classes dominantes³⁵⁵. En outre, une telle prise en compte du destinataire dans le langage est un objet de réflexion pour les figures intellectuelles de

³⁵³ Merriman, II, lettre 306, p. 213.

³⁵⁴ Dans le cas de Wyatt, on peut ici fournir deux exemples de variations pour illustrer l'aspect fixe du rituel : « Add. *To my very loving Freend Mr. Wyatt knight oone of the gentilmen of the kinges chamber and his graces ambassadour in Spayne* » ou encore « A mon tresbon et asseure amy Monsieur Wyatt conseiller et ambassadeur du Roye Dangleterre [R]esident en La Court Lempereur. » Si les variations de formules sont nombreuses, elles sont minimales en ce qu'elles ne modifient ni le sens ni l'ordre des éléments présentés, et la formule va ainsi comme suit : relation auteur destinataire > titre > charge. Il en va de même pour les autres ambassadeurs pour lesquels on dispose de telles formules, comme Gardiner, pour lequel on peut lire : « Add. *To my veray good lord my lord of Winchestre the Kinges Ambassadour in fraunce.* » Voir Merriman, II, lettres 289, 223 et 156, p. 178-179, 95-96 et 24.

³⁵⁵ Voir Jon Hall, *Politeness and Politics in Cicero's Letters*, op. cit. Hall souligne le fait que chez Cicéron, une politesse excessive pouvait par exemple être un choix stylistique caractéristique des sphères aristocratiques, afin de mettre en place un type de négociation interpersonnel. Il indique également que ces choix stylistiques pouvaient être renforcés par des formules préexistantes lorsque l'objet de la lettre était un sujet particulièrement sensible pour l'auteur et le destinataire. La politesse, la civilité s'affirment alors comme une véritable stratégie de persuasion, et le langage épistolaire n'en est que plus ritualisé.

l'humanisme³⁵⁶. La dimension rituelle de l'échange diplomatique épistolaire est donc fortement ancrée dans le langage.

Cela est d'autant plus prégnant que le langage s'affirme comme le moyen privilégié d'un lien entre les individus, son importance s'en trouve donc encore renforcée. Ainsi, dès les pères de l'Église, l'union des cœurs et des intérêts à travers les mots dans la tradition chrétienne s'affirme comme le moyen de former un *pactum societatis* qui doit pouvoir unir les hommes³⁵⁷. Ainsi, le langage, s'il permet l'union des cœurs, est profondément ancré dans le processus de création d'une unité sociale, et le dialogue peut alors prendre la forme d'une sorte de cérémonie. Échanger avec un destinataire, ce serait contribuer à la formation d'une entité sociale, et d'autant plus dans le cadre d'un échange diplomatique qui vise à construire les liens d'une communauté internationale qui n'est pas une entité politique préexistante. Cela ne peut se faire qu'à travers des référents communs – comme la politesse – qui rendent les comportements compréhensibles : les conventions langagières reflètent le contexte autant qu'elles le construisent. Ainsi, tous les termes qui connotent le lien entre les individus contribuent à envisager l'espace social et diplomatique selon un système de références commun³⁵⁸. Dès lors, il n'est pas étonnant de retrouver le vocabulaire de l'amitié si fréquemment dans les lettres de Cromwell : passer par ce langage, c'est s'assurer que le destinataire envisage et analyse la situation sous le même angle que l'auteur. Il est alors possible d'interpréter les lettres de Cromwell à Gardiner qui traitent de leurs disputes sous un nouvel angle : en cherchant à rétablir leur amitié – si celle-ci a bel et bien existé au vu de leurs différents doctrinaux – Cromwell rétablit la possibilité d'un dialogue, et par là-même la possibilité d'une union des cœurs et des esprits qui se répercuterait sur la charge ambassadoriale de Gardiner³⁵⁹. Le langage revêt donc une importance cruciale, et la lettre du 24 avril 1538 est particulièrement révélatrice à ce sujet :

³⁵⁶ Charles Fantazzi, « Vives versus Erasmus », in *Self-Presentation and Social Identification*, op. cit., p.44. Fantazzi cite Vives et son *De conscribendis epistolis* à propos des précautions langagières qui doivent être prises : « *the greatest precaution must be taken not to offend anyone in a letter. This is a deeply insidious danger because the letter is completely defenseless and destitute of advocates [...]. Thus we see the closest friendships destroyed by one ambiguous little word in a letter.* »

³⁵⁷ Arthur L. Herman, « The Language of Fidelity in Early Modern France », op. cit., p. 9. Pour Herman, c'est l'union des cœurs chrétiens qui a permis, d'après les pères de l'Église, de créer une société : « *From Saint Paul to Saint Augustine and throughout the long tradition of Christian metaphysics, any Christian society was characterized as a society of deference held together by bonds of love-"the union of hearts, of wills, of interests," as Saint Augustine phrased it, formed a pactum societatis, linking together the members of society.* »

³⁵⁸ *Ibid.*, p. 8.

³⁵⁹ Pour un rappel au sujet de la relation – qui a démarré de façon houleuse avec la Supplication des Ordinaires de 1532 – qui unit Cromwell et Gardiner, voir *supra* note 159, p. 58.

« *Aftre my right harty commendacions to your lordshippe Bicause the repeticion of suche contencyous matier as hathe been writen between vs shuld be but displeasant and noisome to bothe parties, I shall laye the same aparte, and for an entre to our former facions of writing, only aduertise youe that howsoeuer you haue taken me, I haue shewed myself your freende whenne the tyme and occasion hathe serued, and haue not writen any more at any season vnto you in any matier thenne the kinges highnes hathe befor the sending of it furthe perused, And therfor I thought meself the more touched, that for my gentlenes I shuld receyve suche vnkinde answers. But as I haue nowe given place to your courage, soo I shall put those matiers in obliuion that haue thus passed between vs [...]. Add. To my veray good lord my lord of Winchestre the kynges Ambassadour in the Court of France*³⁶⁰. »

Cette lettre est particulièrement intéressante à plusieurs égards : d'abord, elle indique que Cromwell ne s'estime pas coupable de la dégradation de la relation entre les deux hommes, ce qui est souligné par l'usage du *present perfect*, omniprésent, qui insiste sur le passé commun des deux hommes, et qui mène Cromwell à la conclusion « *I shall put those matiers in obliuion.* » L'usage du *present perfect* permet également de mettre en évidence l'aspect répétitif des querelles, évoqué dès la première ligne grâce à la formule « *the repeticion of suche contencyous matier.* » Cette insistance est aussi le moyen pour Cromwell de se présenter comme magnanime : il accepte de passer outre ses différends avec Gardiner, même si ces différends sont de longue date (« *tyme and occasion* », « *at any season* », « *nowe* », « *passed between vs* ») et s'ils ne sont, d'après lui, pas de son fait (« *I haue shewed myself your freende* », « *that for my gentlenes I shuld receyve suche vnkinde answers* »). Quel qu'ait été le vrai sentiment de Cromwell vis-à-vis de Gardiner, en écrivant cette lettre, le ministre s'inscrit dans les normes de dialogue d'une recherche d'union, une recherche également au cœur du processus diplomatique. En outre, l'usage du mot « *facions* » dans la formule « *our former facions of writing* » est à étudier : ce mot qualifie la façon dont les deux hommes échangeaient – il est à rapprocher de l'anglais contemporain « *fashion* » – et le fait de lui adjoindre l'adjectif « *former* » indique que cet usage change avec la lettre de Cromwell, qui marque alors une rupture dans la façon dont les deux hommes communiquent. Cette rupture s'inscrit dans un retour vers des relations apaisées par le langage autant que dans le langage. Cromwell semble donc ici créer une nouvelle possibilité d'action – auparavant impensable, comme l'indique la

³⁶⁰ Merriman, II, lettre 255, p. 136.

formule « *displeasant and noisome* » – par le biais d’un retour au respect supposé par le langage diplomatique. Dès lors, il est particulièrement intéressant que la lettre soit conclue par un rappel du statut de Gardiner : « *To my veray good lord my lord of Winchestre the kynges Ambassadour in the Court of France.* » Le double usage de « *lord* » opère un rappel de la qualité de Gardiner, qui agit comme une marque de respect autant que comme un allusion destinée à Gardiner à la façon dont un homme de sa qualité doit se comporter. L’adjectif « *good* » pourrait être la trace d’un commentaire de Cromwell sur la façon dont Gardiner doit désormais se comporter, autant que comme une évocation de l’honnêteté de Gardiner. En outre, dans la formule finale, les deux hommes sont progressivement rapprochés : dans la première partie de la formule, la disjonction « *my lord* » produit un effet de distance entre les deux hommes, qui se réduit dans la seconde disjonction de « *my lord* », dans laquelle les deux mots apparaissent à côté. Enfin, ministre et ambassadeur sont réunis sous l’égide du roi lorsque ce dernier est mentionné (« *the kynges* »). Ainsi, c’est le roi qui réunit les deux hommes, après que le langage est intervenu pour régler leurs différends, et les deux hommes peuvent donc à nouveau former un *pactum societatis*, sous l’autorité commune du roi.

Les conventions langagières sont alors un outil d’union et de coopération. Dès lors, invoquer les conventions, ce serait créer la possibilité d’une action³⁶¹. En s’assurant que le langage dont il fait usage est conventionnel, l’auteur s’assure en même temps du maintien de sa puissance d’action. Celle-ci lui est conférée par son appartenance à l’élite, dont il maîtrise les codes³⁶². Cromwell s’intègre particulièrement bien à cette élite, malgré ses origines

³⁶¹ Arthur L. Herman, « The Language of Fidelity in Early Modern France », *op. cit.*, p. 21. Herman concentre son étude sur le langage de la fidélité, mais son analyse peut ici être élargie. Pour Herman, utiliser le langage des conventions, c’est créer la possibilité d’une action concrète, et cela est notamment vrai des promesses et des serments, qui impliquent profondément celui qui les fait, car si l’action diffère de ce qui a été annoncé ou promis, cela a un fort impact sur la confiance et le crédit qui pourront par la suite être accordés au locuteur. L’honneur est donc au cœur de cette question de conventions selon Herman.

³⁶² La notion d’élite est ici à comprendre dans une logique bourdieusienne, comme la classe qui domine par son capital culturel ainsi que par ses pratiques, des pratiques qui la distinguent résolument des autres catégories sociales. Pour une définition plus détaillée, voir Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *La Reproduction : Éléments pour une théorie du système d’enseignement*, Paris : Éditions de Minuit, 2018. On remarque aussi qu’au XVI^e siècle, la notion d’élite regroupe à la fois la noblesse distinguée aristocratiquement et la « *gentry* », qui est issue de la noblesse aristocratique par la famille mais n’a pas hérité du titre ou qui ne dispose pas de titres mais a reçu une lettre patente lui conférant un statut (baronnet, écuyer ou encore « *gent* »). La « *gentry* » est donc une catégorie extrêmement hétérogène. En outre, l’élite est aussi affaire de politique, à travers les rôles respectifs de la Chambre des Lords, qui rassemble la noblesse et a fortement gagné en influence lorsque la monarchie était affaiblie, notamment sous Édouard III, et la Chambre des Communs, qui gagne en puissance à partir du XVI^e siècle. La notion d’élite est donc difficile à cerner dans les premières modernités anglaises à cause de sa grande diversité, mais elle apparaît relativement clairement à travers les questions financières et éducatives : faire partie de l’élite, c’est adhérer aux codes qui composent cette élite, des codes qui évoluent avec la montée de l’administration au cours du XVI^e siècle. À ce propos, voir Patrick Wallis, et Cliff Webb, « The education and training of gentry sons in early modern England », *Social History*, 2011, n° 1, p. 36-53.

relativement modestes : en tant que membre de l'administration, le ministre se doit de maîtriser à la perfection les codes qui régissent les échanges aristocratiques et diplomatiques³⁶³. La démonstration la plus évidente de cette maîtrise des codes du langage dans le cas de Cromwell est sa connaissance du français et du latin : si au XVI^e siècle l'usage du latin reste important en ce qu'il devient un outil intellectuel, les langues vernaculaires se développent, notamment après la Réforme, et le français gagne en importance, notamment car l'empereur Charles Quint le parlait couramment³⁶⁴. Cromwell dispose donc des outils linguistiques qui conditionnent son pouvoir d'agir, puisque ce sont ces deux langues qui lui permettent d'échanger avec des ambassadeurs comme Chapuys. Cette maîtrise linguistique est suffisante pour que le ministre puisse s'exprimer avec toute la précision nécessaire à son office diplomatique, ce dont on trouve un exemple dans la lettre qu'il envoie à Bonner le 24 juillet 1539 :

« Your Lordshipp shal vnderstande that yesterday confereunt had vpon the matter of Monsieur de la Rochipot between the frenche ambassadour and Monsieur de Damponton of the frenche kinges gentikmen on the one partie and certeyne of the Stylard and their counsaillwith Doctour Layton Oliuer Leight Hughs Ryvet and other one the other partie, wherby it appeared that without the wrounge of the Osterlinges and great preiudice of the kinges Jurisdicion and evill example and consequent in tymes coming his maieste could not Renvoye the mater to be decided in Fraunce Nor admit declinatoriam feri quam gallus proponebat. [...] And how could <they> then reason to prove the sentence in that behalf pronounced by you to be ipso iure nullam quia lata erat Intra tempus termini dati ad probandam declinatoriam cum ipsa declinatoria a Regia Maiestatis Jurisdicione Imperatoris sit ipso Jure nulla³⁶⁵. »

Le contexte qui entoure cette lettre est relativement complexe, car il s'agit d'une affaire d'ordre judiciaire, touchant à la fois la France et l'Angleterre, sur laquelle la lettre elle-même ne donne

³⁶³ Si le personnage de Cromwell ne fait pas consensus en ce qui concerne son implication réelle dans l'orientation de la politique anglaise et dans la prise de décisions, et notamment entre 1534 et 1540 alors que de nombreuses décisions sont prises dans l'application de la Réforme, il semble qu'un accord existe tout de même sur le fait de considérer Cromwell et l'administration qu'il met en place comme étant de l'ordre de la bureaucratie. Sur les débats qui animent l'historiographie, voir G. W. Bernard, « Elton's Cromwell », *op. cit.* En ce qui concerne ce que certains ont appelé la révolution administrative cromwellienne, aujourd'hui largement remise en question, voir Ian Harris, « Some Origins of a Tudor Revolution », *The English Historical Review*, 2011, n° 523.

³⁶⁴ Claude Buridant, « La langue française au XVI^e siècle : esquisse de bilan et perspectives des recherches récentes », *L'information grammaticale*, 1997, n° 1, p. 6. La grande maîtrise du français de Charles Quint s'explique par le fait que c'est la langue dans laquelle il a été élevé par sa tante, Marguerite d'Autriche, régente des Pays-Bas bourguignons, élevée à la cour de France et veuve du duc de Savoie.

³⁶⁵ Merriman, II, lettre 316, p. 231-232.

que peu d'éléments³⁶⁶. Dans cette affaire, le principal protagoniste est François de la Rochepot (ici, « *Monsieur de la Rochipot* »), gouverneur de Picardie et frère d'Anne de Montmorency, connétable de François I^{er}, dont il est également l'ami intime. L'affaire touche donc la couronne française de très près. En août 1537, trois bateaux français voguant avec une lettre de marque écrite de la main de François de Rochepot arrêtent trois bateaux hambourgeois au large des côtes d'Angleterre, croyant que ces derniers transportent des biens de contrebande. Les Hambourgeois signalent alors qu'ils ne transportent rien de tel et qu'ils se dirigent vers la Hollande, ce dont les Français font fi, puisqu'ils ouvrent le feu. Deux bateaux hambourgeois s'échappent, mais le bateau du capitaine, Hans Luben, se rend. Les Français mettent alors les survivants dans une barque, qu'ils laissent dériver, et ils s'emparent du butin avant de prendre la direction de la France. Le convoi français est alors séparé par une tempête et s'échoue à divers endroits sur les côtes anglaises. Le capitaine français, lorsqu'il apprend où son butin s'est échoué, entreprend d'aller le réclamer au duc de Norfolk, qui n'y voit pas d'inconvénient tant l'affaire semble simple. Cependant, entre temps, Hans Luben, qui avait survécu, s'était plaint à la Ligue de la Hanse, causant l'arrestation du capitaine français. L'affaire est donc la suivante : pour les Français, les bateaux hambourgeois transportaient de la contrebande, et ils n'ont donc rien à se reprocher en les ayant arrêtés, tandis que les Hambourgeois clament l'inverse. Puisque tout cela s'était déroulé au large de l'Angleterre, cette dernière prétend que c'est à elle de juger de l'affaire, ce à quoi les Français se refusent, demandant un transfert vers des tribunaux français³⁶⁷.

La lettre que Cromwell envoie à Bonner relate les discussions en cours avec l'ambassadeur français et insiste auprès de Bonner sur le fait que le procès ne peut se faire en France, et dans cette lettre, deux phrases commencent en anglais et finissent en latin. La première intervention en latin (« *his maieste could not [...] admit declinatoriam feri quam*

³⁶⁶ D'autres lettres envoyées par Cromwell sont éclairantes sur ce sujet, et notamment une lettre datant du 24 juillet 1540 et destinée aux Lords du Conseil du roi, alors que le ministre est déjà emprisonné depuis le 10 juin. Dans celle-ci, Cromwell se défend d'avoir fait durer la résolution de l'affaire Rochepot et de l'avoir tournée en sa faveur, pour servir ses intérêts personnels. Voir Merriman, II, lettre 351, p. 277-278. Cependant, les éléments de contexte apportés par Merriman sont partiellement erronés, pour une version détaillée de la chronologie des événements, voir A. J. Slavin, « The Rochepot Affair », *The Sixteenth Century Journal* 1979, n° 1, p. 5-6.

³⁶⁷ Cette affaire était au cœur d'un certain nombre de tensions entre la France et l'Angleterre : pour faire pression sur l'Angleterre et obtenir gain de cause pour son frère, Anne de Montmorency refuse certaines exportations vers l'Angleterre, et notamment l'exportation de milliers de bibles qui ne pouvaient pas être fabriquées à Londres et qui étaient nécessaires à la mise en place de l'Injonction royale de 1538, qui devait acter la Réforme dans la liturgie. Cette affaire avait donc des répercussions dans la politique intérieure anglaise également. Finalement, sentant son propre honneur en péril car Anne de Montmorency n'obtenait pas gain de cause, François I^{er} lui-même écrit directement à Henri VIII, accusant Cromwell de faire durer le règlement de l'affaire à des fins personnelles, une accusation de corruption qui contribue à précipiter la fin du ministre. Sur l'affaire Rochepot, voir Slavin, A. J., « The Rochepot Affair », *op. cit.*

gallus proponebat ») pourrait être traduite ainsi : « sa majesté le roi ne pouvait consentir à renoncer à la juridiction que le français proposait. » Renoncer à sa juridiction serait en effet une perte de souveraineté et de pouvoir symbolique pour Henri VIII. La deuxième intervention en latin (« *the sentence pronounced by you to be ipso iure nullam quia lata erat Intra tempus termini dati ad probandam declinatoriam cum ipsa declinatoria a Regia Maiestatis Jurisdicione Imperatoris sit ipso Jure nulla* ») pourrait être traduite par « le jugement que vous avez déclaré nul et non avenue selon la loi elle-même parce qu'il avait été rendu entre temps selon des bornes fixes pour juger le fait de renoncer à sa juridiction, comme le fait de renoncer à sa juridiction lui-même est nul et non avenue selon la loi elle-même d'après la juridiction royale de sa Majesté l'Empereur elle-même ». Cette phrase, assez obscure et alambiquée, cache en réalité une idée relativement simple : le roi est maître en son royaume et la loi est de son côté, et ainsi c'est à lui qu'il revient de décider du sort des bateaux français et de leur capitaine. Le recours au latin n'est pas particulièrement étonnant : Cromwell fait appel à des termes juridiques pour formuler son argumentaire de façon logique, afin de donner raison aux Anglais. Faire usage du latin, c'est faire montre de ses connaissances juridiques et de sa familiarité avec ce système, et cette familiarité sert le discours du ministre en renforçant sa position de pouvoir³⁶⁸. En outre, cela établit un lien entre le personnage de Cromwell et la figure de l'avocat de la République romaine telle qu'elle est incarnée dans le modèle cicéronien. Utiliser le latin, c'est donc étayer son argumentation en faisant montre d'une connaissance fine des normes et ainsi, invoquer les conventions, c'est créer une possibilité d'action. De la même façon, se maintenir dans le cadre des conventions langagières, c'est garantir son statut de sujet locuteur : en s'assurant de sa possibilité d'agir par le biais du langage, Cromwell sauvegarde également son statut de sujet parlant et agissant, et donc sa place dans la sphère sociale³⁶⁹. Il est ainsi plus que nécessaire pour un membre de l'administration comme Cromwell de souscrire à la cérémonie du langage, qui le fait pénétrer dans la sphère des élites et l'y fait exister, ce qui garantit la possibilité de son action.

La lettre s'est d'ailleurs insérée dans la continuité chrétienne d'une union des cœurs par le dialogue. C'est cette union qui, depuis les épîtres des Apôtres, ritualise l'acte de parole épistolaire à travers la relation avec le destinataire. Dès lors, écrire en souscrivant aux

³⁶⁸ À l'époque des premières modernités, le latin est le langage associé au juridique. Voir Ian Lancashire, « Law and Early Modern English Lexicons », in *Selected Proceedings of the 2005 Symposium on New Approaches in English Historical Lexis (HEL-LEX)*, R. W. McConchie et al. eds., Somerville : Cascadilla Proceedings Project, 2006.

³⁶⁹ Judith Butler, *Excitable Speech : A Politics of the Performative*, op. cit., p. 133. Butler exprime cette idée ainsi : « *To move outside of the domain of speakability is to risk one's status as a subject. To embody the norms that govern speakability in one's speech is to consummate one's status as a subject of speech.* »

conventions littéraires et diplomatiques, c'est exister en tant que sujet curial et en tant que sujet parlant ou écrivant. Invoquer les conventions et s'y soumettre permet donc de créer une possibilité d'action. La lettre est alors un processus d'actualisation de l'activité d'un sujet à différents niveaux, à travers la relation établie par le dialogue.

2 – Un processus d'intersubjectification

Si s'intégrer aux conventions langagières c'est exister en tant que sujet agissant, alors de la même façon, s'adresser à l'autre, c'est reconnaître son existence linguistique et donc l'intégrer au cercle diplomatique en l'identifiant socialement, par le biais d'une sujétion aux normes épistolaires. En effet, en s'adressant à quelqu'un dans le respect des normes qui régissent l'écriture épistolaire, on institue l'Autre comme digne d'être un destinataire capable de recevoir, de comprendre et d'interpréter les normes, et par ce biais, l'auteur l'intègre à son cercle diplomatique et le fait exister en tant que sujet diplomatique. En somme, la communication, qu'elle soit écrite ou orale, ne se limite pas à un échange d'énoncés ; au contraire, elle implique profondément la position de l'auteur et celle du destinataire aux yeux de l'auteur³⁷⁰. Ce processus qui consiste à exister en tant que sujet à travers un dialogue a été développé par Elisabeth Closs-Traugott sous le nom d'intersubjectification³⁷¹. Ce concept souligne l'importance de la subjectivité dans les échanges, et il permet de comprendre que ces échanges reposent nécessairement sur la perspective de l'auteur et sur sa compréhension des besoins ou des volontés de son destinataire³⁷². Cela est d'autant plus vrai des lettres, car la perspective de l'auteur peut être analysée plus en détail par le destinataire grâce à la forme écrite. En outre, la lettre est préméditée, et elle ne fournit donc pas les mêmes possibilités

³⁷⁰ Maria José Lopez-Couso, « Subjectification and intersubjectification », *op. cit.*, p. 127.

³⁷¹ Elizabeth Closs-Traugott, « From subjectification to intersubjectification », in *Motives for Language Change*, Raymond Hickey éd., Cambridge : Cambridge University Press, 2003. Dans cette étude, Closs-Traugott étudie la question de l'intersubjectification comme le développement de significations qui encodent l'attention que l'auteur ou le locuteur portent à la position cognitive et à l'identité sociale du destinataire ou co-locuteur. Pour elle, l'intersubjectification est le résultat d'une subjectification : la façon dont l'auteur envisage son interlocuteur définit la façon dont il va construire dans son discours la représentation de l'interlocuteur, et non l'inverse, une théorie qu'elle résume dans son introduction : « *Schematically, subjectification > intersubjectification, not intersubjectification > subjectification.* »

³⁷² Maria José Lopez-Couso, « Subjectification and intersubjectification », *op. cit.*, p.132.

d'analyse qu'un dialogue³⁷³. La lettre révèle le processus d'intersubjectification avec moins de spontanéité qu'un discours oral, mais avec davantage de précision, et l'aspect prémédité de la forme permet une analyse plus propice au décodage des intentions de l'auteur de la lettre.

Le processus d'intersubjectification construit une image du destinataire et repose largement sur l'acte de nommer l'autre, puisque cet acte révèle le statut du destinataire aux yeux de l'auteur. Une forme de dépendance se crée alors³⁷⁴. Le destinataire existe à travers l'image qui est construite de lui, et c'est cette image qui définit son intégration dans le monde diplomatique, car Cromwell dispose, grâce à sa position au sommet de l'appareil étatique, d'un certain pouvoir sur ses interlocuteurs³⁷⁵. Lorsqu'il interpelle son destinataire en l'appelant par son nom, il impose son propre système normatif sur ce dernier, et par là, le force à agir de la manière qui correspond au nom qui est donné³⁷⁶. Ainsi le nom, mais également tous les qualificatifs qui désignent le destinataire, dépeignent le portrait du destinataire selon la perception – réelle ou stratégique – de l'auteur³⁷⁷. Cela est illustré dans une lettre écrite par Cromwell à Gardiner le 28 février 1538, dans laquelle le ministre signifie à l'ambassadeur que le roi est satisfait de son travail :

« After my right hartye commendacions to your lordshipp Forasmuche as I knowe right well that ye wyll earnestly employe your good dexteryte to set further the contentes of the kinges hieghnes Letteres which ye shall Receyve at this tyme as yn the lyke ye haue euer accustomed, I haue thought by these presentes onely to aduertys youe that Albeyt his hieghnes maketh in the same a Longer Rehersall and discourse of his matyers thenne percace <you> shall thinke to haue been

³⁷³ Voir Catherine Kerbrat-Orecchioni, « L'interaction épistolaire », *op. cit.* Kerbrat-Orecchioni montre que la correspondance doit être distinguée de la conversation orale face à face, car elle se différencie par son caractère prémédité et par le fait que les interlocuteurs épistolaires ne partagent pas la même situation. L'interaction est donc en partie simulée.

³⁷⁴ Judith Butler, *Excitable Speech : A Politics of the Performative*, *op. cit.*, p. 5. Butler exprime cette dépendance du destinataire ainsi : « One comes to "exist" by virtue of this fundamental dependency on the address of the Other. » L'autre s'affirme donc comme une construction produite par l'auteur.

³⁷⁵ Voir Geoffrey R. Elton, *Reform and Renewal: Thomas Cromwell and the Common Weal*, *op. cit.* Dans le second chapitre de cet ouvrage, Elton indique que Cromwell disposait d'un certain pouvoir dans l'attribution des missions à des individus, ce qui lui a ponctuellement permis de placer certains de ses amis et de ses alliés au gouvernement.

³⁷⁶ Judith Butler, *Excitable Speech: A Politics of the Performative*, *op. cit.* p. 29.

³⁷⁷ Minna Nevala, « Family First : Address and subscription formulae in English family correspondence from the fifteenth to the seventeenth century », *op. cit.*, p. 150. Nevala indique que Brown et Gilman ont illustré cela en 1989 en proposant une catégorisation des apostrophes dans le corpus shakespearien et en attribuant des points en fonction du niveau de déférence, ce qui a par la suite permis d'établir un classement. Ainsi, ceux qui valent le plus de points sont les noms assortis d'un adjectif honorifique, puis les titres simples (« *madam* », « *sir* »), les prénoms chrétiens constituant une catégorie à part et neutre. Cela illustre l'importance de la formule dans la construction de l'image d'un individu, qu'il soit fictif comme dans le cas de Shakespeare ou non.

necessary and rather wrytteth to note and ympute vnto youe some obliuion or forgetfulnes then for anny greate consequence that may folowe of the same, yet neuertheles ye may be assuured that his Maiestye berethe no suche displeasure vnto youe nor entendeth to impute vnto you thereby suche slaknes as the discourse seamethe to emplye knowing and waying your truthe, fydelyte and effectuell good wyll and deuocion to his Maiestye and his affaires³⁷⁸. »

On comprend à travers cette lettre que le roi a peut-être tardé à répondre aux lettres de Gardiner ou à lui communiquer de nouvelles mesures à prendre, et que l'ambassadeur s'en est inquiété, croyant avoir déplu au roi. Dans ce contexte, la lettre de Cromwell vise à rétablir le statut de Gardiner comme un serviteur loyal du royaume d'Angleterre. Dans cette optique, la lettre fourmille de compliments adressés à l'ambassadeur : il est honnête (« *earnestly* »), doué (« *good dexteryte* »), et dévoué au roi et à sa tâche d'ambassadeur (« *as yn the lyke ye haue euer accustomed* »). Cette suite de compliments, qui intervient en début de lettre, est reflétée dans le même ordre en fin de lettre, à travers la formule « *your truthe, fydelyte and effectuell good wyll and deuocion to his Maiestye and his affaires* ». La lettre est donc encadrée par une même série de compliments, ce qui définit le personnage de Gardiner avec une certaine précision : Cromwell construit l'image de l'ambassadeur idéal à travers une description de la façon dont il perçoit Gardiner. Cela est particulièrement intéressant pour deux raisons : tout d'abord, ce discours va à l'encontre de ce qui est perçu par Gardiner, qui semble avoir déduit de l'absence de réponse du roi qu'il avait failli à sa tâche, et la différence entre la perception de l'auteur et la perception du destinataire est ainsi claire. Le processus d'intersubjectification s'affirme donc bien comme une projection de la perception de l'auteur. En outre, en projetant sur Gardiner l'image de l'ambassadeur idéal, Cromwell ne laisse que peu de marge à l'ambassadeur, car ce dernier se doit alors de correspondre aux assertions de Cromwell, afin de préserver leur lien et la possibilité de dialoguer. Dès lors, cette lettre de compliments sonne comme une stratégie de la part du ministre qui, en construisant l'image de Gardiner en tant qu'ambassadeur idéal, s'assure que ce dernier soit au plus proche de cette image, et ainsi serve au mieux la couronne. La seconde conséquence de cette image idéale est le maintien d'une bonne relation entre Cromwell et Gardiner, puisque la lettre indique que l'ambassadeur est un sujet respecté et tenu en haute estime. La question qui se pose alors est celle de la crédulité et on peut se demander si

³⁷⁸ Merriman, II, lettre 240, p. 115.

Gardiner avait conscience de cette stratégie rhétorique autour du compliment, mais que Gardiner y ait cru ou non, il se doit de se maintenir au niveau des compliments de Cromwell³⁷⁹.

Ainsi, le langage permet de faire exister le destinataire par le biais de l'intersubjectification, mais ce langage peut également créer une menace pour le destinataire, qui, dès lors, dépend de l'auteur et doit se maintenir dans ses actions en cohérence avec la représentation peinte par l'auteur³⁸⁰. Cette cohérence est au cœur des actions individuelles puisque c'est elle qui permet de rendre les actions intelligibles aux autres : la cohérence de la représentation et des actions construit la crédibilité d'un individu, et cette crédibilité est au cœur des offices diplomatiques et des relations interpersonnelles de la première modernité, car elle fonde l'honneur, une notion particulièrement cruciale pour les élites³⁸¹. Être la cible d'une représentation méliorative n'est donc pas seulement positif pour le destinataire qui dépend alors grandement de la perception de l'auteur, qu'il doit égaler dans ses actes.

La vision du destinataire portée par l'auteur peut également être encodée dans la lettre, un processus qui serait impossible à l'oral. Ainsi, quelques-unes des lettres de Cromwell aux ambassadeurs résidents sont codées. Le recours à cette pratique en dit long sur la lettre en tant qu'objet : coder une lettre, c'est admettre que cette dernière peut être interceptée, ne pas arriver à bon port ou tomber entre de mauvaises mains. Ces situations doivent être particulièrement évitées dans les échanges diplomatiques, surtout si les lettres sont écrites durant un moment de tension entre les différents royaumes et portent des informations d'importance sur la conduite à tenir vis-à-vis de ces différents royaumes³⁸². En effet, intercepter une lettre contenant des informations diplomatiques peut permettre à un royaume étranger soit d'être informé des actions secrètes d'un homologue, ce qui garantit d'avoir un coup d'avance, soit de détenir une preuve écrite des agissements d'un royaume, ce qui peut peser dans des négociations. La dimension écrite de la lettre expose donc à des dangers spécifiques, auxquels le codage de la

³⁷⁹ Arthur L. Herman, « The Language of Fidelity in Early Modern France », *op. cit.*, p. 5. Pour Herman, un individu peut s'inscrire dans les conventions langagières et s'en servir à son avantage, sans y croire entièrement : « *an individual could describe, evaluate, and justify their individual actions by employing these verbal conventions, quite apart from whether they meant what they said or not.* »

³⁸⁰ Judith Butler, *Excitable Speech: A Politics of the Performative*, *op. cit.*, p. 5.

³⁸¹ Arthur L. Herman, « The Language of Fidelity in Early Modern France », *op. cit.*, p. 6.

³⁸² A propos des moyens de garantir la sécurité d'une lettre, voir Jana Dambrogio, « Historic Letterlocking : The Art and Security of Letterwriting. Marie Antoinette's Use of Removable Locks in 18th-Century France », *Art Du Livre Canada*, 2014, n°2. Dambrogio insiste sur le fait qu'il existait de nombreux moyens de se prévaloir des dangers de voir sa lettre interceptée. Les sceaux mais également des pliages complexes de la lettre elle-même afin de la transformer en enveloppe pouvaient permettre au destinataire de voir en un coup d'œil si la lettre avait été ouverte avant d'arriver à destination. Certaines lettres disposaient même d'un cadenas de papier, constitué d'une série de pliages et d'incisions précises dans le papier, lui-même maintenu par un sceau de cire par toute autre substance adhésive.

lettre doit pouvoir répondre. La spécificité du code est que le destinataire doit le comprendre et pouvoir l'interpréter aussi bien que l'auteur, excluant tous ceux qui sont incapables de le déchiffrer. Ainsi, le secret du code ne s'affirme pas seulement comme une façon de protéger du savoir mais également comme une façon de maintenir une hiérarchie entre des individus, et ici, entre les serviteurs d'un même pays³⁸³. Écrire en langage codé, c'est donc intégrer à un cercle de privilégiés le destinataire, qui se retrouve en haut de la sphère du pouvoir en ce qui concerne un sujet en particulier, dans une logique d'intersubjectification. Les lettres codées permettent ainsi de démarquer et d'unir ceux qui savent les décoder, et la lettre écrite par Cromwell à Wyatt le 1^{er} mars 1538 en fournit un exemple :

« Mr. Wiat now handle this matier in suche ernest sorte with themperour as the king who by your faire wordes hath conceived a certen to finde assured frendeship ther be not deceived the frenchemen affirme so, constantly and boldly that none thing spoken by themperour eyther touching the principall contrahent the counsel or further alliaunce hath in the same any maner of good faith but suche fraude and deceyte that the king had gathered a certayn confidence in themperours honour and trust he vpon your letteres and the relacion of Mr. dudley I assure you on my faith it wold make any man to suspect his proceding they say and depely swere that the peax resteth in their hand and arbitre and therfor If themperour shuld in any wise conclude with them before he shuld go through with his matters here ye thought might haue them to take peace with suche condicions as he himself wold appoint vnto after he wold offer as moche or more to the king thenne he hath don or is now desired of him³⁸⁴. »

Dans cette lettre qui traite une fois encore de la paix entre la France et l'Empire dont les Anglais tentent de se faire les arbitres afin de mettre un terme à la huitième guerre d'Italie, Cromwell indique à Wyatt que les Français ont enfin accepté un traité sous l'égide anglaise, et il presse

³⁸³ Benedek Láng, « People's Secrets : Towards a Social History of Early Modern Cryptography », *The Sixteenth Century Journal*, 2014, n° 2, p. 293. Láng indique qu'à l'époque moderne, il existait plusieurs systèmes de code, dont le plus courant était le système homophonique : une lettre avait un ou plusieurs équivalents codés, ce qui facilitait la lecture. Le système pouvait également être complexifié par l'ajout de symboles qui ne correspondaient à aucune lettre ainsi que de symboles uniques qui valaient pour les lettres redoublées, tout cela dans le but de rendre le code plus difficile à déchiffrer si la lettre devait être interceptée. Láng montre cependant qu'à partir du début du XVI^e siècle, on voit l'émergence de systèmes de code polyalphabétiques, c'est-à-dire dont le système de code change au milieu du texte, toujours dans une logique de complexification, à mesure que les codes se développaient, devenaient plus communs et donc plus faciles à décoder si la lettre venait à être interceptée.

³⁸⁴ Merriman, II, lettre 244, p. 125. Merriman fournit dans son ouvrage uniquement la version décodée de la lettre et note un certain nombre de ruptures de construction, peut-être dues à l'encodage de la lettre.

Wyatt d'intercéder également en ce sens auprès de l'Empereur³⁸⁵. Il s'agit donc d'une lettre dont le contenu est confidentiel car hautement sensible : le traité n'a rien d'officiel puisqu'il est en cours de négociation et, en outre, si la lettre venait à tomber entre les mains de représentants de l'Empire, ceux-ci pourraient s'en servir pour accuser Cromwell d'avoir incité Wyatt à manipuler l'empereur – la mention des « *faire wordes* » connote à ce titre une manipulation par le langage. On retrouve par ailleurs plusieurs mentions de cette atmosphère de soupçons mutuels, à travers des formules comme « *suspect his proceeding* » ou « *depely swere that the peax resteth in their hand* » qui indiquent à quel point la question est délicate. Ici, l'usage du code souligne donc bien les préoccupations secrètes et les peurs potentielles des acteurs diplomatiques³⁸⁶. Le code s'affirme ainsi comme le moyen de constituer une communauté d'individus qui savent, et le fait même pour Cromwell d'écrire en langage codé à Wyatt est une façon de l'inclure dans cette communauté, et donc dans les sphères du pouvoir.

L'intersubjectification est ainsi au cœur d'une relation de pouvoir dans la diplomatie des premières modernités, en ce qu'elle peut servir de contrôle dans les hautes sphères de l'État en déformant stratégiquement la norme sociale qui exige la cohérence des dires et des actions. Pour autant, on ne peut ignorer la dimension interpersonnelle de ce processus d'intersubjectification : s'il peut être au cœur d'une stratégie diplomatique ou étatique de manipulation, il n'en reste pas moins la fondation d'une relation entre deux individus qui peut aider à comprendre le fonctionnement des relations curiales. À ce propos, les lettres de Cromwell ne sont pas particulièrement révélatrices au premier abord, en ce qu'elles sont avant tout diplomatiques et ont donc pour but l'utile, et non le développement d'une relation interpersonnelle entre deux individus indépendamment de leur charge diplomatique. Toutefois, même si ces lettres n'ont pas pour but le développement d'une amitié épistolaire comme cela peut être le cas des humanistes de l'époque, elles construisent nécessairement une relation dans la mesure où elles établissent une liaison entre deux individus et dont la nature reste à définir.

Quelle que soit la relation entre Cromwell et les ambassadeurs résidents – autrement dit, qu'elle repose sur une amitié personnelle, sur une rivalité de longue date ou sur une absence de relation au départ – les modalités mises en œuvre par Cromwell pour s'adresser à eux restent les mêmes. Dans ses lettres aux ambassadeurs résidents Cromwell n'utilise pas la forme familière « *thou* » mais se cantonne au pronom « *you* », plus distancié³⁸⁷. Par ce biais, Cromwell

³⁸⁵ Voir *supra*, note 106, p. 39.

³⁸⁶ Benedek Láng, « People's Secrets: Towards a Social History of Early Modern Cryptography », *op. cit.*, p. 301.

³⁸⁷ Gabriella Mazzon, « Address Terms », in *Historical Pragmatics*, *op. cit.*, p. 351-364. Mazzon indique que si le latin classique n'utilise pas la forme « *vos* », celle-ci se développe à partir du Moyen-âge dans une logique de

instaure une relation de respect et de déférence entre les ambassadeurs et lui-même, ce qui semble correspondre aux us diplomatiques. Toutefois, cet usage jette le flou sur la nature précise de la relation qui unit Cromwell aux ambassadeurs, et il est difficile de savoir comment il se positionne par rapport à eux, notamment en termes hiérarchiques. Si certaines lettres laissent entendre que Cromwell est hiérarchiquement supérieur à travers les directives qu'il donne ou à travers la divulgation ou la rétention d'informations concernant le royaume ou ses homologues étrangers, George W. Bernard note que Cromwell fait toujours référence aux ordres du Roi et ne semble pas agir de son propre chef, ce qui indique que la hiérarchie se fait avant tout autour de la figure du Roi, et la lettre envoyée par Cromwell à Wyatt le 22 février 1538 en fournit un excellent exemple³⁸⁸ :

« Forasmuche as by the letteres which the kinges Maiestie sendeth vnto you at this tyme ye shall bothe perceiue the Receipt of suche your letteres as be hitherto arrived here and his graces answere thereto, wyth the hole discourse of the newes and affaires here, Albeit I doubt not but ye woll vse suche good diligence in fulfilling his highnes pleasure in the same as ye haue accustomed yet I haue thought to desier and pray you at this tyme no lesse dylygently to employe your earnest dexteryte but rather asmoche as in you shall lye to sett furthe and so conduce thaffayres as thereby may folowe his Maiesties good purpos Merking and noting in suche wise the dyscourses procedinges and communicatyons to be had there their contynuaunce fasshyon and vehemence with the very woordes and aunswers as by the same the certaintie of thinges to ensue may be coniected and known And as ye haue right well doon heretofore moche to his graces contentment and satisfaccion Soo ye shall according to his good Expectacion by your letteres with all possible celerytie aduertys his hieghnes entirly of your hoole procedinges and conferences there and of the circumstaunces thereof togeder with all occurrences Assuring youe that his Maieste taketh your good

différenciation par rapport au pronom « tu », afin de signaler un discours formel et empreint de plus de déférence, faisant émerger la notion de « pronom déférentiel ». Mazzon souligne que ce « vos » pourrait avoir trouvé ses origines dans le *pluralis majestatis*, utilisé durant le Moyen-âge pour s'adresser aux souverains, et se serait ensuite développé comme un outil linguistique permettant de montrer son respect à son interlocuteur ou à son destinataire. Pour Mazzon, ce choix du pronom revêt une importance toute particulière en ce qu'il fait émerger les dynamiques de pouvoir au cœur de l'échange.

³⁸⁸ G. W. Bernard, *Power and Politics in Tudor England: Essays by G.W. Bernard*, New York : Routledge, 2017, p. 259. Bernard remet en question la théorie eltonienne qui visait à réhabiliter le ministre et selon laquelle Cromwell aurait, dans les faits, pris une grande partie des décisions gouvernementales en prenant des décisions personnelles en les faisant passer pour des décisions et des demandes royales. Pour Bernard, il est peu probable que la référence au roi ne soit qu'un élément de langage dans les lettres du ministre.

*service in soo thankfull parte as I trust his grace woll shortly declare his
thankfull acceptacion and perfytt Remembraunce thereof*³⁸⁹. »

La fonction de cette lettre semble double : d'un côté, Wyatt reçoit des félicitations pour son bon service du roi jusque-là et, de l'autre, il est encouragé à faire preuve de précision et de diligence dans ses actions à la cour comme dans ses écrits destinés à l'Angleterre. Le ministre utilise bien le pronom « *you* », ne donnant ainsi pas de ton familier à la lettre, et la question qui se pose alors est celle de la valeur de ce « *you* », afin de déterminer la nature de la relation qui unit Cromwell et Wyatt, au-delà de leur service commun du Roi. On peut relever neuf mentions du roi, dont trois termes récurrents, « *Maiestie* », « *his highnes* » et « *his grace* », qui sont tous des termes réservés aux souverains, et qui indiquent donc la prééminence du roi. À côté de ces nombreuses mentions, on ne relève que trois références à Cromwell, qui apparaît toujours à travers le pronom typographiquement discret « *I* ». Ainsi, le Roi, par son omniprésence, efface presque la présence du ministre. Cependant, Cromwell est systématiquement associé à des verbes de pensée dans cette lettre (« *I doubt not* », « *I haue thought* », « *I trust* »), qui dénotent une forme subtile d'engagement, comme si le ministre était la tête pensante de la lettre, et ce d'autant plus que tous ces verbes de pensée sont des verbes transitifs, qui soulignent donc l'action, l'influence directe. En invoquant ainsi la figure royale en permanence, Cromwell construit avant tout une représentation de Wyatt comme un serviteur fidèle, dont la première priorité doit être le souverain et sa volonté. Dès lors, et puisque Cromwell se décrit également comme un serviteur fidèle en mettant le Roi au premier plan dans sa lettre et en réduisant sa propre présence, le ministre construit une relation commune entre Wyatt et lui-même fondée sur le service du roi. L'intersubjectification est alors le moyen de construire la représentation d'une relation.

3 – La mise en scène d'une relation

L'auteur, à travers la façon dont il présente son destinataire et s'adresse à lui, encode dans son langage la perception qu'il a de sa relation avec son interlocuteur, une idée que l'on retrouve dans le préfixe « *inter* » du mot « intersubjectification. » Il s'agit bien ici d'une relation entre deux sujets, et l'intersubjectification dépend donc essentiellement de la relation préexistante entre eux, car deux inconnus ne vont pas s'envisager en tant que sujets de la même

³⁸⁹ Merriman, II, lettre 241, p. 116-117.

façon que deux amis³⁹⁰. La perception de la relation va nécessairement rejaillir sur la formulation épistolaire. Le contraire est également possible : un sujet peut se servir de la forme épistolaire pour projeter une forme d'amitié, en lui donnant un aspect définitif par le biais de la forme écrite, par opposition à la forme orale. Dès lors, la lettre est une interaction dans la mesure où elle devient un jeu d'influences entre auteur et destinataire, ce qui n'est pas sans rappeler les relations diplomatiques à l'époque moderne³⁹¹. Herman indique par exemple que la relation d'amitié peut devenir un puissant levier dans l'obtention d'un service ou une action, car invoquer la notion d'amitié était le moyen d'obtenir des résultats immédiats en ce qu'il s'agissait pour le destinataire de se montrer digne de l'amitié qui lui était portée³⁹². Cela peut être illustré à deux niveaux : au niveau de Cromwell, qui projette une relation d'amitié sur sa relation avec les ambassadeurs résidents, et au niveau des princes, lorsque Cromwell demande aux ambassadeurs d'invoquer l'amitié entre l'Angleterre et un royaume homologue. Dans de nombreuses lettres, Cromwell recommande à l'ambassadeur résident d'invoquer l'amitié pour que le royaume d'Angleterre parvienne à ses fins, et la lettre qu'il écrit à Chapuys le 30 septembre 1535 joue sur ces deux niveaux d'amitié, en ce que Cromwell accomplit cette tâche lui-même et se sert autant de l'amitié entre Henri VIII et Charles Quint que de son amitié personnelle avec Eustache Chapuys :

« C'est pourquoi j'implore autant que je le peux et de bon cœur votre Souveraineté de ne pas être peignée de reporter le désir qui est le sien, formulé davantage selon la volonté d'un doux ami que pour quelque nécessité, de rendre visite à la très illustre Dame Marie en un autre temps plus commode, et en effet il peut facilement arriver que, au cours d'une indisposition dont on n'aurait pris

³⁹⁰ À ce propos, voir John Langshaw Austin, *How to Do Things with Words : Second Edition*, *op. cit.* Austin insiste sur le fait que le sujet qui produit un discours précède son discours : en d'autres termes, un individu ne laisse pas sa subjectivité de côté lorsqu'il s'adresse à un autre individu, tout son discours est encodé par sa subjectivité, et la relation entre les deux individus va donc avoir un impact sur le discours produit, et surtout sur la façon dont le discours est produit. D'après Butler, Althusser va encore plus loin à ce propos, en soulignant que « l'acte de langage » qui acte par le discours l'existence de l'autre précède l'autre. Voir Judith Butler, *Excitable Speech : A Politics of the Performative*, *op. cit.*, p. 24-25.

³⁹¹ Jürgen Siess dir., *La Lettre Entre Réel et Fiction*, *op. cit.*, p.4. Jürgen Siess signale en introduction que « d'autres conceptions de l'épistolaire conçoivent néanmoins l'interaction comme l'influence réciproque qu'exercent l'un sur l'autre le locuteur et l'allocutaire à l'intérieur même du discours épistolaire, indépendamment de la réponse du correspondant. » Cela permet d'envisager la lettre non comme une interaction qui nécessiterait une réponse mais davantage comme le lieu d'un combat d'influences personnelles.

³⁹² Arthur L. Herman, « The Language of Fidelity in Early Modern France », *op. cit.*, p. 22. Herman indique que la notion d'amitié était un outil d'une efficacité redoutable, car le sous-texte lorsque l'amitié est invoquée est que l'interlocuteur doit prouver cette amitié en accomplissant l'acte qui lui est demandé : « *friendship was also a function of affective political bonds* ». En introduisant cette notion de politique, Herman fait sortir le langage de la sphère sociale à laquelle elle était limitée.

soin, en ce qui concerne notre très illustre Dame, quelque information vous soit révélée à tort, ainsi je demande à votre Souveraineté de consentir à m'accorder une confiance certaine lorsque j'affirme qu'il n'y a en aucun cas d'inquiétude à avoir, et de reporter avec diligence ce qui semble pouvoir avantager le bien-être de la très illustre Dame Marie. [...] C'est pourquoi, puisse votre Excellence ne pas être peinée de cette réponse qui est la mienne, formulée avec bienveillance et amitié [...] ³⁹³. »

Cette lettre illustre particulièrement bien la façon dont la projection d'une amitié peut permettre de manipuler le destinataire direct, Chapuys, et le destinataire indirect – Charles Quint, puisque Eustache Chapuys va lui rapporter cet échange – et ainsi Cromwell formule sa demande de façon très explicite (« j'implore », « je demande », « puisse ») en la présentant comme une conséquence de l'amitié et des relations entre les deux royaumes. Le champ sémantique de l'amitié et de la confiance prend alors une place importante dans la lettre en ce qu'il sert à justifier, à appuyer la demande, qui dès lors ne peut pas être refusée. Cette attente de fidélité est rendue évidente et compréhensible pour Chapuys par le biais de termes comme « *amice* », qui inscrivent la relation dans un cadre de référence systématique ³⁹⁴. Le destinataire ne peut donc pas ignorer les implications d'un tel vocabulaire. La relation est donc bien mise en scène par le ministre dans une visée tactique, par le biais d'un langage spécifique.

Dès lors, la forme épistolaire joue un rôle crucial dans la mise en scène des relations en ce qu'elle est le lieu où cette mise en scène s'illustre, et en tant que théâtre de cette illustration, la lettre doit pouvoir être appréhendée et comprise dans ses codes, afin que la relation projetée par la subjectivité de l'auteur concorde avec ce que le destinataire peut en comprendre. La lettre peut donc difficilement être comprise comme une forme libre d'expression ³⁹⁵. La structure

³⁹³ Merriman, I, lettre 121, traduction personnelle inédite. « *Itaque quam possum ex animo dominationem vestram obsecro, vt suum istud illustrissimam dominam mariam inuisendi desiderium ab amico pectore potius quam vlla necessitate profectum in aliud commodius tempus defferre non grauetur, et enim vt fieri facile potest de huius illustrissime domine neglecta valetudine falso aliquid ad vos deferri, ita a dominatione vestra peto, vt affirmanti mihi velit certam habere fidem nihil scilicet cure studii, atque diligentie omitti quod ad illustrissime domine Marie conseruationem expedire posse videatur. [...] Non grauetur itaque dominatio vestra hoc meum responsum benigne amiceque [...].* »

³⁹⁴ Arthur L. Herman, « The Language of Fidelity in Early Modern France », *op. cit.*, p. 8. Herman indique que l'usage de certaines formules qui dénotent ou connotent la relation entre les interlocuteurs reflète le contexte historique et culturel autant qu'elle permet à l'interlocuteur de se positionner dans le cadre de référence des relations interpersonnelles de l'époque. Ainsi, un certain comportement – comme l'amitié – appelle une réaction d'amitié, dans une logique systématique.

³⁹⁵ Le XVI^e siècle est très divisé à propos de cette notion de forme libre : d'un côté, les cicéronianistes prônent une forme épistolaire très stricte basée sur la reproduction des grands modèles latins, et de l'autre, se trouvent ceux qui rejettent ce carcan pour une forme plus libre, paradoxalement plus proche du style cicéronien que ceux qui

épistolaire a ainsi pour but de proposer un langage modulaire qui utilise une forme complexe et prédéterminée afin d'accomplir un but, et ce langage est nécessairement fondé sur la relation entre auteur et destinataire³⁹⁶. C'est la maîtrise de ce langage par les deux parties qui permet de négocier des relations de compétition ou de coopération, et cela se retrouve dans l'abondance de formules préétablies qui prennent en compte le rang, le groupe social ou le genre de l'auteur comme du destinataire. Cela garantit que les fondations des relations, notamment épistolaires, reposent sur un partage des normes éthiques³⁹⁷. Dans cette mesure, invoquer une amitié partagée comme le fait régulièrement Cromwell dans ses lettres, c'est s'assurer du partage de ces normes éthiques, qui permettront de mener la mission à bien. Ainsi, la relation évoquée dans la lettre pourrait ne correspondre en aucun point à la véritable nature de la relation qui unit l'auteur et son destinataire : la relation pourrait n'être que poudre aux yeux, dans un but tactique, ou ne représenter qu'une construction formelle, fondée sur les codes épistolaires de l'époque. Si on peut deviner des traces de ces hypothèses dans le corpus cromwellien, on peut surtout s'appuyer sur des informations biographiques et contextuelles – parfois rares pour certains interlocuteurs – pour tenter de comprendre les relations que le ministre pouvait entretenir, sans que cela ne puisse créer de certitudes sur la nature de ces relations. À l'image de celles que Cromwell entretenait avec Gardiner, elles n'étaient pas toujours bonnes, voire parfois houleuses. On ne peut cependant conclure que Cromwell mette en place une rhétorique amicale entièrement fictive, dans un but utilitaire, lorsqu'il signe « *Your louyng assuryd freen[d]* » dans ses lettres à l'ambassadeur résident³⁹⁸. La convention n'est pas entièrement vidée de sa substance.

Si la relation entre auteur et destinataire n'est pas uniquement ancrée dans des sentiments et des affects existant mais repose aussi sur la façon dont l'auteur pense la figure de l'autre, cela implique directement la figure de l'auteur autant que du destinataire. En effet, l'auteur se doit de correspondre aux normes éthiques partagées qui vont constituer les fondements de la relation entre les deux individus et, dès lors, le destinataire projette également une certaine image de l'auteur ; autrement dit, l'auteur doit s'adapter aux attentes de son

s'autoproclament ses héritiers. Pour autant, le Renaissance voit un rejet des *artes dictaminis* médiévaux et de leurs *dictatores*, rejet que l'on peut assimiler à une plus grande liberté de forme, qui reste cependant relative. En outre, avec le développement de la lettre familière au cours du XVI^e siècle, le style se libère et se rapproche davantage du style oral. À ce sujet, voir Luc Vaillancourt, *La lettre familière au XVI^e, op. cit., passim*.

³⁹⁶ Paul Trolander, *Literary Sociability in Early Modern England, op. cit.*, p. 71. Pour Trolander, la lettre doit aussi être conçue comme un moyen : « The letter is a highly structured means for accomplishing specific social, political and economic goals. »

³⁹⁷ *Ibid.*, p. 74.

³⁹⁸ Merriman, II, lettre 147, p. 13.

interlocuteur afin qu'ils puissent se retrouver dans les normes partagées qui sont censées les unir et constituer les fondations de leur correspondance – et donc de leur relation – épistolaire. La relation entre Cromwell et Gardiner, citée plus haut, en constitue une bonne illustration : lorsque Cromwell se présente comme l'ami de Gardiner, indépendamment ou non de ses véritables pensées et affects vis-à-vis de l'ambassadeur, il insiste sur la notion d'amitié, qui pourrait être attendue par Gardiner, notamment car elle est alors conventionnelle dans les lettres diplomatiques. Ainsi, les conventions ont un effet sur l'auteur lui-même, cela intervient avant tout au niveau micropragmatique, à travers le choix des verbes, des pronoms ou même des affixes³⁹⁹. Tous ces éléments linguistiques participent de la construction d'une projection de la figure de l'auteur à travers la mise en scène de la relation qui unit les deux interlocuteurs épistolaires, comme dans la lettre écrite par Cromwell à Wyatt le 26 décembre 1537 :

« By this berer you shall receyve the kinges highnes letteres with a commission wherby you be auctorisid to treate comen and conclude with those princes for his graces parte, as by the said letteres is limited . Now vse your wisdom to set further the contentes of the said letteres with suche a dexteritie as theffecte desired may ensue of the same. there was neuer a better inclynacion in the kinges Maieste both to forget all thinges passed, to entre a perfite reconsiliacion, and to doo in all thinges that may turne to Themperours honour or commoditie, asmoche as canne be reasonably desired of him, thenne there is at this present, if Themperour woll nowe shewe himself to esteme his highness as he pretendeth, and specially in folowing of his graces aduise in the matier of the counsail all things I doubt not shall soo succeed between them, as shal be to goddes glory, to both their honours and to the greate good and quiet of Christendom we shal desire moche to to here from you [...]»⁴⁰⁰. »

À ce moment-là, la relation entre le royaume d'Angleterre et le Saint-Empire Romain n'est pas des plus apaisées, mais Henri VIII souhaite une réconciliation avec l'Empereur afin d'assurer la réussite de ses intérêts, une réconciliation qui pourrait passer par une médiation des

³⁹⁹ Andreas H. Jucker et Irma Taavitsainen eds., *Historical Pragmatics*, op. cit., p. 1-3. Jucker et Taavitsainen rappellent que ces indices diffèrent en fonction de la situation, de la relation qui unit les interlocuteurs ainsi que du niveau de déférence de l'échange, puisqu'ils dépendent des noms, des titres et des rangs de ceux qui échangent. Ainsi, l'analyse micropragmatique de ces termes repose sur une analyse du contexte, puisque tous ces termes sont liés à la culture de laquelle ils sont issus. Pourtant, Jucker et Taavitsainen rappellent que ces termes sont tellement dépendants de la situation dans laquelle ils sont utilisés qu'il est difficile d'avoir une image exhaustive des usages de ces termes.

⁴⁰⁰ Merriman, II, lettre 234, p. 110-111.

négociations de paix entre la France et le Saint-Empire. Ainsi, il existe deux niveaux dans la projection d'une relation qui modèle la figure de l'auteur. Au niveau diplomatique, si Wyatt suit les consignes données par Cromwell, l'ambassadeur invoque l'amitié entre les princes (« *shewe himself to esteme his highness as he pretendeth* ») ainsi que la paix providentielle préconisée par la Chrétienté (« *to goddes glory* », « *the greate good and quiet of Christendom* »), ce qui le placera lui-même du côté de l'apaisement, quels que soient les vrais projets de l'Angleterre à l'égard du Saint-Empire. Au niveau personnel, Cromwell n'utilise le pronom « *I* » qu'une seule fois dans la lettre, et ce « *I* » est suivi de près par le pronom « *we* », qui inscrit Cromwell dans un ensemble et ne met pas en avant son individualité. En réalité, cette individualité est bien présente, à travers l'impératif « *vse* », qui dénote un ordre émanant d'un individu en position de pouvoir, ou encore la tournure impersonnelle « *there was neuer a better inclynacion in the kinges Maieste* » : ici, Cromwell n'est pas présenté de façon explicite comme la figure auctoriale, et par ce biais, il s'intègre à la pensée du roi, d'où l'usage du pronom « *we* ». Cet usage permet à Cromwell d'atténuer sa présence et de mettre davantage en relief la notion de service. Cependant, la formule « *there was neuer a better inclynacion in the kinges Maieste* » sépare explicitement le roi de l'individu qui s'exprime, puisqu'il s'agit d'un commentaire sur l'état d'esprit d'Henri VIII. Ainsi, en apparence, Wyatt et Cromwell semblent avant tout unis par le pronom « *we* », qui connote le service du roi, mais la supériorité du ministre transparaît dans les tournures que ce dernier utilise : Cromwell projette ainsi de lui-même l'image d'un serviteur du roi, un statut qui le rapproche de Wyatt, mais pour autant, son individualité ne peut s'effacer complètement, et on parvient à voir les coulisses de cette mise en scène relationnelle.

La confrontation des lettres au contexte dans lequel elles sont écrites permet de mettre au jour la question de la mise en scène et de son influence sur la création de l'image de l'auteur avec beaucoup de clarté. Cromwell n'hésite pas à s'adapter à ses interlocuteurs et à modifier son discours afin de créer une relation de proximité mais également de confiance, notamment à travers l'union des cœurs que suppose la religion. Ainsi, Elton donne des exemples de lettres écrites par Cromwell dans lesquelles il modèle son statut en fonction des attentes de l'interlocuteur, ce qui pourrait dénoter un désir de fonder une relation : alors qu'en 1530, Cromwell avait exprimé auprès du Cardinal Wolsey son regret que Luther ait jamais vu le jour, causant tant de troubles en Europe, il affirme en 1539 à des envoyés de la Ligue de Smalkalde

qu'il était de leur bord⁴⁰¹. Si ces deux exemples montrent bien que Cromwell savait s'adapter à son interlocuteur afin de garantir le succès de son discours, il semble pour autant qu'Elton procède un peu vite⁴⁰². L'entretien avec Wolsey date de 1530 et celui avec la Ligue de 1539, entre temps, la position de Cromwell s'est considérablement modifiée, passant de parlementaire à ministre principal du roi, et la situation religieuse de l'Angleterre a elle aussi changé : Henri VIII est désormais le chef de sa propre Église, les monastères ont été dissous et le roi a déjà changé trois fois d'épouse, alternant celles plus proches du catholicisme (Catherine d'Aragon et Jeanne Seymour) et celles plus proches du luthéranisme (Anne Boleyn et Anne de Clèves). Ainsi, les convictions religieuses de Cromwell auraient parfaitement pu évoluer en l'espace de dix ans.

La relation que construit Cromwell avec ses interlocuteurs pose donc bien les fondations d'une transformation de la figure auctoriale, qui s'en trouve affectée dans une optique utilitaire. Une telle souplesse est constitutive du diplomate, et elle s'avère d'autant plus précieuse dans une sphère diplomatique dans laquelle l'extrémisme était mal toléré⁴⁰³. Cromwell s'affirme

⁴⁰¹ On rappelle ici que Wolsey était un cardinal catholique, légat du pape, dont les intérêts et l'avancement personnels l'ont mené à soutenir le divorce, dans le respect de la loi canonique, mais que son incapacité à obtenir le divorce le mena à sa chute en 1529, et qu'il mourut en 1530, il n'a donc pas activement pris part à ce qui a suivi. Ainsi, il reste une figure catholique, bien que controversée. La Ligue de Smalkalde, était une ligue de princes protestants régnant sur le nord du Saint-Empire Romain Germanique, avec à sa tête notamment Philippe de Hesse et Jean-Frédéric de Saxe, des princes puissants. La ligue est créée en 1530, quand ces princes protestants souhaitent s'unir militairement pour défendre la cause luthérienne contre Charles Quint, prince éminemment catholique. Afin d'éviter une guerre de plus, Charles Quint signe la paix de Nuremberg en 1532, mais cela n'empêche pas les conflits d'éclater par la suite. Sur la Ligue de Smalkalde, voir Hubert Guicharrousse, « Luther et la légitimité de la guerre : la Ligue de Smalkalde et le droit de résistance », in *De la guerre juste à la paix juste. Aspects confessionnels de la construction de la paix dans l'espace franco-allemand (XVI^e-XX^e siècles)*, Jean-Paul Cahn, Françoise Knopper et Anne-Marie Saint-Gilles eds., Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2008.

⁴⁰² Geoffrey R. Elton, *Reform and Renewal : Thomas Cromwell and the Common Weal*, op. cit., p. 35. Elton utilise ces deux faits pour tenter d'analyser l'obédience religieuse de Cromwell, qui reste relativement incertaine : le ministre a certes activement œuvré dans le divorce, la dissolution des monastères et le détachement de l'autorité papale, mais pour autant, on ignore la portée réelle de ces actes en termes religieux et individuels. Elton en conclut que l'obédience religieuse de Cromwell devait se rapprocher de l'évangélisme mais que sa position pouvait fortement varier en fonction des besoins diplomatiques et du contexte.

⁴⁰³ Pascal Briost, « L'Angleterre humaniste », op. cit., 268-275. Briost indique que durant la première moitié du XVI^e siècle, la notion de carrière diplomatique cohabite mal avec l'expression de convictions très tranchées, et il donne ainsi l'exemple de Thomas More qui, jusqu'à ce qu'il soit confronté au dilemme moral d'avoir à reconnaître Henri VIII comme chef de l'Église d'Angleterre ou d'y perdre la vie, avait réussi à mener sa barque diplomatique : « More savait ne pas trop insister sur ses convictions personnelles, afin d'avoir une carrière dans l'administration royale. » Ainsi, avoir une position trop extrême sur un sujet – et particulièrement sur la religion – était un défaut, ce qu'on voit assez clairement au travers du fait que les détracteurs d'Anne Boleyn utilisaient sa religion pour la décrédibiliser, la dépeignant comme une luthérienne convaincue qui aurait manipulé le roi qui serait à son tour devenu luthérien, alors qu'il semble en réalité qu'Anne Boleyn ait surtout soutenu les intellectuels luthériens sans vraiment l'être elle-même. En vérité, pour des contemporains comme Chapuys, s'opposer au pape était synonyme d'un luthérianisme extrême, tandis que dans le cas d'Anne Boleyn, ses intérêts étaient clairement ailleurs. Voir G. W. Bernard, « Anne Boleyn's Religion », *The Historical Journal*, 1993, n° 1.

donc comme un homme de son temps, tant par sa connaissance des normes diplomatiques que par sa maîtrise des normes épistolaires. En outre, en créant des relations de proximité avec ses interlocuteurs, Cromwell permet de fonder une relation de confiance, qui pourrait s'avérer utile⁴⁰⁴. La lettre, si elle n'est pas une forme d'expression libre, reste donc le fruit d'un langage modulaire, grâce auquel la figure de l'autre définit aussi la figure de l'auteur.

⁴⁰⁴ Diarmaid MacCulloch, *Thomas Cromwell : A Life*, op. cit., p. 30. MacCulloch indique que s'il n'était pas rare pour un ministre de disposer d'autant de connections, il était peu courant que ces relations instaurent une telle proximité et prennent une telle tournure personnelle.

II – INDIVIDU ET INSTANCE ÉPISTOLAIRE

1 – La lettre comme art de la représentation

La spécificité de la lettre est qu'elle permet une médiation du discours, entre réflexion, écriture, lecture, relecture, et par le fait-même que la pensée doit être transcrite : la lettre offre un discours médié, dont la temporalité ne correspond pas toujours à celle du sujet. Le temps du discours – même oral – diffère toujours du temps du sujet locuteur, induisant une différence entre le moi et le moi dépeint par le discours – le *je* –, qui est le moi social⁴⁰⁵. Dès lors, il existe une distance – au moins temporelle – entre le sujet pensant et le sujet tel qu'il est écrit dans la lettre et cette distance, si elle est conscientisée par l'auteur, peut être le moyen pour ce dernier de se construire une image légèrement différente et de faire de la lettre un outil de présentation de soi. Définir la lettre ainsi n'irait pas à l'encontre des origines de la lettre telles qu'elles étaient envisagées à l'époque des premières modernités, car la lettre s'affirmait déjà comme un exercice de présentation de soi⁴⁰⁶. Pour autant, il ne s'agit pas de faire des lettres diplomatiques le miroir des lettres humanistes, en ce que les lettres échangées par Cromwell et les ambassadeurs ne sont destinées ni à débattre d'un sujet en particulier, qu'il soit religieux politique ou littéraire, ni à dépeindre l'intériorité de ceux qui les écrivent : ni Cromwell, ni les ambassadeurs n'écrivent dans un but esthétique ou d'analyse de soi volontaire. Au contraire, ces lettres traitent d'affaires sociales, diplomatiques et interpersonnelles, qui répondent à un professionnalisme spécifique qui est celui des ambassadeurs et des diplomates des premières modernités de façon générale⁴⁰⁷. La lettre diplomatique a donc une place à part dans l'étude de la figure de l'épistolier.

⁴⁰⁵ Judith Butler, *Excitable Speech : A Politics of the Performative*, *op. cit.*, p. 31. Butler propose cette analyse pour le discours oral, mais elle fonctionne tout aussi bien avec la lettre, qui est encore davantage médiée par le biais de l'acte d'écriture. Pour Butler, le temps du discours n'est pas le temps du sujet, à tel point que le « moi » social peut être une surprise pour le sujet qui s'ignore en tant que sujet social. Dans cette mesure, l'acte de nommer le sujet le fait bien pénétrer dans la sphère sociale en tant que sujet social, et cet acte de nommer ne peut être refusé par le sujet, qui entre inéluctablement dans la sphère sociale. L'échange linguistique est donc la base même du « moi » social.

⁴⁰⁶ Kristine Haugen, « Imaginary Correspondence : Epistolary Rhetoric and the Hermeneutics of Disbelief », in *Self-Presentation and Social Identification*, *op. cit.*, p. 118-122. Haugen rappelle qu'à l'époque moderne, le tyran sicilien Phalaris (environ VI^e siècle av. J.-C.) était souvent cité comme le premier auteur épistolaire, et que les humanistes faisaient l'éloge de ses lettres, qui dépeignaient leur auteur à la perfection au point que ses lettres étaient le substitut le plus proche en l'absence physique de l'auteur.

⁴⁰⁷ Christine Vogel, « Diplomatic Writing as Aristocratic Self-Fashioning », *op. cit.*, p. 193.

Que cela soit conscient ou non, l'auteur d'une lettre ne peut faire abstraction des usages et des idéologies qui l'entourent, ce qui constitue un premier pas dans son positionnement : l'auteur devra prendre position par rapport à ce qui l'entoure, de l'obédience politique et religieuse à la décision de suivre ou non les normes épistolaires correspondant à sa charge ou son milieu. Ainsi, le sujet, en choisissant les normes et les discours dominants, conditionne son existence sociale dans son réseau, et il lui est possible de prendre des positions diverses en fonction des réseaux et des interlocuteurs, se réécrivant en tant que sujet à chaque lettre grâce aux possibilités offertes par la notion de positionnement social⁴⁰⁸. Cela peut par exemple être illustré par la maîtrise et l'usage du latin : à l'époque moderne, le latin est à la fois un cadre contraignant et le moyen de démontrer sa culture et sa virtuosité par la maîtrise de la langue et de ses modèles, ce qui agit comme une véritable discrimination langagière⁴⁰⁹. S'exprimer en latin, c'est exprimer son appartenance à un groupe en mettant en valeur sa familiarité avec les normes de ce groupe, et ainsi être perçu comme un membre à part entière. On peut tout à fait interpréter ainsi l'utilisation que Cromwell fait du latin dans sa correspondance avec les ambassadeurs résidents : lorsqu'il écrit en latin à Chapuys, Cromwell indique qu'il maîtrise les normes langagières qui régissent les hautes sphères – et notamment les sphères intellectuelles – du pouvoir⁴¹⁰. Il gagne donc un nouveau statut qui lui permet d'échanger sur un même pied d'égalité linguistique avec l'ambassadeur, et lorsqu'il fait des apartés en latin dans une lettre à Bonner, il réaffirme sa familiarité avec les normes juridiques, ce qui lui permet de projeter l'image d'un ministre compétent⁴¹¹. Souscrire aux normes et aux discours dominants permet à l'individu d'appartenir à un groupe en diffusant et en perpétuant une certaine image de soi.

La question qui se pose alors est celle de la conscience de l'auteur de souscrire à de tels schémas auctoriaux, il s'agit de comprendre si, en écrivant une lettre, l'image de l'auteur se modifie volontairement ou par intégration inconsciente des codes et des normes qui l'entourent, comme un réflexe. Les auteurs antiques proposaient déjà une analyse de ce cadre rhétorique, et c'est notamment le cas de Démétrios d'Alexandrie, pour qui la lettre est un exercice particulièrement complexe qui reprend les structures oratoires formelles mais qui ne doit pas

⁴⁰⁸ Rom Harré et Grant Gillett, *The Discursive Mind*, Londres : SAGE, 1994. Pour Harré et Grant, l'utilisation ou non des normes et discours dominants ont un impact sur ce qu'ils nomment la « réputation » du sujet dans un réseau défini et c'est cette réputation qui va par la suite définir la crédibilité du sujet. Dans cet ouvrage, les chapitres 7 et 8, « The Discursive Origins and the Sense of Self » et « Agency and Personality » sont particulièrement éclairants au sujet du lien entre le discours, la conscience de l'individu et des possibilités qui s'offrent à lui à partir du moment où cette conscience est acquise.

⁴⁰⁹ Christine Bénévent, « Érasme et sa correspondance : conquête(s) et défaite(s) du langage », *op. cit.*, p. 73.

⁴¹⁰ Merriman, I, lettres 117 et 121, p. 424 et p. 427.

⁴¹¹ Merriman, II, lettre 316, p. 231-232.

ignorer les subtilités de la situation et se transformer par ce biais en traité⁴¹². Ainsi, à travers cette maîtrise de l'équilibre épistolaire, la lettre devient pour Démétrios un exercice d'analyse de soi et de révélation de soi, puisque l'individu se révèle inconsciemment dans le choix de ses formules⁴¹³. Cependant, Judith Rice Henderson insiste sur le fait qu'à la Renaissance, les lettres construisent un éthos plus qu'elles ne révèlent un individu : ainsi, la lettre agirait comme un miroir pour cet éthos, qui serait composé, voire « fabriqué » (« *fashioned* ») de façon consciente par l'auteur⁴¹⁴. Cette analyse est plus convaincante encore lorsqu'on connaît l'importance de la formation rhétorique dès l'Antiquité et dans les premières modernités⁴¹⁵. Avec l'émergence de l'humanisme civique, la littérature – et notamment la correspondance à travers lesquelles les figures de l'humanisme agissent comme conseillers pour leurs princes – se met au service de l'État, et ces lettres se détachent progressivement d'une dynamique de réflexion et d'analyse de soi, pour se diriger vers la fabrication d'un éthos au travers des choix discursifs de l'auteur⁴¹⁶. Cela est d'autant plus prégnant que la Renaissance voit l'essor des égodocuments avec les manuels rhétoriques et diplomatiques qui permettent de comprendre comment les hommes de la Renaissance pouvaient construire leur éthos afin d'exister dans le corps social⁴¹⁷.

⁴¹² On rappelle ici que Démétrios d'Alexandrie est un philosophe et un rhéteur du II^e siècle av. J.-C. qui a écrit un traité d'élocution, *Du Style*, dans lequel il analyse les différents types de style et leurs usages. Cet ouvrage a été édité en 1542. Voir Démétrios, *Du style*, Pierre Chiron trad., Paris : Collection des Universités de France, Les Belles Lettres, 1993.

⁴¹³ Judith Rice Henderson, « Humanist letter writing : private conversation or public forum ? », *op. cit.*, p. 23. En ce qui concerne la conscience de l'auteur de se dire ou non à travers les lettres qu'il écrit, on peut se référer à la définition de l'autobiographie telle que Philippe Lejeune l'établit en 1975 dans *Le Pacte autobiographique*, Paris : Seuil, p. 14 : « Récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité. » La forme épistolaire accorde une grande place à celui qui écrit la lettre, en ce que ses choix de langage sont révélateurs de sa personne. En outre, la lettre, puisqu'elle est toujours une réaction, comme l'a montré Susan Fitzmaurice, est bien ce récit rétrospectif qui permet à l'auteur de se dire.

⁴¹⁴ *Ibid.*

⁴¹⁵ Depuis l'Antiquité, la formation rhétorique occupe une place très importante au sein de la scolarité des enfants, une place qui prend un nouvel essor à la Renaissance. Cette formation pouvait avoir une influence décisive sur l'appartenance de l'individu à un groupe, puisque l'incapacité de se maintenir dans les normes rhétoriques pouvait être punie de ridicule, une conséquence insoutenable pour qui souhaitait se maintenir dans les hautes sphères. Voir Maud W. Gleason, *Making Men : Sophists and Self-Presentation in Ancient Rome*, Princeton : Princeton University Press, 1995.

⁴¹⁶ Pour un rappel sur l'humanisme civique, voir *supra*, note 168, p. 61.

⁴¹⁷ Le terme « égodocument » a été théorisé par Jacob Presser en 1958, et désigne tous les écrits historiques du for privé. La portée de cette définition est discutée depuis les années 1970, mais on comprend ici ce terme comme tous les écrits privés dans lesquels l'auteur coïncide avec le sujet du discours et qui donnent des informations sur le point de vue, la position ou le contexte. Tous ces écrits, au-delà de leur intérêt biographique, permettent d'envisager la façon dont on se présente, d'une époque à l'autre. Les égodocuments ont cela de différent avec l'autobiographie qu'ils appartiennent d'abord à une catégorie destinée à penser l'histoire, mais également qu'ils n'ont rien de fictif. Voir Mary Fulbrook et Ulinka Rublack, « In Relation : The 'Social Self' and Ego-Documents », *German History*, 2010, n° 3. Voir aussi l'introduction à Rudolf Dekker, *Egodocuments and History : Autobiographical Writing in Its Social Context Since the Middle Ages*, Uitgeverij Verloren, 2002, qui propose un rappel complet des débats et des implications autour des égodocuments.

Il semble que l'éthos de Cromwell, malgré sa position de Lord du Sceau Privé, soit avant tout construit autour de la modestie, une qualité indispensable dans les relations interpersonnelles à l'époque moderne⁴¹⁸. Cette qualité est d'autant plus importante pour Cromwell qu'il n'appartient pas à la haute aristocratie – la prétention l'exposerait au mépris social ou à la méfiance – et qu'il est censé agir dans l'ombre du monarque sans l'éclipser, accomplissant les basses missions de ce dernier – celles qui ne sont pas dignes de sa majesté, comme l'envoi d'argent aux ambassadeurs⁴¹⁹. Cette modestie est mise en scène de deux façons principales, soit que Cromwell s'efface devant les ordres et motivations du Roi, soit qu'il évoque explicitement sa condition inférieure. Cette première manière de procéder est utilisée dans toutes les lettres qui évoquent des prises de décision, comme le montre une lettre à Gardiner datant du 5 juillet 1536 :

*« For soo ye write, whenne his Maiestie shall give me an expresse commaundement, and saye my pleasure is thowe shalt paye oon hundredth poundes to suche an vse [...] I shuld doo nothing without expresse commaundementes at his request whose only inclynacion shuld of congruence bowe thaffections of suche men as we be. who hathe receyved all that we haue at his hande, and cause vs rather kindely to give place, thenne soo earnestly to contende as might percace neyther prevayl ne suffre the thing to haue that grace it might haue had at the beginning And yet wold I as oon that toke myself in your oune estimacion for your freende, desire youe to thinke that I will not wade in any priuate matier in the king my Souueraign lords name vnles I haue his commaundement soo to doo [...] »*⁴²⁰.

Dans cette lettre, qui reproche à Gardiner d'accorder une place apparemment trop grande à ses propres convictions et, en conséquence, de peiner à se conformer aux ordres du roi. Cromwell utilise ces motifs pour justifier son intervention et pour se présenter comme le serviteur idéal du roi, qui s'efface devant son maître et ne prend pas d'initiative car ce n'est pas son rôle. La notion d'ordre est donc primordiale, et cela est renforcé par l'usage de l'adjectif « *expresse* » dans la formule « *an expresse commaundement* », qui souligne fortement la primauté de l'ordre royal, notamment car elle est répétée deux fois. Cette primauté trouve un écho dans la

⁴¹⁸ Sur la modestie, voir Dawn Archer, « Speech Acts », *op. cit.*, p. 400.

⁴¹⁹ Merriman, I, p. 89-103. Le chapitre 6 de l'introduction biographique que Merriman fait de Cromwell, intitulé « In the King's service », fournit de nombreux éléments factuels sur les missions que le poste de Cromwell impliquait, comme la gestion de personnel ou la gestion des finances du roi et de la couronne.

⁴²⁰ Merriman, II, lettre 153, p. 20.

soumission complète qui est attendue d'un serviteur du roi – et donc de Gardiner - et sur laquelle Cromwell insiste grâce à des tournures absolues telles que « *I shuld doo nothing* » ou encore « *I will not wade* ». Cette soumission totale est donc le miroir du pouvoir absolu du roi, et cela se retrouve dans la structure même des formules utilisées par Cromwell, ainsi la phrase « *that I will not wade in any priuate matier in the king my Souueraign lords name vnles I haue his commaundement soo to doo* » fonctionne presque comme un parallélisme : chaque mention de Cromwell (« *I* ») est suivie – et par là-même nuancée – par la mention du pouvoir royal (« *the king my Souueraign lords* », « *his commaundement* »), comme si son existence diplomatique était conditionnée par le roi. Cromwell s'efface donc devant le roi, ce qui reflète sa position autant que cela sert son propos puisque, par cette rhétorique, il invite Gardiner à faire de même et à se soumettre aux ordres en mettant sa subjectivité de côté.

Dans certaines lettres, cet effacement cromwellien est entièrement explicite, et le ministre se présente ouvertement comme un homme de peu d'importance, comme cela est le cas dans une lettre à Wyatt datant du 1^{er} mars 1538 :

« *and concerning all the rest of the thinges whereof mencion is made in the letteres sent vnto you by Reede his majesty woll vse that loving conformitie that may bring al matiers now well entred into a iust perfection if any lacke shuld be must spring on that parte which I being a poore minister to my Master and bering an honest herte towardes the coniunction of him and themperour togeder wold be loth and sory to se it, and therfor Mr. Wiat now is the tyme for him to take his tyme and for you to play your parte of a good seruaunt [...]*⁴²¹. »

Cette lettre invite Wyatt à faire de son mieux pour convaincre l'Empereur de faire la paix avec François I^{er}, une paix dont l'Angleterre se voudrait la médiatrice afin de conserver sa place dans la diplomatie européenne et de prévenir une alliance qui lui serait défavorable et ajouterait un isolement diplomatique à son isolement géographique. Cromwell se place comme un sujet fidèle en faveur des projets royaux et il invite Wyatt à partager sa position. Le passage clé de cet extrait réside dans la formule « *I being a poore minister to my Master and bering an honest herte towardes the coniunction of him and themperour togeder wold be loth and sory* », une formule dont l'humilité presque excessive interpelle : Cromwell ayant un sens aigu de ses responsabilités, il paraît peu probable qu'il n'ait pas saisi l'importance de sa charge au sein du gouvernement, dès lors, l'usage de l'adjectif « *poor* » pour qualifier sa fonction de ministre doit

⁴²¹ Merriman, II, lettre 244, p. 124.

être analysée⁴²². L'adjectif ne fait bien évidemment pas ici référence à un niveau de richesse, mais agit davantage comme une sorte de litote à valeur hypocoristique, qui attire à la fois l'attention sur l'infériorité de son statut en même temps qu'elle appelle à la sympathie⁴²³. L'usage de cet adjectif permet d'insister sur son statut de simple sujet du royaume qui espère la paix entre les souverains, et cela trouve son écho dans l'usage de deux autres adjectifs, « *loth* » et « *sory* », qui dénotent à la fois la réluctance à faire ou voir quelque chose et le regret. Cromwell minimise donc son rôle politique, et se place davantage comme un sujet qui subit les conséquences de la politique diplomatique que comme un agent de cette même diplomatie, ce qu'il est pourtant à part entière, comme le montre le fait même qu'il envoie cette lettre d'instructions à Wyatt. Cela est également renforcé par la tournure « *a poore minister to my Master* », dans laquelle la notion de service est primordiale : le choix du terme « *Master* » plutôt que « *King* » ou « *Majesty* » – qui sont pourtant récurrents dans les lettres de Cromwell – insiste sur l'infériorité du ministre, et dès lors, on peut comprendre le terme « *minister* » non comme un terme politique mais plutôt conformément à son sens étymologique : le mot dérive directement du latin « *minister* », que l'on peut traduire par « serviteur, domestique », ce que Cromwell ne peut ignorer étant donné sa maîtrise du latin et la forte récurrence de ce terme dans le corpus de latin classique qui sert de modèle à la Renaissance⁴²⁴. Cromwell minimise ainsi fortement son rôle et se présente avec modestie, une modestie qui correspond aux attentes de sa charge, aux côtés du roi sans jamais l'éclipser.

Pourtant, la façon la plus visible et la plus claire pour Cromwell de se présenter et de se mettre en scène d'une façon qui sied à ses intérêts réside dans l'utilisation des formules de politesse et des indications qui figurent sur la lettre, comme le lieu. Pour Jucker et Taavitsainen, ces formules sont une présentation de lui-même par l'auteur, présentation qui doit influencer la perception du destinataire, et donc définir la façon dont le destinataire va devoir se comporter vis-à-vis de Cromwell dans les réponses épistolaires qui pourront suivre⁴²⁵. Ainsi, lorsque Cromwell se présente en ami fidèle dans les formules de politesse, il crée à nouveau les

⁴²² Geoffrey R. Elton, *Reform and Renewal : Thomas Cromwell and the Common Weal*, op. cit., p. 64-65. Elton insiste sur l'investissement de Cromwell dans les sphères du pouvoir, notant non sans humour sa grande conscience professionnelle : « *as a reformer, he also had the invaluable habit of doing his homework.* »

⁴²³ Ces deux interprétations de l'adjectif « *poor* » sont mentionnées dans l'*Oxford English Dictionary*, comme deuxième et troisième sens : « *of a low or inferior standard or quality* » et « *deserving of pity or sympathy.* »

⁴²⁴ Au Moyen-âge, le mot « *minister* » désigne un agent du prince ou du seigneur dans la production administrative médiévale, et cet agent pouvait être un garde-chasse comme un ministre. Il y a donc une vraie continuité diplomatique du terme.

⁴²⁵ Andreas H. Jucker et Irma Taavitsainen, *Historical Pragmatics*, op. cit., p. 3. Ces formules jouent le même rôle que les formules d'adresse, qui indiquent l'estime que l'auteur a pour le destinataire : l'auteur indique la façon dont il veut être perçu par le destinataire.

conditions d'une relation de confiance, qui pourra garantir la fidélité des ambassadeurs dans l'accomplissement de leur charge diplomatique⁴²⁶.

De la même façon, il est intéressant de commenter la signature même de Cromwell⁴²⁷. Celle-ci varie peu, apparaissant dans la grande majorité des lettres sous la forme « *Thomas Crumwell* », ou n'apparaissant parfois pas, fait qu'on ne peut interpréter car les lettres peuvent être endommagées ou incomplètes⁴²⁸. Dès lors, les variations dans la signature n'en sont que plus remarquables, et on en distingue deux sortes : tout d'abord, les lettres en latin sont signées d'une version latinisée du nom du ministre, qui apparaît dès lors sous le nom « *Thomas Crumuell* », une variation aisément explicable par le fait que la lettre « w » n'existe tout simplement pas en latin et que le « u » doit donc la remplacer. La deuxième variation n'apparaît que dans une seule lettre, une lettre à Bonner datée du 24 juillet 1539 et signée « *T.C.*⁴²⁹ » Il s'agit d'un hapax dans les lettres de Cromwell aux ambassadeurs résidents, et cette signature pourrait dénoter une rapidité d'écriture, dans un contexte d'urgence qui est suggéré plus haut dans la lettre, comme s'il fallait envoyer la lettre aussitôt écrite. En outre, ce « *T.C.* » donne un aspect cryptique à la lettre qui pourrait correspondre au fait que la lettre contient des informations politiques de nature sensible. La signature réunirait donc les deux dimensions principales de la lettre, à savoir l'urgence et le secret de la situation dans laquelle l'Angleterre se trouve au moment de l'affaire de la Rochepot.

Enfin, la façon dont l'auteur est désigné dans l'indication de la provenance de la lettre reflète parfaitement l'image de l'auteur au moment où celle-ci a été écrite : certaines lettres font référence à Cromwell en tant que « *Mr. Secretary* », d'autres en tant que « *My Lord Privy Seal* » (ou toute autre variation orthographique de ces deux termes)⁴³⁰. On remarque que ces deux usages se succèdent de façon relativement chronologique, à partir du moment où Cromwell est nommé Lord du Sceau Privé, le 2 juillet 1536. Pour autant, cette transition, qui n'est observable que dans les lettres destinées à Gardiner, ne se fait pas de façon nette et tranchée : le 5 juillet 1536, après qu'il a été nommé donc, Cromwell signe « *Mr. Secretary*⁴³¹ », puis, le 23 juillet, il signe « *the lorde Privay Seel*⁴³² », une alternance qui se poursuit le 16 décembre de la même

⁴²⁶ Voir annexe 10, p. 173-175.

⁴²⁷ Voir annexe 11, p. 176-178.

⁴²⁸ Dans les lettres telles qu'elles sont compilées par Merriman, certaines sont incomplètes, ce que l'éditeur paléographe fait figurer sous la forme « ... ». Ainsi, il est difficile d'interpréter de façon pertinente un élément qu'on estimerait manquant.

⁴²⁹ Merriman, II, lettre 316, p. 233.

⁴³⁰ Voir annexe 11, p. 176-178.

⁴³¹ Merriman, II, lettre 153, p. 22.

⁴³² Merriman, II, lettre 156, p. 24.

année⁴³³, le 24 décembre⁴³⁴ puis encore le 11 mars 1537⁴³⁵, avant qu'on ne trouve plus aucune occurrence du terme « *Secretary* », qui est définitivement remplacé par « *Lord Privy Seal* ». Le contenu des lettres n'est pas particulièrement éclairant sur cette variation, en revanche, les lettres qui pressent Gardiner dans sa charge diplomatique présentent majoritairement Cromwell comme Lord du Sceau Privé, ce qui assoit l'autorité du ministre dans sa direction des ambassadeurs résidents. La lettre du 24 décembre 1536, par exemple, est courte et pressante, ordonnant à Gardiner de maintenir l'amitié entre la France et l'Angleterre, et on peut la comparer à la lettre du 11 mars 1537, qui, pour sa part, ne comporte pas de directives concernant l'ambassade de Gardiner mais contient seulement des informations d'ordre administratif relatives à sa charge. Il y a donc bien une nette différence entre les lettres signées de la main du secrétaire, et celles signées de la main du Lord du Sceau Privé, ce qui semble orienter la lecture dès l'ouverture de la lettre à travers différentes représentations du ministre⁴³⁶. Ainsi, l'acte épistolaire permet une forme de médiation de soi qui fait de la lettre un exercice de fabrication de l'image, et la lettre diplomatique construit cette représentation dans un but professionnel spécifique aux diplomates qui évolue en fonction des destinataires : cela interroge la possibilité de sincérité du sujet, non plus celle, impersonnelle, du représentant du prince, mais celle de l'individu dans sa représentation.

2 – Entre vérité et dissimulation

Entre littéralité et abstraction, entre conventions et libre expression, entre calcul et sincérité, la forme épistolaire semble s'affirmer dès l'Antiquité comme une véritable performance linguistique, un mouvement qui se poursuit à la Renaissance. Cela est d'autant plus vrai dans les lettres diplomatiques, dans lesquelles le respect des normes conditionne l'existence sociale de l'auteur en rendant sa position intelligible par le destinataire grâce aux conventions d'écriture⁴³⁷. La fonction illocutoire du langage semble donc avoir une place de

⁴³³ Merriman, II, lettre 173, p. 39.

⁴³⁴ Merriman, II, lettre 174, p. 42.

⁴³⁵ Merriman, II, lettre 182, p. 51.

⁴³⁶ On note également la présence de deux lettres qui comportent la mention « *L. P. S.* », il faut lire cet acronyme comme « *Lord Privy Seal* ». Voir Merriman, II, lettres 316 et 338, p. 233 et 253.

⁴³⁷ Arthur L. Herman, « The Language of Fidelity in Early Modern France », *op. cit.*, p. 7. Herman indique que la question de la performance linguistique touche aussi à la notion de littéralité, et il donne l'exemple de la formule

premier plan, peut-être même encore plus importante que la dimension locutoire, qu'on ne peut pas toujours interpréter de façon littérale. En cela, les lettres diplomatiques des premières modernités permettent d'illustrer le processus de représentation de soi⁴³⁸. La question qui se pose alors est celle de la sincérité, par opposition à l'individu social qui est créé : Judith Rice Henderson indique qu'une lettre qui n'est pas destinée à être rendue publique – comme le sont certaines lettres humanistes – ne dépend pas des arts oratoires, philosophiques et rhétoriques mais est plutôt à rapprocher du *topos* antique de la lettre comme miroir de l'âme, qui motive les lettres privées⁴³⁹. La lettre privée se voudrait donc sincère, honnête, à l'image de son âme et non une manipulation de la représentation individuelle selon les normes sociales.

Les lettres de Cromwell ne sont pas, à proprement parler, des lettres privées dans le sens où Rice Henderson les entend ; pourtant, cet impératif de sincérité y trouve sa place⁴⁴⁰. En effet, cet impératif de sincérité trouve un écho dans l'accomplissement de la charge diplomatique : afin de mener à bien les intérêts du royaume à l'étranger, les serviteurs d'un même royaume doivent procéder à un échange d'informations fondé sur la sincérité, dans un souci d'efficacité. Cela est visible dans le fait même que la question de la malhonnêteté des ambassadeurs n'est pas abordée dans les lettres de Cromwell, on trouve seulement un débat sur la question de la sincérité dans les échanges avec les autres royaumes. Certaines lettres évoquent avec clarté la question de la sincérité, comme celle que Cromwell envoie à Gardiner le 23 juillet 1536 :

« *And forasmuche as by your last letteres of the xijth of this moneth writen to me,
I perceyve that vppon myn writen befor touching the cause of Maister Brian ye*

« I would die for you », qui n'indique pas littéralement une volonté de mourir pour l'interlocuteur mais qui renforce plutôt les liens de loyauté et de co-dépendance de façon conventionnelle, afin que le destinataire comprenne bien la portée du message.

⁴³⁸ Christine Vogel, « Diplomatic Writing as Aristocratic Self-Fashioning », *op. cit.*, p. 192. Vogel souligne l'importance du réseau et du patronage dans le monde des premières modernités, ce qui a eu une influence considérable sur la façon dont les individus souhaitaient être perçus. C'est dans cette mesure qu'elle affirme que les lettres de l'époque ne sont pas nécessairement fiables en ce qui concerne la véritable position ou les véritables motivations d'un individu ou même en ce qui concerne le contexte, mais que ces lettres jouent un rôle particulièrement important dans la compréhension de la façon dont l'individu cherchait à se représenter à l'époque moderne pour appartenir au mieux à la société dans laquelle il vivait. On note ainsi la complexité d'analyse de la figure de l'homme des premières modernités, et d'autant plus si ce dernier appartenait au monde diplomatique, dans la mesure où le XVI^e siècle voit une rigidification des normes de représentation de soi, imposant une plus grande discipline à ceux appartenant à la sphère aristocratique. L'identité individuelle devient alors manipulable pour s'ajuster à ces standards. À ce sujet, voir la réédition de Stephen Greenblatt, *Renaissance Self-Fashioning: From More to Shakespeare*, Chicago : University of Chicago Press, 2012.

⁴³⁹ Judith Rice Henderson, « Humanist letter writing : private conversation or public forum ? », *op. cit.*, p. 17. Cependant il faut ici rappeler que le *topos* de la lettre comme miroir de l'âme était déjà conçu comme tel à l'Antiquité : puisque les auteurs étaient parfaitement conscients que les lettres circulaient, ils jouaient de leur représentation.

⁴⁴⁰ *Ibid.* Judith Rice Henderson établit une différence étymologique entre lettres privées et lettres publiques, fondée sur l'appartenance ou non à la sphère de l'Etat. La lettre privée ne serait donc pas seulement celle qu'on ne partage pas, mais aussi celle qui traite d'affaires individuelles et non politiques.

were sumwhat moved, gathering what ye could, and applieng the same if not colerikly I must nedes thinke melancoulily, to your purpose with chaunge of some of my wordes and sentences to make your matier the more apparant being yet freendely disputed, to thintent the matier therof might haue no further mention, being nowe come to a good ende bothe for the kinges highnes satisfaction, and the remocion of that hote matier from bothe our stomakes who be nowe, as for myn ounne parte I dare avouche , soo I think for yours clerely purged, like as I commenced the same freendely with youe, that is to saye that parte wherein at the lest appered a contencion Soo, now I require youe, for your parte to finishe freendely that ye haue promysed as I doubte not but ye will, and to wrappe vppe the rest in the patent to be made of the same. For I am for my parte even the same man I was before, that is your assured Freende, thoughe in this mater thinking myself a litle touched I wrote sumwhat quyckly, and doubte not in you to fynde the semblable inclynacion towardes me [...]»⁴⁴¹.

Le contentieux entre Gardiner et Cromwell concerne Francis Bryan, un diplomate envoyé en France aux côtés de Gardiner pour des missions ponctuelles. Dans une lettre précédente, Cromwell tance Gardiner car ce dernier se serait plaint de la rente que Bryan reçoit, plus élevée que la sienne, ce à quoi le ministre répond que Gardiner, à la différence de Bryan, est endetté et ne donne pas entière satisfaction au roi, ce qui ne crée par les conditions d'une rente plus élevée en ce qui le concerne⁴⁴². On peut supposer que Gardiner a répondu à cette lettre, et a indiqué avoir été affecté par les mots de Cromwell (« *I perceyve that vppon myn writen befor touching the cause of Maister Brian ye were sumwhat moved* »). La lettre du 23 juillet aspire à régler le contentieux entre les deux hommes, et la question de la sincérité est au cœur de cette lettre, à plusieurs niveaux : tout d'abord, Cromwell évoque le fait qu'il a, comme Gardiner, écrit sa dernière lettre sous le coup de l'émotion, comme l'indique le complément « *from bothe our stomakes* », « *stomakes* » étant ici à comprendre comme « les tripes », indiquant l'absence de préméditation – et donc de manipulation – dans sa communication, ce qui semble dénoter une adéquation complète entre l'affect et les mots de la lettre. Cependant, Cromwell nuance aussitôt cette adéquation en écrivant que la réaction immédiate présentée dans les lettres n'est pas en adéquation avec la rationalité de l'esprit et doit être évacuée afin de laisser place à une discussion sincère et mesurée, ce qu'on voit à travers l'usage de « *purged*. » Ainsi, la sincérité

⁴⁴¹ Merriman, II, lettre 156, p. 23.

⁴⁴² Merriman, II, lettre 153, p. 19-21.

semble double : elle se trouve autant dans les réactions immédiates provoquées par les affects que dans la possibilité d'une discussion rationnelle, une possibilité elle-même soutenue par l'impératif de sincérité, sur lequel Cromwell insiste à travers des formules comme « *ye haue promysed* » ou « *I doubte not but ye will* », et il apparaît donc que cette apparente adéquation entre l'esprit et le discours est la fondation-même d'une coopération diplomatique.

En réalité, depuis les premières théorisations de la forme épistolaire, attribuées à Démétrios de Phalère, la lettre est le plus souvent considérée comme une *imago cordis* (ou *eikôn psychês*, chez les Grecs), et cette injonction de transparence et d'honnêteté fait partie d'une stratégie de crédibilisation de l'auteur, qui peut elle-même servir à des fins persuasives⁴⁴³. En somme, faire preuve de transparence peut, paradoxalement, être un outil de manipulation. Par la suite, la querelle rhétorique du cicéronianisme replace cet impératif de vérité au centre de la forme épistolaire en la teintant d'une dimension chrétienne héritée de l'époque médiévale⁴⁴⁴. La transparence des lettres correspond alors à un impératif chrétien qui répond à une certaine forme d'anxiété parmi les élites : élaborer et construire une version sociale de soi, ou bien manipuler son individualité à des fins stratégiques, c'est s'éloigner de la version de l'homme élaborée et construite par Dieu⁴⁴⁵. Il y a donc un véritable problème théologique derrière l'impératif de vérité et de transparence, en ce que l'individu ne doit pas s'éloigner des préceptes de son Créateur sans remettre en cause son statut de chrétien. On trouve une mention de ce lien dans une lettre envoyée par Cromwell à Wyatt le 10 octobre 1537 :

« *Gentle Maister Wiat nowe vse all your wisdom rather to trye out howe themperour is disposed towardes the kinges highnes, thenne to presse him anything to agre to the ouerture of mediacion if he woll not as Gentilly embrace it as it is made friendly vnto him. For to be plain with you thother parte declare him in wordes towardes his Maieste to make only faire wether, and in his harte*

⁴⁴³ Luc Vaillancourt, *La lettre familière au XVI^e siècle*, op. cit., p. 44-45. Démétrios de Phalère est un orateur athénien disciple d'Aristote, dont on sait finalement peu de choses. On lui a parfois attribué le traité *Dy Style*, en réalité composé par Démétrios d'Alexandrie, mais il ne reste que des fragments de son œuvre.

⁴⁴⁴ Marc Fumaroli, *L'Age de l'éloquence*, op. cit., p. 103-106. Pour un adepte du cicéronianisme, une triple conversion de l'esprit doit précéder et soutenir l'usage de la parole et de l'écriture, comme une sorte d'impératif. La conversion se doit ainsi d'être morale, il s'agit pour l'auteur de se connaître ; scientifique, en ce que l'auteur doit être fidèle au réel tel qu'il est ; et enfin religieuse, à travers sa fidélité à la réalité suprême de la religion chrétienne incarnée par Jésus et Dieu. Fumaroli indique qu'à la suite des cicéroniens, les *Ecclesiastes* ont poursuivi et davantage développé la notion d'éloquence sacrée. Ainsi, les lettres se teignent de religion à la Renaissance jusque dans leurs formulations et leur rhétorique globale.

⁴⁴⁵ Stephen Greenblatt, *Renaissance Self-Fashioning*, op. cit., p. 5-10. Greenblatt indique que ce problème émergeait déjà à la fin de l'Antiquité, sous la plume d'Augustin, pour qui la possibilité de se forger une identité est bien réelle mais n'amène qu'à la ruine, et il faut ainsi s'en méfier.

*dede and works, to doo all that he canne to his graces dishonour, insomoch as they bost themselves to haue refused some honest offres for themselves because they were knytt with vile and filthie conditions towardes his Maieste. And if it be true It is a pitye there shuld be suche dissimulacion in suche a prince, and specially towardes him, whom he ought of congruence all thinges considered to obserue love and honour to his vttermost [...]*⁴⁴⁶. »

Dans cette lettre, Cromwell recommande à Wyatt de tenter d'élucider les vraies motivations de l'Empereur vis-à-vis de l'Angleterre, et la lettre oppose clairement le comportement que l'Empereur devrait adopter à son véritable comportement : alors que l'Empereur devrait s'en tenir aux principes chrétiens et royaux, « *love and honour* », il se complaît dans le mensonge et l'absence de transparence (« *suche dissimulacion* »). Cette opposition est renforcée par le modal dans la formule « *he ought of congruence all thinges considered to obserue love and honour to his vttermost* » : avec l'usage du modal, la transparence s'affirme comme un devoir qui n'émane pas du locuteur mais d'une force objective et extérieure, que l'on peut assimiler à l'impératif chrétien de transparence. L'individu ne doit ainsi pas s'éloigner de l'image fabriquée par son Créateur.

Toutefois, dans la mesure où la lettre est le fruit d'une réflexion sur le choix des mots, la forme épistolaire semble particulièrement mal adaptée à l'idée d'une absence complète de manipulation de la vérité, car l'*ars bene dicendi* complexifie le rapport de la forme épistolaire à la vérité⁴⁴⁷. La question qui se pose est celle de la possibilité d'être le plus fidèle possible au réel tout en apportant un soin particulier à la formule. La lettre devient donc un objet particulièrement complexe, qui navigue entre la vérité et la description de la vérité. En outre, puisque la lettre est préméditée, elle ne peut échapper au processus de construction d'une représentation : le choix d'un mot ou d'une formule plutôt qu'une autre peut avoir un fort impact sur la façon dont un individu construit sa représentation sociale, et c'est par exemple le cas de Cromwell lorsqu'il signe « *Mr. Secretary* » ou « *Lord Privy Seal* ». Ainsi, la forme

⁴⁴⁶ Merriman, II, lettre 222, p. 93.

⁴⁴⁷ Christine Bénévent, « Érasme et sa correspondance : conquête(s) et défaite(s) du langage », *op. cit.*, p. 57. Bénévent rappelle que dans le *De Officiis*, Cicéron indique que le moment de la conversation est celui d'un moment privilégié avec l'autre fondé sur la sincérité. Ainsi, c'est l'affection partagée entre les deux locuteurs qui est garante de vérité, créant une exigence de fidélité qui transparaît dans le langage.

épistolaire peut être comprise comme une succession de choix entre ce que l'auteur souhaite et ne souhaite pas partager⁴⁴⁸.

La question de la motivation derrière ces choix se pose alors. En choisissant une formule plutôt qu'une autre, l'auteur influence la perception que le destinataire aura de lui et opère une manipulation de son statut social : cela ne fait pas nécessairement basculer l'auteur dans le mensonge, mais cela construit une nouvelle facette de l'individu, une facette qui ne sera pas nécessairement présentée à tous ses interlocuteurs. Ainsi, lorsque Cromwell se présente à Gardiner comme un modeste ministre (« *a ministre thought not worthie of credence* »), la formule n'est en rien un mensonge, puisqu'à côté du Roi qui vient d'être mentionné, Cromwell l'est en effet⁴⁴⁹. Pour autant, la formule permet à Cromwell de se présenter comme respectueux de la hiérarchie royale et modeste, ce qui construit la figure du ministre comme abordable en termes discursifs pour Gardiner, malgré le fait que Cromwell affirme sa supériorité sur le fond en se permettant de rappeler à Gardiner quelle est sa place. Une telle posture permet de favoriser le dialogue, et le choix de l'expression permet de bâtir une posture épistolaire, qui n'est pas de l'ordre de la manipulation de la figure auctoriale, mais qui correspond davantage à la position de l'épistolier à l'instant où la lettre est écrite. En somme, chaque lettre créerait les conditions d'une nouvelle posture épistolaire, en fonction du destinataire, du lieu et du moment d'écriture. Cela est de l'ordre de la mise en scène de soi, dans un processus qui n'est pas nécessairement conscientisé par l'auteur⁴⁵⁰.

Ainsi, le langage épistolaire paraît être le reflet de la complexité des relations interpersonnelles dans le monde curial, dans lequel la représentation de l'individu varie. La lettre est une façon pour un individu de présenter telle ou telle facette ou d'affecter telle ou telle attitude, mais toujours dans le cadre des normes épistolaires, car si les manuels d'épistolographie de la Renaissance préconisent le choix libre du sujet et du style, ils rejettent tout de même la spontanéité⁴⁵¹. En cela, la forme épistolaire correspond entièrement à la façon

⁴⁴⁸ Edward V. George, « Conceal or Disclose ? The Limits of Self Representation in the Letters of Juan Luis Vives », in *Self-Presentation and Social Identification*, op. cit., p. 406. George souligne le fait qu'un même fait ou une même idée peuvent être présentés de différentes façons et, dans le cas de Jean-Louis Vivès, cela passe par une manipulation de la notion de trouble de l'esprit, qu'il présente à la fois comme une forme d'exil et comme une forme de liberté, qui peut être un terreau d'analyse fertile pour les figures intellectuelles.

⁴⁴⁹ Merriman, II, lettre 153, p. 21.

⁴⁵⁰ Bernard Beugnot, « De l'invention épistolaire : à la manière de soi », op. cit., p. 31.

⁴⁵¹ Luc Vaillancourt, *La lettre familière au XVI^e siècle*, op. cit., p. 161. Les manuels d'épistolographie du XVI^e siècle recommandent de suivre le précepte de la *negligentia diligens* ; en d'autres termes, ils préconisent un style épistolaire semblant affecter une absence d'intérêt pour le style. Ainsi, il est recommandé de ne pas rendre les efforts stylistiques, qui ne doivent pourtant pas être absents de la lettre, trop évidents. Le style épistolaire doit donc sembler être le résultat d'une disposition naturelle de l'auteur, qui maîtrise à la perfection les codes.

dont le diplomate doit se comporter à la cour, un comportement décrit dans le *Livre du courtisan*, écrit par l'Italien Balthazar Castiglione⁴⁵². D'après ce dernier, le courtisan doit faire preuve de *sprezzatura*, soit le fait de présenter un comportement comme s'il était naturel, sans effort, cachant toute la maîtrise fine des règles curiales⁴⁵³. Le courtisan doit donc donner l'impression d'improviser, d'agir sur l'instant, et de se présenter le plus naturellement possible, un comportement très proche de la *negligentia diligens* épistolaire. La lettre reflète donc les comportements curiaux non seulement sur le fond mais également sur la forme, et ce reflet est garant de son efficacité dans la façon dont elle va être reçue par le destinataire. Dans cette mesure, la lettre permet d'exprimer l'emprise que les codes sociaux et littéraires – mais également diplomatiques – ont sur un individu⁴⁵⁴. La relation entre l'épistolier et sa lettre n'est alors pas unilatérale, de l'auteur vers son œuvre, elle fonctionne aussi de l'œuvre vers l'auteur grâce à une profonde assimilation des codes. À cet égard, une des lettres écrites par Cromwell à destination de Chapuys le 10 septembre 1535 est très révélatrice :

« Le fait est que depuis la lecture de la victoire de sa Majesté votre maître dans les lettres de Granvelle qui décrivaient la prise d'assaut de Tunis, très salutaire pour la totalité du monde chrétien et allouée par Dieu, mon roi, maître invaincu s'il en est, fut pris d'une joie si grande que, si sa Majesté elle-même n'avait rencontré cette glorieuse victoire, il n'aurait en aucun cas pu être davantage ennuyé, et autant depuis il ne se vit rien accorder de plus de la main de Dieu, autant il jurait régulièrement de la réussite de l'expédition, saintement couronnée par la victoire. Cette victoire, donc, digne de tous les éloges, il en félicite encore et encore sa Majesté victorieuse et il prie pour le salut du christianisme auquel il est profondément favorable, de même qu'à ce qu'il soit appliqué en toute occasion et par tous les moyens ; ce n'est en rien grâce à moi que sa Majesté

⁴⁵² On rappelle que le livre a été publié pour la première fois en 1528, et même s'il n'a été traduit en anglais qu'en 1561 par Philip Hoby, les Anglais auraient tout à fait pu avoir accès aux éditions françaises et anglaises. Les principes du courtisan idéal tels qu'ils sont décrits par Castiglione étaient préexistants à l'écriture du livre, surtout à une époque où la culture italienne est prépondérante, ce qui est le cas depuis le *quattrocento*. Ainsi, il est possible de s'appuyer sur le livre de Castiglione pour mener une étude de la cour et de ses représentations dans les années 1530, en ce qu'il constitue une synthèse des usages curiaux concernant les comportements.

⁴⁵³ Peter Burke, *The Fortunes of the Courtier : The European Reception of Castiglione's Cortegiano*. University Park : Pennsylvania State University Press, 1996, p. 44. Burke indique que Castiglione a bien conscience de recommander aux courtisans de porter un masque (« *vestirsi un'altra persona* ») lorsque l'occasion le demande, et que cela fait partie du rôle de courtisan, appelé « profession » par Castiglione, et qu'il faut comprendre comme un art, une discipline. On note par ailleurs que Castiglione lui-même met en application les préceptes des personnages de son livre, puisqu'il dit avoir écrit l'ouvrage en quelques jours, alors qu'il semble que l'écriture lui ait pris plusieurs années et ait nécessité un long travail de réécriture.

⁴⁵⁴ Bernard Beugnot, « De l'invention épistolaire : à la manière de soi », *op. cit.*, p. 31.

victorieuse éprouve le bon sentiment envers elle de mon roi, le très sérénissime maître, mais grâce aux intentions amicales et dénuées d'esprit d'intrigue de sa Grâce, intentions également présentes dans mes lettres antérieures, à moins qu'il ne suffise de les avoir tant de fois exprimées sincèrement⁴⁵⁵. »

Il ne s'agit pas ici de revenir sur la manœuvre politique à l'œuvre – flatter l'Empereur et refuser à Chapuys de rendre visite à la princesse Marie – mais d'insister sur certaines formules, qui affectent un certain détachement. Cromwell prend le temps de décrire en détails la réaction d'Henri VIII – ce dernier est sujet de huit verbes – comme si cela était le cœur de la lettre et qu'il décrivait cette réaction à l'instant même où elle se produisait, en témoignent les verbes au présent (« il en félicite », « il prie », « il est »). Ce basculement dans ce qui devient presque une narration crée le sentiment d'une lettre qui n'a pas été préméditée mais est véritablement écrite sous le coup de la grande joie provoquée par la victoire impériale, et on retrouve bien ici, en filigrane, la *negligentia diligens*. Cela est aussi observable à travers la familiarité qui apparaît à la fin de l'extrait, dans la formule « intentions également présentes dans mes lettres antérieures, à moins qu'il ne suffise de les avoir tant de fois exprimées sincèrement » : dans cette formule, Cromwell met sur le même plan l'affection exprimée dans ses lettres précédentes et la sincérité des sentiments qu'il exprime dans la lettre, ce qui lui permet d'établir une continuité relationnelle avec Chapuys, continuité qui s'articule autour de la conjonction adverbiale « tant de fois » (« *totiens* »). Ainsi, la lettre rappelle sur un ton conversationnel l'amitié qui unit les deux hommes, dans une stratégie voilée pour conserver les intérêts anglais dans la relation diplomatique avec le Saint-Empire.

La question qui émerge alors est celle de la fictionnalité : l'auteur des lettres pourrait, en modifiant sa représentation sociale par l'art de la formulation ou en se laissant happer par l'importance normative de faire appel à la bonne formule, s'éloigner de sa réalité d'auteur. Les lettres des premières modernités pourraient échapper, en partie, au contrôle de leur auteur⁴⁵⁶. Puisque l'auteur ne décide pas des normes épistolaires, il ne peut pas contrôler la totalité du

⁴⁵⁵ Merriman, I, lettre 117, p. 424, traduction personnelle inédite. « *Ex lectione namque tum cesaree matris tum domini de granuell litterarum, que toti christiano orbi saluberrimam diuinitusque concessam Tunisi expugnationem describebant tam solido gaudio inuictissimus dominus meus rex affectus est, ut si sue ipsi matris gloriosa hec obuenisset victoria, maiori neutiquam affici potuisset nec alium vllum quam qui a deo nunc concessus est, tam sancte a cesare suscepta expeditionis euentu sibi vnquam pollicebatur. Hanc igitur victoriam omni quidem dignam laude, cesaree matris iterum atque iterum gratulatur salutaremque rei publice christiane precatur, cui sic ex corde fauet, vt si vlla vnquam occasione, vllane sua opera, quicquam addi poterit, experietur cesarea matris me nihil de Serenissimi domini mea regis in se affectu, amicoque animo meis antea litteris vestre D. frustra, aut parum sincere totiens affirmasse.* »

⁴⁵⁶ Lisa Jardine, « Before Clarissa : Erasmus, “Letters of Obscure Men” and Epistolary Fiction », in *Self-Presentation and Social Identification*, op. cit., p. 400.

discours qu'il inscrit dans le respect de ces normes, et de la même façon, en appartenant à la sphère diplomatique, il ne décide pas non plus de s'intégrer ou non aux normes épistolaires puisque son existence diplomatique en dépend : refuser les normes épistolaires, ce serait condamner son statut social dans la sphère diplomatique. Peut-on, dès lors, voir la forme épistolaire comme une forme de « liberté accrue », à la suite de Catherine Kerbrat-Orecchioni⁴⁵⁷ ? On ne peut pas ignorer que les normes elles-mêmes, qu'elles soient épistolaires ou diplomatiques, sont le reflet de la culture dans laquelle elles s'inscrivent⁴⁵⁸. Ainsi, on peut envisager ces normes comme des mécanismes de contrôle qui permettent de mettre en place des systèmes de sens qui font exister les individus des premières modernités en tant que tels. De la même façon, l'épistolier n'existe pas en dehors de toute correspondance, et son écriture autant que sa familiarité avec les normes épistolaires portent la trace de sa correspondance passée, formant un intertexte épistolaire qui crée la possibilité même d'écrire la lettre⁴⁵⁹. La lettre serait alors à la fois une manifestation du comportement de l'auteur et une expression des codes qui définissent cet auteur, reflétant une subjectivité inscrite dans son époque.

⁴⁵⁷ Catherine Kerbrat-Orecchioni, « L'interaction épistolaire », *op. cit.*, p. 35-36. Kerbrat-Orecchioni évoque ainsi la lettre car elle se trouve entre le dialogal et le monologal, ce qui lui permet de s'affranchir d'un certain nombre de règles régissant l'interaction.

⁴⁵⁸ Stephen Greenblatt, *Renaissance Self-Fashioning*, *op. cit.*, p. 51. Greenblatt appuie son analyse sur ce que théorise Clifford Geertz dans *The Interpretation of Cultures* (1973) : « *there is no such thing as a human nature independent of culture* ».

⁴⁵⁹ Bernard Beugnot, « De l'invention épistolaire : à la manière de soi », *op. cit.*, p. 33.

CONCLUSION

La mort de Cromwell ne met pas fin à la Réforme : c'est seulement après sa mort que de grandes étapes sont franchies, notamment avec la publication en 1543 des *Trente-neuf articles* (ou *King's Book*), qui énonce et clarifie dans le même temps la doctrine et les principes de l'Église d'Angleterre, et avec la mort en 1547 d'Henri VIII, qui laisse le trône à son fils Édouard VI, seulement âgé de dix ans et donc aidé par un Conseil constitué en grande majorité de protestants. Cela ancre encore davantage la transition de l'Église Anglicane vers le protestantisme, qui est finalement implanté de façon définitive par Élisabeth I^{ère} lorsqu'elle accède au trône en 1556, après un bref retour au catholicisme sous Marie I^{ère}, entre 1553 et 1558.

En outre, tous les ambassadeurs avec lesquels Cromwell établit une correspondance lui survivent, dans un contexte qui leur est plus ou moins favorable : Eustache Chapuys, par exemple, quitte le milieu diplomatique en 1545 après la conférence de Bourbourg et se retire à Louvain, où il fait construire un collège humaniste⁴⁶⁰. En ce qui concerne les ambassadeurs anglais, ils sont plus ou moins favorisés par le contexte mouvant après la mort d'Henri VIII. Wallop garde la faveur du Roi et se voit confié de plus en plus de charges d'importance en lien avec la situation diplomatique en France, notamment à Calais, alors que les relations entre la France et l'Angleterre se dégradent. De la même façon, Wriothesley, devient conseiller et confident d'Henri VIII, puis fait partie du Conseil chargé de la régence en attendant la majorité d'Édouard VI⁴⁶¹. Gardiner, en revanche, se voit exclu de ce Conseil, et il est emprisonné sous Édouard VI pour son opposition systématique aux réformes religieuses, il devient par la suite chancelier et homme de confiance de la reine Marie⁴⁶². Pour les mêmes raisons, Edmund Bonner connaît la même trajectoire : ses positions en faveur du catholicisme le font emprisonner sous Édouard VI, et après quatre ans de prison, il est libéré par la reine Marie, qu'il épaula en tant qu'évêque de Londres dans sa tentative d'éradiquer l'hérésie protestante par la violence⁴⁶³. Pate, également opposé au schisme anglican, s'exile sur le continent, notamment en Italie, où il meurt en 1588⁴⁶⁴. Wyatt, pour sa part, est emporté par la maladie peu de temps

⁴⁶⁰ Garrett Mattingly, « A Humanist Ambassador », *op. cit.*, p. 6-8.

⁴⁶¹ A. L. Rowse, « Thomas Wriothesley, First Earl of Southampton », *op. cit.*, p. 122.

⁴⁶² Peter Donaldson, « Bishop Gardiner, Machiavellian », *The Historical Journal*, 1980, n° 1, p. 8.

⁴⁶³ Merrill F. Sherr, « Bishop Edmund Bonner: A Quasi Erasmian », *Historical Magazine of the Protestant Episcopal Church*, 1974, n° 4, p. 344-345.

⁴⁶⁴ Tracey A. Sowerby, « Richard Pate, the Royal Supremacy and Reformation Diplomacy », *The Historical Journal*, 2011, n° 2, p. 285.

après Cromwell, en 1542⁴⁶⁵. Ainsi, malgré ses liens personnels avec les ambassadeurs, Cromwell n'en entraîne aucun dans sa chute.

Grâce à une confiscation rapide de ses papiers par la Couronne, nombreuses sont les lettres du ministre qui lui ont survécu, et si on ne dispose pas de toutes, elles permettent tout de même de dessiner une image relativement complète des implications politiques, diplomatiques mais également personnelles de Cromwell. Ainsi, Cromwell relaie la parole du roi, mais son rôle dépasse largement celui d'un secrétaire : ses lettres, par leur rhétorique et leurs implications politiques et diplomatiques, font de lui un épistolier lettré, familier de la culture humaniste et de ses usages, maîtrisant sa représentation dans les sphères littéraires et politiques. Les lettres du ministre sont le lieu d'une autorité diplomatique autant que d'une expression de soi, et elles permettent de construire la figure de l'épistolier. L'expression du *je* dans la lettre comporte ainsi une dimension diplomatique portée par la parole performative, mais également une véritable dimension littéraire, dans un jeu d'intersubjectivité et de présentation de soi. La lettre ordinaire tient donc une place à part dans les études épistolographiques : au-delà de sa valeur historique ou civilisationnelle, elle constitue un outil pour construire la figure de l'épistolier au plus proche de sa subjectivité, dans la mesure où la lettre n'est pas fictionnelle. Dès lors, les lettres de Cromwell aux ambassadeurs résidents accordent une grande place à la fonction illocutoire du langage. Dans cette mesure, la forme épistolaire ouvre une réflexion sur les signes et sur leur importance dans le domaine diplomatique, et analyser cette forme épistolaire de la première modernité, c'est décoder la figure de l'épistolier et celle du destinataire, ainsi que la nature de la relation qui les unit, sans perdre de vue que ces lettres sont avant tout des outils politiques. Le *je* épistolaire est donc une instance complexe, protéiforme, qui répond au flou générique de la forme épistolaire elle-même.

L'étude des lettres de Cromwell permet également de mettre en perspective le rôle du ministre et de nuancer l'analyse eltonienne qui voyait en Cromwell l'acteur principal de la révolution administrative de la Réforme : sa correspondance permet de distinguer le fait qu'il est avant tout un serviteur du Roi qui échange avec d'autres serviteurs, les ambassadeurs. La forme épistolaire, en ce qu'elle s'appuie sur le *je*, le place au centre de cette étude, mais elle ne permet pas pour autant de faire de Cromwell la tête pensante de l'État entre 1534 et 1540.

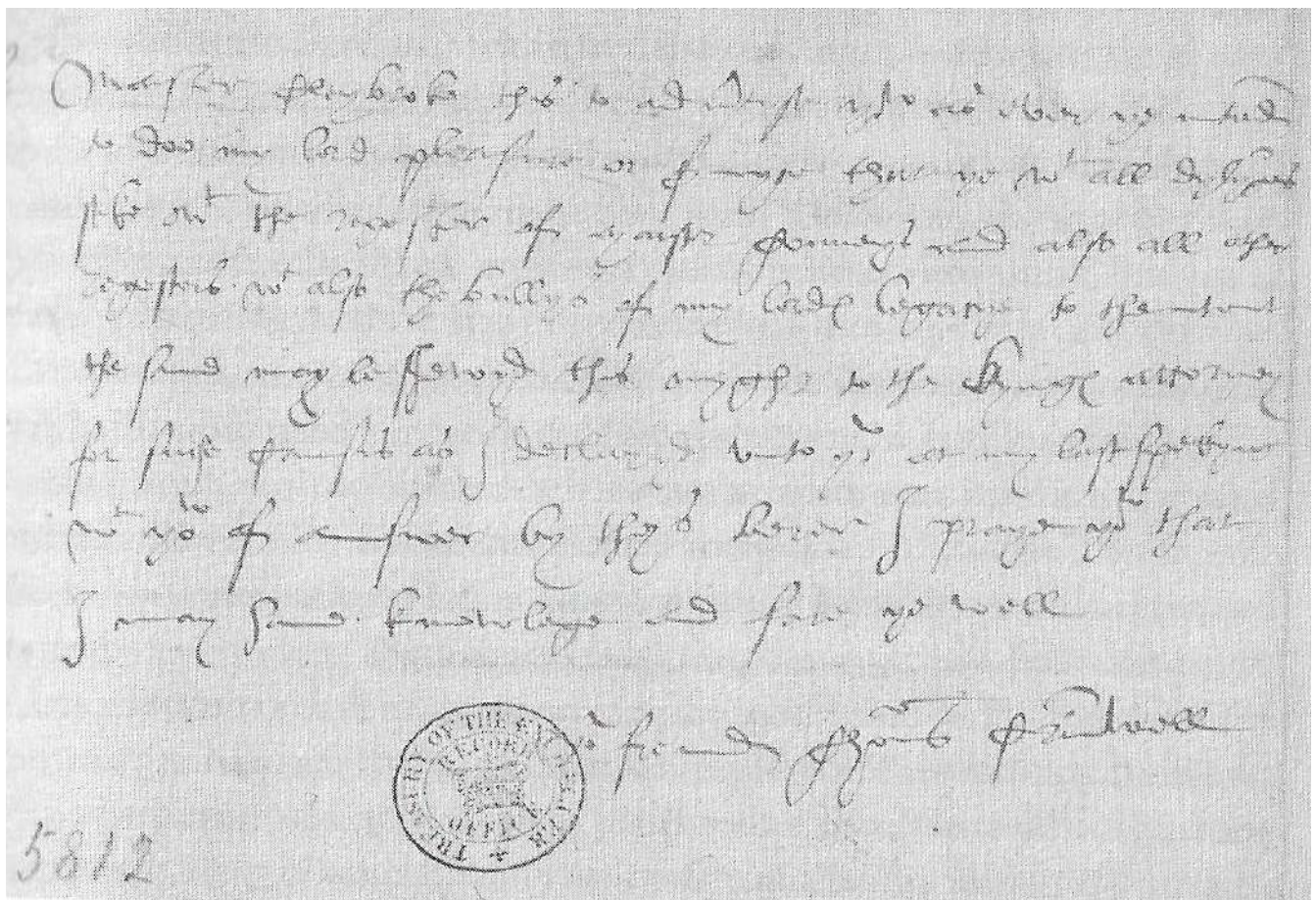
⁴⁶⁵ Jason Powell, « Thomas Wyatt's Poetry in Embassy : Egerton 2711 and the Production of Literary Manuscripts Abroad », *op. cit.*, p. 262.

Il serait possible d'aller plus loin dans l'analyse de la figure de l'épistolier, et de tenter de lire les lettres de Cromwell dans une perspective autobiographique, et ainsi d'explorer la frontière ténue entre le volontaire et l'involontaire dans l'écriture de soi, une question dont la complexité justifierait une étude complète et approfondie. Une telle analyse pourrait s'avérer particulièrement pertinente en ce que l'appartenance des lettres de Cromwell au domaine diplomatique et au monde curial les ancre dans un système de représentations spécifique au monde de la première modernité. Mener une telle étude permettrait ainsi de mieux cerner la figure du courtisan, mais elle nécessiterait de ne pas se limiter aux lettres de Cromwell, afin de disposer d'éléments comparatifs. On pourrait envisager un angle plus large, en enrichissant le corpus des lettres de Cromwell avec les lettres d'ambassadeurs, ce qui permettrait d'étudier plus avant la question de la relation interpersonnelle et de l'intersubjectification. Il serait alors possible d'analyser la portée des choix rhétoriques de chacun des acteurs et de les ancrer dans leur contexte historique, politique et diplomatique. Une telle étude nécessiterait d'avoir accès à toutes les lettres qui ont été conservées, tant aux archives nationales de Paris que celles de Kew, à la British Library ou encore aux archives impériales à Vienne. Cela nécessiterait un travail paléographique de très grande envergure. Ces deux perspectives auraient pu permettre de mener une étude complète de la poétique épistolaire dans les lettres diplomatiques. On peut également regretter de n'avoir pas pu avoir accès aux originaux des lettres et d'avoir dû se satisfaire des transcriptions – certes excellentes – faites par Merriman, dans la mesure où ces transcriptions ont plus d'un siècle et ne reposent que sur la lecture de Merriman, qui, on le sait, a pu avoir une lecture à charge du rôle de Cromwell. Le personnage de Cromwell, complexe, énigmatique, mériterait une étude plus poussée et appuyée sur l'original des sources. L'étude menée ici se veut donc une modeste contribution à la compréhension du rôle de Cromwell dans une période charnière et à l'épistolographie du XVI^e siècle anglais, deux domaines qui appellent des recherches plus approfondies.

ANNEXES

1 – Lettre holographe de la main de Thomas Cromwell, datant de 1529, transcription personnelle

Source : MacCulloch, Diarmaid, *Thomas Cromwell : A Life*, Londres : Penguin UK, 2018, p. 85.



Maister Cleybroke this to advertise yow as ever ye entend to doo my lord pleasure or service that ye with all dylygens seke out the register of maister Tonneys and also all other register with also the bullys of my lords legacye to thentent the same may be shewyd this nyght to the kings attorney for such causes as I declaryd unto yow at my last spekyng with yow of answer by thys berer I praye yow that I may have knowlege and fare you well.

Your friend Thomas Crumwell

2 – Traduction personnelle inédite de la lettre envoyée par Cromwell à Chapuys le 10 septembre 1535

Source: Merriman, Roger B., *Life and Letters of Thomas Cromwell, Vol. 1 : Life, Letters to 1535*
Londres : Oxford University Press, 1902, lettre 117, p. 424.

Monsieur, vous qui êtes grand et respecté, le député qui vous écrit vous adresse nombre de salutations et de recommandations, au moins autant que sa Grâce me les adressa. La réussite de sa Majesté ne déçoit pas les heureuses victoires également espérées par chaque chrétien. Par ses nombreuses lettres à mon roi, le très sérénissime maître, sa Grâce elle-même ne manqua pas souvent auparavant de signifier plusieurs fois la joie que fit naître en son cœur la puissance de sa Majesté, et maintenant encore dans ses récentes lettres : un tel sentiment crut encore autant qu'il est possible. Le fait est que depuis la lecture de la victoire de sa Majesté votre maître dans les lettres de Granvelle qui décrivaient la prise d'assaut de Tunis, très salutaire pour la totalité du monde chrétien et allouée par Dieu, mon roi, maître invaincu s'il en est, fut pris d'une joie si grande que, si sa Majesté elle-même n'avait rencontré cette glorieuse victoire, il n'aurait en aucun cas pu être davantage ennuyé, et autant depuis il ne se vit rien accorder de plus de la main de Dieu, autant il jurait régulièrement de la réussite de l'expédition, saintement couronnée par la victoire. Cette victoire, donc, digne de tous les éloges, il en félicite encore et encore sa Majesté victorieuse et il prie pour le salut du christianisme auquel il est profondément favorable, de même qu'à ce qu'il soit appliqué en toute occasion et par tous les moyens ; ce n'est en rien grâce à moi que sa Majesté victorieuse éprouve le bon sentiment envers elle de mon roi, le très sérénissime maître, mais grâce aux intentions amicales et dénuées d'esprit d'intrigue de sa Grâce, intentions également présentes dans mes lettres antérieures, à moins qu'il ne suffise de les avoir tant de fois exprimées sincèrement. Quant à ce que sa Grâce ajouta à la fin de ses lettres, sans doute de telle sorte que, autant que je comprenne, à la demande de votre excellente Majesté, de rang royal, il lui soit permis de rendre visite chez elle à Dame Marie, je demande avec empressement à sa Grâce, en respect des convenances royales, de bien vouloir reporter cette demande qui est la sienne à mon retour, et j'espère que, dans les temps à venir, soit en cela soit en tout autre requête, il puisse être donné pleine satisfaction à l'attente du votre seigneur triomphateur par le biais de mes écrits d'alors, mais également que sa grâce se porte bien et demeure dans la joie.

Lettre rédigée à la cour royale de Wolfhall, le 10 septembre.

Thomas Cromwell

Adressée à Monsieur Eustache Chapuys, homme grand et respecté, député de sa
Majesté Charles-Quint.

3 – Traduction personnelle inédite de la lettre envoyée par Cromwell à Chapuys le 30 septembre 1535

Source: Merriman, Roger B., *Life and Letters of Thomas Cromwell, Vol. 1 : Life, Letters to 1535*
Londres : Oxford University Press, 1902, lettre 121, p. 427.

Monsieur, vous qui êtes grand et respecté, le député qui vous écrit vous adresse nombre de salutations et de recommandations. Les lettres que votre Grâce m'adressa auparavant, je les ai toujours reçues d'un esprit aimable et joyeux, et surtout elles apportèrent toujours à mon esprit une joie bien loin d'être médiocre pour cette raison : elles annonçaient dans une longue prose, parmi les victorieuses réussites de sa Majesté, celle qui était à espérer, et celles qui sont salutaires pour le monde chrétien ; celles plus récemment reçues, en son nom, illustrèrent de manière plus aimable et plus agréable encore que l'entière succession des événements s'est déroulée rapidement et sans encombre, et elles décrivent depuis le commencement lui-même, et ce jusqu'à ce jour, la chronologie, la succession des lieux et les événements, et elles les dépeignent devant ces mêmes yeux de telle sorte qu'il me semblera presque que ces faits de guerres qui sont donnés à lire s'y trouvent pour de vrai, et le roi, mon très Sérénissime maître, m'écoutait tant, avec un esprit attentif, rapporter ce qu'il en est à leur sujet qu'il lui fut d'autant plus facile d'exprimer à l'égard de sa fraternelle Majesté victorieuse quelque engouement important et affecté, face au calme général. En outre, c'est dans cette direction que votre Souveraineté l'infléchit, moi compris, par l'entremise de son porte-parole et quand il s'agit de statuer au sujet de votre demande, il est à soupçonner que les suspensions répétées de son jugement le trahissent, mais je ne peux pas, au nom du lien de notre relation mutuelle et de notre amitié encore plus sincère, ne pas honorer cette dernière avec le plus grand soin, et au nom de Sa prudence naturelle et de la mesure de Son esprit, il lui plairait d'agréer à tout ce vers quoi le désir de votre Excellence se porte, et comme il n'y a aucune raison pour que, entre-temps, cela change, conformément à l'honneur et à la dignité de mon roi, le très sérénissime maître, il semblerait en même temps que la formation de la très illustre Dame Marie puisse devenir plus assurée et plus affermie, puisque cela n'est un objet d'inquiétude pour personne à l'exception de son très sérénissime père lui-même, qui aurait été oublieux des mœurs de sa cour s'il n'avait enveloppé sa très chère fille d'un sentiment paternel et attendu d'être conduit, en son esprit, à se méfier des autres, ce qui saurait servir sa fille et lui profiter. C'est pourquoi j'implore autant que je le peux et de bon cœur votre Souveraineté de ne pas être peinée de

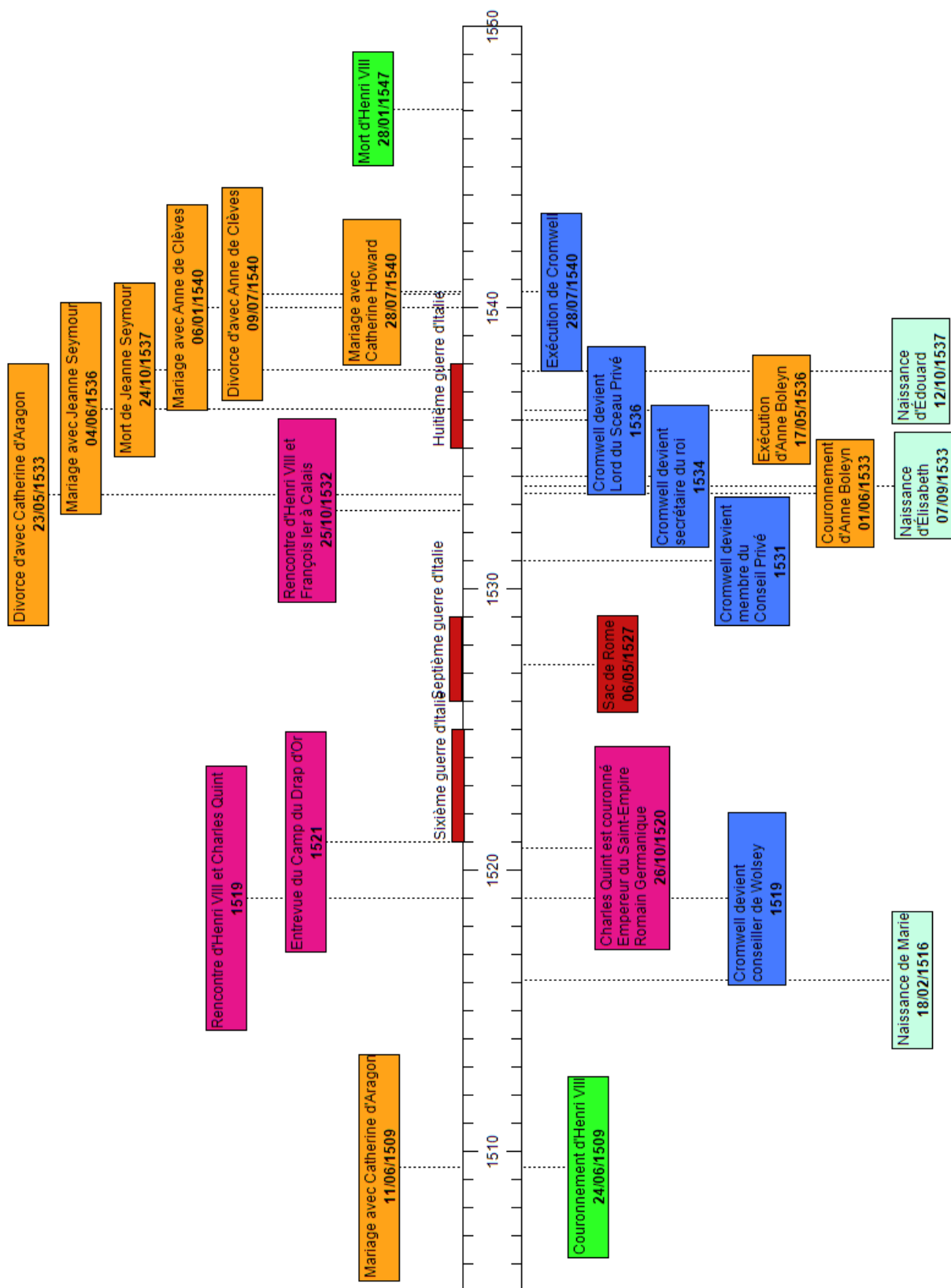
reporter le désir qui est le sien, formulé davantage selon la volonté d'un doux ami que pour quelque nécessité, de rendre visite à la très illustre Dame Marie en un autre temps plus commode, et en effet il peut facilement arriver que, au cours d'une indisposition dont on n'aurait pris soin, en ce qui concerne notre très illustre Dame, quelque information vous soit révélée à tort, ainsi je demande à votre Souveraineté de consentir à m'accorder une confiance certaine lorsque j'affirme qu'il n'y a en aucun cas d'inquiétude à avoir, et de reporter avec diligence ce qui semble pouvoir avantager le bien-être de la très illustre Dame Marie. Ensuite, une maladie contagieuse sévit en ce moment à Londres et dans les lieux alentours, de telle sorte qu'il peut sembler manquer d'égards, celui qui en venant ici veut rencontrer la Dame Marie en ces temps présents pour des devoirs qui lui sont commandés, alors qu'elle passe son temps en plein air, soumise à la température la plus saine possible. C'est pourquoi, puisse votre Excellence ne pas être peinée de cette réponse qui est la mienne, formulée avec bienveillance et amitié, ainsi qu'il est coutume de la lire, comme il apparaîtra que je n'ai rien omis, ce qui, en plus d'une grande considération pour sa Majesté royale, pourra être un honneur pour l'Empereur Charles-Quint et assurer le salut de la Dame Marie. Mais nous parlerons de cela plus longuement lors d'une rencontre prochaine, et puisse votre Excellence, à qui s'adressent ces paroles venues du cœur, se porter merveilleusement, je souhaite que le meilleur se produise pour vous. Lettre rédigée à la cour de Winchester, le dernier jour de septembre 1535.

Un doux ami,

Thomas Cromwell.

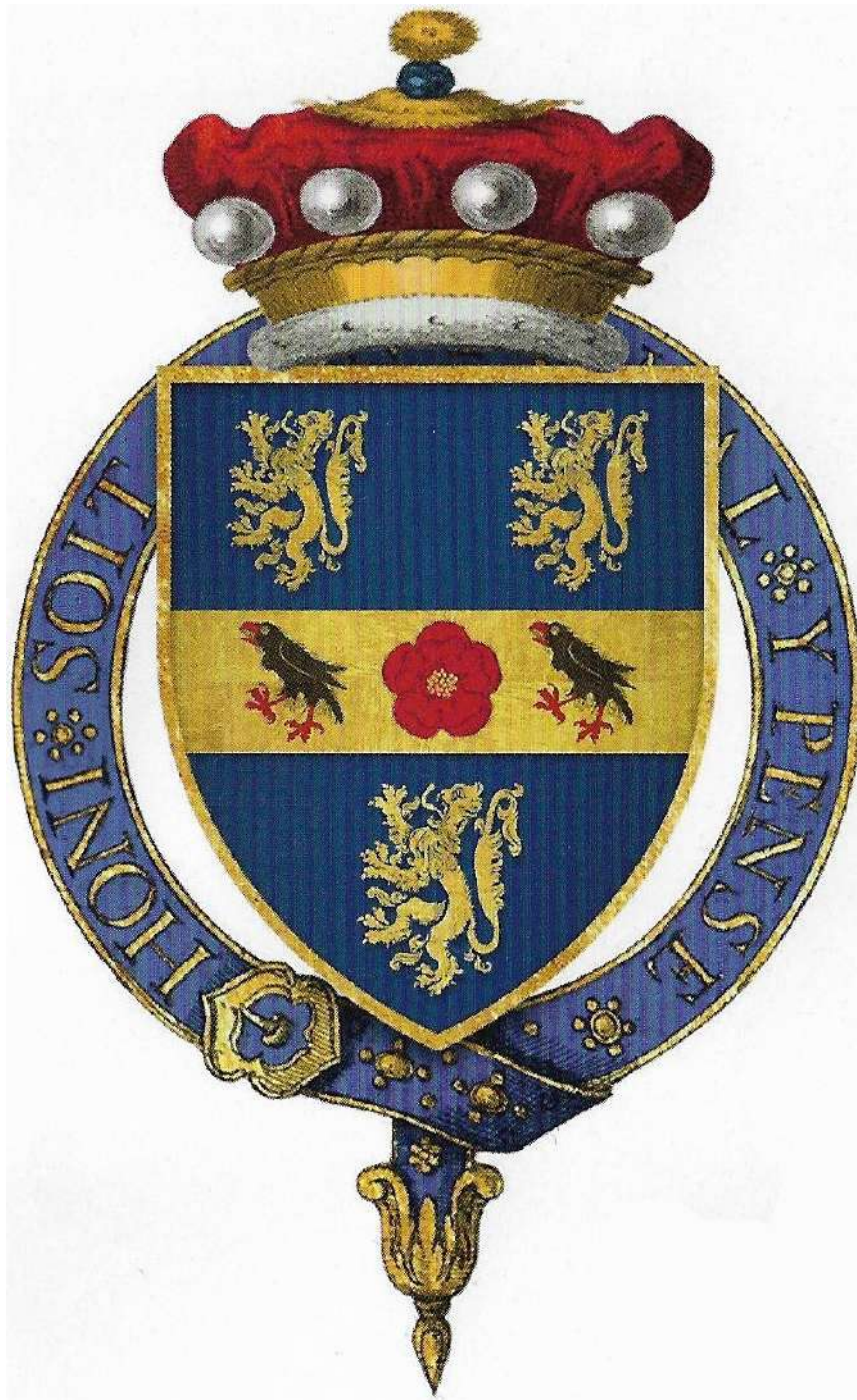
Lettre adressée à Monsieur Eustache Chapuys, homme grand et très respecté, député de l'Empereur Charles-Quint.

4 – Frise chronologique de la situation diplomatique sous le règne d'Henri VIII



5 – Blason de Thomas Cromwell

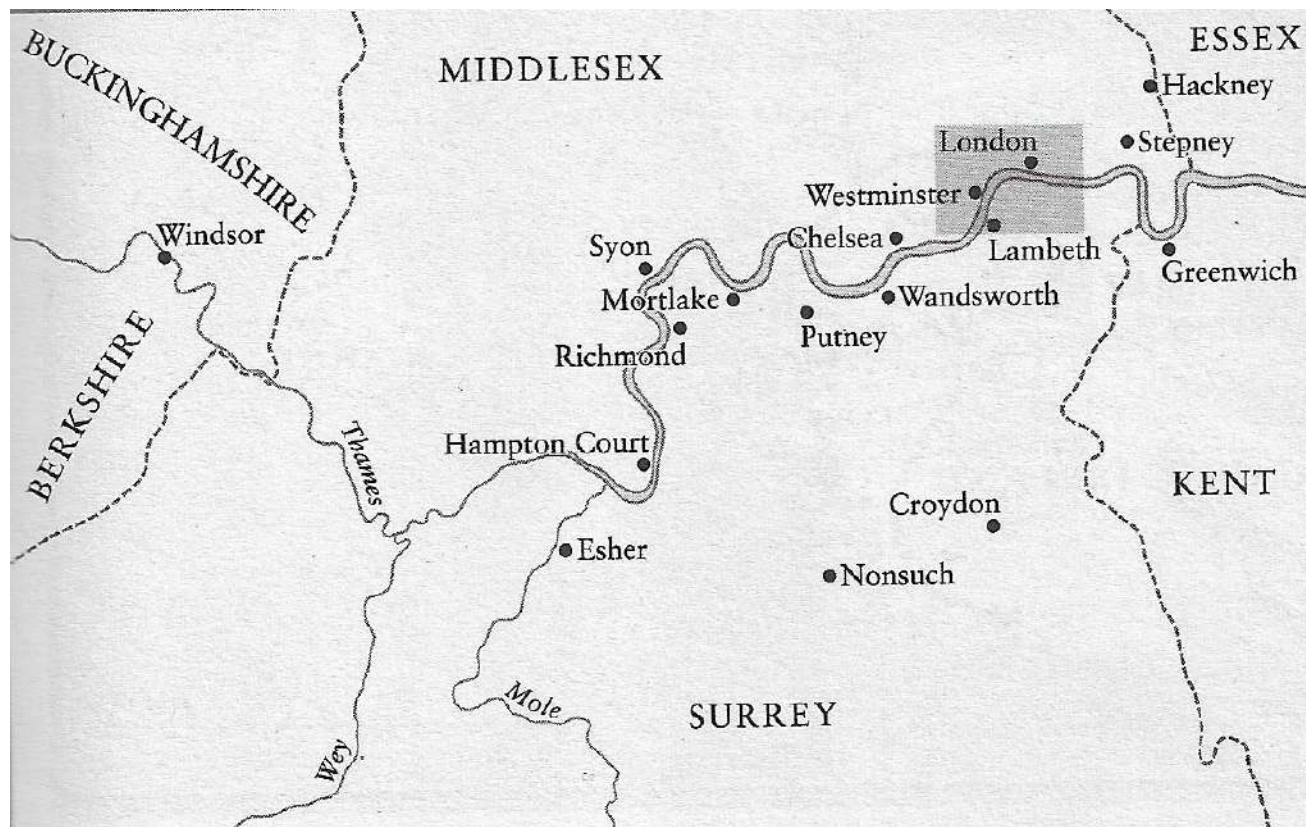
Source : MacCulloch, Diarmaid, *Thomas Cromwell : A Life*, Londres : Penguin UK, 2018, table des illustrations.



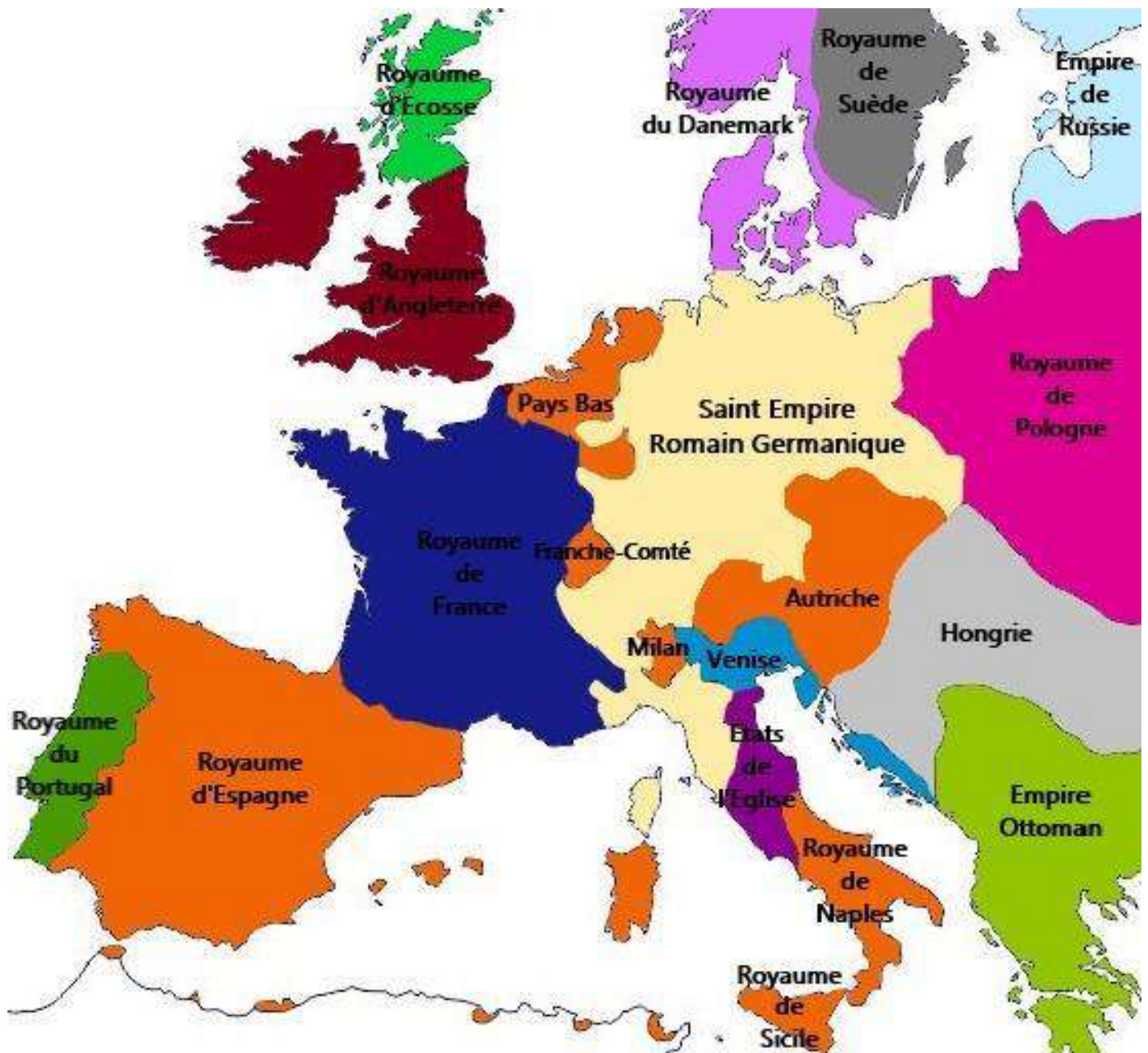
Le blason, à la fasce d'or à la rose de gueules cantonnée de deux corneilles sable, est reprise du chef du blason du cardinal Wolsey. Il est surmonté d'une couronne de baron, le premier titre nobiliaire reçu par Thomas Cromwell. L'ordre de la Jarretière, dans lequel il est admis en 1537, complète l'ensemble.

6 – Carte des principales résidences de la cour et de Thomas Cromwell

Source : MacCulloch, Diarmaid, *Thomas Cromwell : A Life*, Londres : Penguin UK, 2018.



7 – Carte de la situation politique européenne dans les années 1530



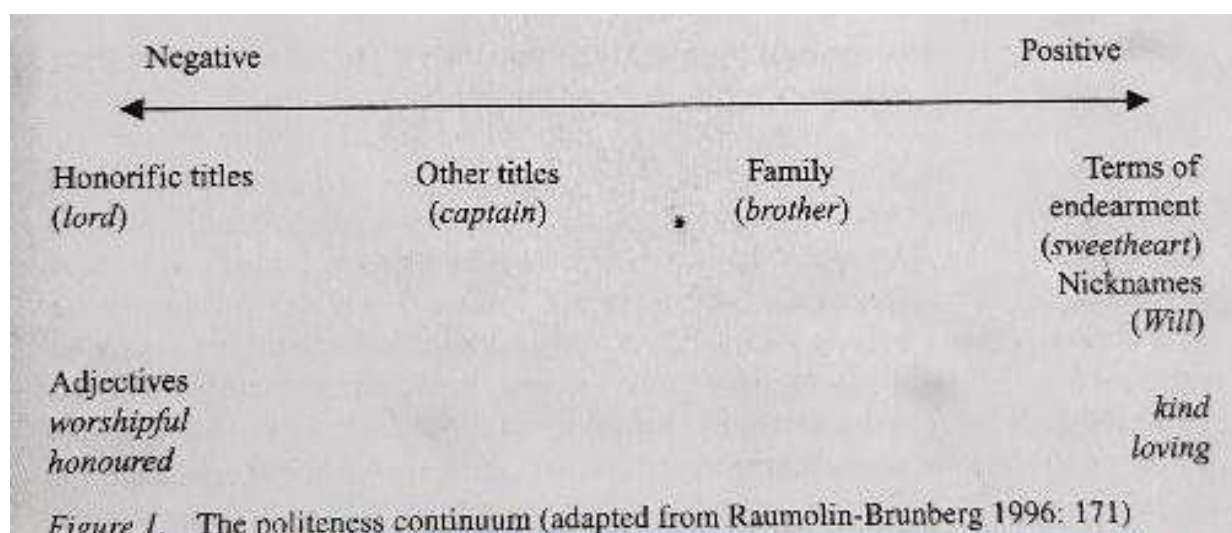
Sur cette carte ont été représentées de la même couleur (orange) toutes les possessions de la maison de Habsbourg. Le Saint-Empire figure d'une autre couleur (beige) puisqu'il n'est pas à proprement parler une possession de Charles Quint.

8 – *Les Ambassadeurs*, Hans Holbein, 1533, The National Gallery



9 – Continuum de la politesse

Source : Nevala, Minna, “Politeness”, in *Historical Pragmatics*, éds. Jucker, Andreas H., et Taavitsainen, Irma, Berlin : Walter de Gruyter, 2010, p. 431.



10 – Tableau des formules de politesse dans les lettres de Cromwell aux ambassadeurs résidents

Source pour le contenu des lettres et leur numérotation : Merriman, Roger B., *Life and Letters of Thomas Cromwell, Vol. 1 : Life, Letters to 1535 et Vol. 2 : Letters from 1536*, Londres : Oxford University Press, 1902.

Destinataire	Numéro de la lettre	Date de la lettre	Formule d'adresse	Formule de souscription
Bonner	293	1 ^{er} mars 1539	« My Lord »	« Thus Far ye right hertely well From London the first of marche I praye you to addulce and mitigate the thinges and leste Irritat them that ye can »
	316	24 juillet 1539	« My lorde »	« Your Lorships assured »
Chapuys	117	10 septembre 1535	« Magnifice atque observande Domine orator plurimam salutem et commendationem »	« Ex animo amicissimus »
	121	30 septembre 1535	« Magnifice et observande domine orator plurimam salutem et commendationem »	« Ex corde amicus »
	158	15 août 1536	« Monseigneur »	« Je prie a nre createur vous auoir en sa très sainte et digne garde »
Gardiner	126	19 novembre 1535	« My veray good lorde »	« Your lordshippis assuryd »
	127	7 décembre 1535	« Aftre my moost harty commendacions »	« Your assuryd Freend »
	128	9 décembre 1535	« Aftre my moost harty commendacions to your lordshippe »	« Your lordshippis assuryd Freend »
	130	24 décembre 1535	« Aftre my moost harty commendacons to your lordshippe »	« Your lordshippis assuryd freend »
	131	30 décembre 1535	« My veray good lord »	« Your lordshippis assuryd freend »
	135	3 janvier 1536	« Aftre my moost harty commendacions »	« Your lordshippis assuryd »
	136	8 janvier 1536	« Aftre my moost harty commendacions to your lordship »	« Your lordshippis and your assuryd frend »
	137	4 février 1536	« Aftre my moost harty commendacions to your lordship »	« Your lordshippis louyng assuryd Frend »
	139	25/26 février 1536	« My veray good lorde »	« Your lordshippis assuryd freend »
	145	24 avril 1536	« Aftre my right harty commendacions »	« Your lordshippis assuryd freend »
	146	30 avril 1536	« Aftre my right harty commendacions »	« Your lordshippis assuryd »
	147	14 mai 1536	« Aftre my right harty commendacions »	« Your louyng assuryd freen[d] »
	149	8 juin 1536	« Aftre my right harty commendacions »	« Your lordshyppis assuryd »
	151	12 juin 1536	« Aftre my right harty commendacions »	« Your lordshippis assuryd freend »

	153	5 juillet 1536	« Aftre my right harty commendacions to your Lordshippe »	« Your lordshippis louyng Frend »
	156	23 juillet 1536	« Aftre my right harty commendacions to your Lordshippe »	« Your lordshippis assuryd freend »
	170	17 novembre 1536	« Aftre my right harty commendacions »	« Your lordshippis and your assuryd Freend »
	173	16 décembre 1536	« Aftre my right harty commendacions to your lordshippe »	« Your lordshyppis assuryd frend »
	174	24 décembre 1536	« Aftre my right harty commendacions to your Lordshippe »	« Your lordshippis assuryd Freend »
	182	11 mars 1537	« Aftre my right harty commendacions to your lordshippe »	« Your lordshippis assuryd freend »
	240	15 février 1538	« Aftre my right harty commendacions to your lordshipp »	« Your lordshippis assurydye »
	255	24 avril 1538	« Aftre my right harty commendacions to your lordshippe »	« Your lordshippis assuryd »
	258	4 mai 1538	« Aftre my right herty commendacions vnto you »	« Your lordshippis assuryd »
Pate	345	11 mai 1540	« Mr. Pate »	« To Mr. Pate »
Wallop	338	2 mars 1540	« Mr. Wallop »	« Thus fare you hertely well »
	340	12 mars 1540	« Mr. Wallop »	« I byd you hertely well to Fare »
Wriothesley	291	25 février 1539	« Mr. Wrythesley »	« Thus fare ye right hertely well »
	301	mars 1539	« Mr Wrothesley »	x
Wyatt	189	6 juin 1537	« After my right herty commendacion »	« Your louyng assuryd Freend »
	193	8 juillet 1537	« After my right herty commendacion »	« Your louyng Freend »
	213	24 septembre 1537	« After my moste hartie commendacions »	« Your louyng Freend »
	222	10 octobre 1537	« Maister Wiat aftre my right harty commendacions »	« Your assuryd louyng Freend »
	223	12 octobre 1537	« After my right herty commendacion »	« Your louyng assuryd Freend »
	224	20 octobre 1537	« Maister Wiat aftre my right harty commendacions »	« Your louyng Freend »
	229	29 novembre 1537	« Maister Wiat aftre my right harty commendacions »	« Your louyng Freend »
	234	26 décembre 1537	« Maister Wiat aftre my right harty commendacions »	« Your louyng Freend »
	238	11 février 1538	« Master Wyat »	« Your louyng Freend »
	239	11 février 1538	« Maister Wiat aftre my right harty commendacions »	« Your louyng freend »
	241	22 février 1538	« After my right hartye commendacions »	« Your assured Freend »
	244	1 ^{er} mars 1538	« Mr. Wiat aftre my hartie commendacions »	« Thus fare ye hertely well »
	250	4 avril 1538	« Maister Wiat aftre my right harty commendacions »	« Your louyng freend »
	253	8 avril 1538	« Maister Wiat aftre myn harty commendacions »	« Your louyng assuryd Freend »

257	4 mai 1538	« After my right hartie commendacions »	« Your louyng assuryd freind »
261	10 mai 1538	« Mr. Wiat after my hertie commendacions »	« Your louyng Freend »
276	16 octobre 1538	« After my right herty commendacions »	« Your lordshippes assuryd louyng Freend »
281	28 novembre 1538	« Mr. Wyat after my very herty commendacions »	« Your assuryd louyng Freend »
285	19 janvier 1539	« After my right herty commendacions »	« Your assuryd Freend »
289	13 février 1539	« After my right herty commendacions »	« Your louyng assuryd Freend »
294	10 mars 1539	« Mr. Wyat after my right affectuouse commendacions »	« Your louyng Freend »
304	12 avril 1539	« Mr. Wyat after my right herty and most affectuouse commendacions »	« Your assuryd louyng Freend »
306	16 avril 1539	« Mr Wyat after my right herty commendacions »	« Your louyng Freend »

11 – Tableau des formules de signature des lettres de Cromwell aux ambassadeurs résidents

Source pour le contenu des lettres et leur numérotation : Merriman, Roger B., *Life and Letters of Thomas Cromwell, Vol. 1 : Life, Letters to 1535 et Vol. 2 : Letters from 1536*, Londres : Oxford University Press, 1902.

Destinataire	Numéro de la lettre	Date de la lettre	Désignation de l'auteur	Signature
Bonner	293	1 ^{er} mars 1539	« To the bishop of Hereford primo marcii »	X
	316	24 juillet 1539	« Mynute of my L. P. S letteres to my lord Hereford »	T. C.
Chapuys	117	10 septembre 1535	X	Thomas Crumuell
	121	30 septembre 1535	X	Thomas Crumuell
	158	15 août 1536	X	X
Gardiner	126	19 novembre 1535	« From the Roules the xix th of Novembre. Mr. Secretary »	Thomas Crumwell
	127	7 décembre 1535	« From Richemonde the vii th of decembre. Mr. Secretary. »	Thomas Crumwell
	128	9 décembre 1535	« From Richemonde the vii th of decembre. Mr. Secretary. »	Thomas Crumwell
	130	24 décembre 1535	« From the roules the xxiiij of december Mr. Secretary. »	Thomas Crumwell
	131	30 décembre 1535	« From the Roules the xxx th of Decembre Mr. Secretary »	Thomas Crumwell
	135	3 janvier 1536	« From Eltham thridde of Januar[y]. Mr. Secret[ary] »	Thomas Crumwell
	136	8 janvier 1536	« From the Roules the viii th of Januarye. Mr. Secretary »	Thomas Crumwell
	137	4 février 1536	« From the Roules the iii th of February. Mr. Secretary »	Thomas Crumwell
	139	25/26 février 1536	« From the Roules the xxv of February. Mr. Secretary»	Thomas Crumwell
	145	24 avril 1536	« From Stepnaye the xxiii th of April. Mr. Secretary »	Thomas Crumwell
	146	30 avril 1536	« From Stepnaye the last of April. Mr. Secretary »	Thomas Crumwell
	147	14 mai 1536	« From the Roules in haste the xiiij th of Maye. Mr. Secretary »	Thomas Crumwell
	149	8 juin 1536	« From the Roules the viij th of June. Mr. Secretary »	Thomas Crumwell
	151	12 juin 1536	« From the Roules the xii th of June. Mr. Se<c>retary »	Thomas Crumwell
	153	5 juillet 1536	« From the Roules the v th of July. Mr. Secretary »	Thomas Crumwell
	156	23 juillet 1536	« From Dover the xxiii th of July the lorde Privay Seal »	Thomas Crumwell
	170	17 novembre 1536	« 17 th November. The Lorde Privie Seal. »	Thomas Crumwell
	173	16 décembre 1536	« From Stepnaye t[he] xvi th of December. Mr. Secretary »	Thomas Crumwell
	174	24 décembre 1536	« My lord pryvaye seal From the rowles the xxiii th of Decembre 1536 »	Thomas Crumwell

	182	11 mars 1537	« From the Roules the xi th of Marche. Mr. Secretary »	Thomas Crumwell
	240	15 février 1538	« Lorde Privaye Seal From Saint James 15 Feb. 29° »	Thomas Crumwell
	255	24 avril 1538	« From Stepney the xxiiij th of April 30 Regni Regis The lorde privie seal »	Thomas Crumwell
	258	4 mai 1538	« From Saint James 4 ^{to} Maij 30 R.R. Lorde Privie seal »	X
Pate	345	11 mai 1540	X	X
Wallop	338	2 mars 1540	« the mynute of my L. P. S. Lettere to Mr. Wallop. 2 marcij »	X
	340	12 mars 1540	« To Mr. Wallop xij marcij »	X
Wriothesley	291	25 février 1539	« Anno xxx° 25 February 1539 The mynute of a lettere vnto M ^r Wryotesley »	X
	301	mars 1539	X	X
Wyatt	189	6 juin 1537	« From my lord prevy sele the first by Vauldry the xxvi of June. Also, My lord privy sele in Juyne at Valodd by Vauldry. »	Thomas Crumwell
	193	8 juillet 1537	« My lord privi sele in Juli by George pery delivered at saragosse ii from my lord privisele by George pery at saragosse received the ii ^d of August of the date of viii of July »	Thomas Crumwell
	213	24 septembre 1537	« My lord privi sele, of september. delivered long affter at barsolona for the Irysheman »	Thomas Crumwell
	222	10 octobre 1537	« My lord privy sele in october by bartholomew at barbastra »	Thomas Crumwell
	223	12 octobre 1537	« My lord pivi sele in december delivered long affter the date by the see of the news of the prince. »	Thomas Crumwell
	224	20 octobre 1537	« My lord privi sele in October by sir John deddely at barbastra »	Thomas Crumwell
	229	29 novembre 1537	« My lord privy sele in December at barsolona by peter Rede »	Thomas Crumwell
	234	26 décembre 1537	« My lord privy sele in January by mr. mason at barsolona »	Thomas Crumwell
	238	11 février 1538	« My lord privi sele of the xi of february received by francisco the xxiiij of the same in barsolona »	Thomas Crumwell
	239	11 février 1538	X	Thomas Crumwell
	241	22 février 1538	« My lord privi sele of the xii of february received by rede the iii ^d of Marche in barsolona »	Thomas Crumwell
	244	1 ^{er} mars 1538	X	X
	250	4 avril 1538	« My lord privi sele of the v of Aprill by francisco the xij of the same at barsolona »	Thomas Crumwell

253	8 avril 1538	« My lord privi sele of the v of Apryll by Mr. haines and Mr. bonar at nyce the x of may »	Thomas Crumwell
257	4 mai 1538	X	Thomas Crumwell
261	10 mai 1538	X	Thomas Crumwell
276	16 octobre 1538	« from my lorde previe seal the xvi th of october »	Thomas Crumwell
281	28 novembre 1538	« From my lorde previe seal the xxviii of November by Nicholas the Couriour »	Thomas Crumwell
285	19 janvier 1539	X	Thomas Crumwell
289	13 février 1539	« By Frances at tolledo the xix th of January. »	Thomas Crumwell
294	10 mars 1539	X	X
304	12 avril 1539	« From my lorde prevy seal by Mr. Tate the xij of Aprill to Tolledo »	Thomas Crumwell
306	16 avril 1539	« From my lorde prevy sele by Nicholas the xvi th of Aprill to tolledo »	Thomas Crumwell

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

Biblioteca Digital Hispánica, « Correspondencia de Eustace Chapuys, embajador de España en Inglaterra (1529-1545) », s. d. [se](#).

Érasme, *Opus Epistolarum Des. Erasmi Roterodami : Volume XI : 1534-1536*, Oxford : Clarendon Press, 1992.

Henri VIII, *Defence of the Seven Sacraments*, Curtin, D.P éd., O'Donovan, Louis trad., Lexington : Dalcassian Publishing Company, 2017.

Merriman, Roger B., *Life and Letters of Thomas Cromwell, Vol. 1 : Life, Letters to 1535*, Londres : Oxford University Press, 1902.

———, *Life and Letters of Thomas Cromwell, Vol. 2 : Letters from 1536*, Londres : Oxford University Press, 1902.

Sources secondaires

Ablali, Driss, Bouhouhou, Ayoub, et Tebbaa, Ouidad, *Les genres textuels, une question d'interprétation ?* Limoges : Lambert-Lucas, 2015.

Aguilar Chiu, José, *1 Cor 12-14 : Literary Structure and Theology*, Rome : Gregorian Biblical BookShop, 2007.

Arnold, Jonathan, *The Great Humanists : European Thought on the Eve of the Reformation*, Londres : I.B.Tauris, 2011.

Augustin, *La Cité de Dieu*, Moreau, Louis trad., Paris : Charpentier, 1845.

Austin, John Langshaw, *How to Do Things with Words : Second Edition*, Cambridge : Harvard University Press, 1975.

———, *Quand dire, c'est faire*, Lanes, Gilles trd., Paris : Editions du Seuil, 1991.

Balard, Michel, Ducellier, Alain, Centre national de la recherche scientifique, et Groupement de recherche 0555, eds. *Le partage du monde : échanges et colonisation dans la Méditerranée médiévale : [actes du 3e Congrès sur la colonisation médiévale]*, Paris : Publications de la Sorbonne, 1998.

Bély, Lucien, « La polémique autour de L'Ambassadeur de Jean Hotman : culture et diplomatie au temps de la paix de Lyon », *Cahiers d'histoire*, 2001, n° 46-2.

———. *La société des princes : XVIe - XVIIIe siècle*, Paris : Fayard, 2014.

Benveniste, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard, 1974.

Bernard, G. W., « Anne Boleyn's Religion », *The Historical Journal*, 1993, n° 1, p. 1-20.

- , « Elton's Cromwell », *History*, 1998, n° 272, p. 587-607.
- , *Power and Politics in Tudor England : Essays by G.W. Bernard*, New York : Routledge, 2017.
- Bossis, Mireille, éd., *L'Épistolarité à travers les siècles : geste de communication et/ou d'écriture*, Stuttgart : Franz Steiner Verlag, 1990.
- Bourdieu, Pierre, et Passeron, Jean-Claude, *La Reproduction : Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris : Éditions de Minuit, 2018.
- Bourquin, Laurent, Hamon, Philippe, Karila-Cohen, Pierre, et Michon, Cédric, *S'exprimer en temps de troubles : Conflits, opinion(s) et politisation du Moyen Âge au début du XXe siècle*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2019.
- Bourrilly, Victor-Louis, « François Ier et Henri VIII. L'intervention de la France dans l'affaire du divorce, à propos de travaux récents », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 1899, n° 3.
- Brigden, Susan, « “The Shadow That You Know”: Sir Thomas Wyatt and Sir Francis Bryan at Court and in Embassy », *The Historical Journal*, 1996, n° 1, p. 1-31.
- Brioist, Pascal, *François Ier*, Paris : Presses Universitaires de France, 2020.
- Broomhall, Susan, « In the Orbit of the King : Women, Power, and Authority at the French Court, 1483–1563 », In *Women and Power at the French Court, 1483-1563*, Broomhall, Susan éd., Amsterdam : Amsterdam University Press, 2018.
- Buridant, Claude, « La langue française au XVIe siècle : esquisse de bilan et perspectives des recherches récentes », *L'information grammaticale*, 1997, n° 1, p. 5-19.
- Burke, Peter, *The Fortunes of the Courtier : The European Reception of Castiglione's Cortegiano*, University Park : Pennsylvania State University Press, 1996.
- Burkert, Walter, *Structure and History in Greek Mythology and Ritual*, Berkeley : University of California Press, 1982.
- Burnet, Régis, « Le genre épistolaire dans l'Antiquité », *Folia Electronica Classica*, 2003, n° 5.
- Butler, Judith, *Excitable Speech : A Politics of the Performative*, New York : Routledge, 2013.
- Chaix, Gérald, éd., *L'Europe de la Renaissance, 1470-1560*, Nantes : Le Temps, 2002.
- Chapman, Mark, *Anglicanism : A Very Short Introduction*, Oxford : Oxford University Press, 2006.
- Chaunu, Pierre, et Escamilla, Michèle, *Charles Quint*, Paris : Fayard, 2000.
- Cholakian, Patricia Francis, et Cholakian, Rouben Charles, *Marguerite de Navarre : mother of the Renaissance*, New York : Columbia University Press, 2006.
- Closs-Traugott, Elizabeth, « From subjectification to intersubjectification », in *Motives for Language Change*, Hickey, Raymond éd., Cambridge : Cambridge University Press, 2003.
- Coby, Patrick, *Thomas Cromwell : Machiavellian Statecraft and the English Reformation*, Lexington : Lexington Books, 2009.

- Cousar, Charles B., *The Letters of Paul : Interpreting Biblical Texts Series*, Nashville : Abingdon Press, 2011.
- Crofts, John, *Packhorse, Waggon and Post : Land Carriage and Communications Under the Tudors and Stuarts*, Toronto : University of Toronto Press, 1967.
- Dambrogio, Jana, « Historic Letterlocking : The Art and Security of Letterwriting. Marie Antoinette's Use of Removable Locks in 18th-Century France », *Art Du Livre Canada*, 2014, n° 2, <https://www.letterlocking.org/>.
- Daybell, James, « Recent Studies in Sixteenth-Century Letters », *English Literary Renaissance*, 2005, n° 2, p. 331-62.
- , « The Scribal Circulation of Early Modern Letters », *Huntington Library Quarterly*, 2016, n° 3, p. 365-86.
- Dekker, Rudolf, *Egdocuments and History : Autobiographical Writing in Its Social Context Since the Middle Ages*, Hilversum : Uitgeverij Verloren, 2002.
- Del Lungo Camiciotti, Gabriella, « Letters and Letter Writing in Early Modern Culture : An Introduction », *Journal of Early Modern Studies*, 2014, n°3, p. 17-35.
- Delumeau, Jean, *La civilisation de la Renaissance*, Paris : Editions Arthaud, 2002.
- Donaldson, Peter, « Bishop Gardiner, Machiavellian », *The Historical Journal*, 1980, n° 1, p. 1-16.
- Doody, John, Hughes, Kevin L., et Paffenroth, Kim, *Augustine and Politics*, Lexington : Lexington Books, 2005.
- Dunan-Page, Anne, et Prunier, Clotilde, *Debating the Faith : Religion and Letter Writing in Great Britain, 1550-1800*, New York : Springer, 2012.
- Elton, G. R., « Thomas Cromwell's Decline and Fall », *Cambridge Historical Journal*, 1951, n° 2, p. 150-85.
- , « The Commons' Supplication of 1532 : Parliamentary Manoeuvres in the Reign of Henry VIII », in *Studies in Tudor and Stuart Politics and Government : Papers and Reviews 1946-1972, Volume 2 : Parliament Political Thought*, Elton, G. R. éd., Cambridge : Cambridge University Press, 1974.
- , « How Corrupt was Thomas Cromwell ? », *The Historical Journal*, 1993, n° 4, p. 905-8.
- , *Reform and Renewal : Thomas Cromwell and the Common Weal*, New York : Cambridge University Press, 1973.
- , *Thomas Cromwell*, Gwynedd : Headstart History, 1991.
- , « Thomas Cromwell : Aspects of his Administrative Work », Londres : University of London, 1949.
- Fantazzi, Charles, *A Companion to Juan Luis Vives*, Leyde : Brill, 2008.
- Ferrier, Jean-Louis, Holbein, « *Les Ambassadeurs* », Paris : Denoël, 1977.

- Fitzmaurice, Susan M., *The Familiar Letter in Early Modern English : A Pragmatic Approach*, Amsterdam : John Benjamins Publishing, 2002.
- Foister, Susan, Roy, Ashok, Wyld, Martin, et National Gallery, *Holbein's Ambassadors*, Londres : National Gallery Publications, 1997.
- Fournel, Jean-Louis, et Residori, Matteo éd., *Ambassades et ambassadeurs en Europe (XVe-XVIIe siècles) : Pratiques, écritures, savoirs*, Paris : Librairie Droz, 2020.
- Fuch, Barbara, « Recent Studies in the English Renaissance », *Studies in English Literature, 1500-1900*, 2015, n° 1, p. 215-58.
- Fulbrook, Mary, et Rublack, Ulinka, « In Relation : The 'Social Self' and Ego-Documents », *German History*, 2010, n° 3, p. 263-72.
- Fumaroli, Marc, *L'Age de l'éloquence : Rhétorique et «res literaria» de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Paris : Librairie Droz, 2008.
- Galand-Hallyn, Perrine, et Lévy, Carlos, *Vivre pour soi, vivre dans la cité : de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris : Presses Paris Sorbonne, 2006.
- Gavoille, Élisabeth, et Guillaumont, François éd., *Conflits et polémiques dans l'épistolaire*, Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2015.
- Geevers, Liesbeth, et Marini, Mirella, *Dynastic Identity in Early Modern Europe : Rulers, Aristocrats and the Formation of Identities*, Londres : Routledge, 2016.
- Gleason, Maud W., *Making Men : Sophists and Self-Presentation in Ancient Rome*, Princeton : Princeton University Press, 1995.
- Godfrey, Walter H., *The College of Arms, Queen Victoria Street : being the sixteenth and final monograph of the London Survey Committee*, Londres : H. Stanford, 1963.
- Greenblatt, Stephen, *Renaissance Self-Fashioning : From More to Shakespeare*, Chicago : University of Chicago Press, 2012.
- Greimas Algirdas, Julien, et Association suisse de sémiotique, éd., *La lettre : approches sémiotiques : les actes du VIe Colloque interdisciplinaire*, Fribourg : Editions universitaires, 1988.
- Griffith-Jones, Robin, et Hill QC, Mark, éd., *Magna Carta, Religion and the Rule of Law*, Cambridge : Cambridge University Press, 2015.
- Gunn, Steven, « The Structures of Politics in Early Tudor England », *Transactions of the Royal Historical Society*, 1982, n°5, p. 59-90.
- Guy, J. A., « Henry VIII and the Praemunire Manoeuvres of 1530-1531 », *The English Historical Review*, 1982, n° 384, p. 481-503.
- Haas, Steven W., « Henry VIII's "Glasse of Truthe" », *History*, 1979, n° 212, p. 353-62.
- Hall, Jon, *Politeness and Politics in Cicero's Letters*, Oxford : Oxford University Press, 2009.
- Haroche-Bouzinac, Geneviève, *L'épistolaire*, Paris : Hachette, 1995.

- Harré, Rom, et Gillett, Grant, *The Discursive Mind*, Londres : SAGE, 1994.
- Harris, Ian, « Some Origins of a Tudor Revolution », *The English Historical Review*, 2011, n° 523, p. 1355-85.
- Hemmeon, Joseph Clarence, *The History of the British Post Office*, Cambridge : Harvard University Press, 1912.
- Herman, Arthur L., « The Language of Fidelity in Early Modern France », *The Journal of Modern History*, 1995, n° 1, p. 1-24.
- Herman, P.C., et Siemens, R.G., « Henry VIII and the Poetry of Politics », in *Reading Monarch's Writing : The Poetry of Henry VIII, Mary Stuart, Elizabeth I, and James VI/I*, Tempe : Arizona Center for Medieval and Renaissance Studies, 2002.
- Hicks, Michael, *The Wars of the Roses : 1455–1485*, Londres : Bloomsbury Publishing, 2014.
- Hoak, Dale, *Tudor Political Culture*, Cambridge : Cambridge University Press, 2002.
- History of Parliament Online, « HOBY, Sir Philip (1504/5-58), of Leominster, Herefs., Bisham, Berks. and the Blackfriars, London. », s. d.
<http://www.historyofparliamentonline.org/volume/1509-1558/member/hoby-sir-philip-15045-58>.
- House, Juliane, et Kasper, Gabriele. « Interlanguage pragmatics : Requesting in a foreign language », in *Perspectives on language in performance*, Lörcher, Wolfgang et Schultze, Leonhard éd., Tubingue : Narr Francke Attempto Verlag, 1987.
- Ives, Eric, *The Life and Death of Anne Boleyn*, New York : Wiley, 1986.
- Jucker, Andreas H., et Taavitsainen, Irma, *Historical Pragmatics*, Berlin : Walter de Gruyter, 2010.
- Kelif, Élinor Myara, *L'imaginaire de l'âge d'or à la Renaissance*, Turnhout : Brepols, 2017.
- Kristeller, Paul O., « The Humanist Movement », *The Classics and Renaissance Thoughts*, 1955.
- Laigneau-Fontaine, Sylvie, « La représentation de la femme dans les héroïdes d'Ovide : parole et mémoire dans les lettres XII, XX et XXI », Paris : Université Paris-Sorbonne, 2011.
- Lamb, Mary Ellen, « Recent Studies in the English Renaissance », *Studies in English Literature, 1500-1900*, 2006, n° 1, p. 195-244.
- Láng, Benedek, « People's Secrets : Towards a Social History of Early Modern Cryptography », *The Sixteenth Century Journal*, 2014, n° 2, p. 291-308.
- Laurence, Patrick, et Guillaumont, François, éd., *Epistulae antiquae V : actes du Ve colloque international « L'épistolaire antique et ses prolongements européens » (Université François-Rabelais, Tours, 6-7-8 septembre 2006)*, Louvain : Peeters, 2008.
- Le Glay, Marcel, Voisin, Jean-Louis, et Le Bohec, Yann, *Histoire romaine*, Paris : Presses Universitaires de France, 2011.
- Le Lièvre, Audrey, *Linguistic Activity among Statesmen at the Court of Henry VIII : With Reference to Contemporary Letters, and Especially to Those of Thomas Cromwell*, thèse non publiée, 1979.

- Lecointre, Sophie, « Écrire, publier, lire : les correspondances (problématique et économie d'un "genre littéraire") », Nantes : Presses de l'Université de Nantes, 1983.
- Loades, D. M., *Henry VIII : Church, Court and Conflict*, Londres : National Archives, 2007.
- , *Thomas Cromwell : Servant to Henry VIII*, Stroud : Amberley Publishing Limited, 2013.
- López de Gómara, Francisco, De Bunes Ibarra, Miguel Angel, et Jiménez, Nora Edith, *Guerras de mar del emperador Carlos V*, Madrid : Sociedad Estatal para la Conmemoración de los Centenarios de Felipe II y Carlos V, 2000.
- Luiz Fiorin, José, « Temps : entre la langue et le discours », *Linx, Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, 1998, n° 10, p. 121-48.
- MacCulloch, Diarmaid, *Reformation : Europe's House Divided 1490-1700*, Londres : Penguin UK, 2004.
- , *Thomas Cromwell : A Life*, Londres : Penguin UK, 2018.
- , « Two Dons in Politics : Thomas Cranmer and Stephen Gardiner, 1503-1533 », *The Historical Journal*, 1994, n° 1, p. 1-22.
- MacCulloch, Diarmaid, Laven, Mary, et Duffy, Eamon. « Recent Trends in the Study of Christianity in Sixteenth-Century Europe », *Renaissance Quarterly*, 2006, n° 3, p. 697-98.
- Marshall, Peter, *Heretics and Believers : A History of the English Reformation*, New Haven : Yale University Press, 2017.
- , « (Re)defining the English Reformation », *Journal of British Studies*, 2009, n° 3, p. 564-86.
- Massie, Aurélie, « Les artisans du Camp du Drap d'Or (1520) : culture matérielle et représentation du pouvoir », *Encyclo. Revue de l'école doctorale ED 382*, Paris : Université Sorbonne Paris Cité, 2013.
- Mattingly, Garrett, « A Humanist Ambassador », *The Journal of Modern History*, 1932, n° 2, p. 175-85.
- McConchie, R.W. et al. eds., *Selected Proceedings of the 2005 Symposium on New Approaches in English Historical Lexis (HEL-LEX)*, Somerville : Cascadilla Proceedings Project, 2006.
- Mears, Natalie, « Courts, Courtiers, and Culture in Tudor England », *The Historical Journal*, 2003, n° 3, p. 703-22.
- Michon, Cédric, *Conseils et conseillers dans l'Europe de la Renaissance : v. 1450 - v. 1550*, Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2018.
- , *Dans la cour des lions : Hommes et femmes de pouvoir de la Renaissance*, Paris : Humensis, 2020.
- Mousnier, Roland, « Les fidélités et les clientèles en France aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles », *Histoire Sociale / Social History*, 1982, n° 29.
- Owen, John M., « When Do Ideologies Produce Alliances ? The Holy Roman Empire, 1517-1555 », *International Studies Quarterly*, 2005, n° 1, p. 73-99.

- Peltonen, Markku, *Classical Humanism and Republicanism in English Political Thought, 1570-1640*, Cambridge : Cambridge University Press, 2004.
- Péquignot, Stéphane, Schaub, Marie-Karine, Waquet, Jean-Claude, et Windler, Christian, *Paroles de négociateurs : l'entretien dans la pratique diplomatique de la fin du Moyen Âge à la fin du XIXe siècle*, Rome : École française de Rome, 2010.
- Pibiri, Éva, *En voyage pour Monseigneur - Ambassadeurs, officiers et messagers à la cour de Savoie (XIVe-XVe siècles)*, Lausanne : Société d'Histoire de la Suisse Romande, 2011.
- Pirillo, Diego, « Espionage and Theology in the Anglo-Venetian Renaissance », *Mediterranean Studies*, 2017, n° 1, p. 53-75.
- Porter, Linda, *Mary Tudor : The First Queen*, Londres : Hachette UK, 2010.
- Powell, Jason, « Thomas Wyatt's Poetry in Embassy : Egerton 2711 and the Production of Literary Manuscripts Abroad », *Huntington Library Quarterly*, 2004, n° 2, p. 261-82.
- Quandt, Kenneth, « Socratic Consolation : Rhetoric and Philosophy in Plato's "Crito" », *Philosophy and Rhetoric*, 1982, n° 4, p. 238-56.
- Randall, David, *The Concept of Conversation : From Cicero's Sermo to the Grand Siècle's Conversation*, Edimbourg : Edinburgh University Press, 2018.
- Rex, Richard, *Henry VIII and the English Reformation*, Londres : Macmillan International Higher Education, 2006.
- Roberts, Jane, Reto Niggli, et Windsor Castle Royal Library. *Holbein and the Court of Henry VIII: Drawings and Miniatures from the Royal Library, Windsor Castle*. Edimbourg: National Galleries of Scotland, 1993.
- Rossiter, William T., *Wyatt Abroad : Tudor Diplomacy and the Translation of Power*, Woodbridge: Boydell & Brewer, 2014.
- Rowse, A. L., « Thomas Wriothesley, First Earl of Southampton », *Huntington Library Quarterly*, 1965, n° 2, p. 105-29.
- Ryrie, Alec, « Tudor Brexit : from Ecclesia Anglicana to Anglicanism », *Studies : An Irish Quarterly Review*, 2017, n° 424, p. 425-30.
- Saussure, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, Wiesbaden : Otto Harrassowitz Verlag, 1989.
- Scarisbrick, J. J., *Henry VIII*, Berkeley : University of California Press, 1968.
- Schofield, John, *The Rise and Fall of Thomas Cromwell : Henry VIII's Most Faithful Servant*, Stroud : The History Press, 2011.
- Scott, Hamish, *The Oxford Handbook of Early Modern European History, 1350-1750 : Volume II : Cultures and Power*, Oxford : Oxford University Press, 2015.
- Scott, James C., *Domination and the Arts of Resistance : Hidden Transcripts*, Londres : Yale University Press, 2008.

- Sère, Bénédicte, *Penser l'amitié au Moyen Age : étude historique des commentaires sur les livres VIII et IX de l'Éthique à Nicomaque (XIIIe-XVe siècle)*, Turnhout : Brepols, 2007.
- Siess, Jürgen, éd. *La Lettre Entre Réel et Fiction / Textes de Jean-Michel Adam, Ruth Amossy, Michèle Bokobza Kahan... [et Al.]*, Paris : Sedes, 1998.
- Slavin, A. J., « The Rochepot Affair », *The Sixteenth Century Journal*, 1979, n° 1, p. 3-19.
- Smith, Lacey Baldwin, *Treason in Tudor England : Politics and Paranoia*, Princeton : Princeton University Press, 1986.
- , *Tudor Prelates and Politics, 1536-1558*, Princeton : Princeton University Press, 1960.
- Sowerby, Tracey A., « “A Memorial and a Pledge of Faith” : Portraiture and Early Modern Diplomatic Culture », *The English Historical Review*, 2014, n° 537, p. 296-331.
- , « “All Our Books Do Be Sent into Other Countreys and Translated” : Henrician Polemic in Its International Context », *The English Historical Review*, 2006, n° 494, p. 1271-99.
- , *Renaissance and Reform in Tudor England : The Careers of Sir Richard Morison C.1513-1556*, Oxford : OUP Oxford, 2010.
- , « Richard Pate, the Royal Supremacy and Reformation Diplomacy », *The Historical Journal*, 2011, n° 2, p. 265-85.
- Sowerby, Tracey A., et Hennings, Jan, *Practices of Diplomacy in the Early Modern World c.1410-1800*, Oxford : Oxford University Press, 2019.
- Sowerby, Tracey A., et Craigwood, Joanna, *Cultures of Diplomacy and Literary Writing in the Early Modern World*, Oxford : Oxford University Press, 2019.
- Starkey, David, *The Reign of Henry VIII : Personalities and Politics*, Londres : Vintage, 2002.
- Stowers, Stanley K., *Letter Writing in Greco-Roman Antiquity*, Louisville : Westminster John Knox Press, 1986.
- Strype, John, *Ecclesiastical Memorials Relating Chiefly to Religion and the Reformation of It, and the Emergencies of the Church of England under King Henry VIII, King Edward VI and Queen Mary I*, Vol. 2, Oxford : Clarendon Press, 1822.
- Suspène, Arnaud, « De l'amitié républicaine à l'amitié du Prince : une approche politique de l'*amicitia* romaine (fin de la République-Haut Empire) », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2016, n° 3, p. 33-56.
- Sutton, Anne F., *The Mercery of London : Trade, Goods and People, 1130-1578*, New York : Routledge, 2016.
- Taavitsainen, Irma, et Jucker, Andreas H., *Diachronic Perspectives on Address Term Systems*, Amsterdam : John Benjamins Publishing, 2003.
- Thorp, Malcolm R., et Slavin, Arthur Joseph, *Politics, Religion & Diplomacy in Early Modern Europe : Essays in Honor of DeLamar Jensen*, Kirksville : Sixteenth Century Journal Publishers, 1994.

- Tracy, James D., *Emperor Charles V, Impresario of War : Campaign Strategy, International Finance, and Domestic Politics*, Cambridge : Cambridge University Press, 2002.
- Tremlett, Giles, *Catherine of Aragon : Henry's Spanish Queen*, Londres : Faber & Faber, 2010.
- Trolander, Paul, *Literary Sociability in Early Modern England : The Epistolary Record*, Newark : University of Delaware Press, 2014.
- Turvey, Roger, et Randell, Keith, *Henry VIII to Mary I : Government and Religion, 1509-58*, Londres : Hodder Education, 2008.
- Vaillancourt, Luc, *La lettre familière au XVIe siècle : rhétorique humaniste de l'épistolaire*, Paris : Champion, 2003.
- , « Topologie du registre conversationnel chez Érasme et Guazzo », *Tangence*, 2006, n° 79, p. 75-85.
- Van Dyke, Paul, « Reginald Pole and Thomas Cromwell : An Examination of the Apologia Ad Carolum Quintum », *The American Historical Review*, 1904, n° 4, p. 696-724.
- Van Houdt, Toon, Tournoy, Gilbert, Matheeußen, Constant, et Papy, Jan, *Self-Presentation and Social Identification : The Rhetoric and Pragmatics of Letter Writing in Early Modern Times*, Louvain : Leuven University Press, 2002.
- Wallis, Patrick, et Webb, Cliff, « The education and training of gentry sons in early modern England », *Social History*, 2011, n° 1, p. 36-53.
- Warnicke, Retha M., *The Rise and Fall of Anne Boleyn : Family Politics at the Court of Henry VIII*, Cambridge : Cambridge University Press, 1991.
- Watts, Richard J., « Relevance and relational work : linguistic politeness as politic behavior », *Multilingua*, 1989, n° 8, p. 131-66.
- Weir, Alison, *Henry VIII : King and Court*, Londres : Vintage, 2011.
- Wood, Andy, « “A lyttull worde ys tresson” : Loyalty, Denunciation, and Popular Politics in Tudor England », *Journal of British Studies*, 2009, n° 4, p. 837-47.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	1
INTRODUCTION	3
1 – L’acte performatif épistolaire : entre dit et non-dit	23
I – LOCUTOIRE, ILLOCUTOIRE, PERLOCUTOIRE	23
1 – Le discours comme langage et représentation	23
2 – Réguler des comportements	31
3 – Ambassadeurs et secrétaires : des interprètes ?	39
II – ENTRE IMPÉRATIF ET PERFORMATIF, DE L’ORDRE À LA DISCUSSION	49
1 – Performativité tacite et discours souverain	49
2 – L’autorité du savoir : une influence humaniste ?	56
3 – Au-delà de la discussion épistolaire	69
2 – Le je épistolaire comme jeu diplomatique	79
I – LA POLITIQUE DE L’ÉPISTOLAIRE	79
1 – Un art du calcul	79
2 – Langage et étiquette	83
3 – La manœuvre linguistique de la politesse	88
II – LA DIPLOMATIE DE L’ <i>AMICITIA</i>	97
1 – Un outil de contrôle diplomatique	97
2 – Neutraliser le danger	104
3 – L’amitié politique	111
3 – La correspondance comme mise en scène du je et de l’Autre	119
I – UN RITUEL DE L’AUTRE	119
1 – La cérémonie du dialogue	119
2 – Un processus d’intersubjectification	128
3 – La mise en scène d’une relation	135
II – INDIVIDU ET INSTANCE ÉPISTOLAIRE	143
1 – La lettre comme art de la représentation	143
2 – Entre vérité et dissimulation	150
CONCLUSION	159
ANNEXES	163
1 – Lettre holographe de la main de Thomas Cromwell, datant de 1529, translittération personnelle	163
2 – Traduction personnelle inédite de la lettre envoyée par Cromwell à Chapuys le 10 septembre 1535	164

3 – Traduction personnelle inédite de la lettre envoyée par Cromwell à Chapuys le 30 septembre 1535.....	166
4 – Frise chronologique de la situation diplomatique sous le règne d’Henri VIII	168
5 – Blason de Thomas Cromwell	169
6 – Carte des principales résidences de la cour et de Thomas Cromwell.....	170
7 – Carte de la situation politique européenne dans les années 1530.....	171
8 – <i>Les Ambassadeurs</i> , Hans Holbein, 1533, The National Gallery	172
9 – Continuum de la politesse	173
10 – Tableau des formules de politesse dans les lettres de Cromwell aux ambassadeurs résidents	174
11 – Tableau des formules de signature des lettres de Cromwell aux ambassadeurs résidents	177
BIBLIOGRAPHIE.....	181
Sources primaires	181
Sources secondaires.....	181
TABLE DES MATIÈRES	191

